This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

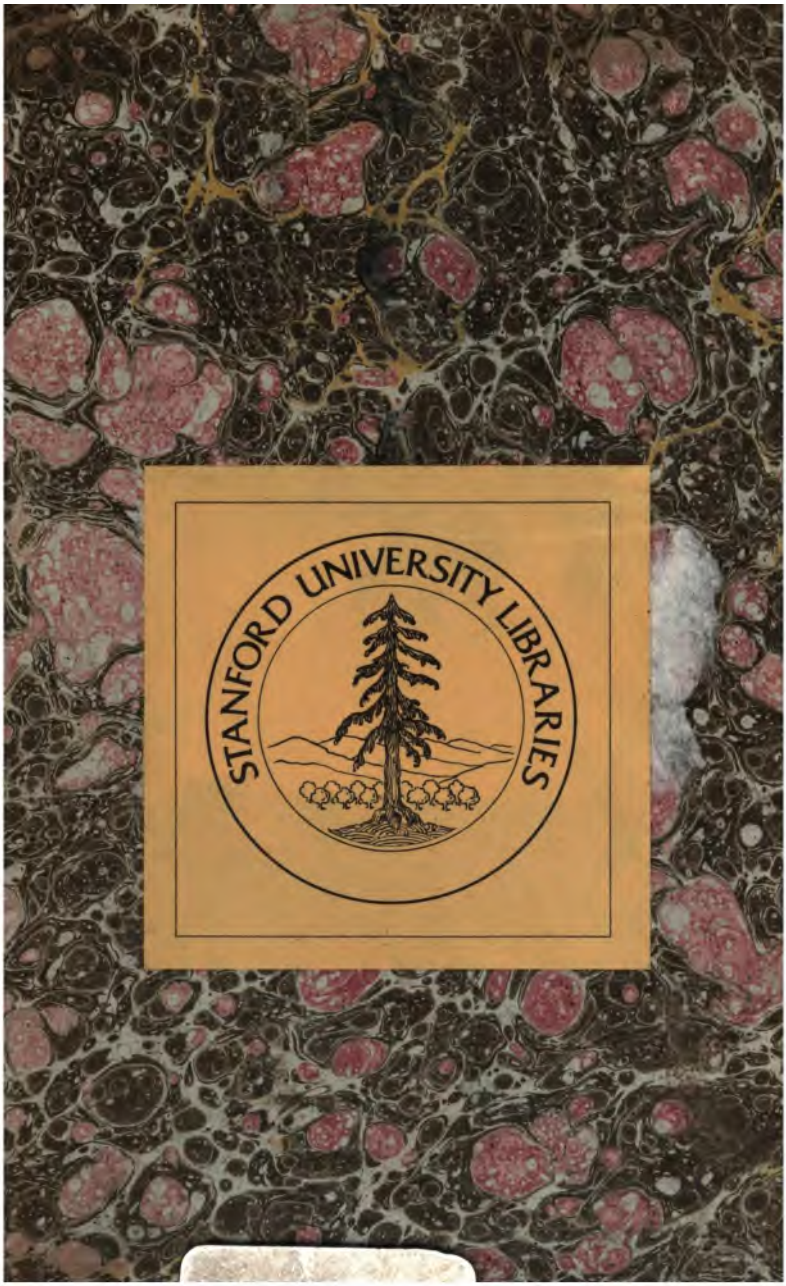
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

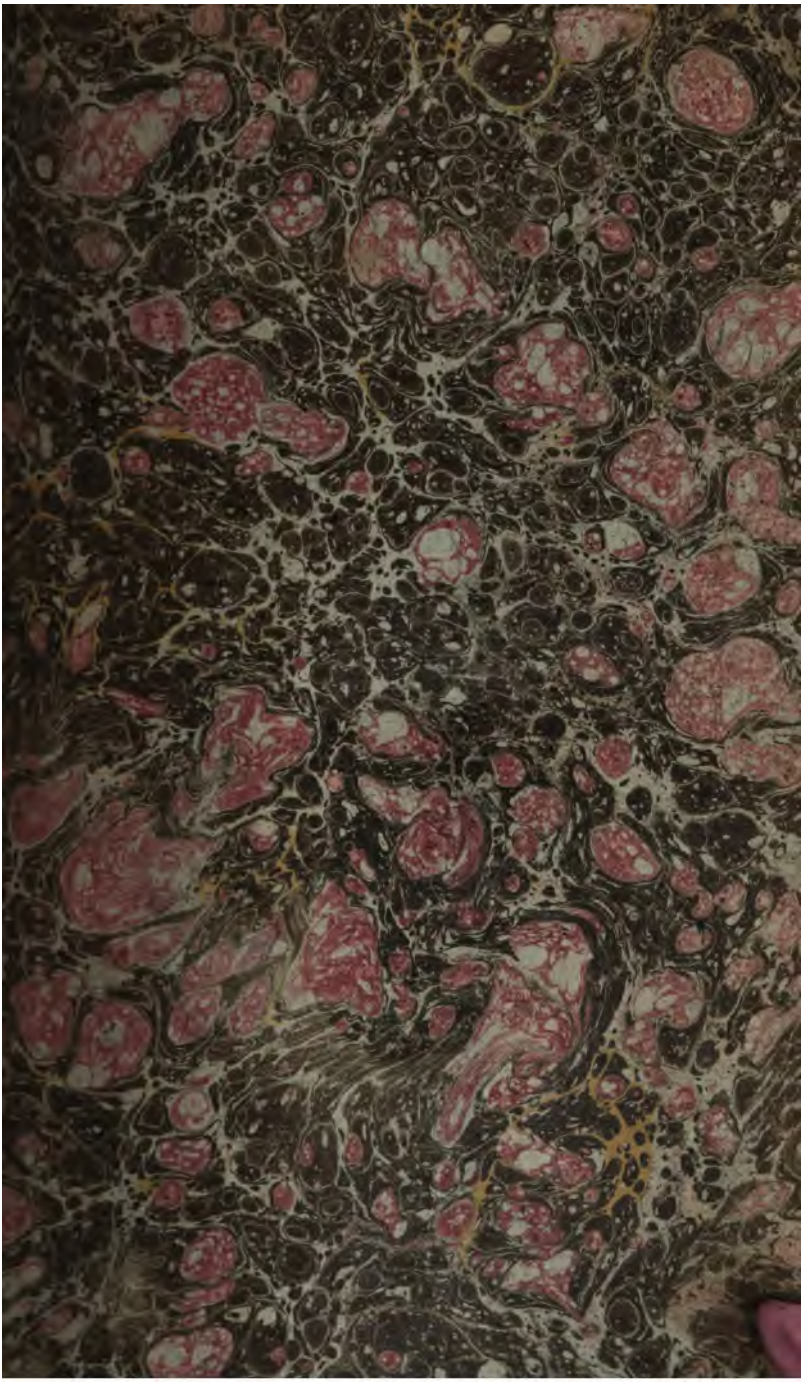

BULLETINS

DE

L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS

ET

DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

Bulletins de la
faculté
2

BULLETINS

DE

LA FACULTÉ DE MÉDECINE

DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

PREMIÈRE SÉRIE,

DE L'AN XIII (1804) A L'ANNÉE 1812.

TOME SECOND.

CONTENANT LES ANNÉES 1809, 1810 ET 1811, ET LES TABLES MÉTHODIQUES ET ALPHABÉTIQUES DES MATIÈRES ET DES AUTEURS.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE MIGNERET, IMPRIMEUR

DU JOURNAL DE MÉDECINE, RUE DU DRAGON, N.° 20.

1812.

1809. — N.° I.er.

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

12 janvier.

Assemblée de la Faculté.

On fait lecture d'une lettre de Son Excellence M. le Président du Corps Législatif, Grand-Maître de l'Université Impériale, comte de l'Empire, par laquelle il annonce que conformément aux décrets Impériaux des 17 mars et 17 septembre 1808, qui organisent l'Université Impériale, et qui ordonnent qu'à dater du premier janvier 1809, l'enseignement public dans tout l'Empire sera confié exclusivement à l'Université; il s'est empressé de régler les premières relations qui doivent exister entre l'Ecole et lui.

Que d'après l'article 8 du décret du 17 septembre, qui le charge de nommer pour la première fois les Doyen et Professeurs des Facul-

tés, autres que celles de Théologie; et l'article 12, en vertu duquel l'Ecole devient la Faculté de Médecine de l'Académie de Paris, il a nommé, en tant que besoin, MM. les Professeurs pour exercer dans la Faculté les mêmes places qu'ils ont si dignement remplies jusqu'à ce jour dans l'Ecole.

Qu'aux termes de l'article 89, le Grand-Maître et le conseil de l'Université devant remplir à Paris les fonctions de Recteur et de conseil Académique, et toutes les Facultés y ressortissant immédiatement de l'un et de l'autre, l'Ecole aurait avec lui des relations immédiates et directes.

Enfin, que suivant l'article 96 du décret du 17 mars, qui statue que les Recteurs assisteront aux examens et réceptions des Facultés; qu'ils viseront et délivreront les diplômes des gradués, et les enverront à la ratification du Grand-Maître, il avait cru devoir déléguer cette partie de ses fonctions rectorales; qu'il avait nommé en conséquence M. *Cuvier*, conseiller-titulaire, vice-Recteur de l'Académie de Paris près la Faculté, à l'effet d'assister aux Thèses, et de délivrer et viser les diplômes; qu'il délègue de la même manière M. le Doyen, pour assister aux autres examens, et en délivrer les certificats aux récipiendaires.

M. le Grand-Maître termine sa lettre en invitant MM. les Professeurs à se réunir à lui de cœur et d'intention, pour remplir les tou-

chantes fonctions confiées à l'Université par l'auguste Chef de l'Etat; et il ajoute qu'il se fera gloire d'entretenir et d'augmenter, s'il est possible, la prospérité de l'Ecole, par tous les moyens que les règlemens et la confiance de S. M. ont mis en son pouvoir.

Conformément au desir de M. le Grand-Maître, l'Ecole a fait transcrire sa lettre en entier sur ses registres.

Une députation de la Société d'Instruction Médicale est introduite dans l'assemblée. M. *Leroux*, professeur de clinique interne, rend compte des travaux de cette Société, faits sous sa direction pendant l'année précédente.

Ce rapport est divisé en deux parties.

La première contient, 1.° les tableaux de 345 malades; savoir, 27 existans à l'hospice Clinique au premier septembre 1807, et 318 entrés pendant le cours de l'année. De ces derniers 33 occupaient encore des lits au dernier août 1808.

Les malades sont rangés dans treize tableaux formés chacun de onze colonnes, en tête desquelles on a mis les titres suivans: n.° *de la salle*, n.° *du lit*, *nom du malade*, *âge*, *profession*, *nom de sa maladie*, *entrés*, *sortis*, *guéris*, *sortis non guéris*, *morts*, *restés*. Les hommes sont distingués des femmes.

2.° Les résultats des observations météorologiques insérées par M. Cotte dans le journal de Médecine depuis juillet 1807 jusques et compris août 1808.

3.° Un tableau des maladies aiguës propres à établir la constitution médicale du premier septembre 1807 au premier septembre 1808, ce qui met l'auteur dans le cas de tirer les conclusions suivantes :

« Sur 187 maladies aiguës observées à la Clinique interne, 134 peuvent servir à établir la constitution médicale; savoir, 57 fièvres bilieuses, putrides ou malignes, 41 phlegmasies de la poitrine ayant le caractère bilieux ou putride, 25 phlegmasies de la poitrine simples, 11 maladies diverses participant à la constitution régnante.

» Ainsi on peut regarder cette constitution comme *essentiellement bilieuse et putride, et légèrement inflammatoire.*

» On la voit s'annoncer en septembre 1807, être stagnante en octobre et novembre; reprendre un peu d'intensité en décembre; être dans toute sa force en avril, mai et juin 1808, et décliner en juillet et août. »

4.° Des considérations pratiques sur 57 maladies bilieuses et putrides, 66 phlegmasies de la poitrine, 30 fièvres intermittentes, 39 maladies du cœur et des gros vaisseaux, 25 phthisies pulmonaires, 12 squirrhes ou cancers à la ma-

trice. Ces considérations sont relatives à l'âge des malades, à leur profession plus ou moins pénible.

La seconde partie est consacrée à faire connaître à l'Ecole les travaux des membres de la Société d'Instruction Médicale instituée parmi les élèves.

Ces travaux sont, 1.° des observations recueillies à la Clinique interne pendant l'année dernière, et dans d'autres hôpitaux de la ville, toutes rangées par ordre alphabétique.

2.° Des mémoires à consulter et des réponses à ces mémoires.

3.° Des extraits d'auteurs de médecine et de chirurgie.

4.° Des mots traités pour composer un vocabulaire à l'usage de la Clinique.

5.° Le résumé de ces divers travaux, lequel présente en huit colonnes le nom des membres de la Société qui ont contribué aux travaux, le titre qu'ils ont dans la Société, le nombre d'articles qu'ils ont fournis, *observations*, *mémoires*, *réponses*, *extraits achevés* ou seulement *commencés*, *mots* pour le vocabulaire.

Ce rapport est terminé par un *résumé général* dont nous allons extraire le commencement.

Malades observés à la Clinique interne de-

puis le premier septembre 1807 jusqu'au premier septembre 1808, — 345.

Affectés de maladies aiguës 187, de maladies chroniques 158, hommes 283, femmes 62.

Sortis guéris 167, sortis non guéris 70, morts 75, restés à l'hospice 33.

Constitution médicale établie sur 134 malades.

Observations recueillies à la Clinique 312, hors de la Clinique 77. — Total 389; ce qui, ajouté à 1490 précédemment recueillies par les membres de la Société, porte le nombre des observations que possède le professeur à 1879.

Mémoires à consulter 47, ajoutés à 175 font 222; réponses 51, ajoutées à 216 font 267.

Extraits d'auteurs de médecine et de chirurgie 29, ajoutés à 51, font 80 auteurs extraits.

Mots pour un vocabulaire 35, ajoutés à 66, font 101.

L'Ecole, satisfaite de ce compte, a arrêté, 1.° qu'il serait imprimé à ses frais et distribué, et que copie manuscrite en serait offerte à Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, et à Son Excellence le Grand-Maître de l'Université impériale.

2.° Que le Professeur de Clinique serait invité à faire l'histoire de la Clinique interne de-

puis son établissement jusqu'au moment présent.

3.° Que le Professeur de Clinique serait invité à publier une *Année médicale*; ce qu'il continuerait tous les ans, et ce qui, à l'avenir, ferait loi pour les Professeurs de Clinique interne.

Pour aider M. *Leroux* de leurs conseils, relativement au plan à dresser et à la disposition du travail, l'Ecole a nommé commissaires MM. *Corvisart*, *Chaussier*, *Hallé et Boyer*.

4.° Que cette année, le plus promptement possible, on commencerait à distribuer aux membres de la Société d'Instruction Médicale les prix d'émulation fondés par M. *Corvisart*.

14 *janvier*.

(*Séance extraordinaire*.)

M. *Cuvier* écrit à la Faculté que M. le Grand-Maître de l'Université se propose d'assister à la première Thèse, accompagné de M. le Chancelier et de deux conseillers titulaires de l'Université.

19 *janvier*.

Monsieur le Grand-Maître de l'Université Impériale, accompagné de M. le Chancelier de l'Université, et de MM. *Cuvier*, *Nougarède* et *de Jussieu*, conseillers titulaires,

s'est rendu à la Faculté de Médecine de Paris ; où il a assisté à une Thèse soutenue par M. *Beauchêne* fils. L'acte a été ouvert par un discours dans lequel M. le Grand-Maître, après avoir rappelé les mesures arrêtées pour régler les premières relations de l'Ecole avec l'Université, il a donné à la Faculté de Médecine de Paris, et à chacun de ses membres, des éloges pour les services qu'ils ont rendus à la science et à l'enseignement ; il lui a renouvelé ensuite l'assurance de sa constante attention, pour que l'Ecole reçoive, de son union avec l'Université, de nouveaux accroissemens et un nouveau lustre.

M. *Thouret*, Doyen de la Faculté et Président de l'acte, a remercié Monsieur le Grand-Maître de la faveur spéciale qu'il accorde à l'établissemeut, et lui a exprimé au nom de tous ses collègues la satisfaction qu'ils éprouvent de voir à la tête de l'instruction publique, un homme aussi distingué par ses rares talens que par d'importans services.

La Faculté entière, en grand costume, a assisté à cet acte, auquel s'était rendu un grand concours d'élèves. Tous, à l'exemple des Professeurs, ont couvert d'applaudissemens le discours paternel de M. le Grand-Maître, et se sont empressés de lui donner les témoignages de respect et de déférence dus à sa personne et à ses hautes fonctions.

21 *janvier.*

(*Séance extraordinaire.*)

Monsieur le Doyen donne communication de deux lettres adressées, l'une par M. le Grand-Maître de l'Université Impériale, et l'autre par M. le Conseiller titulaire vice-Recteur près la Faculté de Médecine de Paris. La première est relative aux nouvelles formules de certificats à délivrer aux élèves, à la suite de leurs examens et de leur Thèse. A la seconde est joint le diplôme de M. le Grand-Maître de l'Université, par lequel sont renommés, en tant que besoin, MM. les Doyen et Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris.

La Faculté arrête la transcription sur ses registres, du diplôme adressé par M. le Grand-Maître.

5 *janvier.*

Séances de Société.

M. *Valentin*, correspondant de la Société à Marseille, donne de nouveaux renseignemens sur la lèpre de Vitrolles, et fait part de deux observations extraites de sa correspondance.

M. *Saunié*, d'Auxonne, adresse des observations relatives aux suites fâcheuses de l'inoculation de la variole, et aux avantages de la vaccine.

M. *Authenrieth* adresse des observations sur le croup, en allemand.

Un anonyme fait proposer une somme de quatre cents francs, pour être donnée en prix à l'auteur de *recherches chimiques sur la nature d'un virus quelconque ou déterminé*, en exigeant comme condition essentielle que l'on indique un moyen de reconnaître sa présence à l'aide de réactifs chimiques, dans toute humeur du corps qui en serait infectée. Cette proposition est renvoyée à une commission chargée d'en présenter le programme dans le cas où elle trouverait ce projet admissible.

On présente à la Société deux individus, homme et femme, qui, outre les particularités qui caractérisent les *albinos*, présentent une peau bleuâtre qui semblerait indiquer un vice dans le systême de la circulation.

On donne lecture d'un mémoire de M. *Rhul-*

lier, présenté à la Société le 25 juillet 1806, sur un accroissement singulier des os plats.

19 *janvier.*

La Société a reçu de M. *Bacqua*; chirurgien à Nantes, des observations sur des dépôts dans la fosse iliaque interne, à la suite de couche, et une autre observation sur un dépôt circonscrit dans le tibia.

M. *Guitton* lit une observation sur un état douteux des organes génitaux et une tumeur volumineuse située en avant et au-dessous du pubis.

M. *Loiseleur-Deslonchamps* lit un mémoire sous le titre d'*Observations sur l'extrait du pavot cultivé*, comme pouvant remplacer l'opium du commerce.

1809. — N.° II.

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

9 février.

Assemblées de la Faculté.

Son Excellence le Ministre de l'Intérieur adresse à la Faculté la correspondance de MM. les Préfets de la Haute-Vienne, de la Creuse, de la Dordogne et des Landes, de laquelle il résulte qu'une épidémie de fièvre des prisons s'est développée parmi les prisonniers de guerre Espagnols. Son Excellence demande l'avis de la Faculté sur les moyens à opposer à cette maladie. Une commission est nommée pour répondre au desir du Ministre.

15 février.

(*Séance extraordinaire.*)

De nouveaux détails sont transmis par Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, sur la

maladie développée parmi les prisonniers Espagnols. Sur le rapport de la commission nommée par la Faculté, Son Excellence a désigné MM. *Geoffroy* et *Nysten*, membres de la Société de Médecine de l'Ecole, pour aller reconnaître la maladie, et prendre de concert avec les autorités des lieux, les moyens d'y apporter le plus prompt remède.

2 février.

Séances de la Société.

M. *Jouilletton*, docteur-médecin à Guéret, soumet à l'examen de la Société un mémoire sur les moyens de perfectionner et d'étendre la pratique de la médecine.

M. *Louyer-Willermet* lit un rapport sur un mémoire de M. *Raikem*, intitulé : *Cardite aiguë compliquée de pneumonie et d'inflammation aiguë de la membrane muqueuse de l'estomac.*

M. *Leroux* communique à la Société une observation sur une ossification de la valvule mitrale, et sur un anévrisme passif du ventricule gauche du cœur chez une jeune fille de 16 ans.

On donne lecture d'un mémoire de M. *Robert*, médecin à Brignolles, sur les vertus purgatives du *globularia alypum.*

M. *Peiret*, D.-M. à Gray, département de la Haute-Saône, adresse à la Société un mé-

moire sur une épidémie de fièvre gastro-adynamique.

16 février.

M. *Leroux* fait voir un cœur dans la partie inférieure duquel il s'est développé en dehors une lame osseuse.

M. *Chaussier* communique une lettre de madame *Bernardin*, sage-femme à Auxerre, donnant des détails sur un vice de conformation des organes de la génération, chez une femme qui est cependant accouchée heureusement.

M. *Laennec* communique une observation de M. *Gallot*, médecin à Provins, sur une extirpation de matrice, dont la pièce pathologique est mise sous les yeux de la Société. L'assemblée a arrêté d'écrire à MM. *Gallot*, et *Cardon*, chirurgien de la même ville, pour avoir tous les détails particuliers qu'ils pourront lui procurer sur cette opération.

On communique une lettre de M. *Bourdois*, membre de la Société, qui lui transmet de la part de Son Exc. l'ambassadeur d'Autriche, un programme de différens prix proposés par la Faculté de Médecine de Vienne, d'après l'ordre de son Souverain. La Société prend connaissance de ce programme, et en arrête l'impression dans son Bulletin.

M. *Payen*, D.-M., communique au nom de

M. *Sue*, médecin en chef de l'hôpital de la garde Impériale, une observation sur un anévrisme de l'aorte, qui communiquait avec l'artère pulmonaire.

M. *Duval*, dentiste, commence la lecture d'un mémoire sur l'usure des dents.

Programme des Prix proposés par la Faculté de Médecine de Vienne en Autriche.

Les articles de pharmacie que fournissent les Indes, devenant chaque jour plus chers et plus rares par la stagnation qu'éprouve le commerce maritime, il est à prévoir qu'une plus longue durée de cet état des choses finira par priver la médecine tout-à-fait de cette espèce de drogueries, que l'usage a rendues indispensables.

Pour remédier aux inconvéniens qui résulteraient de cette privation, Sa Majesté l'Empereur d'Autriche a jugé dans sa sagesse qu'il fallait s'occuper à trouver dans des substances médicales indigènes, des surrogats propres à remplacer ceux qui nous viennent de l'étranger; et d'après le rapport qu'elle s'est fait rendre par sa Faculté de Médecine, elle a cru ne pouvoir mieux remplir le but de ses intentions bienfaisantes, qu'en recueillant par la voie d'un concours les lumières des savans, et les expériences faites sur un objet qui intéresse de si près l'humanité.

On propose pour cet effet les questions suivantes :

Première question.

« Trouve-t-on en Autriche, ou en quelqu'autre pays » du continent Européen, dans les différens règnes de la

» nature, des corps médicaux, se distinguant par des » vertus curatives spécifiques, ou propres à être em- » ployés avec succès à guérir certaines maladies? Quels » faits et expériences constatent les propriétés de ces » corps médicaux? Et à quelles substances médicales » tirées des Indes, pourraient-ils servir de surrogat le » plus assuré? »

Il faut que les corps qu'on propose ne soient point marqués pour les propriétés qu'on veut bien leur attribuer, ni dans l'ancienne, ni dans la nouvelle pharmacopée de la ville de Vienne.

Deuxième question.

« Comme il est prouvé qu'il existe sur le continent » Européen un grand nombre de plantes camphrées, quel » procédé serait le meilleur et le moins dispendieux » pour en extraire ce principe? Quel autre corps simple » ou composé (les naphtes et huiles éthérées exceptées), » pourrait, par ses propriétés médicales, offrir le » meilleur surrogat du camphre? »

Troisième question.

« Quel remède ou substance médicale indigène (l'ar- » senic excepté), serait le surrogat le plus efficace pour » suppléer à l'écorce Péruvienne, eu égard à ses pro- » priétés spécifiques? Par quelle composition de plu- » sieurs corps médicaux pourrait-on obtenir le même » résultat? »

Quatrième question.

« Quelle plante indigène pourrait remplacer les feuilles » de séné? Quel corps médical indigène (on excepte » la *gratiole*), remplacerait le mieux le jalap? Quel » serait le surrogat le plus sûr de l'ipécacuanha (les

» corps minéraux exceptés), qu'on pourrait trouver en » Europe ? »

Cinquième question.

« Par quel procédé pourrait-on se procurer en Europe » l'opium avec avantage, et de la même plante dont il » est tiré dans l'Orient ? De quelle autre espèce de plan- » tes pourrait-on tirer un remède entièrement analogue » à l'opium ? »

Les conditions du concours sont :

1.° Les traités et mémoires pourront être écrits en langue allemande, française, latine et italienne.

2.° Les concurrens attacheront à leur mémoire un billet cacheté, renfermant leur nom et le lieu de leur domicile, et portant la même devise que le mémoire ; en cas que l'auteur n'obtiendrait pas le prix, il sera maître de réclamer son ouvrage, qui lui sera renvoyé alors, ainsi que le billet ayant la même devise, sans être décacheté.

3.° Le concours reste ouvert depuis le premier janvier 1809, jusqu'au dernier décembre de la même année.

4.° Les mémoires et lettres devront être adressés, port franc, au directeur de la Faculté de Médecine, à Vienne en Autriche.

5.° Pour juger du mérite des ouvrages qui seront présentés au concours, et décerner le prix, il sera nommé, sous la surveillance immédiate de l'autorité publique, une commission composée des médecins les plus distingués de la capitale de l'Autriche, lesquels, afin d'éviter toute partialité, s'engageront formellement à ne participer en aucune manière au concours.

6.° Puisqu'une expérience parfaitement constatée peut seule décider du mérite des surrogats qui seront proposés, on fixe une autre année, savoir, depuis le premier

janvier jusqu'au dernier décembre 1810, pour soumettre les remèdes à des épreuves réitérées dans la pratique.

7.° Les prix fixés pour chacune des cinq questions proposées, sont de 500 ducats en or (250 louis d'or); ils seront décernés à la pluralité des voix par la susdite commission.

Extrait de l'instruction sur les Champignons, adressée à M. le Conseiller-d'Etat, Préfet de Police, par la Faculté de Médecine de Paris.

Des accidens nombreux arrivés dans divers lieux de l'Empire, et particulièrement aux environs de Paris, par des champignons pernicieux, ont excité la sollicitude de M. le Préfet de Police, qui a demandé à la Faculté une instruction simple et abrégée, propre à être répandue dans le public, pour l'éclairer sur le choix de ce genre de végétaux, et lui indiquer les moyens de combattre les effets de ce poison.

La Faculté a pensé que le meilleur moyen d'éviter les accidens causés par des champignons pernicieux, était de faire connaître au public ceux dont il peut faire usage en toute sécurité, ainsi que les espèces délétères que l'on pouvait confondre avec eux, à cause de leur ressemblance.

Les champignons dont on peut manger sans crainte, sont au nombre de onze.

1.° Le champignon ordinaire qui croît dans les pâturages et sur les friches, et que l'on cultive dans nos jardins sur des couches (*agaricus campestris* des botanistes modernes), se reconnaît à l'absence de bourse à la base du pied ou pivot qui est plein, charnu, et d'une forme à-peu-près cylindrique, muni d'un collet très-apparent. Son chapeau est blanc en dessus, et ses lames au-dessous ont une couleur de chair plus ou moins foncée. Ce champignon, connu par-tout sous le nom de champignon de couches, ne peut nuire que lorsqu'on le mange en trop grande quantité, ou dans un état trop avancé.

On confond souvent cette bonne espèce avec une autre très-pernicieuse, qui est le champignon bulbeux, *agaricus bulbosus*, ainsi nommé parce que la base de son pied est renflée en forme de bulbe; on trouve autour les vestiges d'une bourse qui renfermait le champignon avant son développement; le pied est pourvu d'un collet comme le champignon de couches, mais indépendamment du bulbe et de la bourse qui n'existent pas dans celui-ci, il en diffère encore par les feuillets de son chapeau qui sont parfaitement blancs. Le chapeau est en dessus tantôt très-blanc, tantôt verdâtre; ce qui constitue, selon les uns, deux variétés, et selon d'autres, deux espèces, nommées *agaricus bulbosus* et *agaricus vernus*. Ce sont ces champignons qui ont trompé beaucoup de

personnes séduites par quelque ressemblance avec le bon champignon, et en dernier lieu c'est lui qui a causé les funestes accidens arrivés à *Belleville*.

2.° L'oronge vraie, *agaricus aurantiacus*, qui est recherchée comme un mets très-délicat et très-sain, a une bourse très-considérable de laquelle sort un champignon ordinairement plus gros que celui de couches, à chapeau rouge ou rouge orangé en dehors, à feuillets d'une belle couleur jaune, dont le pied, ou support, jaunâtre très-renflé, sur-tout par le bas, est garni à son sommet d'un collet assez grand, pareillement jaune.

3.° L'oronge blanche, *agaricus ovoïdeus*, moins estimée que la précédente, mais d'un goût agréable, ayant les mêmes formes, une bourse et un collet pareils, diffère, parce que toutes ces parties sont blanches, et qu'on n'y retrouve ni la couleur rouge du chapeau, ni la couleur jaune des feuillets.

Il existe malheureusement un autre champignon un peu semblable aux deux précédens, ayant le chapeau rouge du premier, le collet et les feuillets blancs du second, et muni également d'une bourse; c'est la fausse oronge, *agaricus pseudo-aurantiacus*; espèce très-pernicieuse qui a produit les accidens les plus funestes. On la reconnaîtra à son chapeau d'un rouge vif, parsemé de petites taches blanches qui sont des *detritus* de la bourse; à son collet et à ses

feuillets parfaitement blancs; à son support moins épais, plus cylindrique, plus élevé, renflé en bulbe à sa base, et dont le reste de la bourse a plus d'adhérence avec ce bulbe. C'est ce champignon qui a occasionné récemment des accidens funestes à Fontainebleau.

4.° Le champignon solitaire, *agaricus solitarius*, passe pour un bon manger. Il est à bulbe écailleux, à chapeau blanchâtre, parsemé de taches, et un peu déprimé dans son milieu, à feuillets blancs, ainsi que le collet, et à support élevé.

5.° Le champignon serpent, *agaricus anguis*, passe également pour bon. Il est ainsi nommé, parce que son support assez élevé et bulbeux à sa base, sans bourse, est taché comme la peau d'un serpent. Il se distingue de plus par un grand chapeau formant un parasol parfait, écailleux et roussâtre en dessus, et muni en dessous de feuillets blancs, et par une odeur qui n'est pas désagréable. On doit rejeter l'usage des champignons bulbeux, autres que ceux que nous venons d'indiquer.

6.° Le mousseron, *agaricus mousseron*, ainsi nommé, parce qu'il croît parmi les mousses ou sur des friches gazonnées: petit champignon d'une couleur fauve dans toutes les parties; le chapeau de forme plus ou moins irrégulière, est couvert d'une peau qui a le luisant et la sécheresse d'une peau de gant. Le pivot, plein et ferme, peut se tordre sans être cassé.

7.° Le faux mousseron, *agaricus pseudo-mousseron*; il est moins gros, plus irrégulier, à pivot plus petit et plus long, le chapeau plus mince que le précédent. Ces deux derniers champignons, assez communs, sont employés dans les ragoûts; on les fait sécher à l'air, pour les conserver ensuite plusieurs mois.

Il est facile de confondre avec les mousserons plusieurs petites espèces qui ne sont peut-être pas pernicieuses, mais qui n'ont pas leur goût agréable. On les distinguera, parce que la surface de leur chapeau n'est pas sèche, qu'ils ont une consistance plus molle, et un support creux et cassant, au lieu d'être plein et ferme comme dans les mousserons.

8.° La chantarelle, *agaricus cantharellus*; c'est un petit champignon jaune dans toutes les parties, dont le chapeau, à-peu-près aplati en dessus, prend en dessous la forme d'un cône renversé, couvert de feuillets épais, semblables à de simples plis, et terminé inférieurement par un pied très-court. Cette espèce est recherchée.

9. Cèpe comestible, *boletus esculentus*; c'est du genre nombreux des cèpes, la seule espèce que l'on mange; encore à Paris en fait-on peu ou point d'usage: c'est dans le midi de la France qu'on le sert dans les ragoûts. Ce champignon n'est pas feuilleté en dessous comme tous les précédens; il est tapissé, sous son cha-

peau, d'une grande quantité de tuyaux droits et jaunes, pressés les uns contre les autres, ce qui lui donne un aspect poreux : le chapeau en dessus est blanc, épais et assez fort. Cette dernière partie est la seule que l'on mange ; on a soin de séparer l'autre et de la jeter.

10.° La morille, *phallus esculentus ;* c'est un champignon très-recherché, qui, sur un pivot élargi par le bas, porte un chapeau toujours resserré contre lui, ne s'ouvrant jamais en parasol, inégal et comme celluleux sur sa surface extérieure.

Le satyre, *phallus impudicus,* qui ressemble un peu à la morille, s'en distingue aisément par son pied très-élevé, sortant d'une bourse, portant également un chapeau celluleux, d'où suinte une liqueur verdâtre, en même temps qu'il présente une forme désagréable et exhale une très-mauvaise odeur. Ce champignon est très-dangereux.

11.° Girole, *clavaria coralloïdes ;* c'est un champignon très-différent de tous les autres : il présente une substance charnue, ayant une espèce de tronc qui se ramifie comme le chou-fleur, dont il a un peu la forme, et se termine, dans ses dernières ratifications, en pointes arrondies ; sa couleur est tantôt blanchâtre tantôt jaunâtre, tirant sur le rouge. Ce champignon est d'un goût délicat.

Tels sont les champignons que l'expérience a

fait connaître pour être bons à manger et exempts d'aucun effet pernicieux. Il en est beaucoup d'autres que l'on pourrait manger, et que l'on mange en effet impunément; mais la difficulté de les reconnaître, doit empêcher les personnes sages de s'en servir, et les engager à n'employer que les espèces indiquées.

Les personnes qui ont mangé quelques-uns des champignons malfaisans qui viennent d'être indiqués, éprouvent plus ou moins promptement tous les accidens qui caractérisent un poison âcre et stupéfiant : savoir, des nausées, des envies, des efforts de vomir avec défaillances, anxiété, sentiment de suffocation, d'oppression, souvent une soif ardente, constriction de la gorge, toujours avec douleur des régions de l'estomac, quelquefois des vomissemens fréquens et violens; des déjections alvines, abondantes, noirâtres, sanguinolentes, accompagnées de coliques, de ténesme, de gonflement et tension douloureuse du ventre. D'autres fois au contraire, il y a rétention de toutes les évacuations, rétraction et enfoncement de l'ombilic. A ces premiers symptômes, se joignent bientôt des vertiges; la pesanteur de la tête, la stupeur avec l'assoupissement léthargique; des crampes douloureuses, des convulsions aux membres, à la face; le froid des extrémités, la faiblesse du pouls, et la mort vient terminer, dans un, deux ou trois jours, cette scène de douleurs.

La marche ou le développement des accidens, présente quelques difficultés suivant la nature du champignon, la quantité que l'on en a mangée, et la constitution de l'individu ; quelquefois les accidens se déclarent peu de temps après le repas ; le plus ordinairement ils ne surviennent qu'après dix à douze heures.

Le premier objet dans tous ces cas, doit être de procurer la sortie des champignons véneneux ; ainsi on doit employer un vomitif tel que le tartrite de potasse antimonié ou émétique ordinaire ; mais pour rendre ce remède efficace, il faut le donner à une dose suffisante, l'associer à quelque sel propre à exciter l'action de l'estomac ; délayer, diviser l'humeur glaireuse et muqueuse dont la secrétion est devenue plus abondante par l'impression du champignon. On fera donc dissoudre, dans un demi-kilograme (une livre) d'eau chaude, deux à trois décigrames (quatre ou cinq grains) de tartrite de potasse antimonié, avec douze à seize grames (deux ou trois gros) de sulfate de soude, ou sel de glauber, que l'on fera prendre à la personne, par verrées tièdes plus ou moins rapprochées, en augmentant les doses jusqu'à ce qu'il y ait des évacuations.

Dans les premiers temps, le vomissement suffit quelquefois pour rejeter tout le champignon véneneux, et faire cesser les accidens. Mais si les secours convenables ont été diffé-

rés, si les accidens ne sont survenus que plusieurs heures après le repas, on doit présumer qu'une partie des champignons vénéneux a passé dans l'intestin, et alors il est nécessaire d'avoir recours à un purgatif, aux lavemens faits avec la casse, le séné et quelques sels neutres, pour déterminer des évacuations promptes et abondantes. On emploiera dans ce cas avec succès comme purgatif, une mixture faite avec l'huile douce de ricin, le syrop de pêcher, à laquelle on ajoute quelques gouttes d'éther alkoolisé, ou liqueur minérale d'*Hoffmann*, et que l'on fait prendre par cuillerées plus ou moins rapprochées.

Après ces évacuations, qui sont d'une nécessité indispensable, il faut, pour remédier aux douleurs, à l'irritation produite par le poison, avoir recours à l'usage des mucilagineux, des adoucissans, que l'on associe aux fortifians, aux nervins. Ainsi on prescrira aux malades l'eau de riz gommée, une légère infusion de fleurs-de-sureau coupée avec le lait, à laquelle on ajoute de l'eau de fleurs-d'oranges, de l'eau de menthe simple, et un syrop. On emploiera aussi avec avantage les émulsions, les potions huileuses, aromatisées, avec une certaine dose d'éther sulfurique ou alkoolisé. Dans quelques cas on sera obligé d'avoir recours aux toniques, aux potions camphrées; et lorsqu'il y a tension douloureuse de l'abdomen, il faut employer les fomentations émollientes, quel-

quefois même les bains, les sangsues; mais l'usage de ces moyens ne peut être déterminé que par le médecin, qui les modifie suivant les circonstances particulières; car l'efficacité du traitement consiste essentiellement, non pas dans des spécifiques ou antidotes avec lesquels on trompe si souvent le public, mais dans l'application faite à propos de remèdes simples, et généralement bien connus.

1809. — N.° III.

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

9 mars.

Assemblées de la Faculté.

M. le Grand-Maître de l'Université transmet à la Faculté un décret Impérial du 17 février dernier, relatif aux droits de sceau de l'Université. La transcription sur les registres en est arrêtée.

23 mars.

M. le Grand-Maître transmet à la Faculté l'arrêté par lequel M. *de Jussieu* est nommé vice-recteur à la place de M. *Cuvier*, qui le remplace en la même qualité dans la Faculté des Sciences.

La Faculté arrête l'ouverture des cours d'été suivant l'ordre accoutumé.

2 mars.

Séances de la Société.

MM. *Geoffroy* et *Nysten*, membres-adjoints de la Société, envoyés par Son Excell. le Ministre de l'Intérieur, dans les départemens du sud-ouest de la France, où s'était développée

une maladie contagieuse par le passage des prisonniers de guerre Espagnols, écrivent de Limoges que la contagion paraît cesser.

M. *Fionques*, médecin militaire à Auch, adresse un rapport à la Société sur cette même maladie.

M. *Soubiranne*, docteur en chirurgie à Céret, département des Pyrénées-Orientales, adresse des observations sur une dyssenterie épidémique qui a régné dans cette ville pendant les mois de juillet, août et partie de septembre de l'an 12.

M. *Laennec* communique une observation sur une extirpation de matrice qui a été insérée dans la Gazette des Petites-Antilles, le 16 avril 1776, et qui a quelques rapports avec celle dont il a été question dans la dernière séance.

M. *Legallois*, D.-M., commence la lecture d'un mémoire sur le temps que les jeunes animaux peuvent être sans danger privés de la respiration, soit à l'époque de l'accouchement lorsqu'ils n'ont point encore respiré, soit à différens âges après leur naissance, et fait quelques expériences sur des animaux vivans pour prouver que la lésion de la moëlle épinière auprès et au-dessous de l'occiput, détruit la vie à des époques très-différentes suivant l'âge de l'animal.

16 *mars*.

La Société a reçu,

De M. le président-titulaire de la Société Médicale d'Emulation de Paris, une lettre à

laquelle sont joints plusieurs exemplaires du programme des prix qu'elle propose cette année.

De MM. *Geoffroy* et *Nysten*, une lettre datée de Tarbes, le 27 février, qui donne des détails satisfaisans sur la cessation de la maladie des prisonniers Espagnols.

De M. *Valentin*, D.-M., correspondant de la Société à Marseille, un extrait de sa correspondance médicale avec les Etats-Unis d'Amérique.

De M. *Raseri*, médecin à Savillano, département de la *Stura*, deux dissertations sur un cas particulier d'obstruction au pylore, et sur une hernie congéniale considérable dans un veau. Ces dissertations sont transmises par Son Exc. le Ministre de l'Intérieur.

De M. *Trehet*, médecin à Rouen, une observation sur un calcul rénal et sur une concrétion cartilagineuse trouvée dans le rein du même sujet, avec désorganisation considérable de l'organe.

M. *Alphonse Leroy* présente au nom de M. *Cardon*, chirurgien à Provins, un mémoire et une réclamation sur l'extirpation de matrice, dont la Société a eu connaissance dans l'avant-dernière séance.

M. *Legallois* présente un cas particulier de maladie bleue produite par la communication des deux ventricules dans un jeune lapin.

Le même continue de faire sous les yeux de la Société, les expériences commencées dans la séance précédente.

30 *mars*.

M. *Desbordeaux*, médecin à Caen, correspondant de la Société, adresse un ouvrage manuscrit de sa composition, sous le titre de *Rapports des principes actifs des médicamens avec les propriétés vitales*.

M. *Wiborg*, associé étranger à Copenhague, adresse une notice imprimée sur les travaux de la Société des Fauteurs de l'art vétérinaire.

M. *Poyféré*, de Cère, transmet quelques détails sur la maladie contagieuse qui exerce ses ravages au Mont-de-Marsan et à St.-Sever.

On donne lecture de deux rapports de M. *Leroux;* le premier relatif à une observation sur un anévrisme de l'aorte pénétrant dans l'artère pulmonaire, présentée par MM. *Payen* et *Zeink;* le deuxième, sur une observation relative à une hydropisie ascite suivie du retour à la santé, par M. *Daucy*, médecin à Marmande, département du Lot et Garonne.

M. *Friedlander* lit un mémoire de M. *Gruithuisen*, médecin à Munich, sur la différence du mucus et de la matière purulente, au moyen des recherches qu'il a faites avec le microscope.

M. *Delaporte* rend un compte verbal de deux tableaux météorologiques adressés à la Société par M. *Guietant*, de Lons-le-Saulnier.

M. *Legallois* termine la lecture de son mémoire commencée dans les séances précédentes.

RAPPORT sur la maladie qui a régné vers la fin de 1808 *et le commencement de* 1809, *dans divers départemens de l'Empire, et spécialement sur la ligne de passage des prisonniers Espagnols; par MM.* GEOFFROY *et* NYSTEN, *D.-M., membres-adjoints de la Société de l'Ecole.*

Dès le commencement de septembre 1808, il arriva à Bayonne un nombre assez considérable de prisonniers Espagnols. Ceux d'entre eux qui étaient malades, admis dans les hôpitaux, communiquèrent une maladie contagieuse que l'on reconnut être la fièvre d'hôpital. En décembre et en janvier, la maladie fit des progrès en raison de l'augmentation du nombre des prisonniers malades. La contagion se répandit dans divers quartiers de la ville, par les communications fréquentes des habitans avec les prisonniers, et sur-tout avec les malades d'un hôpital temporaire peu salubre, où il y eut encombrement forcé.

Bientôt on apperçut les traces de la maladie sur toutes les lignes parcourues par les prisonniers, dans l'étendue de douze départemens.

Le développement de cette maladie a été singulièrement favorisé par la constitution extrêmement humide de l'atmosphère, pendant les mois de novembre, décembre et janvier. Antérieurement à la fièvre d'hôpital,

cette constitution avait donné lieu à diverses maladies catarrhales parmi lesquelles on observait souvent des fièvres muqueuses. La fièvre d'hôpital intervint d'abord d'une manière presqu'insensible, et fut méconnue par quelques médecins ; mais en décembre elle se fit remarquer par la violence de sa propagation et par ses ravages. Lorsqu'au commencement de mars nous nous avançâmes vers le Midi, que la constitution de l'atmosphère devint sèche, et que malgré un froid encore assez vif, l'apparition du printemps se fit remarquer, alors le début de la maladie fut accompagné de symptômes inflammatoires. C'est dans cet état principalement que nous l'avons observée.

La mortalité n'a pas été aussi considérable qu'on aurait pu le soupçonner, d'après les mémoires envoyés de toutes parts au Ministre de l'Intérieur. Ce qui a sans doute augmenté les allarmes, c'est que des fonctionnaires publics, des médecins, des prêtres, des sœurs hospitalières, furent les premières victimes de la contagion.

Description de la maladie.

Il est inutile de dire que cette maladie éminemment contagieuse, n'était nullement épidémique ; que c'était par la communication seule, soit avec les individus, soit avec les objets qui avaient servi à leur usage, qu'elle pouvait se répandre. Sa contagion agit d'abord avec une rapidité extrême. Les évacuations des

hôpitaux de Bayonne, se faisaient par eau sur Dax et autres lieux ; les bateliers qui conduisaient les malades succombèrent la plupart ; trois particuliers qui se rendaient avec eux à la même destination, furent attaqués de la maladie, et périrent chacun dans leur commune respective. Il en fut de même d'un grand nombre de bouviers chargés du transport des prisonniers malades, et qui aidaient à les porter sur les charrettes, et à les en descendre. Les fonctionnaires publics, qui avaient des relations forcées avec les prisonniers malades, les médecins et les sœurs hospitalières qui les soignaient, les prêtres qui entendaient leur confession, les personnes bienfaisantes qui se chargeaient elles-mêmes de leur apporter de la nourriture ou des vêtemens, furent la plupart attaquées de la maladie ; beaucoup y succombèrent. Un barbier avant d'avoir achevé de raser un prisonnier, se sentit affecté et périt en peu de jours. Mais cette contagion si dangereuse lorsqu'elle provenait de communication directe avec les prisonniers, perdait une partie de sa force, lorsqu'elle se communiquait par des individus qui l'avaient reçue de ceux-ci, et devenait d'autant moins facile à se transmettre et d'autant moins grave, qu'elle s'éloignait davantage du foyer principal : c'est ainsi qu'elle s'est quelquefois répandue successivement d'un ou deux membres d'une famille à tous les autres, et que les premiers

atteints seulement ont succombé. Elle a rarement affecté d'une manière grave tous les individus d'une famille nombreuse, dont une partie seulement avait eu des communications directes avec les prisonniers. Ce cas malheureux s'est rencontré chez M. *Dubois*, médecin estimé de Terrasson, département de la Dordogne. Sa famille était composée de onze personnes, y compris les domestiques. La femme et la sœur de ce médecin, qui, à l'arrivée des prisonniers Espagnols, leur donnèrent elles-mêmes des vêtemens, tombent les premières malades, et meurent en quelques jours. M. *Dubois*, qui était médecin de l'hôpital, gagne la maladie un peu avant la mort de sa femme, et en est aussi la victime. Son frère prend la contagion et a le même sort. Trois des enfans de M. *Dubois* et un autre frère, enfin deux domestiques eurent successivement la maladie, et furent gravement affectés. Une des domestiques n'était pas encore hors de danger lors de notre passage par Terrasson, et les enfans étaient convalescens.

Signes précurseurs.

Pesanteur de tête, sommeil pénible, douleurs gravatives, principalement vers les extrémités inférieures, et sur-tout dans les articulations et les lombes; horripilations fréquentes, diminution d'appétit, bouche pâteuse, langue humectée, souvent sans enduit; ventre paresseux, inquiétude des malades sur leur situa-

tion. Cet état dure ordinairement de vingt-quatre à quarante-huit heures. Quelquefois les signes précurseurs manquent entièrement, et la maladie vient sans prélude.

Première période.

Invasion par un frisson qui se fait sentir dans toute l'habitude du corps, et principalement au dos et aux lombes; ce frisson, dont la durée varie, est suivi d'une chaleur plus ou moins vive, accompagnée de sueurs; douleur de tête d'abord obtuse, bientôt violente; face ou colorée ou pâle, suivant le tempérament; conjonctive injectée et humide; regard souvent animé; peu de soif; respiration presque naturelle; pouls en général petit et accéléré, souvent inégal, soit dans le rhythme des pulsations, soit dans leurs intervalles. Fièvre continue, tantôt avec exacerbation, tantôt simulant le type rémittent, mais toujours irrégulière et accompagnée de quelques sueurs fugaces; nuits le plus souvent agitées, rêves sinistres, urine naturelle.

Le lendemain ou le surlendemain, céphalalgie constante, face plus animée; souvent légères hémorragies nasales que l'on voit de nouveau reparaître dans le cours de la maladie; langue commençant à annoncer de la sécheresse, se couvrant d'un mucus blanchâtre; état de stupeur. Quelquefois les malades éprouvent un sentiment de constriction à la gorge. Chaleur de la peau plus intense, accompagnée

Prognostic.

Les hémorragies nasales que l'on observe souvent au début de la maladie, sans être judicatoires, ont paru en général, sur-tout lorsqu'elles étaient un peu abondantes, diminuer la gravité des autres symptômes. Si, au contraire, elles n'arrivaient que vers la fin de la maladie, et avec augmentation de gravité des autres accidens, elles étaient funestes.

La diarrhée était en général un symptôme défavorable.

Lorsque les pétéchies se montraient promptement, qu'elles étaient en même temps confluentes et livides, elles étaient dangereuses. Elles annonçaient, au contraire, d'autant moins de danger, qu'elles étaient plus discrètes, plus tardives et moins livides. Dans ce dernier cas, qui était le plus ordinaire, elles diminuaient ou augmentaient, disparaissaient même sans rien changer à l'état du malade.

Le coma vigil n'augmentait pas le danger; le coma somnolent était un signe funeste, surtout lorsqu'il était accompagné de carpologie.

Les sueurs étaient de deux espèces; les unes intercurrentes, les autres judicatoires. Les premières résultaient du travail de l'affection morbide, ou d'un traitement trop stimulant; elles arrivaient à une époque quelconque du cours de la maladie, sans rien changer à sa marche. Les sueurs judicatoires survenaient du 13 au 17.e jour. Elles avaient une

odeur particulière approchant de celle de l'urine, étaient accompagnées de la diminution des symptômes graves, et duraient de quarante à soixante heures.

La surdité arrivait souvent vers le milieu de la maladie, et n'était pas un mauvais signe.

Le météorisme du ventre était funeste. La solution de la maladie a souvent eu lieu sans aucune évacuation critique sensible.

Nous ne connaissons pas d'exemple d'enfant qui ait succombé à la maladie ; la mortalité a été beaucoup plus considérable chez les vieillards que dans l'âge adulte; l'un des deux sexes n'a pas été plus épargné que l'autre.

Complications.

Dans les mois de décembre et de janvier, la complication la plus commune était celle de la fièvre muqueuse, due, comme il a été dit plus haut, à la constitution atmosphérique. Alors on remarquait, au début de la maladie, une toux plus ou moins forte, un enduit muqueux de la langue, etc. C'est peut-être à cette complication que l'on doit d'avoir remarqué quelquefois qu'à la congestion cérébrale se joignait une congestion pulmonaire caractérisée pectorale, de l'oppression, et une expectoration sanguinolente. C'est encore à cette complication que doivent appartenir les déjections vermineuses et la diarrhée.

La maladie s'est souvent compliquée avec

l'état gastrique qui s'annonçait toujours dès le début. On observait alors une céphalalgie plus violente, des nausées, des vomissemens, un enduit plus épais de la langue.

Remarques sur quelques symptômes particuliers.

Chez quelques sujets on a observé une sorte de strangulation qui gênait la déglutition, l'empêchait même entièrement. Cet état a quelquefois été porté à un si haut degré, qu'il a simulé l'hydrophobie. Alors on remarquait une sputation fréquente et fatigante d'une salive épaisse et gluante, avec des mouvemens convulsifs de la tête de droite à gauche, et quelquefois de l'épaule d'un côté sur celle de l'autre.

Dans la période de la prédominance adynamique, on a souvent remarqué des rétentions d'urine qui exigeaient l'introduction de la sonde dans la vessie.

Un sujet âgé de dix-neuf ans, dont on nous a remis l'observation détaillée, fut frappé le quatorzième jour d'une hémiplégie du côté droit qui fut suivie d'idiotisme, état qui s'est amélioré dans une longue convalescence. Cette observation est due à M. *Desbieg* père, chirurgien auprès de Dax. Elle est d'autant plus détaillée, que son fils en est le sujet.

Le délire phrénétique a été porté chez quelques individus, au point de se précipiter par les fenêtres.

On a vu la terminaison de la maladie accompagnée de gangrène soit superficielle, soit profonde, le plus souvent aux extrémités, et nous pouvons citer un habitant de Brive dont la jambe et une partie de la cuisse furent sphacelées.

Autopsie cadavérique.

Trois ouvertures de corps que nous avons faites à Mont-de-Marsan, département des Landes, ont présenté les particularités suivantes:

Etat extérieur. Sur les trois corps il y avait plusieurs larges ecchymoses occupant diverses parties de la surface du tronc. Quoique l'un des trois sujets fût mort depuis vingt-quatre heures, la décomposition putride ne semblait pas encore sur le point de commencer, toutes les parties ayant un certain degré de tonicité.

Ouverture du crâne. Il y avait entre la dure-mère et l'arachnoïde une certaine quantité de sérosité. Cette substance était en grande partie coagulée à l'endroit correspondant aux hémisphères; elle était à l'état liquide à la base du crâne. Nous avons aussi trouvé un peu du même liquide (de deux à quatre gros) dans les ventricules latéraux. Chez deux sujets la substance du cerveau était mollasse et blanchâtre; chez le troisième, elle était ferme et parsemée d'un grand nombre de petits points rouges; chez ce dernier, la sérosité épanchée était sanguinolente.

Ouverture du thorax. Poumons crépitans chez les trois sujets, mais très-gorgés de sang chez l'un d'eux. Péricarde contenant quelques gros de sérosité; cœur assez flasque. Ses cavités droites remplies d'un sang noir presqu'entièrement liquide.

Ouverture de l'abdomen. Estomac et canal intestinal comme dans l'état sain; foie d'un rouge pâle dans son intérieur; bile cystique peu filante; rate volumineuse, extrêmement molle, laissant exsuder par une légère pression un liquide couleur lie-de-vin; reins et vessie dans l'état naturel.

Les muscles locomoteurs n'ont pas présenté cet état poisseux assez commun dans les fièvres ataxiques et adynamiques.

Traitement.

Il varie suivant la constitution individuelle, et la prédominance de tel ou tel symptôme.

Si, dès le début, la maladie présente des symptômes gastriques marqués, un ou deux vomitifs légers sont convenables.

Lorsque ces symptômes sont accompagnés de signes inflammatoires prononcés, il faut faire précéder le vomitif d'une saignée locale ou générale, suivant le tempérament de l'individu et la tendance à la congestion cérébrale. Quand la saignée générale n'est pas indiquée, on doit appliquer les sangsues soit sur les parties latérales de la tête, soit au fondement, sur-tout chez les personnes disposées aux hé-

morroïdes. On les a également appliquées avec succès aux malléoles. Il est plus utile de faire une saignée de six à huit sangsues et d'y revenir, si le cas l'indique, que d'en appliquer de suite un nombre plus considérable.

Pour boisson, dans les deux premières périodes de la maladie, une limonade, ou toute autre tisane acidulée. La limonade sulfurique a été employée de préférence dans la médecine militaire, soit à raison de sa propriété tonique, soit par économie. Dans la troisième période, infusion d'arnica ou eau rougie; lavemens aqueux, aidés dans le commencement d'un léger minoratif, tel que casse, miel mercurial, etc.

Les anti-spasmodiques ont agi en général presque d'une manière héroïque; parmi ceux-ci, l'opium a le mieux réussi. On en proportionne la dose à la violence de l'ataxie. On le donne de préférence sous forme de syrop, dont on a poussé la dose jusqu'à quatre onces, et même plus, en vingt-quatre heures, ce qui équivaut à huit grains d'extrait d'opium. On divise cette quantité en douze ou vingt-quatre prises.

Les rubéfians appliqués aux extrémités inférieures comme révulsifs, et presque dès le commencement de la maladie, ont produit de bons effets. Chaque médecin les a variés à sa manière. On a employé des pédiluves très-chauds aiguisés avec la moutarde en poudre;

celle-ci en cataplasme; des fomentations avec une faible dissolution de carbonate de potasse; des cataplasmes de riz arrosés d'acide acétique concentré. Ce dernier moyen paraît avoir été plus utile, en ce qu'il a moins agacé le système nerveux.

Les vésicatoires appliqués à la nuque dans le commencement de la maladie, ont souvent paru augmenter les symptômes cérébraux. En général ils ont été nuisibles dans l'état ataxique, par cela même qu'ils irritaient, et favorables dans l'état adynamique où ils agissaient spécialement comme stimulans et comme révulsifs. Les purgatifs ont presque toujours été nuisibles, et il n'est souvent pas nécessaire d'en faire usage dans la convalescence.

Le quinquina si vanté dans cette maladie par des auteurs justement célèbres, comme moyen héroïque, a paru constamment et par-tout augmenter la gravité des symptômes inflammatoires et nerveux. Son emploi, dès le commencement de la maladie, a presque toujours été suivi de la sécheresse de la langue et de son état fuligineux. Ce n'est qu'à la fin et sur-tout dans la convalescence qu'on s'en servait avec succès; mais alors il pouvait être remplacé par des amers indigènes.

Nous ne prétendons point cependant ici établir des règles générales relativement à l'admission ou à l'exclusion de ce moyen. Il a pu être utile dans d'autres fièvres d'hôpital que

celles que nous avons eu occasion d'observer.

Nous pourrions encore indiquer comme moyens utiles, les bains généraux dans l'eau froide acidulée avec le vinaigre. En parlant des moyens préservatifs, nous citerons plusieurs exemples qui prouveront combien ils ont été salutaires. Quant aux bains partiels, l'on a employé avec avantage des lotions d'eau vinaigrée sur le visage, les mains et les bras, et des pédiluves de même nature.

Moyens préservatifs.

Si, par devoir ou par état, l'on a des relations avec les malades, on doit se tenir proprement, changer souvent de linge, user d'un régime plus tonique que de coutume, mais avec modération; prendre de temps en temps un verre de vin généreux, tel que le vin de Bordeaux ou de Bourgogne vieux; ne jamais communiquer avec les malades lorsqu'on est à jeûn, moins encore lorsqu'on est en sueur.

Le médecin lorsqu'il visite le malade, le chirurgien lorsqu'il le panse, doivent éviter de respirer les émanations qui sortent en abondance à l'instant où on decouvre le lit; celles qui proviennent des diverses excrétions que l'on ne doit jamais laisser séjourner auprès du malade. Ils éviteront aussi de respirer de trop près son haleine. Ils se serviront toujours avec avantage soit des flacons désinfectans et portatifs de *Guyton-Morveau*, soit mieux encore de capsules ouvertes dans lesquelles on fera le

mélange suivant les procédés connus et indiqués ci-dessous. Ces moyens de fumigations qu'ils porteront avec eux, agiront en détruisant les miasmes délétères, et en donnant une confiance fondée qui détruit la crainte. Nombre d'exemples prouvent que cette passion de l'ame dispose les individus à être beaucoup plus facilement affectés de contagion. Ils auront soin, soit avant soit après la visite, de se laver fortement les mains avec de l'eau acidulée avec le vinaigre. Les vêtemens de soie seraient préférables pour eux, en ce qu'ils sont moins susceptibles de s'imprégner des miasmes contagieux. Les malades doivent être placés dans des endroits spacieux et aérés, autant pour leur propre avantage que pour celui des personnes qui les soignent; les rideaux du lit ne doivent jamais être fermés; on laissera les fenêtres ouvertes, si la saison le permet.

Les salles des hôpitaux seront désinfectées deux ou trois fois par jour, d'après les procédés suivans. Nous les préférons aux flacons désinfectans envoyés par le Gouvernement, et dont l'utilité reconnue dans les chambres particulières, se perd dans les vastes salles des hôpitaux.

Premier procédé.

Mettez dans une capsule ou plat de terre vernissé, un mélange de cinq parties de muriate de soude ou sel commun, et d'une d'oxide de manganèse : versez sur ce mélange environ

trois parties d'acide sulfurique, à 66 degrés; ajoutez deux parties d'eau, et placez la capsule ou le plat sur un rechaud.

Deuxième procédé.

Mettez dans une capsule ou plat de terre vernissé placé sur un rechaud, deux parties de nitrate de potasse ou sel de nitre en poudre, et une partie d'acide sulfurique.

Lorsque le malade commence à tousser, il faut arrêter la fumigation de l'un ou l'autre procédé, et ouvrir les portes et les fenêtres.

La propreté, comme nous l'avons déja dit, est un des moyens les plus sûrs pour éviter la contagion. La sagesse de l'arrêté de M. le duc *de Valmy*, a été prouvée par l'expérience. M. le duc ordonna que les prisonniers de guerre Espagnols ou Anglais avant d'entrer en France, seraient baignés dans la Bidassoa. Chacun d'eux a reçu en échange de ses vêtemens, un bonnet, une chemise, une veste, un pantalon, et une paire de souliers. Depuis l'exécution de cette mesure, la contagion ne s'est pas développée de nouveau.

Le fait suivant est un autre exemple frappant de l'utilité des bains et de la propreté. A Sarlat, département de la Dordogne, il existe deux hôpitaux. Madame *Goulot*, supérieure de l'un de ces établissemens, ne reçut, dans son hôpital, des prisonniers malades, qu'après les avoir fait tous baigner et changer de vêtemens. Sur un nombre considérable, elle n'en perdit que

trois, et la contagion ne se communiqua point aux autres malades; tandis que dans l'autre hôpital où ces mesures ne furent point exécutées, l'on vit la contagion se répandre, et l'on éprouva une mortalité assez considérable.

Les prisonniers à leur entrée dans les villes doivent être cantonnés dans un endroit particulier; s'ils doivent y faire un long séjour, on évitera, autant que possible, la communication avec eux, et on leur fera faire une sorte de quarantaine, pour connaître s'ils apportent ou non la contagion. S'ils ne font que passer, la communication doit être défendue avec encore plus de sévérité. Après leur sortie, les pailles qui ont servi à leur usage seront brûlées de suite; le local où ils ont séjourné sera désinfecté par les procédés fumigatoires; les voitures qui ont servi pour le transport des malades doivent être lavées et les pailles brûlées. Il faut empêcher avec une sévérité extrême que les prisonniers vendent aucune partie de leur habillement, et les habitans doivent être prévenus des dangers qu'ils pourraient courir en en faisant usage.

C'est en partie à l'exécution sévère des mesures que nous avons indiquées par-tout, et à quelques autres motivées sur des circonstances particulières, que l'on doit d'avoir vu disparaître en peu de temps une maladie qui avait causé les plus vives allarmes, et qui était un sujet de deuil pour plusieurs départemens de

l'Empire. Des lettres des départemens de l'Indre, de la Dordogne, de la Haute-Vienne, de la Gironde, des Landes, nous ont appris depuis notre retour, que malgré le passage de 25,000 prisonniers Espagnols de la garnison de Sarragosse, la maladie au lieu d'avoir fait de nouveaux progrès, avait continué de s'éteindre, et qu'aujourd'hui elle était concentrée dans les hôpitaux où elle faisait peu de ravages. Nous avons été vivement secondés dans notre mission par la sollicitude vraiment paternelle de MM. les Préfets, qui tous ont prouvé dans cette circonstance combien ils sont dignes des fonctions qu'ils sont chargés de remplir.

Nous devons aussi payer un juste tribut de reconnaissance à un grand nombre de médecins éclairés à qui nous sommes redevables d'une partie des observations que nous venons de vous communiquer. Nous citerons entr'autres MM. *Vidal*, de Périgueux; *Segeral* et *Lacombe*, de Brives; *Borgelat*, de Bagnères; *Vidal*, de Bayonne; *Laserre*, *Thore* et *Lamatte*, de Dax; *Dufau* père et fils, et *Ressein*, de Mont-de-Marsan; *Dupont*, de Roquefort, et le célèbre M. *Grassi*, de Bordeaux. Nos idées étaient depuis long-temps fixées sur la marche de la maladie; nous avions indiqué la méthode curative, nous desirions connaître l'opinion d'un médecin qui réunit à de vastes connaissances une pratique fort étendue dans

une ville populeuse, et nous vîmes avec la plus vive satisfaction que nous étions entièrement d'accord avec M. *Grassi*.

Tels sont, Messieurs, les résultats d'une mission où nous avons parcouru douze départemens de l'Empire, trente-trois villes plus ou moins infectées de la maladie et visité avec soin leurs divers hôpitaux et un grand nombre d'habitans. Par-tout où la contagion s'était répandue avec violence, nous avons indiqué des mesures générales, une méthode curative appuyées sur l'expérience, fait connaître divers abus, calmé les allarmes; et en remplissant cette mission qui exigeait autant de zèle que de promptitude, nous n'avons jamais perdu de vue que nous y étions appelés et par votre choix et par la confiance du Gouvernement.

1809. — N.° IV.

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS;

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

20 avril.

Assemblée de la Faculté.

La Faculté desirant perfectionner l'enseignement qui lui est confié, a arrêté d'ouvrir un cours théorique et pratique sur les maladies syphilitiques. Ce cours commencera le premier juin prochain. Les leçons théoriques auront lieu dans le grand amphithéâtre de l'Ecole, et la visite des malades à l'hospice de Perfectionnement. M. *Petit-Radel*, l'un des professeurs de la Faculté, a bien voulu se charger de cette nouvelle partie d'enseignement.

13 avril.

Séances de la Société.

M. *Fayolle*, médecin à Guéret, adresse une histoire de la maladie qui a régné dans cette ville depuis le passage des prisonniers Espa-

gnols, à dater du 8 janvier 1809 jusqu'au 15 février de la même année.

M. *Chaussier* présente à la Société une pièce pathologique qui consiste en une rupture des muscles *psoas*, avec épanchement sanguin sous le péritoine, survenue pendant l'accouchement.

M. *Louyer-Willermai* lit (pour MM. *Jeanroi* et *Royer-Collard*), un rapport sur un mémoire de M. *Raikem*, ayant pour titre : *Observations sur la pneumonie.*

MM. *Geoffroy* et *Nysten*, membres-adjoints de la Société, communiquent un premier rapport sur la mission dont ils ont été chargés par Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, relative à la maladie contagieuse apportée par les prisonniers Espagnols dans les départemens du sud-ouest de la France. (Ce rapport a été imprimé en entier dans le dernier Bulletin.)

M. *Duval*, dentiste, termine la lecture de son mémoire sur l'usure des dents.

27 avril.

M. *Chaussier* présente à la Société, de la part de M. *Edouard Petit*, D.-M. à Corbeil, les observations de deux opérations du trépan, l'une nécessitée par l'apparence d'un abcès interne, et l'autre par l'enfoncement des pièces osseuses de la voûte du crâne.

M. *Louyer-Willermai* rend compte d'un mémoire de M. *Soubiranne*, officier de santé à Céret, département des Pyrénées-Orientales, sur une épidémie dyssentérique qui a régné dans cette ville à la fin de l'été de l'an 12.

M. *Duméril* fait en son nom et en celui de M. *Chaussier*, un rapport sur le dernier mémoire et les expériences de M. *Legallois*, D.-M. (L'extrait de ce rapport est dans ce Bulletin.)

Le même membre fait un autre rapport sur le mémoire de M. *Duval*, sur l'usure des dents.

M. *Deyeux* en lit un sur un mémoire de M. *Loiseleur-Deslonchamps*, D.-M., relatif à l'extrait de pavot cultivé en France, proposé comme pouvant remplacer l'opium du commerce. La Société arrête que le rapport sera imprimé en entier dans le Recueil de ses Mémoires. (On en trouvera un extrait dans ce Bulletin.)

M. *Roux* présente à la Société un calcul vésical pesant près d'une demi-livre, extrait par l'opération du haut-appareil, qu'il a pratiquée à l'hôpital Baujon.

M. *Duval* fait hommage à la Société de l'Ecole, pour les collections, des préparations anatomiques qui ont servi de base à son mémoire sur l'usure des dents.

EXTRAIT du Mémoire de M. LOISELEUR-DESLONCHAMPS, sur l'extrait du pavot somnifère.

LE pavot somnifère, *papaver somniferum*, L., qui passe pour être originaire des lieux chauds de l'Asie, est depuis long-temps si bien acclimaté dans une grande partie de l'Europe et sur-tout en France, qu'on peut le compter au nombre des plantes indigènes. Une fois que ses graines ont été répandues dans un terrain cultivé, on les voit croître et s'élever sans aucun soin, et malgré même toute la peine qu'on prend souvent pour les détruire. Puisque cette plante végète avec tant de vigueur, pourquoi a-t-on négligé jusqu'à présent d'en tirer l'opium, cette substance si précieuse à la médecine, et qu'on ne peut remplacer que très-imparfaitement? M. *Deslonchamps* qui s'occupe beaucoup de recherches sur les propriétés des plantes indigènes, a cru qu'on obtiendrait facilement de nos pavots de France, un extrait qui pourrait suppléer à celui d'Orient.

On distingue dans le pavot somnifère deux variétés principales, l'une à capsules ovoïdes et à semences blanchâtres, c'est le pavot blanc; l'autre à capsules globuleuses et à semences noirâtres ou brunâtres, c'est le pavot noir. On n'est pas dans l'usage d'employer ce der-

nier en médecine : ce sont les têtes sèches du pavot blanc qui servent dans les préparations pharmaceutiques. Cette préférence accordée au pavot blanc n'a pas sans doute d'autre motif que la grosseur de sa capsule qui doit produire une plus grande quantité de suc que celle du noir qui, en général, est plus petite.

L'opium du commerce passe pour être le produit de deux opérations, dont l'une consiste à scarifier les têtes du pavot blanc pour en recueillir le suc qui s'épaissit aux rayons du soleil, et la seconde à extraire par leur contusion et leur expression, un suc que l'on fait évaporer sur le feu jusqu'à ce qu'il ait une consistance suffisante.

M. *Deslongchamps* a d'abord essayé de se procurer de l'opium par le premier moyen; mais n'ayant pu donner à cette opération tout le temps qu'elle exigeait, il a été forcé d'y renoncer; et il regarde comme fort douteux qu'en employant ce procédé qui est très-long, on puisse obtenir assez d'extrait pour être indemnisé des frais qu'il faudrait faire.

Le second moyen qui consiste dans la contusion des têtes pour en exprimer le suc et le réduire en extrait, paraît beaucoup plus facile et sous ce rapport bien préférable. Voici de quelle manière l'auteur l'a mis en pratique.

Ayant pris neuf livres de têtes vertes de pavot noir, dans lesquelles on avait laissé la graine parce qu'il eût été trop long de la sépa-

rer, et les ayant fait piler elles rendirent, en les soumettant à la presse, trois livres douze onces de suc, qui, après avoir été filtré, était d'un brun-clair et assez limpide, ce qui ne l'empêcha pas de donner beaucoup d'écume quand on le fit bouillir pour le réduire par l'évaporation. Lorsqu'il eut acquis la consistance d'un syrop très-épais, il fut retiré du feu, distribué dans des capsules de verre, et exposé à l'ardeur du soleil. Au bout d'environ dix jours, il se trouva par ce dernier moyen avoir acquis la consistance qu'on donne aux extraits. Son poids en cet état était de six onces deux gros, et sa couleur d'un brun-noirâtre.

Cinquante livres de tiges et de feuilles du même pavot furent traitées à-peu-près de la même manière, et fournirent onze livres douze onces de suc vert, duquel se précipita pendant vingt-quatre heures de repos une fécule très-abondante. La liqueur après avoir été filtrée fut mise sur le feu, ensuite exposée aux rayons du soleil, et réduite en extrait; elle ne donna que quatre onces trois gros.

Avant de terminer ce qui a rapport aux tiges et aux feuilles du pavot noir, nous ne passerons pas sous silence une observation faite sur la quantité de suc propre qu'elles contiennent; c'est qu'elles en fournissent bien moins en général que les capsules, et que celui qu'elles donnent est d'autant moins abondant, que les

parties qui le contiennent sont plus rapprochées des racines, car celles-ci n'en renferment presque pas; et lorsqu'on coupe transversalement la tige dans sa partie inférieure, on voit à peine quelques gouttelettes suinter lentement à la circonférence et au voisinage de l'écorce, tandis que si l'on coupe la tige immédiatement sous la capsule, ou lorsque la plante est en fleur à un pouce ou deux au-dessous de celle-ci, à l'instant il s'échappe de la plaie une grosse goutte du même suc. On doit conclure de cette observation, que les feuilles et une grande partie de la tige ne fournissent qu'une très-petite quantité d'extrait, tandis que les pédoncules des fleurs pouvant en donner davantage et peut-être presqu'autant que les capsules, ils doivent être préférés avec ces dernières pour la récolte de l'opium.

Pour quatrième observation, M. *Deslonchamps* a fait bouillir quatre livres de têtes vertes du pavot noir dans douze pintes d'eau, et il a obtenu deux onces un gros d'extrait.

Le pavot blanc étant plus connu par l'usage habituel où l'on est de n'employer que lui dans les pharmacies, il n'a été fait qu'une seule opération pour en retirer de l'extrait; opération qu'il est inutile de détailler, parce qu'elle est en tout semblable à celle qui a été pratiquée sur les têtes du pavot noir, traitées par contusion et par expression.

L'auteur, après avoir donné le détail des

divers procédés qu'il avait employés pour se procurer des extraits du pavot des jardins, a cherché à constater par des expériences leurs propriétés, et il a prouvé par ses observations qu'on pouvait employer ces mêmes extraits à la place de l'opium. Nous allons rapporter sommairement les expériences dont il s'appuie.

1. Une femme de 63 ans, tourmentée depuis deux mois de douleurs rhumatismales qui la privaient du sommeil, fut soulagée, ensuite parfaitement guérie, en prenant régulièrement chaque jour deux grains d'*opium Gallicum*. C'est le nom que l'auteur propose pour l'extrait du pavot de France.

2. Une femme de 57 ans, qui depuis plusieurs jours avait des douleurs rhumatismales dont elle souffrait beaucoup, fit pendant tout le jour des fomentations sur les parties douloureuses, avec des flanelles trempées dans la dissolution d'un gros d'*opium Gallicum*. Ce moyen calma la douleur, et l'ayant recommencé le jour suivant, la malade se trouva bien soulagée, les douleurs même se dissipèrent totalement.

Trois différens malades ayant de violentes douleurs de tête, furent soulagés et guéris par vingt et trente gouttes de teinture d'*opium Gallicum*, dont l'auteur donne ainsi la recette :

℞ Vin muscat . . . . . ℥ xij
Faites dissoudre dedans opium de
de France . . . . . ℥ ij

Lorsque l'extrait de pavot est fondu dans le vin, la teinture est faite. L'auteur propose encore de lui donner le nom de *laudanum liquidum Gallicum*, ou tout simplement *laudanum Gallicum*.

Cinq autres malades privés du sommeil par différentes causes, et depuis plus ou moins long-temps, le recouvrèrent en faisant usage de trente à soixante gouttes de *laudanum Gallicum*, prises en une ou plusieurs fois.

Trois fièvres tierces et une quotidienne furent radicalement guéries par trente à soixante gouttes de la teinture d'*opium Gallicum*, prises dans une tasse d'eau sucrée, deux heures avant le paroxisme.

Un vomissement qui, en vingt-quatre heures, était revenu dix à douze fois, fut suspendu et arrêté par soixante gouttes de la même teinture dans un verre d'eau sucrée.

Une demoiselle de 18 ans, ayant depuis cinq jours des convulsions très-violentes, qui depuis quarante-huit heures avaient été portées à un tel degré, qu'il y avait perte totale de connaissance et serrement tétanique des mâchoires, fut d'abord calmée par l'usage de quatre cents gouttes de *laudanum Gallicum*, et l'application d'un emplâtre d'une demi-once d'*opium*

Gallicum sur l'épigastre. Elle fut ensuite entièrement guérie, en continuant pendant huit jours le même remède, mais à de plus faibles doses.

M. *Deslonchamps*, après être entré dans le détail des seize observations que nous venons d'abréger, et qui nous paraissent faites avec une telle exactitude, qu'on ne peut les révoquer en doute, conclut en faveur de l'extrait des pavots de France ; il pense qu'il peut, dans tous les cas, suppléer même avec avantage l'opium du commerce, parce qu'il n'a pas, comme ce dernier, l'odeur vireuse qu'aucune préparation n'a pu, jusqu'à présent, lui faire perdre entièrement : il observe seulement que l'*opium Gallicum* doit être donné à double dose pour produire les mêmes effets.

EXTRAIT d'un Rapport de MM. CHAUSSIER et DUMÉRIL, sur le Mémoire de M. LEGALLOIS, ayant pour titre : Recherches expérimentales sur le principe du mouvement et du sentiment, et sur son siège dans les mammifères et les reptiles.

DANS les séances de la Société du 18 février, 3 et 31 mars, 14 avril, 7 juillet et 4 août 1808, M. *Legallois* a fait lecture d'un mémoire ayant pour titre : *Mémoire sur le temps que les jeunes animaux peuvent être, sans danger, privés de la respiration, soit à l'époque de l'accouchement, lorsqu'ils n'ont pas encore respiré, soit à différens âges après leur naissance.* Les commissaires nommés n'ont point encore fait de rapport sur ce mémoire qui exige la répétition d'expériences nombreuses.

Dans les séances des 2, 16 et 30 mars 1809, M. *Legallois* a présenté à la Société un second mémoire sous le titre de *Recherches expérimentales sur le principe du mouvement et du sentiment, et sur son siège dans les mammifères et les reptiles.* Ce travail, qui est une suite du précédent, est celui dont on va offrir l'extrait en rapportant les expériences mêmes.

Première Expérience.

M. *Legallois,* pour montrer que les phénomènes qui ont lieu lorsque la moëlle épinière est coupée entre l'occiput et la première ver-

tèbre, sont à-peu-près les mêmes que ceux qui se manifestent dans l'asphyxie, a pris un lapin de douze jours et demi, dont il a plongé et retenu la tête dans l'eau tiède. L'animal s'est débattu fortement pendant une minute et demie, il exécutait de violens mouvemens de respiration, *marqués par un soulèvement des flancs et des côtes*, et par des bâillemens qui correspondaient à ces mouvemens. La sensibilité paraissait éteinte après cinq minutes de cette submersion. Le lapin fut retiré de l'eau, ne donnant aucun signe de sensibilité ni de mouvement six minutes et demie après. On mit à découvert la trachée par une incision faite à la peau au-dessous de l'os hyoïde; on y introduisit le bec d'une seringue dont le canon était percé latéralement à sa base, afin que par le mouvement du piston l'air pût y être introduit et retenu; qu'il pût en sortir ou être poussé dans le poumon comme par une sorte de respiration artificielle. Entre une et deux minutes, les battemens du cœur étaient devenus successivement plus marqués, et l'animal commença à bâiller. A trois minutes, on vit quelques mouvemens dans les pattes postérieures : elles étaient sensibles aux piqûres, et celles de devant le devinrent également; les yeux reprirent évidemment leur sensibilité, car l'animal ouvrait ou fermait les paupières à l'approche d'un corps étranger qui ne le touchait pas.

M. *Legallois* ne crut pas devoir faire durer l'expérience plus de sept minutes, l'animal étant revenu tout-à-fait de cet état d'asphyxie.

Deuxième Expérience.

A deux heures vingt minutes, on prend un lapin de la même portée que le précédent; on lui enfonce un stylet dans la moëlle épinière, entre la première et la seconde vertèbre du cou, de manière à couper la moëlle en travers. L'animal jette un cri; il s'agite convulsivement; il bâille pendant une minute et demie, mais on n'apperçoit aucun mouvement des côtes ni des flancs. A vingt-deux minutes, les mouvemens convulsifs cessent, l'animal est tranquille; mais il est sensible aux piqûres. A vingt-cinq minutes, il ne donne aucun signe de mouvement; à vingt-sept minutes et demie, on ouvre la peau du cou pour découvrir la trachée et y introduire le tube de la seringue. Après quelques coups de piston les mouvemens du cœur deviennent très-accélérés; l'animal bâille. Enfin, tous les phénomènes se succèdent comme dans l'expérience précédente, avec cette différence qu'il n'y a aucun mouvement des côtes ni des flancs. M. *Legallois* continue la respiration artificielle pendant sept à huit minutes seulement; mais il assure que dans un lapin de deux jours les phénomènes de la vie étaient encore bien prononcés au

bout de trois heures, et qu'il aurait peut-être pu les faire persister davantage, si la fatigue ne l'eût forcé de les abandonner.

Troisième Expérience.

On coupe la moëlle épinière au moyen d'une aiguille introduite entre la première vertèbre et l'occiput d'un lapin du même âge que les précédens. Les mêmes phénomènes se répètent. Quand les mouvemens convulsifs ont cessé, on fait pénétrer un long stylet dans le canal vertébral jusqu'aux vertèbres de la queue. A l'instant la sensibilité et les mouvemens sont anéantis dans les membres et dans le tronc; tandis que la tête continue d'être sensible et de faire des bâillemens pendant quelques minutes. On insuffle de l'air dans la trachée au moyen d'une seringue : cette insufflation continuée pendant plusieurs minutes, ne fait reparaître aucun signe de vie dans le tronc.

Quatrième Expérience.

On introduit entre la première vertèbre et l'occiput d'un lapin de deux jours une aiguille tranchante, et l'on coupe en travers la moëlle épinière. On laisse ensuite l'animal se débattre; après sept minutes, on désarticule la mâchoire inférieure, et l'on sépare la tête en entier du tronc. On introduit alors par la glotte le bec de la seringue pour opérer la respiration

artificielle. L'animal sans tête, sans cerveau, présente dans le tronc tous les signes de la sensibilité et du mouvement, comme dans les deux premières expériences.

Si l'animal n'a pas plus de dix jours, il est indifférent de déterminer l'asphyxie par la section de la moëlle épinière, ou par la strangulation, mais jamais par la submersion, car, dans ce cas, souvent l'eau entre dans la trachée, et s'oppose à l'insufflation. Quand l'animal a plus de dix jours, l'hémorragie, suite de la décapitation, peut le faire périr. Alors, après avoir coupé la moëlle, on embrasse de chaque côté, dans une même ligature, la carotide et la jugulaire, et l'on ne coupe la tête que lorsque la sensibilité est près de s'éteindre.

Cinquième Expérience.

A deux heures trente-trois minutes, M. *Legallois* asphyxie, par la strangulation, un lapin de dix jours. Quand les mouvemens convulsifs sont terminés, il ouvre la poitrine de l'animal avec des ciseaux; il passe un fil sous l'aorte, au-dessus du diaphragme; il découvre ensuite la trachée pour y introduire la seringue. Lorsque la respiration artificielle a rétabli la sensibilité et les mouvemens dans tout le corps, à quarante-six minutes, il lie l'aorte. Les mouvemens se conservent encore dans les membres abdominaux pendant une demi-minute; mais

à cinquante-une minutes, les mouvemens et la sensibilité sont tout-à-fait éteints dans les parties du corps inférieures à l'aorte pectorale, tandis qu'ils persistent encore plus de dix minutes, pendant lesquelles on fait durer la respiration artificielle, dans les parois supérieures du tronc et dans la tête.

Sixième Expérience.

On prend un lapin de deux jours, qu'on asphyxie par la strangulation pendant l'espace de sept minutes; jugeant alors la circulation suffisamment ralentie, on permet à l'animal de respirer, et on lui ouvre le crâne. On enlève le cerveau et le cervelet en entier; l'hémorragie est considérable, mais la respiration continue avec les mouvemens des flancs et les bâillemens. On enlève ensuite la moëlle alongée par tranches, sans aucun effet marqué sur la respiration; mais cette fonction cesse tout-à-coup et subitement, aussitôt qu'on a dépassé le pont de Varole (le *mésocéphale*), d'une certaine distance.

Il semble résulter de ces expériences, 1.° que la section de la moëlle épinière produit des phénomènes analogues à ceux de l'asphyxie; 2.° que dans cette section de la moëlle, le seul défaut de la respiration arrête les phénomènes de la sensibilité et des mouvemens volontaires, puisque la respiration artificielle les peut réta-

blir pendant un temps considérable; 3.° qu'on peut détruire à volonté la vie dans la tête ou dans le tronc, en détruisant la moëlle épinière dans l'une ou dans l'autre de ces parties; 4.° que le principe du sentiment et du mouvement pour le tronc, réside dans la moëlle épinière, et en général pour chaque partie dans cette portion de la moëlle où naissent les nerfs de cette partie; mais que ceux de ces nerfs qui président aux phénomènes mécaniques de la respiration, empruntent leur principe d'action de la moëlle alongée; 5.° enfin, que pour faire vivre isolément la tête, le tronc ou un segment quelconque du corps ayant la portion correspondante de moëlle épinière intacte, il suffit qu'un sang doué des qualités artérielles, porte son influence sur ce segment, et principalement sur la moëlle.

P. S. Au moment de l'impression de cet article (12 mai), M. *Legallois* fait lecture à la Société de la note suivante, dont l'insertion au Bulletin est ordonnée :

NOTE sur le principe des mouvemens du cœur et sur le lieu où il réside.

J'AI l'honneur d'annoncer à la Société que j'ai constaté, par des expériences directes, que le principe et la cause première des mouvemens du cœur, résident dans la moëlle épi-

nière. M. *Duméril* a bien voulu assister à quelques-unes de ces expériences, qui décident une grande question de physiologie; question qui, depuis plusieurs siècles, a été le sujet de beaucoup de systêmes et de controverses.

Ainsi il n'est point vrai, comme l'avait imaginé *Willis*, et comme tant de physiologistes l'ont pensé après lui, que les nerfs qui donnent la vie au cœur viennent du cervelet. L'opinion que *Haller* avait fait succéder assez généralement à celle de *Willis*, se trouve de même sans fondement. Cette opinion établissait que l'action du cœur est indépendante ou presqu'indépendante des nerfs, et qu'elle a sa source dans l'irritabilité musculaire. Ce *vis insita* propre à la fibre musculaire que le cœur possède à un degré particulier, et dont le sang est dans cet organe le stimulus naturel, était, suivant cette opinion, la véritable et à-peu-près la seule cause des mouvemens du cœur. J'espère prouver que ce qui a trompé ce grand homme dans les nombreuses expériences qu'il a faites sur cette matière, c'est qu'il a confondu l'irritabilité qui subsiste plus ou moins longtemps après la mort, et que j'appellerais volontiers irritabilité cadavérique, avec les contractions qui dépendent de la vie.

Dans ces derniers temps, *Bichat* en admettant le fond de l'opinion de *Haller*, sur l'irritabilité du cœur et sur l'indépendance où sont

les mouvemens de cet organe, de l'encéphale et de tous les nerfs qui en sortent, avait pensé que néanmoins le cœur était soumis à une influence nerveuse, mais d'une nature particulière ; c'était celle du nerf trisplanchnique, ou grand sympathique, qui, selon cet auteur, envoyait mais n'empruntait rien au système encéphalique, et dont tous les ganglions étaient autant de petits cerveaux où le cœur, de même que tous les autres viscères de la vie organique, puisait par les filets de ce nerf le principe nécessaire à l'entretien de ses fonctions.

Je ferai voir que cette opinion est inadmissible dans toutes ses parties, et qu'on peut arrêter tout-à-coup la circulation sans léser ni le nerf trisplanchnique, ni ses ganglions, ni même aucun autre organe que la moëlle épinière. Il en résultera que le cœur n'est point, comme le prétendent *Bichat* et ses partisans, le centre de la vie organique ; que tous les phénomènes de cette vie reconnaissent le même principe que ceux de la vie animale ; que ce principe commun réside dans la moëlle épinière ; que par conséquent la vie organique ne peut pas subsister un instant après la vie animale, et que, sous ce rapport, il est impossible de les distinguer.

Quelques circonstances m'ont empêché d'exposer, dans cette séance, les preuves de ce que je viens d'avancer ; mais un exemple récent m'ayant appris qu'il y a des personnes qui, par

un zèle peut-être trop ardent pour le progrès des sciences, se hâtent de publier les faits nouveaux et d'en faire le sujet de leurs recherches, et qui, dans leur empressement, oublient le nom des auteurs, je supplie la Société de permettre que je me borne aujourd'hui à l'annonce que je viens de faire, et d'ordonner qu'il en soit fait mention dans son procès-verbal.

Signé LEGALLOIS.

1809. — N.° V.

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

18 *mai.*

Assemblées de la Faculté.

Son Excell. le Ministre de l'Intérieur donne connaissance d'une épidémie qui règne aux environs de Joigny, département de l'Yonne, et demande à la Faculté de lui désigner un médecin pour aller porter les secours convenables. Sur la présentation de la Faculté, M. *Nysten* est nommé par Son Excell. pour se rendre à Joigny.

M. *Baudelocque* fait deux rapports sur les Ecoles cliniques d'accouchement, établies, l'une à Colmar, département du Haut-Rhin; l'autre à Liège, département de l'Ourthe.

A Colmar, depuis le 8 décembre 1806, jusqu'au 31 décembre 1808, il y a eu 275 accouchemens; savoir, 266 dans lesquels l'enfant a

présenté le sommet de la tête ; deux, les pieds; trois, le siège; deux, l'épaule droite ; et deux, la face.

A Liège, pendant l'année 1808, il y a eu 216 accouchemens. M. *Ramoux*, D.-C. et professeur, qui a formé ce tableau, se contente d'annoncer que dans ce nombre d'enfans, un a présenté le ventre ; deux, la hanche droite ; un, la face ; deux, le bras droit ; un, le siège ; et un, les pieds ; qu'on a fait usage deux fois du forceps, pour cause d'enclavement et d'inertie de la matrice ; qu'on fut obligé d'accoucher une autre femme dans un cas d'hémorrhagie, à l'occasion de l'insertion du placenta sur l'orifice de la matrice ; que trois femmes sont mortes dans l'hospice, l'une à la suite d'une fièvre maligne et de l'avortement ; une autre, trente-huit heures après l'opération césarienne ; et la troisième, huit semaines après la section de la symphyse pubienne.

Sur les deux cent dix-sept enfans, six sont nés morts, et treize autres ont péri peu de temps après leur naissance ; savoir, sept garçons et six filles.

M. *Baudelocque* donne quelques détails sur l'opération césarienne et sur celle de la symphyse du pubis.

L'opération césarienne fut faite à la ligne blanche ; l'enfant était mort, et l'ouverture du cadavre de la mère, qui n'a survécu que trente-huit heures, a montré que le diamètre sacro-

pubien n'était que de deux pouces quatre lignes, ou 65 millimètres.

Chez la seconde femme, la symphyse pubienne était ossifiée ; l'opération fut pénible et ne donna qu'un pouce et demi d'écartement, ou quarante-deux millimètres. L'enfant extrait ensuite avec le forceps était mort ; il ne fut tiré qu'après beaucoup d'accidens qui rendirent l'opération aussi inutile pour la mère que pour l'enfant. Le bassin n'offrait que deux pouces et une ligne de diamètre sacro-pubien. Les os pubis au moment de la mort, huit semaines après l'opération, étaient encore écartés sans apparence de réunion commençante ; la paroi antérieure de la vessie avait été détruite presqu'en entier par la gangrène : les symphyses sacro-iliaques étaient remplies de pus, et ce liquide inondait au loin les muscles de la cuisse gauche.

12 *mai*.

Séances de la Société.

M. *Lassis*, médecin en chef de l'hospice de Nemours, envoie à la Société une observation sur une fracture du col du fémur.

M. *Chaumeton* adresse des recherches et observations sur la plique polonaise.

On fait lecture d'une observation de M. *Haldat*, médecin à Nancy, sur une paralysie remarquable.

M. *Legallois*, D.-M., communique une no-

tice sur le principe des mouvemens du cœur et sur le lieu où il réside. La Société en arrête l'impression dans le plus prochain Bulletin. (Elle a été insérée dans le Bulletin précédent.)

25 *mai.*

M. *Nysten*, adjoint de la Société, envoyé à Joigny, adresse une lettre donnant des détails sur la maladie qui s'est développée aux environs de cette ville, et sur le traitement qu'il a employé pour la faire cesser. (On trouvera un précis de cette lettre dans ce Bulletin.)

M. *Chansarel*, pharmacien à Bordeaux, fait part d'une observation d'empoisonnement par des champignons vénéneux.

M. *Thyllaie* fils lit un rapport sur une observation de M. *Rullier*, relative à un accroissement extraordinaire des os du crâne.

M. *Rouget*, chirurgien, lit un mémoire sur les maladies vénériennes.

NOTE sur l'épidémie qui règne à Joigny; par M. Nysten, D.-M., associé de la Société.

LA maladie qui règne dans plusieurs communes de l'arrondissement de Joigny, est une fièvre très-aiguë, accompagnée de l'inflammation de quelques organes de la poitrine. Cette maladie est tellement rapide dans sa marche, quand on n'administre pas dès le début le traitement convenable, qu'elle fait périr du deuxième au sixième jour. Avant mon arrivée on comptait presqu'autant de morts que de malades. Dans un petit village de trois cents et quelques habitans, sur vingt-cinq malades il en était mort vingt-quatre; et dans la plupart des communes, la même proportion avait été observée. En visitant les malades, j'ai d'abord reconnu chez les uns une pleurésie, chez les autres une pleuro-péripneumonie accompagnée souvent d'une angine laryngée. Comme la fièvre est presque toujours accompagnée, dès le commencement, d'un état bilieux, les médecins et officiers de santé se bornaient d'abord aux émétiques et aux purgatifs, et lorsqu'ils avaient recours aux moyens les plus propres à combattre l'inflammation, ce n'était qu'au bout de quelques jours, c'est-à-dire, lorsqu'il n'était plus temps. J'ai fait sous leurs yeux six ouvertures de corps qui leur ont prouvé que les malades ne succombaient qu'à

la violence de l'inflammation. Dans quatre de ces corps nous avons trouvé le péricarde et la plèvre très-enflammés, recouverts d'une couche de sérosité à peine coagulée, et contenant une grande quantité de liquide séro-purulent : chez les deux autres, on a vu un des poumons endurcis, comme dans les péripneumonies, et d'une pesanteur spécifique beaucoup plus considérable que l'eau. La maladie continue, et fait périr très-promptement la plupart des malades qu'on ne saigne pas dès le début; ceux dont je puis suivre le traitement et que j'ai vus dès l'invasion de la fièvre, ne présentent rien de dangereux : plusieurs ont été saignés trois fois; chez eux les crachats ne sont plus ni sanglans, ni rouillés; la respiration est facile, et il n'existe plus de douleur pectorale, ni profonde, ni superficielle. Ce n'est que dans les cas où la douleur pongitive persiste après la saignée répétée une ou deux fois, que je fais appliquer un vésicatoire sur le point douloureux. Ce moyen est alors avantageux, tandis qu'il est presque toujours inutile lorsqu'on l'emploie dès le commencement et avant d'avoir administré la saignée. J'ai envoyé à tous les officiers de santé des villages qu'il m'est impossible de parcourir tous les jours, une note pour leur servir d'instruction. Si, dans le nombre des malades qui seront traités d'après cette note, il en périt quelques-uns, c'est que dans une épidémie très-

grave, la méthode curative la plus convenable ne guérit jamais tous les malades. Je présenterai, à mon retour, à la Société, un rapport détaillé sur cette maladie, dont l'histoire offrira des circonstances assez remarquables.

Extrait d'un Mémoire de M. Goupil, D.-M. à Nemours, sur la vipère de Fontainebleau.

Dans le courant de l'avant-dernière année, plusieurs personnes furent mordues dans la forêt de Fontainebleau, par des vipères que l'on crut être d'une espèce particulière, et qui a été désignée dans une notice imprimée, sous le nom de *vipère-aspic*. Des individus de cette espèce de vipère ayant été envoyés au Muséum d'histoire naturelle et à l'Ecole de Médecine de Paris, ont été reconnus par les professeurs de ces établissemens pour la vipère commune ordinaire.

Ce qui avait pu faire croire que cette vipère était différente de l'espèce vulgaire, c'était la gravité des morsures faites par elles. Effectivement plusieurs animaux mordus par ce reptile, y succombèrent. Un cheval a été de ce nombre. Parmi les personnes mordues, deux périrent des suites de leur blessure.

M. *Goupil*, exerçant à Nemours au milieu

de la forêt de Fontainebleau, a été plus qu'aucun autre à même de vérifier ces faits, d'autant que c'est lui qui a donné des soins à une des deux personnes qui ont succombé. Loin de reconnaître au venin de cette vipère une influence aussi maligne qu'on a voulu le faire croire, il établit, au contraire, d'après des expériences multipliées, qu'il n'est mortel ni pour les animaux, ni, à plus forte raison, pour les hommes. Des deux malades qui ont succombé, l'un était, au moment de la blessure, ivre et gorgé d'alimens. Les accidens de la piqûre, joints à cet état, lui causèrent une indigestion à laquelle il succomba. L'autre était un enfant qui fut piqué au bas de la joue; il en résulta un gonflement du cou considérable qui comprima le larynx; aussi cet enfant est-il mort dans un état de strangulation. S'il eût été piqué dans tout autre endroit, il n'eût pas succombé aux suites de cet accident. Le cheval qui est mort était infirme et très-malade. Deux autres qui furent piqués à la même époque n'en périrent pas, malgré qu'ils fussent vieux et malades.

M. *Goupil* a fait mordre neuf animaux différens, chiens et chats, avec toutes les circonstances qui pouvaient rendre la morsure la plus grave possible; aucun n'a succombé, malgré que, dans le nombre, il y en ait eu qui fussent fort jeunes et de petite stature. Tous éprouvaient, plus ou moins, un tremblement géné-

ral à l'instant de la morsure, des convulsions, ne pouvaient plus se soutenir sur leurs jambes, enflaient dans la partie mordue et aux environs, refusaient les alimens liquides et solides, cherchaient l'obscurité. Peu-à-peu ces accidens diminuaient, les animaux se tenaient sur leurs pattes, marchaient, l'enflure cessait, ils commençaient à prendre de la nourriture, et au bout de trois ou quatre jours, quelquefois moins, ils étaient tout-à-fait revenus à leur état habituel.

M. *Goupil* a eu occasion de traiter trois autres personnes mordues par la même vipère, et qui toutes trois ont été guéries en fort peu de temps. Voici le précis de ces observations :

Première Obs. — Une fille de 21 ans fut mordue dans la forêt de Fontainebleau, au pouce de la main droite, par une vipère qu'elle saisit avec la main en arrachant de la bruyère. Elle ressentit une douleur vive au moment de la blessure, mais elle ne tomba point en syncope. Le pouce et la main enflèrent beaucoup en peu de temps. M. *Goupil* fit une très-légère incision sur la plaie, et y appliqua le muriate d'antimoine liquide; il donna à l'intérieur la décoction de salsepareille, avec quelques gouttes d'alkali volatil. La malade avait eu quelques nausées qui se dissipèrent dès que la sueur se manifesta. La sueur fut très-abondante, et vingt-neuf heures après l'accident, (vingt-quatre après l'incision), le gonflement

était déja beaucoup moins considérable. Deux jours après, le gonflement de la main était entièrement dissipé, et au bout de quelques jours, l'escarre produit par le caustique se détacha, et la plaie se cicatrisa promptement.

Deuxième Obs. — Un homme très-robuste fut mordu par une vipère, à la malléole interne, en arrachant de la bruyère dans la même forêt. Cet homme, très-courageux, voulut continuer son travail, mais le pied, la jambe et la cuisse étant près d'enfler, il se fit conduire à Nemours, dont il était peu éloigné, chez M. *Goupil.* (Il eut une syncope dans la route.) M. *Goupil* lui trouva le pied, la jambe et la cuisse considérablement enflés; il avait des envies de vomir. Une moucheture fut pratiquée sur la morsure, et touchée avec le muriate d'antimoine liquide; un vésicatoire fut appliqué par dessus. Le malade but une décoction de salsepareille avec addition de trente-six gouttes d'ammoniaque par pinte. Au bout d'une heure la sueur se manifesta et dura six heures, après lesquelles le malade se sentit assez bien; le gonflement avait beaucoup diminué. Quelques jours après, l'escarre produit par le caustique se détacha, et la plaie fut guérie en fort peu de temps.

Troisième Obs. — Un garde-champêtre qui ramassait du genièvre dans la forêt, fut mordu à la main gauche par une vipère semblable aux précédentes. La main et l'avant-bras gonflèrent

prodigieusement; la douleur que le malade avait éprouvée au moment de la morsure, avait été assez vive, mais de peu de durée. Le malade quitta son ouvrage, et vint trouver M. *Goupil.* Le gonflement était extrême; des envies de vomir avaient lieu, et même il y eut un vomissement bilieux peu considérable. Le traitement employé dans l'observation précédente fut mis en usage, le malade sua beaucoup, et dès le lendemain il était assez bien portant. La guérison complète ne se fit pas long-temps attendre.

Note additionnelle sur les animaux à sang froid; par M. LEGALLOIS.

DANS la dernière séance de la Société, (le 16 mars 1809), après avoir répété sur des lapins quelques-unes des expériences qui sont rapportées dans le mémoire que je venais de lire, j'ai terminé par en faire d'autres comparatives sur des grenouilles. Je vais les rappeler et les expliquer ici en peu de mots.

C'est une observation faite déja bien anciennement non-seulement sur les grenouilles, mais sur la plupart des animaux à sang froid, qu'ils survivent long-temps à la décapitation, à l'arrachement du cœur et des entrailles, et aux mutilations les plus considérables. On savait

qu'il était très-difficile de les tuer, et l'on pouvait considérer le moyen d'y parvenir instantanément comme un problême non encore résolu. Ces faits paraissaient fort étranges, et l'on n'en donnait aucune explication satisfaisante. On ne distinguait même pas en quoi ils diffèrent les uns des autres, ni pourquoi, par exemple, la *survie* est plus longue après l'amputation de la tête, qu'après l'arrachement du cœur.

J'ai fait voir que ces phénomènes sont du même ordre que ceux que présentent les animaux à sang chaud dans les mêmes circonstances, et qu'ils n'en diffèrent qu'en durée. Pour cela j'ai pris des grenouilles, et répétant sur elles les expériences connues, j'ai coupé la tête aux unes, j'ai arraché le cœur et les entrailles aux autres. Elles ont continué de vivre, de se mouvoir et de sauter assez vigoureusement. Elles vivaient encore à la fin de la séance, et j'ai constaté d'ailleurs que celles dont la tête est coupée peuvent survivre quelques jours, et celles dont le cœur est arraché, trois ou quatre heures. J'en ai ensuite pris une à qui j'ai fait simplement une petite ouverture au dos, entre l'occiput et la première vertèbre; puis, sans toucher au cerveau, j'ai introduit un stylet dans le canal vertébral, et l'y ai poussé à deux ou trois reprises consécutives pour bien détruire toute la moëlle épinière. A l'instant même, le sentiment, le mouvement

et tous les signes de vie ont disparu. Il n'est resté que les battemens du cœur, lesquels continuent de même dans les animaux à sang chaud, plus ou moins de temps après la destruction du cerveau et de la moëlle épinière, et qu'on pourrait même entretenir fort long-temps par l'insufflation pulmonaire. Les phénomènes de l'irritabilité musculaire subsistent pareillement et se manifestent chaque fois qu'on irrite les muscles et sur-tout les nerfs, soit par des moyens chimiques ou mécaniques, soit par le galvanisme; et, à ce qu'il m'a semblé, ils subsistent aussi long-temps que quand la moëlle n'a pas été détruite.

On peut aussi partager une grenouille en deux portions; l'une antérieure et l'autre postérieure, de manière à prouver la divisibilité du *moi* dans ces animaux. Il suffit pour cela qu'il reste dans chaque portion une certaine longueur de la moëlle épinière, ce qu'on obtient en la coupant vers la quatrième vertèbre. Chacune des deux portions sent et se meut quand on la touche. Le sentiment peut durer une heure et au-delà dans la postérieure; il dure beaucoup plus long-temps dans l'antérieure.

Tous ces faits prouvent que dans ces animaux, de même que dans ceux à sang chaud, la moëlle épinière récèle dans toute son étendue le principe du mouvement et du sentiment; que chaque paire de nerfs l'y puise au lieu

même de son origine ; que ce principe n'est et ne peut être entretenu que par le sang artériel, mais qu'il ne s'éteint pas aussitôt que le sang a perdu ses qualités artérielles, ou n'arrive plus à la moëlle ; que le temps qu'il subsiste encore après varie dans les différentes classes d'animaux, dans les différentes espèces, et aux différens âges dans la même espèce ; que ce temps est beaucoup plus long dans les animaux à respiration partielle, comme sont tous ceux à sang froid, que dans les animaux à sang chaud ; et que dans ceux-ci il est moins long dans l'adulte que dans le fœtus, lequel ne jouit aussi que d'une respiration partielle pendant qu'il est renfermé dans le sein de sa mère ; et l'on voit clairement pourquoi, dans tous les animaux à respiration partielle, chez lesquels le sang ne perd que très-lentement ses qualités artérielles, le principe en question subsiste beaucoup plus long-temps après la suspension de la respiration produite par un mode quelconque, et par conséquent après la décapitation, qu'après l'arrachement, la ligature du cœur, ou toute autre opération capable d'arrêter la circulation. Il subsistera bien plus long-temps encore si, en coupant la tête et en retranchant le cerveau, on a épargné le premier mobile de la respiration, et que ce mobile soit demeuré continu à la moëlle épinière. Dans ce cas, la mort n'aura lieu que par transition, et dépendra du temps que l'animal peut se passer

de prendre des alimens, ou bien elle arrivera lorsque ce qui reste de l'encéphale devenant malade de proche en proche, l'affection se communiquera au premier mobile de la respiration. L'hémorragie qu'occasionne l'amputation de la tête contribue aussi, dans quelques cas, à l'accélérer; mais en général elle est modérée, et ses effets sont peu considérables dans tous les animaux à respiration partielle.

Enfin si l'on considère qu'une grenouille, mutilée au point qu'il ne lui reste strictement que la colonne vertébrale et les quatre membres, continue de sentir et de se mouvoir, on reconnaîtra que le principe du sentiment et du mouvement qui réside dans la moëlle épinière, constitue réellement l'être, et que tout le reste de l'organisation d'un animal ne sert qu'à mettre ce principe en rapport avec les corps extérieurs, ou bien à lui préparer et à lui fournir le sang artériel nécessaire à son entretien.

J'ai peut-être donné trop d'étendue à cette note, mais j'avais à cœur de bien établir l'analogie parfaite qui existe entre les animaux à sang froid et ceux à sang chaud, par rapport à la manière dont ils se comportent dans les expériences dont j'ai parlé dans cette lecture; car si j'ai eu le bonheur d'appercevoir dans les animaux à sang chaud des phénomènes qu'on n'y soupçonnait pas, c'est uniquement la permanence de ces phénomènes dans les fœtus

qui m'y a conduit. Mais cette permanence étant bien plus grande encore dans les animaux à sang froid, on pourra les soumettre à des épreuves plus variées, les observer avec plus de loisir, et ces animaux deviendront un champ fertile d'expériences et d'observations propres à jeter le plus grand jour sur les premières lois de l'économie animale.

Signé LEGALLOIS.

1809. — N.° VI.

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

8 *juin.*

Séance de la Soci

M. *Joullietton*, D.-M. à Guéret, adresse à la Société un mémoire sur la constitution médicale de cette ville, pendant le premier trimestre de cette année 1809.

M. *Desparanches*, correspondant de la Société, adresse copie d'un rapport sur les maladies que le bureau de Bienfaisance de la ville de Troye a fait traiter parmi les pauvres, pendant le cours de l'année 1807.

MM. *Judcy*, *Boullon* et *Poulletier*, médecins à Abbeville, transmettent le modèle et la description d'une pierre de la vessie d'un volume extraordinaire.

M. *Friedlander* donne communication de deux observations qu'il a traduites d'un Jour-

nal anglo-américain, relatives à des opérations d'anévrismes, pratiquées avec succès à Londres par M. *Cowper;* l'une, sur l'artère carotide primitive; l'autre, sur l'artère iliaque à sa sortie de l'abdomen.

M. *Duval* lit un mémoire sur la destruction des dents primitives.

On donne lecture d'un mémoire de M. *Magistel*, D.-M. à Saintes, département de la Charente-Inférieure, sur une teigne d'une nature particulière.

22 juin.

M. *Bouteille*, médecin à Manosque, adresse à la Société un mémoire sur la danse de Saint-Guy.

M. *Raikem* lit un mémoire sur l'encéphalite.

On lit le mémoire envoyé par M. *Jouilletton* dans la précédente séance.

EXTRAIT de la correspondance médicale de M. VALENTIN, correspondant de la Société à Marseille.

Les Facultés de Médecine attachées aux Universités dans les États-Unis, ont subi des améliorations, principalement celle de la Pensylvanie, où les Professeurs ont demandé et obtenu que toutes les Thèses des candidats ne seraient pas imprimées, quoiqu'elles fussent faites régulièrement et selon les formes requises. Tout étudiant en médecine, jugé digne de recevoir le grade de docteur dans l'Université de Pensylvanie, peut y défendre sa Thèse inaugurale, mais il ne la publie point si elle ne contient aucun fait, aucune expérience, ou si elle n'offre qu'une pure transcription ou compilation d'auteurs, ou enfin les simples opinions ou la doctrine des professeurs. Tel candidat qui a bien soutenu une Thèse selon l'ancien usage, est souvent honteux, quelques années après, d'être l'auteur d'une aussi faible et aussi insignifiante production. Pour obvier à cet inconvénient et pour accroître la réputation de l'Ecole et celle des professeurs, il a été arrêté à Philadelphie que tout candidat instruit, ayant soutenu une Thèse dont la publication n'aurait pas été permise, malgré sa composition selon les formes accoutumées, serait libre, dans la suite, lors-

que sa pratique lui aurait fourni une plus grande masse de faits où d'expériences, etc., de lui donner autant de développement qu'il le jugerait convenable, de faire imprimer le résultat de ses travaux, et de débuter, comme auteur, dans la carrière de la médecine.

En conséquence des nouveaux réglemens de l'Université de Pensylvanie, de soixante étudians en médecine qui ont subi publiquement les examens dans le mois d'avril 1808, et dont les Dissertations inaugurales avaient pour titre un sujet plus ou moins intéressant, trois seulement ont obtenu la permission de la faire imprimer.

Voici les titres de ces trois productions :

1.° *On the chemical properties and exhilarating effects of the nitrous oxide gas, and its application to pneumatic medicine;* c'est-dire : Dissertation sur les propriétés chimiques et les effets *exhilarans* du gaz oxide nitreux, et sur son application à la médecine pneumatique; par *William P. C. Barton*, de Pensylvanie.

N. B. Un très-grand nombre d'expériences ont été faites publiquement avec ce gaz par le docteur *Woodhouse*, professeur de chimie dans cette Université. Il en résulte qu'il a produit les mêmes effets qui ont été annoncés par le chimiste *Davy*, de Londres. Le professeur *Woodhouse*, en rendant compte au public de

la multiplicité de ses expériences, désigne par leurs noms les individus qui s'y sont soumis.

2.° *An Essay on suspended animation*; c'est-à-dire : Essai sur la suspension de la vie animale ; par *Samuel Jackson*, de Philadelphie.

3.° *On the Sensorium*; c'est-à-dire : Sur le *Sensorium*; par *Robert Mayo*, de la Virginie.

Des expériences sur les avantages de la salivation mercurielle contre la phthisie ou consomption pulmonaire, se continuent en différens lieux de l'Union américaine, selon l'impulsion donnée par le professeur *Rush*. Plusieurs médecins ont réussi et ont publié les résultats de leurs procédés dans les Recueils périodiques de Médecine de ces contrées. Dans le mois de février 1808, le docteur *Little*, de Mercersbourg, dans le Vermont, a donné des détails qu'on a publiés dans le *Medical Museum* de Philadelphie, Numéro 19, sur l'efficacité du mercure dans la consomption pulmonaire, et sur un nouveau mode de diriger le gaz mercuriel par le moyen d'un tuyau de gomme élastique, dans les poumons. De cinq malades guéris par l'inhalation de ce gaz, l'un a salivé en vingt heures, un autre en vingt-quatre, un autre en trente et en quarante-huit heures. L'auteur prétend qu'on ne doit combattre l'action morbide avec le mercure dans

d'un tissu cellulaire très-serré et adhérent, présente une multitude de pores. A l'intérieur on observe de nombreuses rugosités, et ses lacunes dans lesquelles sont reçues les divisions de l'artère méningée moyenne, ont une grande profondeur. La substance spongieuse a presque entièrement disparu, et à peine reste-t-il des vestiges des sinus frontaux. Les os de la face sont à-peu-près dans leur état naturel. Il faut en excepter le sous-maxillaire dont les dimensions sont augmentées.

Les vertèbres n'offrent rien de bien particulier; leur tissu paraît seulement un peu plus lâche qu'il n'est ordinairement.

Les côtes sont plus épaisses et plus larges que de coutume. Le sternum qui est fort étroit a une grande épaisseur, et est formé de deux lames compactes séparées par un espace où on remarque quelques prolongemens celluleux.

Les os du bassin ont éprouvé une altération analogue à celle qu'ont subi les os du crâne; leurs tubérosités sont saillantes, et le tissu spongieux plus consistant qu'il ne devrait être.

Enfin la clavicule est, parmi les os des membres, le seul qui ne soit pas dans l'état naturel; sa longueur est moindre; son épaisseur et ses courbures plus prononcées, et sa cavité intérieure entièrement effacée.

OBSERVATION d'un calcul rénal accompagné de la désorganisation de la majeure partie du rein dans lequel il s'était formé; par J. B. TREHET, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, médecin à Rouen.

UNE femme, âgée de 50 ans, d'un tempérament bilieux, n'ayant jamais eu d'enfans, avait reçu des soins de moi dans deux fièvres bilieuses; avant ces maladies, elle m'avait consulté pour une tumeur qui avait son siège dans l'hypocondre gauche, et l'avait fait souffrir pendant plus de dix ans. Je lui avais conseillé des bains, des cataplasmes émolliens, parce qu'elle éprouvait de fortes douleurs et des déchiremens considérables à l'endroit désigné. Des médecins et chirurgiens de notre ville lui avaient donné les mêmes conseils; j'ignore s'ils avaient soupçonné le rein gauche malade. Pour moi, j'avouerai que, cette femme rapportant ses douleurs à la partie antérieure du bas-ventre, je n'avais pas eu l'idée d'une néphrétique, jusqu'au 17 août 1807, où je fus appelé pour la voir. Elle se plaignit alors de douleurs très-vives du côté gauche, d'une grande difficulté d'uriner; les urines donnaient du sang. La fièvre était très-forte, et la figure de cette malade était très-altérée. J'ordonnai une potion calmante et une tisane avec la pariétaire. D'après les accidens que je viens de rapporter, je soupçonnai un calcul rénal; je fis part de mon

soupçon aux parens. La malade mourut dans la nuit. On vint m'annoncer sa mort, et je demandai l'ouverture du cadavre, qui me fut accordée. Je la fis le 18, à huit heures du soir, avec un élève en chirurgie, de l'hospice général.

La section des tégumens et des muscles du bas-ventre étant faite, nous avons mis le rein gauche à découvert; nous l'avons trouvé recouvert d'un tissu cellulaire gorgé de sang; ce rein nous a paru déplacé et porté vers la partie antérieure du bas-ventre. Après avoir détaché et examiné ce rein, nous avons observé que la surface de la portion supérieure était de couleur et de volume naturels, les parties moyenne et inférieure noires, présentant beaucoup de volume et des inégalités. Le toucher m'ayant fait appercevoir un corps dur à la partie moyenne, j'ouvris cette partie, dont j'ai extrait un calcul très-dur, d'une forme irrégulière, et recouvert d'une couche brune, qui, étant sèche, s'est détachée du calcul et réduite en poussière. Ce calcul était contenu dans un des entonnoirs du rein. Plus bas, j'ai remarqué dans la substance interne du rein, une portion devenue cartilagineuse, dans laquelle s'étaient développés des points osseux, dont j'ai enlevé le plus volumineux, et à la partie inférieure, une matière molle et blanche, ressemblant à du lait caillé. Tous les autres viscères du bas-ventre étaient dans un état sain.

NOTE sur un vice d'organisation dans le cœur et les gros vaisseaux d'un fœtus de lapin; par M. LEGALLOIS, D.-M.

LE cœur ne donnait naissance qu'à l'aorte. Cette artère était plus grosse qu'à l'ordinaire. Après avoir formé sa crosse, au lieu de descendre à la gauche des vertèbres, elle descendait à droite. De la convexité de sa crosse, s'élevaient deux troncs, comme dans l'état naturel, mais en sens inverse. Dans l'état naturel, le premier de ces deux troncs se divise en trois branches, savoir : la carotide gauche, qui s'en détache la première; la carotide droite, et la sous-clavière droite. Le deuxième tronc est la sous-clavière gauche. Dans ce fœtus, au contraire, le premier tronc fournissait d'abord la carotide droite, puis la carotide gauche et la sous-clavière du même côté; et le deuxième tronc était la sous-clavière droite : changement parfaitement correspondant à celui qui avait lieu dans la direction de l'aorte pectorale.

De l'artère sous-clavière gauche, tout près de son origine, naissait une branche de médiocre grosseur, laquelle descendait parallèlement aux vertèbres; et, arrivée à une petite distance du cœur, elle se bifurquait pour former deux artères pulmonaires, en sorte que ces deux artères n'étaient que des subdivisions de la sous-clavière gauche. En examinant avec beaucoup d'attention l'espace compris entre la bifurcation de cette branche et la base du cœur,

on y appercevait un petit vestige du tronc de l'artère pulmonaire, mais complètement oblitéré, et d'une ténuité extrême.

Les deux oreillettes étaient très-pleines de sang. La gauche avait un volume bien plus considérable que dans l'état naturel, et qui excédait de beaucoup celui de l'oreillette droite. Le ventricule gauche, au contraire, avait très-peu de capacité, et le droit formait à lui seul la plus grande partie du cœur. La cloison des ventricules était remplacée par un simple pilier percé à jour des deux côtés dans toute sa longueur, de manière que le sang pouvait circuler d'un ventricule dans l'autre autour de ce pilier. Il ne restait que de légères traces de la valvule mitrale et des colonnes charnues du ventricule gauche. Ces colonnes, ainsi que la valvule triglochine, dans le ventricule droit, étaient à-peu-près dans l'état naturel. Les valvules semi-lunaires de l'aorte l'étaient aussi. Le trou botal était très-grand.

Ce petit lapin faisait partie d'une portée de six, nés à terme, et il était aussi bien développé qu'aucun des autres. Il est mort douze ou quinze heures après sa naissance. Il avait teté : son estomac était plein de lait.

N. B. La pièce a été présentée à la Société de l'Ecole de Médecine, dans sa séance du 16 mars 1809, et déposée dans ses collections.

1809. — N.° VII.

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

13 juillet.

Assemb. de la Facu

M. *Desgenettes* est nommé secrétaire de la Faculté.

27 juillet.

Son Excellence le Ministre de l'Intérieur fait part de la nomination de la commission qui doit examiner les mémoires envoyés au concours ouvert d'après l'arrêté de Sa Majesté, sur la maladie connue sous le nom de *Croup*. Cette commission est composée de MM. *Corvisart*, *Desessartz*, *Le Preux*, *Pinel*, *Portal*, *Chaussier*, *Hallé*, *Leroux*, *Duchanoy*, *Royer-Collard*, *Thouret* et *Balleroy*. La présidence de la commission a été donnée à M. *Thouret*, comme Doyen de la Faculté de

Médecine. Le local pour ses séances a été indiqué dans une des salles de l'Institut.

Séances de la Société.

La Société a reçu,

De M. *Richard*, D.-M. à Tarascon, l'annonce de la seconde édition de son Essai sur l'usage chimique du camphre ;

De M. *Faure*, médecin à Périgueux, un mémoire sur *la fièvre contagieuse qui a régné dans les lieux où ont passé les prisonniers Espagnols.*

M. *Friedlander* fait un rapport sur un ouvrage allemand adressé à la Société par M. *Albers*, de Bremen, sous le titre de *Recherches sur la nature du croup*, par M. *Fr. Home* ; cet écrit est traduit par M. *Mohr*, accompagné d'une préface et de notes de M. *Albers.*

M. *Bayle* fait un rapport sur le mémoire de M. *Bouteille*, médecin à Manosque, sur la chorée ou danse de Saint-Guy.

M. *Pinabel* présente à la Société un instrument mécanique propre à faire marcher les enfans, et qu'il nomme *promeneuse mécanique.*

20 *juillet.*

On procède au scrutin pour la nomination d'un président. M. *Deschamps* réunit la majorité des suffrages.

M. *Saunié*, médecin à Auxonne, adresse à la Société un mémoire sous le titre de *Réflexions sur l'usage de l'arsenic dans la médecine interne*, etc.

M. *Révolat*, D.-M., médecin en chef des Hôpitaux militaires à Nice, envoie à la Société des *Réflexions sur le service militaire de l'hôpital de Nice, pendant les deux premiers trimestres de* 1809.

M. *Demercy* adresse la traduction des premier et troisième livres des Epidémies d'*Hippocrate*.

La commission chargée de faire un rapport sur la proposition faite par un anonyme, de donner un prix de 400 fr. à l'auteur du meilleur mémoire sur les moyens de démontrer la présence d'un *virus* dans le sang, lit un projet de programme dont la rédaction est adoptée, en substituant aux recherches proposées sur le virus psorique, celles sur le virus vaccin.

M. *Duval* lit un mémoire sur la structure des dents dans les ruminans.

EXTRAIT des Recherches sur la carie des dents, *présentées et lues à la Société le 7 mars* 1808, *par M. DUVAL, membre des ci-devant Collège et Académie de Chirurgie de Paris.*

LA marche que l'on a suivie pour connaître, conformément au vœu et à l'expression de *Bacon* les vestiges et les effets de diverses maladies du corps humain, M. *Duval* l'a tenue pour avoir des idées justes et conformes à l'observation sur la carie qui affecte les dents. A l'aide de la scie et de la lime, il a fait des coupes qui laissent voir les progrès et les différens degrés de cette maladie, et par là il a démontré que les descriptions qu'on en a données jusqu'à ce jour n'ont été, pour ainsi dire, prises que sur le vivant. Six séries de segmens de dents, mises sous les yeux de la Société et déposées dans les cabinets de l'Ecole, offrent les tableaux pathologiques suivans :

Première série. — Tache brune à la superficie de l'émail; obscurité de celui-ci; la couche cornée moins blanche, moins diaphane, et un peu plus épaisse sous la tache; un petit trait de couleur de corne qui traverse la substance osseuse depuis la tache jusqu'au canal dentaire des incisives, canines et petites molaires, et jusqu'à la cavité dentaire des grosses

molaires, de sorte que dans les premières il est très-oblique.

Deuxième série. — Tache noire à la superficie de l'émail; stries jaunes et blanches dans son épaisseur; blancheur calcaire à sa face interne; obscurité plus forte et friabilité de l'émail; la couche cornée plus large et convexe du côté de la substance osseuse, et encore moins transparente; le trait corné plus apparent et disposé en forme de rayon, dont la base est à la couche cornée, et dont le sommet est au canal ou à la cavité dentaire.

Troisième série. — Tache noire plus épaisse et premiers rudimens de la destruction de l'émail à sa superficie; stries jaunâtres plus intenses et plus multipliées jusqu'à la face interne de l'émail qui est encore intact; friabilité plus grande de cette substance; petite cavité elliptique entre l'émail et la substance cornée dont la convexité est plus prononcée; l'intérieur de cette cavité est d'un jaune brun, et quelquefois même noir, sur-tout à sa circonférence, au point d'être vu à travers l'émail quand il n'y a pas perdu sa transparence; le rayon corné est plus large, et il a alors une couleur plus foncée.

Quatrième série. — Email détruit dans une plus ou moins grande étendue; cavité noire le plus souvent, et quelquefois d'un jaune brun

avec des rebords inégaux, dont le fond est à la substance cornée, et plus encore à la substance osseuse. Ces substances, quand la cavité est noire, sont, dans un sujet frais, comme charbonnées et friables à leur superficie; ensuite jaunes et d'une mollesse cartilagineuse, et enfin plus dures, sans que leur dureté soit cependant comme dans l'état sain. Si, au contraire, la cavité formée par la carie est jaune, ces substances sont de la même couleur, mais leur tissu est plus mou et moins élastique dans une plus grande épaisseur; le rayon corné a plus de dimension en largeur et moins en longueur, et ce, en raison de la carie dont la cavité finit par se confondre avec la cavité dentaire proprement dite, ou avec son canal.

Cinquième série. — Tache jaunâtre au collet de la dent, avec plus ou moins grande destruction de la superficie de la substance osseuse, avec perte de couleur, de transparence et de dureté de cette même substance; rayon corné très-prononcé qui, dans toutes les dents, s'étend toujours obliquement de la tache au canal dentaire. Cette espèce de carie très-rarement devient noire, et plus rapide dans ses progrès, que celle qui se manifeste à la couronne; elle fait une excavation entre la racine et la couronne qui reste, et se conserve saine, et finit par se séparer de la racine quand la carie est à son comble.

Sixième serie. — Dents de lait cariées à la couronne ou au collet, qui offrent les mêmes résultats que dans les séries précédentes.

Tel est le fruit des recherches de M. *Duval*, sur la carie des dents, sur laquelle il se propose de donner d'autres développemens; mais auparavant il s'est occupé à examiner les autres lésions des dents avec déperdition de substance: il a présenté à la Société, le 17 février dernier, des observations sur l'usure des dents et ses divers phénomènes; et le 8 juin suivant, quelques remarques sur la destruction des dents de lait; il a en même temps déposé dans les cabinets de l'Ecole, des séries de dents, préparées pour servir de base à ses observations.

EXTRAIT du Mémoire de M. SAVARY, sur les expériences relatives à l'action des irritans sur la peau de l'homme pendant la vie et après la mort.

DANS plusieurs des séances de la Société, de l'année 1808, M. *Savary*, D.-M.-P., a lu un mémoire dont nous allons offrir les résultats.

Les effets produits par les irritans dont l'auteur a fait usage, peuvent se réduire à trois séries; l'une relative à l'action de ces substances sur le vivant; l'autre à leur appplication sur la peau morte, soit qu'elle fasse partie du corps, ou qu'elle en soit séparée; la troisième, à la manière d'agir de quelques-unes sur la peau lorsqu'elle s'en est trouvée baignée de toutes parts.

Le premier effet produit sur le vivant est la douleur : elle a offert deux caractères différens; l'un, de cuisson plus ou moins forte, occasionnée par l'eau bouillante et les alkalis; l'autre, de prurit, de picottement et d'astriction, trois degrés remarquables dans l'action des acides et des sels métalliques. Elle a été instantanée dans la brûlure et dans le mélange d'un acide avec un alkali : elle s'est fait sentir au bout de quelques secondes dans l'application de l'acide nitreux et de l'acide sulfurique; au bout d'une minute et plus dans celle de l'acide nitrique pur ou affaibli; au bout de

deux minutes pour le muriate d'antimoine; de cinq pour le nitrate d'argent; entre ces limites pour l'ammoniaque et l'acide muriatique, mais bien au-delà pour la potasse. Sa durée a été très-courte dans l'emploi de l'acide muriatique; très-longue dans celui de l'eau bouillante; intermédiaire pour les autres. Par rapport à l'intensité, la douleur la plus vive a paru être celle de la brûlure, puis celles que déterminent les acides sulfurique, nitreux et nitrique.

La plupart des agens employés ont coloré diversement la peau : l'ammoniaque et l'eau bouillante en rouge vif; la potasse en rouge-brun, couleur de brique; le muriate d'argent en rose, puis en blanc; le nitrate d'argent en noir; l'acide muriatique en rose; le nitrique et le nitreux en jaune-serin, en oranger, puis en brun; l'acide sulfurique en couleur obscure. L'auteur parle ici de la coloration locale ou de celle qui a eu lieu dans la partie même sur laquelle a été appliquée la substance irritante, car les parties voisines, lorsqu'elles étaient colorées, étaient constamment d'un rouge plus ou moins vif : tantôt cette rougeur avait la forme d'aréole; d'autres fois elle présentait une ligne assez étroite. Dans quelques cas on remarquait deux lignes concentriques, dont l'interne était moins foncée que l'externe.

La rougeur occasionnée par l'eau bouillante et l'ammoniaque était sans doute accompagnée

de tuméfaction, mais celle-ci n'était pas sensible. Elle fut, au contraire, très-apparente dans les expériences faites avec l'acide nitrique et le nitreux. L'acide sulfurique, au lieu d'une tuméfaction locale, produisit une élévation des parties voisines. Il en fut de même du nitrate d'argent. On observa aussi dans ces deux cas une rétraction de la peau très-manifeste. L'eau bouillante est presque le seul des irritans employés, qui soit susceptible de produire des phlyctènes. Cet effet a eu lieu cependant avec l'ammoniaque appliqué sur une tache récente formée par l'acide nitrique affaibli. Mais le muriate d'antimoine, l'ammoniaque, la potasse caustique, l'acide muriatique et sulfurique arrêté dans son action, ont déterminé le soulèvement et la corrosion de l'épiderme. Dans d'autres circonstances l'escarre a été plus profonde et s'est étendue à toute l'épaisseur de la peau.

Sur le cadavre, la coloration locale a été souvent la même que sur le vivant, quoiqu'en général moins vive. On n'y a point apperçu la rougeur occasionnée, pendant la vie, par l'ammoniaque ou par l'eau bouillante, mais celle de l'acide muriatique y a quelquefois été assez marquée. Presque toujours la coloration des parties voisines se propageait indéfiniment : tantôt elle était persistante, tantôt elle s'affaiblissait et s'évanouissait au bout d'un temps plus ou moins long, offrant quelquefois diver-

ses nuances. Les acides donnèrent constamment lieu à une tuméfaction légère des parties environnantes qui croissait comme le cercle coloré : jamais la coloration ne s'étendait au-delà. L'épiderme fut détaché du chorion par la potasse et par l'acide sulfurique : il resta adhérent dans les autres expériences, et la peau, devenue plus dense et plus ferme, se rapprochait un peu du tissu corné.

La peau laissée en macération dans une solution de potasse, et dans les acides muriatique, nitrique, nitreux et sulfurique, présenta des phénomènes qui se ressemblaient beaucoup. Dans tous ces cas elle s'est gonflée, repliée du côté opposé à l'épiderme, durcie d'abord, ramollie ensuite, et enfin dissoute, ou du moins n'a plus offert aucune aggrégation entre ses parties constituantes. La rétraction a été plus considérable avec l'acide sulfurique ; la dissolution plus prompte avec le nitreux ; plus complète avec la potasse. L'épiderme a résisté plus long-temps que le chorion à l'altération. Il n'a été complètement dissous que par l'acide nitreux.

M. *Savary* ne cherche point à rendre raison de ces divers phénomènes. Il se contente de faire remarquer en quoi diffèrent ceux qui se sont manifestés pendant la vie, de ceux qui ont eu lieu après la mort.

Dans le premier cas, on peut distinguer quatre degrés dans l'action des irritans ; le pre-

mier produit seulement de la douleur, le second détermine la rubéfaction, le troisième la vésication, et le quatrième la formation d'une escarre plus ou moins profonde.

Lorsque l'action de l'irritant se borne sur le vivant aux deux premiers degrés, elle est nulle sur le cadavre.

C'est ce qu'on a vu par rapport à l'ammoniaque. La vésication paraît être, à la vérité, la même dans les deux cas, d'après les expériences que *Bichat* a faites avec l'eau bouillante; mais sur le vivant elle est constamment précédée de la rubéfaction, et nous avons vu que rien d'analogue ne se montre sur la peau morte. Enfin, la formation d'une escarre, ou plutôt la séparation de la partie désorganisée des parties saines, est uniquement l'effet de la vitalité. L'épiderme a bien été rongé par l'acide sulfurique sur le cadavre comme sur le vivant; mais sur ce dernier seulement cette portion d'épiderme corrodée a été entourée de ce cercle rouge vif qu'on nomme cercle inflammatoire, et que les chirurgiens ont depuis long-temps observé dans les cas de gangrène externe.

L'auteur, en terminant son mémoire, remarque que l'action des irritans a toujours été portée plus loin pendant la vie qu'après la mort, si l'on en excepte les cas où la peau était plongée dans une liqueur acide ou alkaline, et qui ne sont pas comparables. Ceci paraît contre

dire l'explication que M. *Fourcroy* a cherché à donner de l'action des caustiques, en l'attribuant uniquement à la tendance qu'ont ces matières à se combiner avec les tissus des animaux. En effet, cette action purement chimique devrait être beaucoup plus prononcée après la mort, puisqu'elle n'est plus contrebalancée par les forces vitales qui tendent à maintenir son organisation dans toute son intégrité. Mais si l'action des irritans sur le cadavre est généralement moins forte, elle est aussi plus étendue; en sorte qu'il semblerait que l'influence de la vie serait bornée à en arrêter les progrès.

1809. — N.° VIII.

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

10 *août.*

Assemblées de la Faculté.

M. le Grand-Maître fait part à la Faculté du programme arrêté pour la distribution des prix aux élèves des Lycées. La Faculté s'est rendue en corps et en grand costume à cette cérémonie.

24 *août.*

Son Excellence le Ministre de l'Intérieur transmet à M. le doyen, son arrêté du 8 août pour la convocation des jurys de 1809.

3 *août.*

Séances de la Société.

M. *Raseri*, médecin à Savilliano, adresse à la Société, 1.° L'histoire de la maladie du prince *de C...*, écrite en italien. 2.° Des ob-

servations de Médecine-pratique, de Physiologie humaine et comparée. Ce dernier mémoire est écrit en latin.

M. *Corvisart* fait passer un mémoire de M. *Castaing*, de Montpellier, sur les effets de la vaccine.

M. *Legallois* adresse une note sur les dents des lapins et des cochons-d'inde, et sur la durée de la gestation dans ces derniers animaux. (Elle est insérée au présent Bulletin.)

MM. *Petit-Radel* et *Deschamps* font un rapport sur des observations relatives au traitement des maladies vénériennes, par M. *Rouget*.

On donne lecture de la nouvelle rédaction du rapport fait par MM. *Chaussier*, *Auvity* et *Thénard*, sur le prix de 400 fr., dont les fonds ont été faits par un anonyme, relatif à la nature des virus. Ce rapport est adopté et inséré dans ce Bulletin.

MM. *Dejussieu* et *Nysten* font un rapport sur un ouvrage manuscrit de Matière médicale, de M. *Desbordeaux*, médecin à Caen.

M. *Roux* présente au nom de M. *Chapelin*, chirurgien à Appoigni, département de l'Yonne, deux pièces d'anatomie pathologique. L'une est une tête d'enfant acéphale, que l'on annonce avoir vécu trois semaines; l'autre est le squelette d'un enfant hydrocéphale qui n'avait qu'un seul membre abdo-

minal. Ces pièces seront déposées dans les collections de l'Ecole.

M. *Nysten* fait connaître verbalement quelques détails sur la maladie contagieuse qui a régné dans le département de l'Yonne.

17 août.

M. *Valentin*, associé de la Société à Marseille, adresse ses seconde et troisième notices sur les progrès des sciences physiques et naturelles dans les Etats-Unis d'Amérique.

M. *Léonard Vordoni*, de Trieste, envoie des calculs vésicaux, rénaux et biliaires, sur lesquels il donnera incessamment un mémoire.

M. *Buquet* adresse un mémoire sur la topographie médicale de la ville de Laval et de son territoire.

M. *Louyer-Willermay* fait un rapport sur une observation de paralysie remarquable, par M. *Haldat*, de Nancy.

M. *Geoffroy* fait lecture de deux rapports, le premier sur un mémoire de M. *Fayolle*, médecin à Guéret, ayant pour titre : *Histoire générale et succincte de la maladie qui a régné à Guéret en 1809*. Le deuxième, sur une fièvre réputée intermittente pernicieuse, guérie sans quinquina, par M. *Ponderous*, médecin à Toulouse.

M. *Deguise*, correspondant de la Société à

Charenton, lit une observation sur une fracture du crâne, avec plaie et perte de substance cérébrale.

On fait connaître un mémoire de M. *Saunié*, médecin à Auxonne, sous le titre de *Réflexions sur l'usage de l'arsenic dans la médecine interne.*

31 *août.*

M. *Palois*, D.-M. à Nantes, adresse à la Société un mémoire sous le titre d'*Observations pour servir à l'histoire de la maladie connue sous le nom de* maladie bleue. Une pièce d'anatomie pathologique, qui reste déposée dans les collections de l'Ecole, accompagne ce mémoire.

M. *Pinel* remet au nom de M. *Guieytant*, de Lons-le-Saunier, un mémoire sur la vaccine, et deux tableaux météorologiques.

M. *Chaussier* fait un rapport sur diverses observations présentées à la Société par M. *Chèze*, D.-M.-P. à Châlons-sur-Saône.

M. *Husson* lit deux rapports; le premier sur le mémoire de M. *Saunié*, d'Auxonne, relatif à l'emploi de l'arsenic en médecine. Le deuxième, sur les suites fâcheuses de l'inoculation de la variole, et sur les avantages et les inconvéniens de la vaccine.

M. *Thyllaie* père fait en son nom et en

celui de M. *Baudelocque*, un rapport sur une machine inventée par M. *Pinabel*, professeur de mathématiques. Cette machine, que l'auteur nomme *promeneuse mécanique*, est destinée à soutenir les enfans en bas-âge, en leur laissant tous les mouvemens libres et les pieds posés constamment sur le sol.

MM. *Thyllaie* fils et *Laennec* sont désignés commissaires auprès de l'Institut, pour assister à ses séances et en rendre compte à la Société.

La Société entre en vacances jusqu'au mois de novembre.

RAPPORT fait par MM. CHAUSSIER, AUVITY et THÉNARD, sur un prix de 400 fr. dont les fonds ont été faits par un anonyme.

UN ami de l'humanité qui desire rester inconnu, a fait remettre à la Société des professeurs de la Faculté de Médecine de Paris, une somme de quatre cents francs, pour le fonds d'un prix qui aurait pour objet des recherches sur les virus. Il desirerait sur-tout que l'on examinât si, par quelque procédé chimique, on pourrait reconnaître, d'une manière positive, dans les humeurs l'existence d'un virus quelconque.

Il est certain qu'un virus est une substance particulière, une sorte de poison animal qui, transmis dans un corps sain, y détermine constamment le même genre d'affection lorsqu'il y trouve les circonstances favorables à son développement. C'est par ses effets, par les altérations diverses que produit dans le corps ce germe morbide, que le médecin reconnaît l'existence d'un virus, qu'il en distingue l'espèce. Mais ces effets sont assurément différens, suivant la nature et la composition intime de ce germe morbide. On peut donc espérer qu'à l'aide de nombreux et nouveaux moyens d'analyse, dont la chimie est en possession, on parviendra à connaître l'essence d'un virus.

Quoique le nombre des virus soit peu considérable, pour diminuer les difficultés que

présente cet objet, il convient de borner la recherche à une seule espèce, que l'on puisse facilement se procurer et soumettre, sans dangers, à différens essais.

Ainsi on demande un examen particulier du virus vaccin, et spécialement, 1.° quelle est la nature du fluide contenu dans les boutons ou vésicules de vaccine? 2.° si les liqueurs circulatoires (le sang, la lymphe), éprouvent quelque altération par la présence et le développement du virus vaccin? 3.° en admettant l'altération des liqueurs circulatoires, pourrait-on les reconnaître par quelque procédé chimique ou physique?

Au surplus, comme l'objet de cette question est complexe, difficile, et qu'il n'a point encore été traité, les personnes qui voudraient s'en occuper pourront le considérer sous le point de vue qui leur paraîtra le plus propre à y répandre quelque lumière. La Société accueillera avec empressement tous les genres de recherches, d'expériences et d'observations.

Les mémoires seront adressés, franc de port (1), à M. le Doyen de la Faculté de Médecine, avant le premier janvier 1811, et la Société fera connaître son jugement dans la première séance du mois d'avril.

Les concurrens observeront les formalités admises dans tous les concours académiques.

(1) Sous le couvert de Son Exc. le Ministre de l'Intérieur.

NOTE sur les dents des lapins et des cochons-d'Inde, et sur la durée de la gestation dans ces derniers; par M. LEGALLOIS.

Au mois de mai dernier, la Société voulut bien me donner acte de l'annonce que je lui fis, que je venais de découvrir dans quel organe réside le principe des mouvemens du cœur. Les mêmes motifs qui me firent alors solliciter cette faveur, m'engagent à la réclamer encore aujourd'hui pour quelques remarques que j'ai faites sur les dents des lapins et des cochons-d'Inde, et sur la durée de la gestation dans ces derniers.

Je me suis assuré, par des recherches répétées à tous les âges sur ces animaux, qu'ils n'ont point de dents de lait, et qu'ils conservent toute leur vie celles qui leur viennent avant ou après la naissance. Ces dents sont légèrement coniques ou pyramidales, tronquées dans le jeune animal, en sorte qu'à mesure qu'elles s'usent par la couronne, la partie qui pousse successivement de l'alvéole, est de plus en plus grosse; ce qui continue jusqu'à ce que l'animal ayant acquis à-peu-près tout son développement, ses dents sont prismatiques. Ce fait m'a paru curieux, en ce qu'il indique assez clairement la cause finale du remplacement des dents, dans les espèces qui y sont sujettes. Il est bien prouvé maintenant que les

dents sont des substances excrétées qui, ne participant point à la vie et ne croissant point par intussusception, restent constamment à-peu-près telles qu'elles étaient au sortir de leurs alvéoles. Dans cet état de choses, les dents qui garnissent les arcades alvéolaires d'un jeune animal, et sont en rapport avec les dimensions de ses mâchoires, ne devaient plus y être dans le même animal devenu adulte, et c'eût été particulièrement le cas dans les carnassiers dont les dents ne s'usent point. Pour remédier aux inconvéniens des dents stationnaires dans des mâchoires qui continuent de croître en tous sens, la nature a employé deux moyens : le remplacement des premières dents et l'éruption tardive des autres. Mais il est évident que dans les animaux tels que les lapins et les cochons-d'Inde, dont les dents poussent continuellement en devenant de plus en plus grosses, à mesure qu'elles s'usent par la couronne, les dents et les mâchoires devaient rester dans les mêmes rapports à tous les âges, et qu'ainsi le remplacement était inutile ; et en effet il n'a pas lieu. On conçoit, d'après les mêmes principes, pourquoi les ongles et beaucoup d'autres corps qui ne sont, comme les dents, que des substances excrétées, ne tombent point pour être remplacés. Je réserve les détails pour un mémoire particulier.

Les cochons-d'Inde sont naturalisés et multipliés depuis si long-temps dans plusieurs par-

ties de l'Europe, qu'il doit paraître étrange qu'aucun auteur n'ait connu la véritable durée de la gestation dans ces animaux. *Buffon* dit qu'elle est de trois semaines; le Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle a répété la même erreur. D'autres ont assigné des durées différentes, mais également fausses. La cause de cette incertitude tient à ce qu'on n'était jamais sûr du moment où le mâle avait couvert la femelle, et cela parce qu'il a beaucoup de peine à en venir à bout. Il est souvent quinze jours, et quelquefois beaucoup plus, avec elle, sans pouvoir la féconder. Durant tout ce temps, son ardeur apparente et tous ses efforts échouent contre une disposition particulière du vagin de la femelle. Cette disposition consiste en ce que l'orifice extérieur en est collé et complètement fermé. Il faut que le mâle le décolle pour que la copulation ait lieu. Cet orifice se recolle ensuite au bout de quelques jours; il se recolle de même après l'accouchement. C'est en séparant les femelles d'avec le mâle aussitôt que je m'appercevais qu'il avait été décollé, que j'ai reconnu que la durée de leur gestation est de soixante-cinq jours. Du reste, cet heureux privilège d'être toujours vierge, même après de nombreux accouchemens, n'appartient pas exclusivement à la femelle du cochon-d'Inde. Celle d'un ancien habitant de notre Europe en a aussi été gratifiée.

En terminant cette note, je demande la permission de dire ici quelques mots sur le mémoire que j'ai promis touchant les mouvemens du cœur, et que je n'ai point encore donné. Il est très-facile de prouver, en thèse générale, que ces mouvemens dépendent de la moëlle épinière; mais lorsqu'il s'agit de déterminer, avec quelque précision, quelle est la portion de cette moëlle dont ils dépendent spécialement, c'est une question qui devient fort compliquée, en ce que cette portion varie en étendue aux différens âges de l'animal. Il faut, pour la résoudre, beaucoup d'expériences, beaucoup d'animaux, et par conséquent beaucoup de temps. Néanmoins ce travail est presque fini.

OBSERVATION sur un anévrisme de l'aorte s'ouvrant dans l'artère pulmonaire, et l'obstruant, par M. SUE, médecin en chef de l'hôpital de la garde Impériale; recueillie et présentée à la Société par MM. PAYER D.-M., et ZINK, chirurgien de l'hôpital de la garde.

LEFEVRE, militaire de la garde Impériale, âgé de trente-huit ans, né dans les environs d'Avranches, est entré à l'hôpital militaire de la garde Impériale, à la fin de juillet 1808.

Cet homme était d'une taille moyenne, d'une constitution robuste, d'un tempérament sanguin; sa poitrine était large, ses membres vigoureux; il a conservé long-temps de l'embonpoint, et le teint animé, vermeil.

Sa maladie datait de huit mois, du moment même où, ayant fait une course forcée, très-longue et très-précipitée, il ressentit, pour la première fois, des palpitations violentes qui depuis lors se sont renouvelées très-fréquemment, avec une suffocation, un essoufflement pour peu qu'il marchât un peu vîte, ou lorsqu'il montait des escaliers, ce qu'il ne pouvait faire sans s'arrêter plusieurs fois.

Lorsqu'il fut observé le premier jour, il était placé dans son lit sur son séant; position qu'il a toujours conservée jour et nuit jus-

qu'au moment de sa mort. La face était comme gonflée, rouge ; les lèvres violettes ; la respiration gênée, quoiqu'il fût en repos ; la poitrine percutée était sonore à droite et ne donnait qu'un son mat à la région du cœur. On sentait de temps à autre des palpitations fortes et irrégulières. Le pouls était presqu'insensible au bras gauche ; il était un peu plus développé à droite. Le ventre était déja tuméfié ; on y sentait de la fluctuation ; les cuisses et les jambes enflées ne présentaient pas cependant cette pâleur blafarde, cette mollesse pâteuse de la leucophlegmatie ; on eût dit que c'était un engorgement sanguin ; il résistait à la pression du doigt, et n'en conservait pas l'impression.

Tous ces symptômes ne laissaient aucun doute sur le genre de maladie qu'on avait à traiter. Les faibles et infructueux secours qui sont à la disposition du médecin furent employés, non sans une apparence de succès. Le malade fut plusieurs fois soulagé par les diurétiques variés, par l'application des sangsues ; mais enfin après six mois de séjour à l'hôpital, passés dans un état continuel de peine, il reconnut que sa fin approchait à l'extrême faiblesse où il se trouvait réduit. Quatre jours avant sa mort, sa figure était entièrement colorée en jaune, ainsi que le blanc des yeux. Elle était extrêmement amaigrie, les traits affais-

sés; on ne sentait plus que de faibles agitations, des pulsations sans forces; la figure se couvrait de gouttes de sueur; les paupières appesanties, à demi-fermées, laissaient apercevoir le blanc de l'œil; les lèvres n'étaient plus violettes, mais d'un rouge vif qui ne s'accordait pas avec cette pâleur mortelle du reste du visage. Il est mort, pour ainsi dire, peu-à-peu, sans anxiété, sans cette agitation qu'on voit dans d'autres maladies du cœur. Il expira la nuit du 6 au 7 février 1809, sans agonie.

Ouverture.

Etat extérieur. — La face était jaune et bouffie; les pommettes légèrement colorées, comme vergettées; les lèvres violettes; la poitrine résonnait bien à droite; le son était mat à la région du cœur et à gauche; le ventre était tuméfié, ainsi que les extrémités inférieures et supérieures, et sur-tout le bras gauche. On fit à l'abdomen une ouverture par laquelle il sortit un flot d'un liquide sanguinolent. (Il est à remarquer que quelques jours avant on avait fait la ponction, et qu'on avait retiré alors un liquide clair d'un jaune foncé.) On ouvrit ensuite la poitrine, et on enleva le sternum. Dès qu'on eut incisé, il en jaillit avec force un jet de liquide jaune qui s'écoula

en abondance. Les poumons n'étaient point adhérens. Le péricarde ayant été ouvert, il en sortit une quantité de liquide qu'on a évalué à plus d'une pinte; le cœur d'un volume ordinaire présentait sur toute sa surface des traces d'inflammation. L'artère pulmonaire très-dilatée renfermait un corps dur. Cette artère ayant été incisée, on y apperçut une tumeur de la grosseur et de la forme d'un petit œuf, d'environ cinq à six centimètres de diamètre. Cette tumeur, dont les parois étaient très-épaisses, ayant été incisée, on reconnut, en y introduisant le doigt, qu'il pénétrait dans l'artère aorte. On remarqua aussi que l'artère aorte était dilatée à l'endroit de sa courbure. — La pièce ayant paru mériter quelqu'attention, M. *Zink*, chirurgien de l'hôpital militaire de la garde Impériale, la fit porter à M. *Dupuytren*, chef des travaux anatomiques de la Faculté; il a reconnu et démontré que l'anévrisme s'était formé dans l'artère aorte, avait contracté des adhérences avec l'artère pulmonaire, en avait détruit les parois; s'était accru, développé dans son intérieur, et y avait acquis un tel volume, qu'il en bouchait presqu'entièrement le passage.

Les poumons étaient sains et crépitans. Le foie, qui nous a paru très-volumineux, ne dépassait cependant pas les côtes. Il n'avait d'autre altération que de paraître gras. La bile con-

tenue dans la vésicule du fiel, était très-épaisse et d'une couleur verte très-foncée. Les intestins nageaient dans un liquide sanguinolent.

1809. — N.° IX.

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

Extrait d'une Observation pour servir à l'histoire de la maladie bleue; par M. Palois, D.-M. à Nantes.

L'auteur de cette observation fut appelé, il y a environ six ans, pour donner des soins à un enfant de quatre ans qui portait un hydrocèle congénital. Cet enfant toussait beaucoup et était très-oppressé : sa face colorée en rouge foncé était bouffie, ses lèvres injectées et livides. Peu de jours après sa naissance, on s'était aperçu qu'il respirait avec beaucoup de peine, sur-tout en tetant; que sa face se gonflait et devenait très-rouge, mais reprenait, par le repos, sa teinte naturelle. Sa dentition avait été tardive et lente; elle s'était

faite sans aucun accident grave. L'enfant était assez grand pour son âge, mais grêle et maigre : il avait la peau fine et blanche, les cheveux blonds et les yeux bleus ; la poitrine rétrécie supérieurement, un peu élargie et soulevée à sa base ; les pieds et les mains toujours livides et froids. Les doigts et les orteils longs et grêles offraient, à leur extrémité, une sorte de renflement avec mollesse ; les ongles étaient violets et presque noirs.

En avançant en âge le petit malade est devenu de plus en plus oppressé : sa respiration courte et bruyante semblait prête à s'arrêter au moindre mouvement : les battemens du cœur très-violens et tumultueux étaient facilement visibles ; pour peu qu'il fît froid, il ne pouvait quitter le coin du feu : on observa que son oppression était beaucoup plus fatigante, et la coloration de la peau plus foncée et plus livide dans les temps très-chauds et très-froids ; les températures moyennes lui convenaient beaucoup mieux ; il était fréquemment tourmenté par la toux, mais sans jamais expectorer. Naturellement assez gai, il aurait desiré s'amuser avec les enfans de son âge, mais l'extrême difficulté qu'il éprouvait à se mouvoir, et la suffocation dont il était menacé, l'empêchaient de partager leurs jeux, et le rendaient sombre et de mauvaise humeur. Il mangeait peu et préférait à tout autre aliment, les pommes, les poires, les noix et les châtaignes : il

avait très-souvent un flux de ventre séreux assez considérable, qui paraissait le soulager pendant quelques jours, mais qui épuisait sensiblement ses forces. Il y a environ six mois que son ventre commença à grossir. M. *Palois* trouva bientôt après de la fluctuation. Les membres maigrissaient, l'appétit se perdit entièrement; le flux de ventre augmenta et devint sanguinolent; l'oppression et les autres accidens s'aggravèrent au point qu'après une agonie de plus de vingt-quatre heures, le malheureux enfant expira le 6 juillet de cette année 1809, vers trois heures du matin.

Autopsie cadavérique. — Le cadavre était émacié; la face, le dos, les épaules et les fesses étaient parsemés de taches livides; il avait coulé par le nez beaucoup de sang très-noir et fluide; l'abdomen était distendu, et la base de la poitrine soulevée.

La cavité thoracique contenait beaucoup de fluide séreux, quoique le diaphragme fût très-soulevé; les poumons rapetissés et tuberculeux étaient adhérens, par leurs faces latérales et postérieures, à la plèvre correspondante. Le péricarde distendu contenait aussi de la sérosité. Le cœur, d'un volume considérable, était placé presque transversalement: l'oreillette droite était excessivement distendue; la gauche, petite et contractée; les veines qui aboutissent à l'une et à l'autre, dans l'état

naturel. Les ventricules paraissaient d'égale dimension; l'aorte, d'un calibre extraordinaire à son origine, sortait de la base du cœur plus en devant et à droite qu'on ne l'observe ordinairement. L'artère pulmonaire, au contraire, beaucoup plus petite qu'elle n'aurait dû être, naissait directement au-devant de l'origine de l'aorte, vis-à-vis et un peu à droite de la cloison ou *septum* des ventricules. — Ayant ouvert, suivant sa plus grande dimension, l'oreillette droite qui contenait une grande quantité de sang noir et coagulé, on trouva la fosse ovale ou le trou botal très-large et très-profonde, garnie d'un tissu membraneux *percé de plusieurs trous, établissant une communication directe avec l'oreillette gauche :* celle-ci n'offrait rien de remarquable. Le ventricule droit ayant été ouvert pareillement à son axe, présenta à sa base une ouverture considérable conduisant dans l'aorte. Un peu au-dessus et à gauche de cette ouverture, on en voyait une autre beaucoup plus petite, et garnie de deux lèvres calleuses dirigées obliquement d'avant en arrière, s'abouchant dans l'artère pulmonaire. La valvule tricuspide était épaissie et comme calleuse à son bord libre.

L'ouverture du ventricule gauche fit voir les valvules mitrales dans l'état naturel, à quelques duretés près : l'ouverture aortique très-considérable et placée près de la cloison ou *septum* des ventricules, qui était interrompue

et comme échancrée à sa partie supérieure, établissant de cette manière une libre communication entre les deux ventricules : les valvules sygmoïdes de l'aorte, dans l'état absolument naturel. L'artère pulmonaire n'avait que deux valvules placées transversalement, une antérieure et l'autre postérieure, très-larges, formant entr'elles et le calibre de l'artère, deux culs-de-sac très profonds. L'abdomen contenait une grande quantité de fluide séreux : l'estomac et les intestins étaient rétrécis; leurs vaisseaux sanguins fortement injectés; le foie très-volumineux et de couleur bleue d'ardoise.

EXTRAIT d'un Rapport de M. FRIEDLANDER, sur un Mémoire de M. GRUITHUSEN, D.-M. à Munich, relatif à des recherches faites au moyen du microscope, sur la différence du mucus et de la matière purulente.

DE tous temps les médecins ont cherché à distinguer la matière purulente du *mucus*, et jusqu'ici on n'a point encore eu de résultat satisfaisant. Aux réactifs que les chimistes ont proposés pour parvenir à la connaissance parfaite de ces deux excrétions, M. *Gruithusen* propose de substituer le microscope. Ce médecin suppose que les animalcules infusoires de chaque substance ont des formes particulières. D'après cette idée il a pris la vingtième partie d'une goutte de matière purulente d'un ulcère benin, et l'a soumise à un microscope qui grossissait de quatre cents fois les objets. Il a aperçu, dans une matière blanche et épaisse, des globules de forme sphérique, dont la surface était couverte de points. La matière dans laquelle ils nagent, laissée sur le verre du microscope, venant à se dessécher après quelques heures, ils se rassemblent et se rident. Ces grains se conservent pendant plusieurs jours, quoique secs, et on les voit très-bien lorsqu'on les ramollit de nouveau avec l'eau.

La matière purulente paraît conserver toujours ce caractère, quelle que soit la maladie qui la produit. M. *Gruithusen* a examiné le pus d'un vénérien, d'un scrophuleux, d'un arthritique, d'un scorbutique, etc., et les globules n'ont présenté de changement que dans leur volume. Les globules de la matière purulente forment un sédiment de matière gélatineuse.

La matière du *mucus* contient aussi des globules, mais ils sont opaques, inégaux, et ont des crénelures et des franges sur les bords. Il n'y a que le *mucus* des narines et de la trachée qui ait des globules; celui de l'urètre et de l'œsophage n'en a pas. Les globules du *mucus* restent les mêmes, si on les préserve du contact de l'air, et qu'on n'augmente pas la température de 96° (*Fahren.*) Suivant M. *Gruithusen*, la matière purulente laisse facilement échapper les globules d'air qu'elle contient; il suffit pour cela de la remuer un peu, mais le *mucus* retient l'air, pendant plusieurs jours, en forme de bulles.

Les globules du sang, suivant le même auteur, sont gris et plus petits que ceux du pus. Il ne parle pas qu'ils aient des points comme ces derniers, ni des crénelures comme ceux du *mucus*.

Enfin, M. *Gruithusen* pense que les globules de la matière purulente, contiennent la partie gélatineuse des globules du sang, sans la partie colorante et sans l'albumineuse du

serum, tandis que les globules du *mucus* ont les parties fibrineuse et albumineuse du sang, mais nullement les globules gélatineux.

EXTRAIT d'une observation sur une cardite aiguë, compliquée d'inflammation d'une partie du poumon gauche et de la membrane muqueuse de l'estomac; par M. RAIKEM, D.-M.

UNE domestique âgée de trente-six ans, d'une stature moyenne et d'un embonpoint médiocre, née de parens sains, assez bien réglée, à l'exception des trois ou quatre derniers mois qui précédèrent la maladie dont on va parler, où les règles souffrirent quelques irrégularités, et qui n'avait jamais eu aucune maladie de la peau, fut atteinte vers sa treizième année, époque où elle travaillait dans des caves humides et couchait dans des bâtimens neufs, d'un rhumatisme goutteux aigu. A seize ans, il survint une récidive de la maladie arthritique qui se fixa spécialement sur les articulations métacarpo-phalangiennes et métatarso-phalangiennes, et à la suite de laquelle les doigts et les orteils restèrent toujours fixés dans une direction vicieuse, avec impossibilité d'opérer leur extension complète. Au mois de

juillet 1808, après des fatigues multipliées, elle eut une troisième attaque de son rhumatisme articulaire qui sévit successivement sur toutes les articulations des membres, et se dissipa au bout d'une quinzaine de jours, en laissant les jambes œdémateuses, sur-tout le soir, pendant deux mois. Enfin, la santé se rétablit dans toute son intégrité.

Le 5 novembre de la même année, cette fille se coucha bien portante, et ne s'étant exposée à aucune cause nuisible apparente : elle ne dormit pas. Elle éprouva d'abord des horripilations générales qui furent aussitôt suivies de mouvemens vifs et tumultueux du cœur; d'une douleur lancinante avec sentiment d'action dans la région précordiale; d'une respiration très-difficile et d'une lipothymie qui dura une heure. Il ne se manifesta ni soif, ni toux. Les jours suivans les mêmes symptômes persistèrent, quoiqu'avec un peu de relâche; il survint plusieurs lipothymies. On administra des anti-spasmodiques, de l'éther; on appliqua de la moutarde aux pieds, des vésicatoires aux jambes. Tous ces moyens n'apportèrent aucun soulagement à l'état de la malade, qui vint chercher des secours à l'hôpital Saint-Antoine, où M. *Raikem* l'observa.

Elle présenta alors la série des symptômes suivans (c'était le quatrième jour de la maladie) : face abattue, teint blafard, lèvres vermeilles, gonflement extraordinaire des

veines situées sur les parties latérales du nez et des jugulaires; sommeil empêché par de fréquens réveils en sursaut; peu de céphalalgie sus-orbitaire; soif vive; bouche amère; langue rouge, lisse, humide; nausées et évacuations fréquentes; douleur vive lorsque l'on comprimait l'épigastre, l'hypochondre droit et la partie antérieure de l'hypochondre gauche; abdomen souple, un peu douloureux à la pression; pas de toux; respiration petite, fréquente, s'exerçant par le diaphragme; palpitations du cœur véhémentes, intermittentes, irrégulières, sensibles à la vue; décubitus sur le dos, *erectâ cervice;* thorax résonnant bien; il y eut plusieurs lipothymies de quelques minutes dans la journée, pendant lesquelles les lèvres et la face deviennent livides; la pupille resta fixe et dilatée, sans que les mouvemens du cœur discontinuassent; le pouls était très-inégal, intermittent, offrant parfois des pulsations roides, assez dures; la chaleur de la peau était médiocre, il n'y avait aucune sueur. (Prescription : potion fortifiante, infusion vineuse de camomille.)

Le 5 et le 6, l'état de la malade est à-peu-près le même. La potion paraît augmenter les palpitations et les menaces de suffocation.

Le 7, il y a de la toux suivie de crachats visqueux et sanguinolens. Mêmes symptômes que les jours précédens.

Le 8, le son de la poitrine devient obscur

postérieurement et en bas. (Emulsion, infusion de camomille, et huit sangsues sur l'épigastre.)

Le 9, à-peu-près même état; les palpitations sont moins incommodes.

Le 10, la malade vomit toutes les boissons, à l'exception de l'eau sucrée. Mieux apparent.

Le 11, même état. Continuation du vomissement.

Le 12, découragement, anxiétés extrêmes, lipothymies incomplètes, palpitations toujours très-vives; respiration courte, fréquente, laborieuse, inégale; soupirs fréquens; froid des extrémités; délire pendant la nuit.

Le 13, il y a quelques évacuations alvines; chaque jour un ou plusieurs vomissemens ont lieu; il y a de l'infiltration autour des malléoles. La malade éprouve le sentiment d'une barre dans la poitrine.

Le 15, suffocation imminente.

Les 16, 17, 18, légères variations dans la marche des accidens. (On pratique une saignée le 18; le sang n'est pas couënneux.)

Les 19 et 20, palpitations constantes, trouble extrême de la circulation. Tous les symptômes d'une mort prochaine existent. Elle a lieu le 22, la malade étant en pleine connaissance.

Ouverture du cadavre. — Légère infiltration

du tissu cellulaire sous-cutané. Légère teinte jaunâtre de la peau, qui avait commencé le dixième jour de la maladie.

Le cerveau ne présente rien de particulier.

Dans la poitrine, le lobe inférieur des deux poumons est compact. Les plèvres n'offrent d'autre altération qu'une légère adhérence de celle du côté gauche.

Le péricarde renferme quelques onces de sérosité limpide; il est parfaitement sain dans toute son étendue.

Le viscère essentiellement malade est le cœur. Il a un volume double de l'état naturel; il est mou et flasque : le ventricule gauche surtout est fort augmenté de volume, et ses parois sont amincies. La valvule mitrale présente de l'épaississement et un état cartilagineux. L'ouverture auriculo-ventriculaire rétrécie a à peine six lignes de diamètre. A la face postérieure et supérieure de l'oreillette gauche, à travers le péricarde qui est parfaitement sain, on voit le tissu musculeux du cœur recouvert de petits points blanchâtres, injecté d'une couleur rouge-noirâtre, offrant *trois ou quatre petites tumeurs sphéroïdes* de deux à trois lignes de diamètre, et soulevant le péricarde. En les incisant *il en coule un véritable pus épais, sanieux et opaque*. L'appendice auriculaire de ce côté est dur, compact, volumineux, *et contient un pus sanieux*. Dans les

autres parties du cœur la fibre musculeuse n'offre point d'altération et ne présente pas cette dureté, cette facilité à se rompre que quelques auteurs disent avoir remarquée dans le *carditis*.

L'abdomen ne présente de remarquable que l'estomac qui est flasque et ample. Sa membrane muqueuse, épaissie, offre une foule de points rouges, très-serrés, non confluens, un peu saillans et sensibles au toucher.

On observe des concrétions crétacées sur les extrémités phalangiennes des os du métacarpe et du métatarse.

EXTRAIT d'une Observation sur une paralysie remarquable ; adressée à la Société par M. HALDAT, D.-M. à Nancy.

CETTE observation présente l'histoire d'une paralysie incomplète, remarquable par un phénomène insolite.

Un officier employé à l'armée d'Italie, à la suite de l'une des campagnes faites dans les environs de Gênes, exposé à l'influence d'une température variable, et obligé à de fréquentes marches nocturnes, commença à éprouver, dans les extrémités inférieures un embarras léger qui lui rendait la progression pénible. Quelque temps après il s'y joignit une roideur très-fatigante qui, en s'aggravant, le mit dans l'impossibilité de continuer l'état militaire. La diminution dans l'action musculaire fut accompagnée de celle de la sensibilité. Les extrémités supérieures s'affectèrent comme les inférieures, et l'estomac même participant à la diminution générale de l'énergie vitale, cessa de faire régulièrement ses fonctions.

Des moyens appropriés furent mis en usage sans amélioration sensible. Le fluide électrique produisit un mieux remarquable, et une saison aux eaux de Plombières acheva de mettre le malade dans un état fort satisfaisant. Il se

croyait à la veille de reprendre ses fonctions, lorsque l'hiver qui suivit vint lui rendre tous ses maux. Les mêmes moyens, et d'autres qui furent encore essayés, le furent sans succès, de sorte que le malade lassé a maintenant renoncé à tout traitement.

Cette paralysie, que nous avons annoncée jusqu'ici comme n'ayant rien qui la distingue des autres espèces, présente cependant un phénomène qui mérite d'être signalé. Lorsque le malade qui fait le sujet de l'observation s'aide de sa vue dans l'exercice de la puissance musculaire, ou lorsqu'il se prive de ce sens, le degré de la paralysie varie singulièrement. Si le malade salue, s'il verse à boire avec une bouteille pleine, il exécute tous les mouvemens qu'exigent ces actions, avec peine, mais pourtant assez régulièrement tant qu'il les dirige par le secours de la vue. Cesse-t-il de suivre de l'œil les parties qu'il veut faire agir, alors on observe dans ses mouvemens le désordre le plus complet. Ainsi il salue assez bien avec son chapeau en se dirigeant par la vue : détourne-t-il l'œil, sa main vient frapper brusquement son nez, son oreille, ou se porte avec violence contre son visage. Marche-t-il à l'aide d'un bras, il fait assez régulièrement tous les mouvemens nécessaires à la progression, tant qu'il suit de l'œil la pointe de ses

pieds ; mais s'il la perd de vue, on voit ses jambes, lorsqu'il veut marcher, s'entre-choquer et se croiser d'une manière très-pénible et très-irrégulière.

1809. — N.° X.

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

Septembre et octobre.

Assemblé de la Facul.

La Faculté et la Société ont été en vacances pendant ces deux mois.

Séance publique du 9 novembre.

Cette séance, qui a lieu chaque année pour la rentrée de la Faculté et l'ouverture des cours, a été, en l'absence de S. Exc. M. le Grand-Maître, présidée par M. le Trésorier de l'Université Impériale, accompagné de deux Conseillers titulaires et de deux Inspecteurs-généraux. Les Professeurs étaient en grand costume; les membres de la Société, un grand nombre de médecins de la capitale, et une foule considérable d'auditeurs et d'élèves remplissaient la salle.

M. le secrétaire a rendu compte des travaux

de la Faculté pendant l'année. On trouvera un extrait de son discours ci-après.

Ensuite M. le professeur *Percy* a fait hommage à l'Ecole d'un buste de *Foëz*, qu'il a rapporté de Metz, et a lu une notice étendue sur ce savant médecin.

La séance a été terminée par la distribution annuelle des prix aux élèves de l'Ecole-Pratique, dans l'ordre suivant :

PREMIÈRE SECTION.

Anatomie et Physiologie.

Prix, M. *Testaud-Marchain*, (*Jean-Baptiste-Philippe*) né le premier avril 1785, à Châtillon, département de l'Indre.

1.er Accessit, M. *Conilh.* (*Pierre*)

2.e Accessit, M. *Serain.* (*Louis-Augustin*)

Chimie.

Prix, partagé entre,

M. *Testaud-Marchain*, déja nommé ;

Et M. *Serain*, (*Louis-Augustin*) né le 14 décembre 1783, à Tour, département d'Indre-et-Loire.

Accessit, M. *Emery.* (*Edouard-Félix*)

Clinique interne.

Prix, M. *Testaud-Marchain*, déja nommé.

Accessit, M. *Serain*, déja nommé.

Clinique externe.

Prix partagé entre,
M. *Testaud-Marchain*, déja nommé;
Et M. *Serain*, déja nommé.
Accessit, M. *Conilh*, déja nommé.

SECONDE SECTION.

Anatomie et Physiologie.

Prix, M. *Desavinières*, (*François-Simon*) né le 18 mars 1787, à Lyon, département du Rhône.
Accessit, M. *Bunel.* (*Jean-Baptiste-Henri*)

Physique et Chimie Médicales.

Prix, M. *Bunel*, (*Jean-Baptiste Henri*) né à Montreuil-Largile, département de l'Eure.
Accessit, M. *Desavinières*, déja nommé.

TROISIÈME SECTION.

Anatomie et Physiologie.

Prix partagé entre,
M. *Béclard*, (*Pierre-Auguste*) né le 12 octobre 1785, à Angers, département de Maine-et-Loire;

Et M. *Pointe*, (*Jacques-Pierre*) né le premi septembre 1787, à Lyon, département d Rhône.

Accessit, M. *Descrambes-Bertrand.*

Histoire Naturelle médicale, Chimie Physique.

Prix, M. *Béclard*, déja nommé.

Accessit, M. *Descrambes.*

Extrait du discours prononcé par M. Des Genettes, à la séance publique de la Faculté de Médecine, le 9 novembre 1809.

L'orateur a commencé par l'exposition du sujet qu'il se proposait de traiter; savoir, l'ordre et le développement de l'enseignement et des cours, et un compte rendu des travaux académiques ou de ceux qui ont pour but les progrès et le perfectionnement des sciences que nous cultivons, pour les rapporter toutes à la médecine.

M. le secrétaire a parlé d'abord des cours d'anatomie et de physiologie; de ceux de chimie médicale et de pharmacie; enfin des opérations chirurgicales, ce qui compose particulièrement les cours d'hiver.

Le semestre d'été offre, dans l'enseignement, d'autres objets.

Il a d'abord été question des cours d'hygiène et de physique médicale. M. *Des Genettes*, en rendant à son collègue M. *Hallé*, cette justice que nous lui devons d'avoir reculé ces deux branches de la science médicale, s'est excusé de n'avoir pu concourir, ainsi qu'il l'aurait vivement desiré, à cet enseignement; mais ses fonctions, dans les armées, y ont mis un obstacle bien légitime, et il a rappelé qu'il avait eu au moins la consolation de faire l'application des préceptes de l'hygiène, à de

grandes masses d'hommes à-peu-près du même âge, soumises aux influences du même ciel, nourries des mêmes alimens, vêtues uniformément; exposées aux mêmes fatigues, aux mêmes privations, aux mêmes dangers, et mues par les mêmes passions. En répandant, en popularisant par des avis et des instructions très-simples, les secours de l'hygiène, le médecin en chef des armées croit avoir fort souvent prévenu le développement des maladies, et contribué, de cette manière, à la conservation d'un grand nombre de défenseurs de la patrie.

M. le secrétaire a parlé ensuite des cours de botanique et de matière médicale; de ceux de pathologie interne et externe; des accouchemens; enfin, de la médecine-légale.

Tels sont, en effet, les principaux cours dont se compose notre enseignement, et qui renferment les connaissances indispensables pour être initié dans la pratique de l'art de guérir.

L'honorable histoire de nos cliniques internes et externes, est venue se placer ici, ainsi que celle de notre école de perfectionnement. L'exposition simple des travaux de nos cliniques, est leur plus bel éloge; mais passant aux résultats qu'il a été à même d'observer, « Il est déja sorti, a dit l'orateur, et il doit » encore sortir de ces institutions récentes, » des hommes plus vîte formés, mieux ins-

» truits que dans les temps qui nous ont pré-
» cédés; des hommes faits pour obtenir dans
» l'exercice de la médecine tous les succès
» qu'elle comporte, appelés par une instruc-
» tion qui, pour être précoce, n'en a pas moins
» de maturité à transmettre à leur tour les
» leçons de l'expérience qu'ils auront puisée
» au milieu de nous, et destinés, sans doute,
» suivant l'ordre naturel et progressif de l'es-
» prit humain, à reculer les bornes du plus
» difficile des arts. »

M. *Des Genettes* a annoncé que M. *Corvisart* voulant consacrer, par un monument durable, son amour paternel pour la Société d'Instruction médicale, avait confié au burin de *Galle*, le soin d'exécuter une médaille qui, par son objet, le choix du sujet et le talent de l'artiste, marquera dans la série de celles qui vont retracer les fastes du siècle immortel de *Napoléon*.

Après avoir terminé ce qui est proprement relatif à l'enseignement, M. le secrétaire a parlé des travaux de la Société Académique formée dans le sein même de la Faculté. Nous nous bornerons à indiquer quelques-uns des objets dont il a été question, parce que nous en avons déja parlé dans les précédens Bulletins, et souvent même avec beaucoup d'étendue.

M. *Alibert* continue la publication de son ouvrage sur les maladies de la peau. Dans la

dernière de ses livraisons, qui est la sixième, il a spécialement traité des éphilides.

M. *Roux* a publié, dans le cours de cette année, un volume de Mélanges de chirurgie et de physiologie.

M. *Nysten* a donné, avec des corrections et des augmentations, une nouvelle édition du Traité de matière médicale de M. *Schwilgué*.

M. *Husson* a publié un rapport très-détaillé sur les vaccinations pratiquées en France en 1806 et en 1807.

M. *Nysten* a entrepris un travail qu'il se propose de publier, relativement aux effets que produisent sur l'économie animale les différens gaz introduits dans le système circulatoire des animaux vivans.

M. *Marc-Ant. Petit*, de Lyon, notre correspondant, a laissé couler de sa plume un poëme intitulé *Onan*, ou *le Tombeau du Mont-Cindre*, fait historique présenté à l'Académie des jeux floraux de Toulouse. L'épigraphe suivante adoptée par l'auteur, explique suffisamment son but et ses vœux. « Je tente, » dit-il, d'arracher les mœurs de la jeunesse » au danger d'un naufrage qui devient plus » grand chaque jour. Qu'une seule victime » soit sauvée, et j'aurai le prix de mon travail ! Mais si cet heureux triomphe m'était » annoncé par vos suffrages, je resterais alors » persuadé que pour récompenser ses amis, » l'humanité s'entend avec la gloire. »

M. *Loiseleur-Deslonchamps* a lu à la Société, des observations sur l'extrait de pavot cultivé.

M. *Legallois* a lu ou communiqué divers mémoires de physiologie, tous annoncés avec étendue dans nos Bulletins précédens.

M. *Chaumeton*, médecin-ordinaire des camps et armées, a adressé à la Société des recherches et des observations sur la plique polonaise.

M. *Duval* a lu des observations sur une sorte de pétrification qui se trouve dans les anfractuosités des dents du bœuf et du mouton.

M. le secrétaire a passé ensuite à des services importans rendus par des membres de la Société. Il a parlé de la mission de MM. *Nysten* et *Geoffroy*, dans plusieurs de nos départemens du sud-ouest, à l'occasion des fièvres qui s'y sont montrées à l'entrée des prisonniers de guerre Espagnols en France. Il a donné des détails sur l'épidémie développée près Joigny, département de l'Yonne, et dont le traitement, couronné de succès, a été confié à M. *Nysten*.

M. *Huzard*, appelé à Rosny près Paris, pour plusieurs animaux mordus par un chien que l'on soupçonnait enragé, a donné des détails exacts sur ces accidens, et déterminé que les animaux qui ont succombé sont morts d'une esquinancie très-inflammatoire.

Ce nouveau service rendu par la médecine

» *Paré*, le restaurateur de la bonne chirur
» en France; *Simon Pietre*; *Baillou*, réfo
» teur des études, docte et digne interp
» des anciens, qui préféra la confiance du pu
» et l'indépendance au séjour des cours; *La*
» *Riolan*, fils d'un père célèbre, anatomiste
» médecin distingué; *Gui-Patin*, remarquab
» par son érudition piquante, et plus fameu
» encore par un esprit satyrique qui l'entraî
» dans trop d'exagérations; *Mery*, anatomis
» et chirurgien habile; *Perault*, zoologiste
» médecin, l'architecte de cette imposan
» décoration du Louvre, qui sort en quelq
« sorte des ruines pour briller à nos yeux
» l'éclat de la jeunesse; enfin le pieux *H*
» *mond*, qui cacha comme *Pascal* et *Nicol*
» dans la solitude de Port-Royal, tant de tale
» et de vertus. Plus rapprochés de notre temp
» nous y voyons les *Morand*, *Maréch*
» *Jean-Louis Petit*, l'honneur de la chirur
» française; *Quesnai*, *Ledran*; *Winslo*
» qui, sans faire de découvertes, s'est imm
» talisé par la fidélité de ses descriptions a
» tomiques; *Astruc*, le plus érudit de
» écrivains; *Hunauld* et *Ferrein*, dignes é
» les; *Falconet*; le brillant *Lecat* et le mod
» frère *Côme*; enfin, *Louis* et *Antoine Pe*
» dont la mémoire est encore récente. Ob
» de nos regrets, nos yeux aperçoivent
» propres collègues, nos *Desault*, nos *D*
» *blet*, nos *Bichat* et notre *Lassus*, que le

» ceau de *Gérard*, rival de *Van-Dyk*, rend » encore, en quelque sorte, présent parmi » nous. Des étrangers ont envié, pour d'illus- » tres parens, l'honneur d'être adoptés au » milieu de cette grande famille médicale. C'est » ainsi que nous avons reçu le don et que nous » avons décoré notre École du buste de *Hal-* » *ler*, le médecin le plus universel du siècle » dernier; de celui du célèbre praticien *Tron-* » *chin*, et de celui de *Camper*, qui a honoré » la Hollande, sa patrie, après les *Ruish*, les » *Raw* et les *Albinus*. Voici tout à-la-fois notre » gloire, nos modèles, et les constans objets » de notre émulation.

» Elèves chéris, distingués parmi vos con- » disciples, et dont les premiers efforts vont » recevoir des mains de M. le Trésorier de » l'Université Impériale, un encouragement si » solemnel et si flatteur, je ne veux pas retarder » plus long-temps votre triomphe. »

EXTRAIT d'une Notice sur FOEZ, par M. PERCI, et sur un buste de ce médecin dont il a enrichi l'Ecole.

DEPUIS plus de deux siècles nous jouissons en France des pénibles veilles et de l'immense érudition de *Foëz*, l'interprète le plus judicieux et le plus exact qu'ait eu *Hippocrate*, et l'histoire de ce laborieux traducteur est à peine connue.

Anuce Foëz naquit à Metz en 1528, époque où la langue grecque était encore peu répandue parmi nous ; il fit ses premières études à Metz, et vint à l'âge de douze ans les terminer à Paris. Il suivit l'Université jusqu'à l'âge de vingt ans, se distinguant parmi ses condisciples, et étonnant ses maîtres par son inaltérable application, ses rapides progrès et sa sagacité extraordinaire.

Il était pauvre, et préféra une profession dans laquelle l'homme de bien, avec des lumières et un bon cœur, peut déployer ses talens et exercer ses vertus philanthropiques. La Faculté de Médecine de Paris comptait alors plusieurs hommes distingués parmi ses membres. De ce nombre étaient *Goupil*, *Fernel* et *Houllier*. Ces deux derniers remarquèrent bientôt dans la foule de leurs auditeurs le jeune *Foëz* ; ils en firent leur premier adepte, et se servirent habilement de lui pour faire

dans les auteurs grecs les recherches dont ils avaient besoin. C'est à cette époque qu'il commença l'étude d'*Hippocrate*, dans les manuscrits qu'on lui procura, et qui étaient loin d'être complets.

Foëz, hors d'état de se soutenir plus longtemps à Paris, et trop délicat pour accepter les offres du riche et généreux *Houllier*, songea à retourner dans sa famille, n'ayant même encore que le degré de Bachelier. Il revint à Metz en 1552, année mémorable par le siège de cette place, alors si importante, et aux pieds des remparts de laquelle échouèrent les efforts redoublés de *Charles-Quint*. S'il est douteux que *Foëz* ait été au siège de Metz, il paraît certain que ce fut lui qui, après la délivrance de la ville, donna l'idée et le dessin de cette médaille fameuse qu'on frappa alors, avec la devise *non ultrà metas*, par allusion à celle de *Charles-Quint*, qui était *ultrà metas*.

Ce savant succéda dans la charge de médecin stipendié ou physicien, à *Guintier* et à *Lacuna*, qui, l'un en s'en allant de Metz, et l'autre en mourant, recommandèrent leur jeune confrère comme le plus digne héritier de la confiance et de la considération dont ils avaient joui. Déja imbu des leçons d'*Hippocrate* qu'il ne cessait de méditer, il en faisait une si heureuse application, que le bruit de ses cures surprenantes s'étendit bientôt au loin, et lui valut de la part de plusieurs princes des

offres que son attachement à sa patrie lui fit toujours refuser. L'exercice de la médecine ne put le détourner de ses études chéries. Modeste dans sa maison, recueilli au milieu de ses livres, sans prétention au bel-esprit, sans ostentation de savoir, il semblait n'exister que pour les malades, et pour apprendre à les secourir encore plus sûrement.

En 1560 il donna au public la traduction du deuxième livre des maladies vulgaires d'*Hippocrate ;* livre riche de faits, d'observations et de conseils lumineux ; cette première production fut dédiée à *Charles III*, duc de Lorraine, et imprimée à Bâle ; elle ne fit qu'accroître la réputation de *Foëz*, qui cette année même fut admis au nombre des docteurs de la Faculté de Médecine, que la famille *des Guises* venait d'ajouter à l'Université de Pont-à-Mousson.

L'année suivante, il fit également imprimer à Bâle, une pharmacopée ou espèce de *codex*, pour déterminer les remèdes que devaient tenir les pharmaciens de Metz. Cette idée a trouvé à Paris, puis dans les autres capitales, des imitateurs.

En 1588, il publia une sorte de vocabulaire des œuvres d'*Hippocrate*, qu'il intitula : *Œconomia* Hippocratis *alphabeti seria distincta ;* travail ingrat et aride, mais dont on ne peut se passer quand on veut consulter *Hippocrate* dans les originaux. Cet ouvrage, qui avait coûté tant

de travail à son auteur et où règne une érudition si vaste, excita l'envie et lui suscita des ennemis. On l'accusait d'être un médecin de cabinet, un homme systématique, un *docteur renouvelé des Grecs*, ayant bien quelque théorie, mais manquant absolument de pratique.

L'accueil et la confiance des gens sensés, de l'élite des gens de Metz et des premières têtes de l'Etat, vengèrent assez *Foëz* de toutes ces misérables détractions. Son *OEconomia Hippocratis* fit la plus grande sensation dans le monde savant, et l'on jugea, d'après cet ouvrage, que son auteur seul était capable de donner une édition complète et exacte de ceux d'*Hippocrate*.

Le projet de *Foëz* était de se borner à la traduction et à la publication isolée des livres les plus estimés et les plus incontestables de cet auteur. Il les avait déja choisis, et plusieurs étaient prêts à paraître dans les deux textes avec des notes et des variantes puisées dans les meilleures sources; mais ayant été obligé de céder aux pressantes sollicitations qu'on ne cessait de lui faire de toutes parts, il se décida à donner le corps entier des œuvres connues d'*Hippocrate*; et quoique ce travail fût déja assez avancé, il lui fallut encore, pour l'achever, sept ans de recherches pénibles, de veilles continuelles et de patience à toute épreuve.

Ce fut en 1595 que cet ouvrage parut, imprimé à Francfort-Sur-le-Mein, sous le titre :

Hippocratis opera omnia quae extant, 1 vol. in-folio. *Foëz* le dédia au cardinal *Charles de Lorraine*, évêque de Metz, en action de grâce des bienfaits de sa maison envers la médecine et les médecins. Au moment où *Foëz* allait liver son grand ouvrage à l'impression, il reçut l'exemplaire grec d'*Aldus* de Venise, que le savant médecin *Albert Lefèvre* venait de publier, et l'édition également grecque que l'avocat général *Servin* avait fait faire chez *Froben*. *Jean Martin*, médecin de Paris, lui envoya aussi des commentaires et des observations. Il profita de tous ces secours pour perfectionner son entreprise, et l'on peut croire qu'il n'eut pas besoin de recourir à la traduction faite longtemps avant la sienne, par *Marc Fabius Calvo*, ou *Calvus*, médecin de Ravenne, mort en 1527; traduction obscure, incorrecte, dont on ne connaît bien que les manuscrits, quoique *Manget* annonce qu'elle a été imprimée.

Dans cette collection des œuvres d'*Hippocrate* il se trouve quelques articles qui, n'ayant pas été traduits par *Foëz* lui-même, donnèrent lieu à l'envie de lui reprocher qu'il s'était approprié le travail d'autrui: il s'agissait en particulier des commentaires grecs de *Palladius*, sur le livre des fractures que le médecin *Pierre Laphilée*, de Paris, avait procurés à *Foëz*, son compagnon d'enfance et d'étude; et que celui-ci avait prié le docteur *Jacques Saint-Aubin*, son collègue à Metz, de traduire pour lui; ce

qu'ils eurent soin de publier tous deux, en se donnant réciproquement des preuves d'une estime affectueuse et sincère.

Foëz ne survécut que peu de temps à la publication de son ouvrage, étant mort la même année, dans la soixante-sixième année de son âge : les excès du travail avancèrent sa fin et le privèrent de l'honorable vieillesse à laquelle il aspirait. Il fut marié et laissa deux enfans, dont le plus jeune et son fils suivirent la carrière de leur père. Ce dernier mourut en 1655, et peu de temps après la famille s'éteignit si entièrement, qu'il serait impossible aujourd'hui d'en retrouver le moindre reste.

Ce médecin célèbre était d'un commerce agréable et sûr. Dans sa conversation, sa démarche, son maintien, dans toutes les actions extérieures de sa vie, et sur-tout dans les fonctions de son état, il observait jusqu'au scrupule les préceptes recommandés par *Hippocrate* son maître et son modèle.

Foëz avait environ cinquante-quatre ans, lorsque ses enfans firent faire, d'après nature, son buste, en albâtre tirée des carrières de Sainte-Barbe, près Metz. Ce buste fut déposé à sa mort dans une chapelle dite alors de Notre-Dame-de-Lorrette, et qu'on nomma depuis chapelle de *Foëz*, parce qu'elle devint la sépulture de cette famille. Les voyageurs curieux et les amateurs des sciences, sur-tout les méde-

cins, allaient l'y visiter. En 1756 il fut sur le point de périr dans des démolitions ordonnées et exécutées militairement pour l'agrandissement d'une place d'armes. Sauvé seul d'une foule de monumens respectables, il fut acheté et recueilli par un négociant qui se fit toujours un plaisir de le montrer à quiconque desirait connaître les traits d'un savant si intéressant; il s'empressa même de le confier à un illustre compatriote, pour faire faire l'un des onze médaillons dont il se proposait de décorer l'Hôtel-de-Ville. *Antoine-Louis*, digne d'honorer les grands hommes parce qu'il l'était lui-même, rendit en cette circonstance une justice et un hommage solemnels à la médecine; il fit placer le portrait de *Foëz* parmi ceux des hommes dont la naissance, la vie et les talens avaient été le plus honorables pour la ville de Metz, qui ne tarda pas d'y ajouter le sien.

On trouve de beaux plâtres du buste de *Foëz*, chez *Bourolleau*, sculpteur-figuriste, faubourg Saint-Antoine, à l'enseigne du *Roi de Prusse*.

1809. — N.° XI.

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

9 novembre.

Séances de la Société.

La Société a reçu,

De M. *Révolat*, D.-M. à Nice, plusieurs manuscrits sous les titres suivans : 1.° *Aperçu topographique de l'hospice de Nice ;* 2.° *Extrait des observations médicales recueillies dans le même hospice ;* 3.° *Notice sur les ravages de la petite-vérole et les progrès de la vaccination dans le département des Alpes-Maritimes ;* 4.° *un Etat des vaccinations en l'an* 9, *dans le même département ;*

De M. *Gondinet*, D.-M., Sous-Préfet de Saint-Irieix, un mémoire intitulé : *Observations sur le melœna atrabilaire des anciens ;*

De M. *Valentin*, D.-M. à Marseille, deux dessins sur l'éléphantiasis ou la lèpre pour être déposés dans les cabinets de l'Ecole ;

De M. *Nedel*, médecin de l'hôpital militaire de Stettin, un tableau des mouvemens de son hôpital, dans le mois d'août 1809;

De M. *Lebas*, D.-M. à Bourges, un mémoire sur les maladies qui ont régné parmi les prisonniers Espagnols, traités pendant le premier trimestre de 1809, à l'hospice civil et militaire de Bourges;

De M. *Fargues*, médecin à Auch, un rapport sur les maladies qui ont régné dans cette ville pendant le printemps et l'été de 1809;

De M. *Achard* fils, médecin à Marseille, la nouvelle de la perte qu'il vient de faire de M. son père, correspondant de la Société.

M. *Nysten* fait un rapport sur un mémoire de M. *Loiseleur-Deslonchamps*, relatif aux purgatifs indigènes.

On commence la lecture du mémoire de M. *Gondinet*, annoncé plus haut.

M. *Chaussier* présente de la part d'un anonyme, une trachée-artère, dans l'intérieur de laquelle on voit une fausse membrane, provenant d'une femme présumée morte du croup à l'âge de cinquante ans. La pièce sera déposée dans les cabinets.

On présente à la Société un jeune homme dont toute la peau du dos offre des taches velues très-étendues, et qui, par l'habitude qu'il en a contractée, peut écarter considérablement les omoplates de la colonne épinière.

23 *novembre*.

M. *Bertin* présente un enfant du sexe féminin, qui a un vice de conformation dans les organes de la génération, et lit à ce sujet une notice explicative. Ce vice de conformation est dû à une hernie de vessie.

M. *Geoffroy* fait un rapport sur un mémoire de M. *Joullietton*, docteur en médecine et membre du Conseil-général de Préfecture à Guéret, sur la constitution médicale observée dans cette ville pendant le premier trimestre de 1809.

MM. *Laennec* et *Huzard* font un rapport sur une observation de M. *Raseri*, de Savilliano, relative à une hernie congéniale considérable observée sur un veau.

M. *Beauchêne*, prosecteur d'anatomie de la Faculté, lit la description de trois reins réunis trouvés dans le corps d'une jeune femme. La pièce sera déposée dans les collections de l'Ecole.

M. *Bayle* commence la lecture d'un mémoire sur la phthisie pulmonaire.

7 *décembre*.

M. *Louis Valentin*, associé, adresse une notice sur les eaux minérales des départemens

méridionaux, et donne quelques détails sur les derniers travaux du docteur *Jenner*.

M. *Gautier*, étudiant en médecine, fait hommage à la Société, d'un mémoire manuscrit, sous le titre de *Recherches anatomiques sur la peau de l'homme*.

M. *Lewcowicz*, chirurgien aide-major à la deuxième légion de la Vistule, fait part qu'il a inventé une nouvelle espèce de tenette pour extraire la pierre de la vessie.

MM. *Horeau* et *Mérat*, docteurs en médecine de la Faculté, présentent à la Société le crâne d'un Hottentot de douze ans. Cette pièce est déposée dans les collections.

M. *Leroux* lit une observation sur un anévrisme considérable de l'aorte faisant saillie à travers le sternum, et présente la pièce anatomique préparée par M. *Mérat*.

M. *Esquirol* commence la lecture d'un mémoire sur l'état des hôpitaux où l'on reçoit les aliénés dans les départemens du midi de la France.

M. *Friedlander* remet sur le bureau trois ouvrages de M. le docteur *Krecsig*, médecin de Sa Majesté le roi de Saxe, avec une notice sur chacun de ces ouvrages. Le premier est intitulé : *de Peripneumoniâ nervosâ et malignâ commentatio*. Le deuxième, en allemand, a pour titre : *Exposition nouvelle des principes de physiologie et de pathologie* ; deux

volumes in-8.° Le troisième, aussi en allemand, est un mémoire sur la fièvre scarlatine, accompagné d'une description de la fièvre miliaire épidémique très-maligne, qui a régné à Vittemberg en 1801.

21 décembre.

M. *Saunié*, D.-M. à Auxonne, département de la Côte-d'Or, envoie un mémoire ayant pour titre : *Description des parties génitales externes d'un enfant mâle qu'on pourrait prendre pour un hermaphrodite.*

M. *Gardien* fait lecture d'une notice sur une opération de la section de la symphyse du pubis, pratiquée avec succès par M. le professeur *Dubois*.

M. *Nicod*, docteur en chirurgie, lit une observation d'une tumeur cancéreuse sur laquelle il s'était formé plusieurs cicatrices.

Assemb de la Fac

La Faculté de Médecine déplorait encore la perte de plusieurs de ses professeurs, lorsqu'un nouveau sujet d'afflictions est venu accroître des regrets si profonds et si récens. M. le comte *de Fourcroy* est mort subitement dans la matinée du 16 décembre 1809, d'une attaque d'apoplexie.

En perdant MM. *Lassus*, *Leclerc*, *Cabanis*,

la Faculté a été privée de savans distingués et de trois de ses plus fermes soutiens; mais la mort, dans la personne de M. *de Fourcroy*, lui ravit un professeur d'un mérite extraordinaire, et l'homme à qui elle est redevable de son rétablissement. C'est à la considération personnelle dont il jouissait, à l'ascendant de son génie, qu'est dû le décret qui, dans les temps désastreux de la révolution, rétablit sur les ruines de l'ancienne Faculté et de la Société de Médecine, du Collège et de l'Académie de Chirurgie, l'Ecole de Médecine actuelle. Ce fut lui qui, en véritable appréciateur des talens, sût la composer des hommes les plus capables de remplir une tâche aussi honorable et aussi difficile.

A cette funeste nouvelle tous les collègues de M. *de Fourcroy* à la Faculté, furent saisis d'une vive douleur; douleur d'autant plus sentie, que tous lui étaient unis par les liens de l'amitié ou de la reconnaissance. La Faculté s'assembla extraordinairement, et arrêta, à l'unanimité, qu'elle se rendrait en corps et en grand costume à ses obsèques. Dans une seconde assemblée extraordinaire, qui eut lieu le 21, la Faculté arrêta de témoigner, par des marques d'un deuil public et par un monument durable, élevé aux frais des professeurs à sa mémoire, ses regrets pour la perte de ce collègue illustre, et sa reconnaissance pour

les services qu'il lui avait rendus. La Faculté prit, en conséquence, l'arrêté suivant :

ARTICLE PREMIER.

La masse que porte dans les actes et cérémonies l'appariteur de la Faculté, restera pendant six semaines couverte d'un crêpe noir en signe de deuil.

ARTICLE II.

Le buste de M. *de Fourcroy* sera exposé pendant toute la présente année scholaire dans l'amphithéâtre de l'Ecole, comme le lieu le plus ostensible. Une inscription latine rappelera les services rendus par M. *de Fourcroy*, lors de la réorganisation des Ecoles actuelles.

ARTICLE III.

La Faculté fera exécuter, aux frais de MM. les professeurs, en marbre statuaire, un buste de M. le professeur *de Fourcroy*.

ARTICLE IV.

La présente délibération sera communiquée à MM. les professeurs qui n'ont pu assister à l'assemblée de ce jour.

ARTICLE V.

Une députation de la Faculté composée des

menbres du Conseil d'administration, portera, à madame la comtesse veuve *de Fourcroy*, la présente délibération.

Signés THOURET, Doyen;
BAUDELOCQUE, Président;
R. DES GENETTES, Secrétaire.

Pour copie conforme, R. DES GENETTES.

Le 23 décembre 1809, heure de midi, remise a été faite à madame la comtesse veuve *de Fourcroy*, de l'acte ci-dessus, par M. *Thouret*, doyen de la Faculté, accompagné de MM. *Sue*, *Chaussier*, *de Jussieu* et *Des Genettes*.

Signés BAUDELOCQUE.
R. DES GENETTES.

La pompe funèbre eut lieu le 20 décembre, avec la solemnité et les honneurs dûs à la dignité de M. le comte *de Fourcroy*. Plusieurs Ministres d'Etat, un grand nombre de membres du Conseil-d'Etat, de maîtres des Requêtes, d'auditeurs, l'Etat-Major de la place de Paris, plusieurs membres du Corps-Législatif et des diverses Cours de justice; une députation de l'Université Impériale; des députations de l'Institut de France, du Muséum d'histoire naturelle; les professeurs de la Fa-

culté de Médecine, de l'Ecole de Pharmacie, de l'Ecole Polytechnique, de l'Ecole des Mines, de diverses autres Ecoles spéciales, des Lycées, un concours nombreux de savans, de gens-de-lettres et d'artistes attachés à la mémoire de M. *de Fourcroy* par le souvenir de ses utiles travaux, et le plus grand nombre par le sentiment d'une reconnaissance due à des services personnels, ont accompagné le convoi qu'escortaient des détachemens de troupes de ligne, l'Ecole Polyctechnique sous les armes, et la foule des élèves de l'Ecole de Médecine.

Plusieurs personnes ont prononcé des discours sur la tombe de M. le comte *de Fourcroy*, et payé à sa mémoire le tribut d'éloges qui lui était si justement dû pour ses immenses travaux et ses importans services.

Son Excell. le Ministre-d'Etat M. le comte *Regnauld de Saint-Jean-d'Angely* a pris le premier la parole au nom du Conseil-d'Etat; M. *Desfontaines*, au nom du Muséum d'histoire naturelle; M. *Prony*, en qualité de vice-Président de la première classe de l'Institut.

M. *Thouret*, au nom et comme Doyen de la Faculté de Médecine, a prononcé le discours suivant :

DISCOURS prononcé aux obsèques de M. le Comte DE FOURCROY, *Conseiller-d'Etat à vie, Directeur-général de l'Instruction publique, Commandant de la Légion-d'Honneur, Membre de l'Institut et de plusieurs Sociétés Savantes; Professeur à la Faculté de Médecine, au Muséum d'histoire naturelle, à l'Ecole Polytechnique, etc.; prononcé au nom de la Faculté de Médecine, par M.* THOURET, *Doyen.*

UNE douleur profonde règne dans cette assemblée : de toutes parts éclatent des regrets. Quelles bornes, quel terme pourrait-on leur donner ?

Quel homme la mort nous a ravi? Que de talens engloutis aujourd'hui dans la tombe ?

Une gloire précoce avait annoncé de bonne heure ce qu'il devait être. Il semble que la destinée eût prévu que la nature bornerait sa course, et qu'elle eût voulu lui assurer un dédommagement.

A peine il était sorti des bancs, que dis-je, il y siégeait encore parmi nous, et déja nous avions marqué sa place dans l'avenir parmi les hommes les plus illustres. A la première fleur de l'âge, au milieu de ses condisciples, il s'essayait à cet art de professer qu'il a porté à un si haut degré de perfection.

Elève du célèbre *Bucquet*, il devint bientôt son émule, et l'enseignement de la chimie, que lui légua en quelque sorte ce savant pro-

fesseur, ne perdit rien de l'éclat que lui avait donné son premier maître.

Le talent était chez lui animé de cette passion forte qui seule produit les grands succès. Il briguait toutes les occasions de le déployer, en même temps que tous les établissemens se pressaient à l'envi de lui en offrir les occasions et réclamaient son appui.

Qui peindra dignement cette activité infatigable qui le faisait suffire à tous les devoirs, à tous les travaux de ses nombreuses chaires? Qui rendra cette étonnante facilité qui lui faisait présenter dans chacune, la science sous les couleurs qui lui convenaient? Grande et sublime dans la chimie générale; féconde et riche dans ses applications aux arts; brillante de créations dans la chimie animale.

Avec quelle supériorité de vues tous les objets étaient traités? avec quel charme et quel talent d'élocution ils étaient exposés? Dans quel ordre, dans quel nombre, en quelles masses imposantes ils étaient groupés?

Aussi, quelle foule se pressait à ses savantes leçons? comme toutes les avenues de nos amphithéâtres étaient assiégées? comme nos portiques étaient couverts de la multitude de nos élèves?

Cette voix éloquente s'est tue!... Elle s'est tue à jamais!... Mais la gloire de l'illustre Professeur n'en sera point diminuée. Elle vivra dans notre souvenir, dans la mémoire de ses contemporains; elle sera transmise à la posté-

rité la plus reculée par la tradition fidèle de l'Ecole reconnaissante.

Et comment cette gloire pourrait-elle être éclipsée ? Aussi illustre dans les sciences par le talent d'écrire que par le don de la parole, il a laissé d'impérissables monumens de son savoir immense et de ses rares talens.

Que peut-on mettre au-dessus de cette nombreuse suite de mémoires dans lesquels tant d'objets d'anatomie, de physiologie, d'histoire naturelle et de chimie, ont été traités savamment ? Quel plus beau monument peut être érigé en l'honneur des sciences, que ce vaste système des connaissances chimiques où brillent également le savoir et l'éloquence de l'auteur !

Il fut le *Bergmann* de la France.... Il fut plus que *Bergmann*. — Heureux si, pour célébrer dignement sa mémoire, il avait parmi nous pour panégyriste notre immortel *Vicq-d'Azyr* !

Vicq-d'Azyr ! quel rapprochement ! l'amitié les unit au commencement de leur carrière ; un sort commun leur était préparé. Une grande renommée acquise avant l'âge les avait annoncés au monde ; l'impitoyable mort les a moissonnés avant le temps.

Qu'ils reposent en paix universellement regrettés et révérés..... ; et que la médecine qui put fixer les talens de si grands hommes, qui suffit seule à tant de gloire, continue d'être honorée parmi les sciences et par les nations qu'elle sert et qu'elle illustre !

1810. — N.° I.er

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

11 janvier.

Assemblées de la Faculté.

M. *Pinson*, artiste-modeleur de la Faculté, offre une pièce représentant une tumeur lymphatique très-volumineuse du genou et de la cuisse, dont le sujet a été fourni par M. le professeur *Lallement*.

25 janvier.

On procède, conformément aux réglemens, à l'élection d'un secrétaire. M. *Des Genettes* est réélu pour six mois.

4 janvier.

Séances de la Société.

M. *Chaussier* présente à l'assemblée quelques fruits du *Bertholesia*, nommés vulgairement *châtaignes du Brésil*, dont on retire

près de dix onces d'une huile très-douce, s
une livre pesant, nommée par les habita
des rives de l'Orenoque, *almendron*.

M. *Chaussier* a indiqué plusieurs prépar
tions pharmaceutiques qu'on faisait avec
fruit.

M. *Dubuc*, pharmacien de Rouen, a f
sur le fruit de la châtaigne du Brésil, con
aussi sous le nom de *noix du Brésil*, de *ma*
mite de singes, et qui nous est apportée p
la voie du commerce, des recherches qui
ont démontré qu'on pouvait en tirer une hu
très-abondante; pour cela, après avoir écorc
brossé et nettoyé le fruit, on le pile dans
mortier de marbre jusqu'à ce qu'il forme u
pâte; on le soumet alors à la presse : de sei
onces de fruit mondé on retire dix onces d'u
huile douce, grasse, incolore, qui rancit d
ficilement, brûle avec une flamme vive, sa
fumée, se fige à quatorze degrés au-desso
de zéro, et prend alors la consistance et
couleur de la graisse de porc.

M. *Chaussier* dit avoir mangé de la sala
accommodée avec cette huile, et qu'elle ét
très-bonne. On en fait un savon en méla
geant cinq onces d'huile avec neuf à dix gr
de *solutum* caustique dans un mortier
verre.

M. *Bayle* continue la lecture de son m
moire sur la phthisie pulmonaire.

18 *janvier.*

M. *Alibert* transmet une observation de M. *Valentin*, de Marseille, sur un cas d'éléphantiasis.

M. *Duval* lit un mémoire sur la consomption des racines des dents.

M. *Bayle* termine la lecture de son mémoire sur la phthisie pulmonaire. (L'auteur se proposant de faire imprimer ce mémoire, il n'en sera pas donné d'extrait.)

Extrait d'une Observation sur un cancer du sein, sur lequel il s'est fait plusieurs cicatrices; par M. Nicod, docteur en chirurgie.

La veuve *G....*, d'une constitution des plus robustes, jouit d'une parfaite santé jusqu'à l'âge de 72 ans, époque à laquelle elle fit une chûte dans un escalier. Quelques années après elle commença à se plaindre de douleurs dans le sein droit, pour lesquelles elle ne voulut consulter personne. Le mal fit des progrès, les douleurs devinrent plus fréquentes. A 80 ans la veuve *G.* eut une fièvre putride et maligne qui mit sa vie dans le plus grand danger. Ce fut alors qu'elle laissa voir, pour la première fois, l'affreuse maladie pour laquelle la pudeur l'avait empêchée de consulter les hommes de

l'art. La tumeur que présentait le sein était bosselée, noirâtre et molle, dans une étendue d'un pouce et demi. Elle s'ouvrit spontanément, et l'ouverture s'agrandit au point de présenter un ulcère de trois pouces de diamètre. Au bout de quelques temps la santé de la malade s'améliorant de jour en jour, son ulcère diminua d'étendue, au point que la cavité qui remplaçait le mamelon n'avait plus que six lignes d'ouverture. D'autres ulcérations moins grandes s'établirent dans la suite sur divers points de la tumeur; et, ce qui m'a paru le plus digne de remarque, c'est qu'elles se sont successivement cicatrisées et r'ouvertes, comme pourrait l'attester le docteur *Perdreau* qui a soigné pendant long-temps la malade, et comme le confirmeront tous ceux qui prendront la peine d'examiner la tumeur qui est couverte de plus de vingt cicatrices. On remarquera, 1.° que les cicatrices les plus anciennes ont l'aspect des plus belles cicatrices qui se fassent sur les parties saines de notre corps;

2.° Que ces mêmes cicatrices reposent néanmoins immédiatement sur une masse squirrheuse de plusieurs pouces d'épaisseur; ressemblent parfaitement à du lard par sa texture, quoique d'une densité plus grande, résistant beaucoup plus à l'instrument tranchant, ayant, en un mot, tous les caractères d'un véritable cancer;

3.° Que l'épaisseur de ces cicatrices permet

même d'y reconnaître l'épiderme ; de séparer celui-ci du derme, et ce dernier de la substance squirrheuse subjacente ;

4.° Que la nature de cette tumeur est bien véritablement cancéreuse, d'après la marche de l'engorgement du sein, la progression des douleurs, l'ulcération, la suppuration fétide et ichoreuse, les hémorragies qui l'ont accompagné, et l'inspection cadavérique.

Je ferai observer enfin, que ce cancer ulcéré avait une telle tendance à se cicatriser, que l'ulcère du centre, l'unique qui ne se fût jamais fermé, n'avait pas un pouce d'étendue peu de jours avant la mort de la malade, qui avait 82 ans accomplis.

Je m'abstiendrai de tirer aucune conséquence de cette observation, bien persuadé que ce n'est que sur un certain nombre de faits que l'on doit établir des principes contraires à la théorie d'aujourd'hui, sur le cancer.

EXTRAIT d'un Mémoire sur l'usure des Dents, lu à la Société de Médecine de la Faculté de Paris, le 16 février 1809, par M. DUVAL, membre de la ci-devant Académie de Chirurgie, et dont M. DUMÉRIL a rendu compte.

ARISTOTE et *Galien* ont parlé de l'usure des dents. *Eustachi* et beaucoup d'autres anatomistes ont repété ce que les anciens en avaient dit; mais *Rau*, comme s'il l'eût fait d'après nature, en a donné une esquisse qui semble lui donner la priorité sur *J. Hunter*, dont les observations ont été suivies de celles de M. *Prochaska* et de M. *Tenon*: quoique précédé par tant de savans, M. *Duval* a cru qu'il pouvait encore glaner dans le même champ.

Attentif aux causes de cette lésion organique, M. *Duval* les trouve dans le rapport réciproque des deux arcades dentaires, dans l'action naturelle des mâchoires l'une contre l'autre, et sur-tout dans les mouvemens extraordinaires et simultanés de cette partie; aussi remarque-t-il que l'usure est partielle ou totale, verticale ou horizontale; delà un changement de volume et de forme dans les dents: ici on ne reconnaît plus à leur caractère distinctif les incisives, les canines ni les petits molaires, leur couronne étant détruite à moitié ou en totalité; là elles sont taillées en biseau et devenues tran-

chantes. Dans tous les cas la substance osseuse se détruit plus promptement, aussi la direction produit-elle souvent une sorte d'excavation avec des rebords saillans qui sont d'émail, sur-tout dans les molaires.

Des nuances de couleur s'observent aussi sur les surfaces usées; blanches d'abord, tant que l'émail n'est pas complètement détruit, celles-ci offrent:

1.° Successivement une face grise qui appartient à la substance cornée; 2.° un noyau d'un blanc jaune qui appartient à la substance osseuse; 3.° enfin, un point central d'un jaune foncé, qui, souvent même, est séparé du noyau précédent par un trait circulaire, encore plus prononcé en couleur. Mais lorsque la *détrition* est portée au-delà de la couronne, ces diverses nuances ont disparu; ce n'est plus qu'une surface grise où l'on apperçoit l'ouverture du canal dentaire.

L'intérieur des dents usées a fixé l'attention de M. *Duval;* diverses coupes lui ont permis d'y reconnaître les mêmes variétés de couleur qu'aux faces triturantes; il y a aussi distingué une nouvelle substance ossifiée, qui se forme et s'accroît du côté de la détrition; cette nouvelle substance est plus jaune que les autres substances dentaires, et comme elles, transparente; elle est friable et n'affecte aucune structure régulière, elle se détache des parois de la cavité dentaire, en l'isolant tout-

à-fait de celle-ci ; le côté qui répond au vide de la cavité dentaire, paraît plus grenu que la surface interne de cette même cavité.

Comme praticien, M. *Duval* rapproche de ce tableau, ses observations sur la détrition chez l'homme vivant. Telles dents usées lui ont paru conserver leur couleur, et telles autres la perdre ; il a cru en reconnaître la cause dans les mouvemens naturels ou simultanés des mâchoires ; il a distingué les cas où la détrition est avec ou sans sensation, et ceux où elle était dabord douloureuse, ensuite insensible. S'il compare la disparition totale de la couronne, que l'attrition opère presque sans douleur avec son ablation accidentelle et toujours douloureuse consécutivement, si elle ne l'est primitivement, c'est pour démontrer ce que fait la nature dans cette circonstance : ici, il n'a point recours à la continuité des couches concentriques qui constituent la substance osseuse des dents ; il croit que de ce côté, la nature a ses limites. Il va donc plus loin ; il voit dans la sensibilité exaltée de l'organe dentaire, une cause qui rappelle ce même organe à ses fonctions primitives et le force à devenir l'organe d'une substance ossifiée, distincte cependant de la première à laquelle il a si puissamment coopéré ; il voit cette substance ossifiée prendre successivement la place du noyau pulpeux et sensible de la dent, et remplir peu-à-peu la cavité de celle-

ci. Pour appuyer son opinion, il observe que la cavité des dents des vieillards ne se remplit point sans une détrition bien prononcée; et il ajoute, que cette nouvelle substance ossifiée, différente des substances dentaires, se forme comme celle qu'il a remarqué survenir à l'extrémité du rayon de la carie, ainsi que les osselets qu'on voit quelquefois dans les cavités des dents cariées.

Les faits que M. *Duval* a observés, ainsi que l'explication qu'il en donne, sont appuyés sur une démonstration succincte de plusieurs dents usées, tant primitives que secondaires qu'il a limées et fendues, et dont la série a été déposée dans les cabinets de la Faculté de médecine de Paris.

Notice sur les eaux minérales de Balaruc, de Digne, de Gréoulx et d'Aix, par M. L. Valentin, D.-M. à Marseille.

M. *Valentin* a fait parvenir à la Société une notice intéressante sur quelques eaux minérales du midi de la France qu'il a eu occasion de visiter pendant les mois d'avril et de septembre 1809. Le peu d'étendue du bulletin ne permet d'en insérer ici qu'un court extrait.

Ayant fréquenté autrefois les eaux minérales d'Angleterre et celles de plusieurs provinces de France, l'auteur de cette notice est fort au

courant de tout ce qui les concernent. Il affirme d'après sa propre expérience, que plus de la moitié des rapports faits en France sur ces eaux, est exagérée, et qu'on doit autant attribuer les heureux résultats que les malades en éprouvent, au voyage, au changement de lieu, à la diversion dans le genre d'occupation habituelle, aux amusemens qu'on trouve dans la réunion de plusieurs individus, et au régime, etc., qu'à l'efficacité des eaux mêmes. N'a-t-on pas reproché avec raison, dit M. *Valentin*, à des médecins chargés de surveiller l'administration des eaux minérales, d'en exalter à outrance les propriétés, et de produire de longues listes des maux qu'elles ont dû ou doivent guérir? N'aurait-il pas été plus utile de placer à côté des cas où elles ont réussi, ceux où elles ont échoué?

Eaux de Balaruc. Le lieu de cette source d'eau chaude et salée, est, comme on sait, situé près de Cette; le local qui la reçoit est mal bâti, peu commode, et fort mal-propre. Il n'y avait que 8 à 9 impotens le 22 août, jour où M. *Valentin* la visita. Ces eaux sont peu fréquentées, parce que le propriétaire ne fait pas les dépenses qui seraient nécessaires pour y être commodément. Prises en boisson, les eaux de Balaruc sont laxatives. Elles purgent même quelques personnes qui en augmentent la quantité. On les emploie communément contre la paralysie, diverses espèces de rhu-

matismes chroniques et les roideurs des membres, suites de blessures. Des praticiens ont assuré à M. *Valentin*, d'après leur expérience, celle de *Fouquet* et de *Lamure*, que la paralysie, suite d'apolexie, n'était pas guérie par leur usage, et qu'au contraire, elle leur était nuisible, en ce qu'elles provoquaient plus promptement une nouvelle attaque. Tout n'est pas dit, selon M. *Baumes*, sur les eaux de Balaruc.

Eaux de Digne. Ces eaux chaudes et sulfureuses sont situées à une demi-lieue de Digne, chef-lieu du département des Basses-Alpes; elles sont très-anciennement connues, puisque *Pline* et *Ptolomée* en ont fait mention : elles sont légèrement laxatives. On les emploie contre les maladies de la peau, les obstructions des viscères, les roideurs articulaires et les contusions profondes. On voit avec peine qu'on ne suit dans l'administration de ces eaux, qu'une marche routinière, fondée sur un reste de préjugés.

Eaux de Gréoulx. Gréoulx est un village situé aussi dans le département des Basses-Alpes; les eaux qui en tirent leur nom, sont chaudes et sulfureuses. Le local manque encore de beaucoup de commodités, quoiqu'on y ait fait des améliorations. L'efficacité de ces eaux est reconnue principalement contre les affections herpetiques, rhumatismales, hépatiques, urinaires, la leucorrhée, les engorgemens

lymphatiques, etc. Pendant le séjour que M. *Valentin* fit à ces eaux, il y vit plusieurs rhumatisans gravement affligés, qui n'en avaient encore retiré qu'un bien faible avantage, quoiqu'ils en fissent usage depuis deux ou trois saisons. Des marins affectés de rhumatismes goutteux, sont retournés chez eux sans avoir été soulagés, ce qu'ils attribuent à ce que la douche se fait mal, faute d'être disposée convenablement.

Eaux d'Aix. Ces eaux chaudes et salines tiennent à la ville d'Aix, chef-lieu du département des Bouches-du-Rhône. Elles sont dans un beau local, propre et commode; les baignoires sont en marbre, et on y trouve facilement tout ce qui est utile au malade. Il paraît que de temps immémorial on en a fait usage, car *Strabon*, dit que de son temps, elles avaient déja perdu de leurs vertus, par leur mélange avec l'eau douce ou quelques autres causes inconnues. Ces eaux renferment très-peu de principes minéralisateurs, et cependant l'expérience a démontré qu'elles sont utiles dans les maladies dartreuses si communes dans le pays, dans les tensions et les rigidités morbides et dans plusieurs affections chroniques des viscères. Les eaux d'Aix sont fort en vogue dans le midi de la France, et même on s'y rend de loin pour en faire usage.

EXTRAIT d'une Observation sur un Eléphantiasis, communiquée au docteur VALENTIN, associé de la Société à Marseille, par M. RÉVOLAT, médecin de l'hôpital militaire à Nice.

LE sujet de cette observation est *Pierre Favard*, né à Saint-André, près Nice. Cet homme âgé de 50 ans, est d'une stature élevée, (*5 p. 7 p.*) d'un tempérament sec et bilieux. Il a la barbe, les sourcils, les cheveux et les poils noirs, l'œil un peu hagard et le regard farouche, la voix naturelle, la transpiration et l'haleine fétides. Il a toujours un bon appétit et fait bien toutes ses fonctions.

Les parens de *Pierre Favard* n'ont jamais eu aucunes maladies qui aient le moindre rapport avec celle dont il est atteint, à l'exception de son père, qui, mort d'une chûte à l'âge de 48 ans, portait un ulcère rebelle dont les bords étaient érysipélateux et qui lui causait quelquefois de la fièvre. Une de ses tantes avait aussi un ulcère semblable.

Favard, né fort et vigoureux, n'eut jusqu'à 16 ans que les maladies ordinaires à l'enfance; à cet âge, il eut un érysipèle au tiers inférieur et interne de la jambe gauche; à cet érysipèle terminé par suppuration, succéda un ulcère au-dessus de la malléole interne. C'est cet ulcère dégénéré ou par négligence ou par mau-

vais traitement, qui a été le principe du mal hideux qu'on voit aujourd'hui. L'ulcère de *Favard* s'étendait comme celui de son père, à la suite de nouveaux érysipèles accompagnés d'une fièvre aiguë, qui se terminaient par des phlictènes et de la suppuration. Pendant 15 ans, la jambe gauche a été la seule affectée, au bout de ce temps, la même altération s'est manifestée à la droite, en commençant également par des érysipèles; cependant la lèpre n'en a jamais occupé que la moitié inférieure ou les deux tiers, tandis qu'elle a toujours recouvert la moitié de la cuisse et la jambe gauche.

C'est à son métier de pêcheur et à l'eau de la mer, dans laquelle il passait la plus grande partie du jour et de la nuit, que cet homme attribue les progrès de sa maladie. C'est effectivement depuis l'âge de 24 ans qu'il embrassa cette profession que la peau de ses pieds et de ses jambes s'épaissit et se durcit, qu'elle devint ridée, gercée, sillonée, verruqueuse, écailleuse et dénuée de poils, telle qu'elle l'a été depuis. Alors il abandonna cette profession pour chercher sa guérison. Il a essayé diverses espèces de traitemens à Paris, à Montpellier, à Milan, à Mantoue, à Rome, à Naples, etc., depuis 20 ans, voyageant dans ces différentes villes, à pied et sans chaussure. Il eut dans ce laps de temps, plusieurs maladies qui n'ont aucun rapport à son affection cutanée. Il y a dix ans, on lui amputa le gros orteil du pied gauche à Mantoue, par

suite d'un coup qu'il reçut dans cette partie. Il y a deux ans qu'il perdit à la suite d'une fièvre adynamique fort grave, sa chaussure ordinaire, c'est-à-dire, une espèce de cuir très-dur de cinq à six lignes d'épaisseur, ce qui le mit dans l'impossibilité de marcher; depuis, la plante des pieds s'est recouverte d'une couche aussi dense et aussi épaisse.

Ainsi qu'il est représenté dans le dessin joint à cette observation, et qui est déposé à la Société, la lèpre occupe le pied droit et les deux tiers inférieurs de la jambe droite. Cette éruption couvre en entier le pied et la jambe gauche et à-peu-près les deux tiers de la cuisse, où l'on remarque à la partie moyenne interne et un peu postérieure, un bourrelet de trois pouces de largeur, ce qui augmente singulièrement son volume dans cet endroit et gêne la progression. Malgré cette gêne, *Favard* assure qu'il peut faire chaque jour à pied deux lieues.

La circonférence de la jambe droite vers les malléoles, est de vingt pouces, celle du gras de la jambe, du genou, et du tiers inférieur de la cuisse, où la peau est naturelle, est de 24 à 26 pouces.

La circonférence de la jambe gauche vers les malléoles, est de 22 à 24 pouces. Celle du milieu de la jambe, ainsi que du jarret, est de 30 à 32 pouces; celle du tiers inférieur de la cuisse, est de 34 à 35 pouces; et celle de la partie occupée par le bourrelet, est de 40 à

42 pouces. Les croûtes verruqueuses des jambes se sèchent et tombent sous la forme de larges écailles : elles se reproduisent ensuite assez promptement.

Le malade se trouve mieux et plus alerte l'hiver que l'été, pourvu qu'il ait soin de se vêtir convenablement. La saison des chaleurs le fatigue, sur-tout, lorsque pour recueillir des aumônes, il tient les pieds et les jambes exposés aux rayons directs du soleil. Alors, il se forme des vésicules dans les parties sillonnées et gercées; ces vésicules se rompent et forment des petits ulcères qui exhalent une odeur fétide, occasionnent de la douleur et que le malade panse seulement avec de la charpie.

Nota. C'est par erreur que le Numéro dernier a été coté N.° X, c'est le N.° XI.

1810. — N.° II.

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

8 *février.*

Assemblées de la Faculté.

Son Excellence le Ministre de l'Intérieur fait don à la Faculté d'un exemplaire de la *Bibliothèque Médicale*.

M. *Kluiskens* adresse une lettre à laquelle était jointe le premier volume de sa traduction de *la Zoonomie* de *Darwin*.

M. *Chaudet* offre à la Faculté deux bustes en plâtre de MM. *Darcet* et *Sabatier*.

M. *Lemonnier*, peintre de l'Ecole, lui présente le portrait à l'huile d'un individu qui a la faculté de mouvoir les omoplates d'une manière extraordinaire, dont il a été parlé dans le Bulletin N.° XI, pour 1809, et dont on lira une notice dans ce Numéro.

M. *Duméril* lit un rapport sur un enfant

monstrueux, qu'on trouvera à la suite des procès-verbaux.

M. *Pinel* lit une notice sur le traitement de l'épilepsie, par le séjour des malades dans les étables à vaches. On le trouvera aussi plus bas.

22 février.

Son Excellence le Ministre de l'Intérieur donne avis à la Faculté, des mesures qu'il a prises pour la nomination à la place de professeur de maréchallerie et de jurisprudence vétérinaire, vacante à l'Ecole Impériale Vétérinaire de Lyon, lesquelles sont contenues dans l'arrêté et le programme suivant :

Le Ministre de l'Intérieur, Comte de l'Empire, arrête :

ARTICLE PREMIER.

La chaire de professeur de maréchallerie et de jurisprudence vétérinaire, vacante à l'Ecole Vétérinaire de Lyon, sera mise au concours.

ARTICLE II.

Le concours sera ouvert dans les Ecoles de la Faculté de Médecine de Paris, le 1.er juin prochain, et jours suivans, à dix heures du matin, en présence d'un jury spécial.

ARTICLE III.

Le jury spécial sera composé de cinq mem-

bres; savoir : de M. *Chabert*, directeur de l'École Vétérinaire d'Alfort, professeur de maréchallerie; de MM. *Desplas*, *César*, vétérinaires, membres du jury d'Alfort; et de deux professeurs de la Faculté de Médecine de Paris.

ARTICLE IV.

M. *Huzard*, chargé de l'inspection générale des Ecoles Impériales vétérinaires, remplira les fonctions de commissaire du Gouvernement près le jury.

ARTICLE V.

La nomination faite par le jury spécial sera soumise à ma sanction.

Programme du concours pour la chaire de Maréchallerie et de Jurisprudence vétérinaire, vacante à l'École Impériale Vétérinaire de Lyon.

Première séance. Exercice théorique et pratique de la forge et de la ferrure, sur des pieds bien conformés et sur des pieds défectueux de chevaux, d'ânes, de mulets et de bœufs.

Deuxième séance. Exercice théorique et pratique de l'anatomie des pieds et des parties correspondantes, dans les divers animaux do-

mestiques susceptibles d'être ferrés ; des qualités et des défauts physiologiques de la corne.

Troisième séance. Exercice théorique sur les maladies organiques des pieds des animaux, auxquelles on peut remédier par la ferrure, ou qu'elle peut occasionner.

Quatrième séance. Exercice théorique sur les maladies, les défectuosités, les vices de conformation, étrangers aux pieds, que la ferrure occasionne, ou auxquels elle peut remédier.

Cinquième séance. Sur les matières premières employées par le maréchal, le fer, l'acier, le charbon, le bois ; les instrumens à forger, à ferrer ; la construction des forges, l'atelier, etc.

Sixième séance. Examen des règles de la médecine-légale appliquées aux transactions commerciales ; des maladies et des vices appelés rédhibitoires ; de la rédaction des procès-verbaux et rapports judiciaires.

Septième séance. Examen des règles de la médecine-légale appliquées à l'hygiène publique et particulière des animaux ; des enzooties, des épizooties, des maladies contagieuses ; et rédaction des rapports à faire aux autorités administratives, militaires et civiles.

Huitième séance. Exercice sur les autres parties de la science vétérinaire, nécessaires aux professeurs des Ecoles.

Le concours sera ouvert le premier juin 1810, et durera huit jours.

Il aura lieu dans un des amphithéâtres de la Faculté de Médecine de Paris, en présence d'un jury spécial nommé par Son Excell. le Ministre de l'Intérieur.

MM. les concurrens seront tenus de se faire inscrire d'avance au bureau d'agriculture du Ministère de l'Intérieur, rue de Grenelle-Saint-Germain.

Ils seront tenus de produire le brevet de vétérinaire qu'ils ont obtenu dans l'une des Ecoles Vétérinaires d'Alfort ou de Lyon.

1.er *février.*

Séance de la Société

M. *Beauchêne* présente à la Société une pièce pathologique trouvée dans les laboratoires de la Faculté, laquelle offre une dégénérescence lardacée singulière dans l'épaisseur du péritoine et sur une très-grande étendue. Cette pièce sera modelée en cire et déposée dans les cabinets.

M. *Esquirol* continue la lecture de son mémoire sur l'état des hôpitaux où l'on reçoit les aliénés dans les départemens méridionaux.

15 *février.*

M. le doyen de la Faculté de Médecine de Strasbourg adresse à la Société la collection

des Thèses soutenues dans cette Ecole pendant l'année 1810.

M. *Bouvenot*, D.-M., adresse un mémoire de M. *Jacques*, médecin de la Grande-Armée d'Allemagne, sur les maladies qui ont régné dans l'un des camps pendant les mois d'août, septembre et octobre de l'année 1808.

M. *Corvisart* transmet une brochure imprimée sous le titre de *Projet de code médical rural*, par M. *Royer*, médecin à Nogent-sur-Seine.

M. *Chaussier* remet de la part de M. *Bry*, D.-M. à Angers, deux observations; l'une sur un testicule surnuméraire, l'autre sur un hypospadias.

M. *Béclar* présente le cœur d'un jeune homme de quatorze ans, dans lequel les ouvertures *auriculo-ventriculaires* offraient une oblitération remarquable. Il lit en son nom et en celui de M. *Jadelot*, l'observation de l'individu atteint de cette affection.

M. *Duval* lit quelques propositions sur les fistules dentaires.

M. *Levkowitche*, docteur de l'Université de Vilna, lit un mémoire latin sous ce titre : *Novum auxilium expediendi calculi in collo vesico detenti*, etc., etc., et présente plusieurs instrumens de son invention pour la lithotomie.

RAPPORT fait sur une demande de Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, relatif à un enfant monstrueux; par M. DUMÉRIL, professeur de la Faculté de Médecine.

SON EXC. le Ministre de l'Intérieur a renvoyé à l'examen de l'Ecole, une lettre de M. le Préfet de l'Aisne, et un procès-verbal dressé par un officier de santé, constatant le vice de conformation d'un fœtus né avec une apparence de trompe et un seul œil. Ce monstre a été conservé dans l'alcool par les soins de M. le Préfet, qui le tient à la disposition de Son Excellence.

Ces vices de conformation ne sont pas très-rares; on les observe dans toutes les espèces de mammifères, particulièrement dans les cochons, les chats, les chiens. Les collections en renferment aussi de semblables pour l'espèce humaine. Il paraît constant que cette monstruosité dépend de la séparation des os de la face d'avec ceux du crâne; ce qui a réuni et confondu les orbites en laissant libres les os du nez, dont les rudimens se retrouvent dans l'espèce de trompe qui se voit généralement au-dessous de l'œil unique très-volumineux, et souvent à double pupille, qui donne à ces êtres quelque ressemblance avec les Cyclopes de la fable.

Nous proposons à l'Ecole de faire à Son Exc. la demande de ce fœtus, pour qu'il soit déposé dans ses collections, et qu'il puisse servir par la suite aux démonstrations de la cause qui produit ce genre de monstruosité.

NOTICE descriptive sur un individu dont la peau offre une singulière altération de couleur, et qui a acquis l'habitude de faire saillir considérablement le bord postérieur des omoplates; par M. DUMÉRIL.

GABRIEL GAILLARD, âgé de 14 ans, né à Fribourg en Suisse, s'est présenté, il y a environ deux mois, devant la Société, pour lui montrer la singulière habitude qu'il a acquise, de faire saillir le bord postérieur des omoplates qu'il parvient ainsi à détacher en partie du tronc. Ce jeune homme tire partie de cette faculté, en se faisant voir au public et annoncer comme un *ange*, un *amour*, qui aurait des rudimens d'ailes. Cette particularité, et de plus une altération singulière dans la couleur de quelques parties de la peau, ont paru assez curieuses à la Société, pour qu'elle ait jugé utile de les faire peindre, et en déposer le tableau dans les collections de la Faculté. J'ai été chargé de faire sur ce sujet une courte notice descriptive que je remets, avec des figures, l'une à l'huile et l'autre au crayon, qui

ont été exécutées par M. *Lemonnier*, peintre de l'École.

Les taches sont disséminées sur la partie postérieure du corps, d'une manière irrégulière, comme le représente exactement la figure en pied. La plus considérable occupe tout le dos, depuis la nuque où elle avance en pointe, jusqu'aux hanches où elle se termine à-peu-près horizontalement. Sa teinte est d'un gris de mulâtre; elle est recouverte d'un duvet jaunâtre. Quelques espaces montrent des taches blanches, irrégulières; d'autres, d'un bleu rouge ou violâtre. Il s'en exhale une odeur de transpiration désagréable, sur-tout quand cet individu a très-chaud. Il dit lui-même y ressentir une chaleur un peu plus vive que dans les autres parties du corps, où la peau est blanche et fort douce au toucher, tandis qu'elle est rude et comme farineuse sur les portions colorées.

Quant à la saillie des omoplates, elle ne se produit que lorsque ce jeune homme, en portant les mains en arrière et les croisant au-dessus des épaules, en les remontant le plus possible vers la nuque, force, par ce mouvement, toute l'épaule à se porter en même temps en devant et en haut. Cette adduction et cette élévation simultanées de l'angle huméral, soulèvent les apophyses coracoïde et acromion, et par suite l'extrémité scapulaire de la clavicule, qui devient alors un arc-boutant de

l'omoplate, sur lequel cet os se meut de derrière en devant. C'est alors que son bord spinal pousse en avant les muscles rhomboïde, trapèze et long dorsal, ainsi que les tégumens qui viennent remplir l'intervalle entre les côtes et la fosse sous-scapulaire.

RAPPORT fait à la Faculté de Médecine, sur le traitement de l'épilepsie par un séjour prolongé dans une étable à vaches ; par M. le professeur PINEL.

J'AI été chargé, par la Faculté, de lui rendre compte de quelques nouveaux faits publiés sur cet objet par le *Narrateur* de la Meuse, numéro 144 de son Journal, qui semble regarder cette méthode de traitement comme infaillible. Quelqu'encouragement que ces essais puissent donner pour les répéter, on est encore loin d'obtenir des résultats constans ; et indépendamment de quelques autres faits particuliers qui attestent que cette méthode a été sans succès, on doit remarquer que ceux que rapporte le *Narrateur* de la Meuse, sont dénués de toutes les circonstances et des détails qui seraient nécessaires pour bien juger, soit des causes particulières et de la marche de la maladie, soit de sa terminaison. On a commencé depuis plus d'un mois de faire une expérience suivie du séjour dans un étable à vaches sur

quatre femmes épileptiques, dans l'hospice de la Salpêtrière; on tient un journal exact des changemens qu'elles peuvent éprouver, et on en publiera les résultats aussitôt qu'ils seront bien constatés.

DESCRIPTION du squelette d'un enfant hydrocéphale offrant une conformation singulière de la partie inférieure du tronc; par M. BEAUCHÊNE fils, D.-M., prosecteur à la Faculté (1).

Ce squelette est moins remarquable par le développement des os du crâne, leur aspect membraneux en plusieurs endroits, et l'affaissement considérable des orbites, résultat ordinaire de la dilatation de la cavité crânienne, que par la disposition particulière de la partie inférieure du tronc.

La hauteur totale du squelette, prise du sommet de la tête jusqu'au-dessous de l'extrémité inférieure, est de 11 pouces 8 lignes. Les membres thoraciques ont 5 pouces 9 lignes de

(1) Le squelette dont nous donnons ici la description, est celui d'un enfant à terme qui a été présenté à la Société de Médecine, par M. *Roux*, dans la séance du 3 août 1809, au nom de M. *Chapelin*, chirurgien à Appoigni, département de l'Yonne. M. *Beauchêne* fils a été chargé d'en faire la préparation.

longueur. L'extrémité pelvienne n'a que 2 pouces 9 lignes.

La tête a près du double de celle d'un enfant à terme. Le thorax, les membres pectoraux, la presque totalité de la colonne épinière, sont bien conformés.

Le sacrum et le coccix ramassés et confondus à la partie inférieure du rachis, décrivent avec les trois dernières vertèbres des lombes, une courbure dont la direction est telle, que sa convexité regarde en arrière, à droite et en bas; sa concavité est tournée en sens inverse. Il n'y a point de cavité pelvienne; l'os coxal du côté gauche n'existe pas. On rencontre cependant du même côté, le long de la portion lombaire du rachis, trois petits fragmens osseux d'une ou deux lignes de longueur, qui peuvent être considérés comme les rudimens de cet os, et qui auront été entraînés dans cet endroit par l'action du petit psoas et de l'iléo-lombaire.

L'extrémité pelvienne du côté gauche manque également, mais l'on ne voit aucune trace des os qui la forment ordinairement.

L'os innominé du côté droit, suspendu à la partie inférieure et droite du rachis, est renversé en dehors; ses portions pubienne et ischiatique sont peu développées.

Le fémur droit, le seul qui existe, a la même forme que dans l'état naturel; mais il est tout-à-fait contourné d'avant en arrière, de manière

que sa face poplitée regarde en avant, et la rotulienne en arrière.

A sa partie inférieure on trouve une portion osseuse d'une forme conique, d'environ quinze lignes de longueur, qui termine le membre abdominal; elle est fléchie sur la face poplitée du fémur, de manière à former un angle droit avec son extrémité tibiale.

La situation de cette portion osseuse à la partie inférieure du membre abdominal, la flexion qu'elle présente, l'ont fait prendre pour un pied mal conformé. J'ai reconnu, par la dissection, que ce prétendu pied n'était autre chose qu'un tibia incomplet fléchi sur le fémur, par l'action des muscles de la partie postérieure de la cuisse.

Cette monstruosité nous offre donc de remarquable,

1.° Le développement considérable des os du crâne, produit de l'hydrocéphale;

2.° La contorsion du rachis à sa partie inférieure;

3.° L'absence de la hanche et de toute l'extrémité pelvienne du côté gauche.

4.° Le renversement et la conformation incomplète de l'extrémité pelvienne du côté droit.

DESCRIPTION de trois reins réunis, trouvés dans le cadavre d'une jeune femme; par M. BEAUCHÊNE fils, prosecteur à la Faculté de Médecine.

LE 10 novembre 1809, M. *Beauchêne* disséquant le cadavre d'une femme de 25 ans, aperçut à la partie inférieure de la colonne vertébrale, au-devant de la troisième et de la quatrième vertèbre lombaire, de l'aorte et de la veine cave, un rein volumineux placé transversalement, et s'étendant jusqu'au-devant du carré des lombes, où il se réunissait avec la partie inférieure du bord interne de chacun des reins latéraux.

Ce rein surnuméraire avait environ cinq pouces de longueur sur trois de hauteur.

Son union avec les autres était si intime, que les trois reins paraissaient n'en former qu'un seul, et représentaient une espèce de fer à cheval, dont la convexité était tournée en bas, et la concavité en haut.

Le rein droit était plus long et plus aplati que dans l'état ordinaire. Cet aplatissement paraît avoir été produit par le foie derrière lequel il se prolongeait.

Le rein gauche, un peu moins long que le précédent, légèrement aplati d'avant en arrière, n'offrait d'ailleurs rien de particulier que sa réunion avec le rein transversal.

Disposition des vaisseaux. — Les artères et les veines des reins latéraux n'offraient, dans leur origine et leur insertion, rien de particulier. On aurait pu croire au premier abord, que le rein mitoyen n'avait point de vaisseaux propres, ou du moins qu'il n'en recevait que par l'intermède des reins latéraux; mais à l'aide d'un examen plus attentif, on reconnut que cet organe avait effectivement des vaisseaux particuliers, et qui venaient de chaque côté se rendre à un léger sillon placé à la partie postérieure de son union avec les reins latéraux.

L'artère du côté droit, d'un calibre égal à celui de la brachiale, naissait de la partie antérieure et droite de l'aorte, immédiatement au-dessus de sa division en iliaques primitives. La veine correspondante sortait de la partie inférieure de la veine cave.

L'artère du côté gauche, un peu moins grosse que la précédente, tirait son origine de la partie supérieure et interne de l'iliaque primitive du même côté. La veine naissait de l'iliaque primitive.

Disposition des bassinets et des uretères. — Le bassinet du rein droit, placé plus haut que de coutume, se terminait par un uretère qui, après un trajet d'environ quatre pouces, se réunissait avec un autre canal sorti de la partie inférieure du même organe. Dans le lieu de leur réunion se trouvait une large dilatation

qui formait véritablement un nouveau bassinet auquel venait aussi se rendre un troisième conduit qui provenait de la partie antérieure et droite du rein transversal.

La partie inférieure de ce bassinet secondaire donnait naissance à un seul uretère qui, plongeant dans le bassin, se continuait jusqu'au lieu ordinaire de son insertion à la vessie.

Vers la partie supérieure du bord interne du rein gauche, il existait aussi une petite dilatation en forme de bassinet; l'uretère qui en sortait se réunissait à quinze lignes environ au-dessous de son origine, avec trois autres conduits nés du même rein, et un quatrième plus volumineux à lui seul que tous les autres ensemble. Ce dernier provenait de la partie antérieure et gauche du rein transversal.

Ces cinq branches formaient, par leur réunion, un bassinet secondaire, dont l'uretère se comportait comme celui du côté opposé.

Cette pièce anatomique a été déposée dans les cabinets de la Faculté.

1810. — N.° III.

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

1.er *mars.*

Séances de la Société.

M. *Goguelin*, médecin à Saint-Brieux, département des Côtes-du-Nord, adresse l'histoire d'un sujet attaqué d'éléphantiasis qu'il a maintenant sous les yeux.

M. *Nédel*, D.-M. à Stettin, envoie un mémoire sur l'hydropisie.

M. *Dutrochet*, D.-M. adresse un exemplaire de son ouvrage sur l'harmonie.

M. *Dégérando*, membre de la Consulte à Rome, transmet à la Société, au nom de l'auteur, l'ouvrage de M. *Sinibaldi*, médecin de Spolatro, intitulé : *Fondamenti di Fisiologia et Patologia.*

M. le professeur *Duméril* remet au nom de M. *Bilon*, D.-M., professeur des Sciences physiques à Grenoble, une observation sur un

enfant hydrocéphale décollé pendant l'accouchement, et dont la tête a été expulsée par les seuls efforts de la nature.

Le même professeur lit un passage d'une lettre que lui a adressée M. *Judcy*, médecin à Abbeville, qui fait don pour les collections de la Faculté, du calcul vésical dont il avait précédemment envoyé le modèle, et qui annonce l'envoi d'un autre modèle en terre représentant une dislocation des os du métatarse, avec rupture de l'astragale, etc.; cas dans lequel le malade a guéri sans amputation.

La Société desirant s'adjoindre comme correspondans, les médecins et chirurgiens d'un mérite distingué et dont elle a déja reçu des mémoires intéressans, a nommé une commission composée des membres du bureau et de M. *Percy*, laquelle a été chargée de recueillir les titres des diverses personnes présentées et de faire son rapport dans l'une des prochaines séances.

M. *Le Roux* lit une observation sur un anévrisme du cœur, avec adhérence complète du péricarde.

M. *Chaussier* présente à la Société, 1.° un membre inférieur d'un enfant mort-né, sur lequel on voit, à la jambe, deux étranglemens profonds et une tuméfaction considérable sur le dos du pied, qui simulent l'éléphantiasis ou la maladie des Barbades;

2.° Le torse d'un autre fœtus, dans lequel

les deux reins étaient d'un volume considérable, et dont le bassinet et l'uretère du côté gauche étaient fortement dilatés ;

3.° Le torse d'un troisième fœtus, dans lequel il n'y avait ni utérus, ni reins, ni vessie urinaire. Quoiqu'il n'y eût point d'utérus, la vulve était bien conformée, et on distinguait un commencement de vagin et de canal de l'urètre.

15 *mars*.

M. *Raseri*, médecin à Savillano, adresse à la Société un troisième recueil d'observations, en latin, sur quelques maladies de l'estomac et du foie, et sur un anévrisme actif du ventricule gauche du cœur.

MM. *Geoffroy* et *Nysten* font un rapport sur un mémoire de M. *Faure*, relatif à la fièvre qui a régné en 1809 dans le midi de la France.

M. *Thillaye* fils rend un compte verbal des expériences de M. *Legallois*, sur la section des nerfs récurrens. Cette opération, selon M. *Legallois*, produit l'asphyxie sur les jeunes animaux en resserrant la glotte.

M. *Beauchêne* présente vingt-cinq pièces d'anatomie pathologique dont le détail suit :

1.° Rate surnuméraire trouvée chez un phthisique. Cette rate grosse comme une petite noisette, était placée dans l'épiploon gastro-splénique.

2.° Concrétion salivaire qui s'est formée dans

la glande maxillaire gauche, chez une femme de trente-six à quarante ans.

3.° Pierres trouvées dans les veines du bassin d'une femme de soixante ans, ayant la grosseur d'un grain de millet jusqu'à celle d'une noisette, placées sous la membrane interne de ces vaisseaux.

4.° Calculs biliaires tirés de la vésicule d'une femme de quarante à quarante-cinq ans.

5.° Graviers et calculs rénaux trouvés dans le rein et l'uretère d'un enfant de six ans.

6.° Concrétions osseuses développées dans l'épaisseur de la glande thyroïde d'une femme de soixante ans.

7.° Substance cartilagineuse du volume d'une mûre, développée à la surface de la plèvre, chez un homme de trente ans.

8.° Embryon de la grosseur d'une mouche, environné de son placenta, soupçonné avoir environ trente jours.

9.° Kyste séreux formé dans l'épaisseur du nerf cubital, sur un homme d'environ quarante ans.

10.° Fœtus trouvé dans une femme morte enceinte.

11.° Le rein d'un enfant de six ans, mort à la suite de l'opération de la taille, offrant un calcul engagé dans le bassinet, et retenu dans les calices par plusieurs renflemens.

12.° Squirrhe de la valvule de *Bauhin*, et ulcération du colon.

13.° Rein d'une femme donnant naissance à deux uretères qui ne se réunissaient qu'à leur entrée dans la vessie.

14.° Kyste séreux dans l'épaisseur du ligament large, et polype implanté dans le fond de l'utérus sur l'orifice d'une des trompes de *Fallope*.

15.° et 16.° Tumeurs fibreuses de la matrice.

17.° Tumeur singulière développée dans l'épaisseur de la paroi postérieure de la matrice, et faisant une saillie considérable à l'intérieur de cet organe.

18.° Squirrhe du pylore.

19.° Squirrhe de l'épiploon.

20.° Perforation de l'estomac sans aucune trace d'inflammation, chez un jeune sujet mort de phthisie.

21.° Kyste développé dans l'épaisseur de l'ovaire, rempli d'une substance semblable à du miel blanc, et dans la cavité duquel on observe des poils blonds implantés sur la membrane qui le tapisse.

22.° Deux kystes remplis d'hydatides développées entre le foie et l'épiploon gastro-hépatique.

23.° Tumeur fibro-cartilagineuse ramollie à l'intérieur, qui a été trouvée sous la peau, au-devant du muscle costo-abdominal. Il y en avait plusieurs chez le même individu; elles étaient agglomérées et pesaient huit livres et demie.

24.° Renversement du vagin chez une femme morte à la suite de couches.

25.° Maladie du cœur et de l'aorte, qui consiste en une dilatation de l'aorte s'ouvrant dans l'oreillette gauche. Comme cette pièce offre un cas fort rare, nous allons en transcrire l'observation.

Un homme d'environ 40 ans, d'une forte constitution, d'une taille ordinaire, et dont les cheveux étaient bruns, mourut à l'Hôtel-Dieu de Paris, dans les premiers jours de janvier dernier (1810.) L'ouverture montra sur cet individu un anévrisme dont l'auteur n'a pas trouvé d'exemple analogue. A l'ouverture du péricarde il s'est écoulé trois ou quatre onces de sérosité. Le cœur, beaucoup plus volumineux que dans l'état naturel, était rempli d'un sang noir et caillé; les cavités gauches qui se trouvent communément vides, en contenaient une grande quantité. L'aorte présentait tout près de son origine et sur son bord convexe, une poche anévrismale du volume d'une grosse noix. Cette poche communiquait avec l'intérieur de l'aorte, par une large ouverture formant une espèce d'arcade à bord arrondi, au-dessus des valvules sygmoïdes, entre les orifices des artères coronaires.

Elle ne formait qu'une tumeur peu apparente dans l'intérieur du péricarde, parce qu'elle s'était logée presqu'en totalité dans l'épaisseur de la cloison qui sépare les deux

oreillettes ; il résulte delà qu'elle faisait saillie dans l'une et dans l'autre. Cette saillie était cependant moins prononcée dans l'oreillette droite que dans celle du côté gauche, où elle présentait quatre tubercules ou bosselures de cinq à six lignes de diamètre, sur trois d'élévation. Ces bosselures formaient, en quelque sorte, des petites poches anévrismales secondaires dans la cavité de l'oreillette. L'un de ces tubercules, légèrement affaissé, offrait une ouverture de deux à trois lignes, qui établissait une communication entre le sac anévrismal et la cavité de l'oreillette gauche.

Cette observation offre donc l'exemple d'un anévrisme de l'aorte, qui s'est insinué entre les oreillettes, et rompu dans celle du côté gauche. On conçoit aisément, d'après cela, qu'une partie du sang chassé par le ventricule gauche dans l'artère aorte, rentrant presqu'aussitôt dans l'oreillette gauche, a dû augmenter la quantité de ce fluide qui s'y trouvait déja, retarder le cours du sang pulmonaire, et déterminer ainsi la dilatation des cavités droites et celles des cavités gauches.

Toutes ces pièces numérotées et étiquetées ont été déposées dans les cabinets de la Faculté, où on pourra les consulter.

29 mars.

M. *Gondinet*, D.-M., Sous-Préfet à Saint-

Yrieix, adresse un mémoire sur un cas d'hémiplégie dont il a été lui-même guéri en moins de quatre heures.

M. *Chaussier* remet au nom de M. *Gendron*, correspondant de la Société et médecin à Vendôme, un mémoire sur les maladies qui ont régné dans le Vendômois pendant l'hiver et le printemps de 1809.

M. *Petit-Radel* fait un rapport sur un mémoire de M. *Nédel*, de Stettin, relatif à l'hydropisie.

M. le professeur *Dubois* lit une observation sur la guérison d'un anévrisme de l'artère popitée par la compression. Il présente l'individu qui en a été le sujet.

Il présente aussi un autre individu chez lequel il a pratiqué avec succès une pupille artificielle à l'aide de l'aiguille de *Scarpa*, en détruisant une portion de l'iris.

M. *Deschamps* fait un rapport sur un mémoire latin de M. *Lewkowicz*, relatif à une nouvelle manière d'extraire la pierre de la vessie.

La commission nommée dans la séance du 1.er mars, présente la liste des médecins et chirurgiens qui peuvent honorer la Société par leur correspondance. On procède au scrutin sur les premiers noms que renferme cette liste; Après avoir successivement donné lecture des titres de chacun d'eux, la Société arrête qu'il

sera adressé des diplômes de correspondant aux douze personnes dont les noms suivent.

M. *Assalini*, premier chirurgien de Sa Majesté Impériale et Royale, en Italie;

M. *Albers*, médecin à Bremen;

M. *Autenrieth*, professeur et directeur de l'Académie de Tubinge;

M. *Barrey*, médecin des épidémies, à Besançon;

M. *Bounder*, D.-M. à Dijon;

M. *Bilon* fils, médecin, professeur des sciences physiques à Grenoble;

M. *Besnard*, proto-médecin de Sa Majesté le roi de Bavière, à Munich.

M. *Béclard*, chirurgien-major à l'armée d'Allemagne;

M. *Balme*, médecin, secrétaire de la Société de Médecine de Lyon;

M. *Broussais*, médecin à l'armée d'Espagne;

M. *Chèze*, médecin à Châlons-sur-Saône;

M. *Courbon-Perusel*, médecin à Carhaix.

M. *Legallois*, D.-M., présente trois petits chiens très-jeunes, auxquels il a coupé pendant la séance et sous les yeux de plusieurs membres, les nerfs récurrens, pour répéter l'expérience dont il a été parlé dans la séance précédente. L'un de ces chiens était mort, et c'était le seul qui n'eut pas eu la trachée ouverte. Les deux autres paraissaient respirer facilement à l'aide d'une ouverture pratiquée au-dessous du larynx.

EXTRAIT de deux Observations de M. BRY, D.-M. à Angers, correspondant de la Société.

I.re OBSERVATION. *Testicule surnuméraire.* — Le sujet qui fait le sujet de cette observation, était vigoureusement constitué. Il avait trente ans, et venait consulter pour quelques symptômes vénériens. Les trois testicules étaient bien conformés et d'un gros volume; on distinguait leur épididyme, leur cordon, et ils descendaient à-peu-près également dans le *scrotum*. Le surnuméraire était du côté droit. Le consultant connaissait son état, et lui attribuait le penchant qu'il avait toujours eu pour les femmes.

II.me OBSERVATION. *Hypospadias.* — Un homme de trente-deux ans, grand et bien conformé d'ailleurs, vint consulter M. *Bry* pour des excroissances syphilitiques qu'il avait au gland. En examinant les parties, dont le malade connaissait la disposition vicieuse, le médecin s'aperçut bientôt que le canal de l'urètre s'ouvrait au-dessous de la verge, à trente millimètres du frein. L'orifice en était béant et ne pouvait pas se contracter. Le sommet du gland n'offrait aucun indice d'ouverture.

Le sujet de cette observation avait été longtemps dans sa jeunesse affligé d'une incontinence d'urines, sur-tout pendant la nuit; ce ne fut qu'à quinze ou dix-huit ans que l'expé-

science lui apprit qu'il pouvait lancer ses urines à distance, en prenant la précaution de renverser le gland sur le dos de la verge. Cette mauvaise conformation n'empêcha pas cet homme de se marier et d'avoir cinq enfans.

Cette observation, réunie à deux autres analogues, consignées, la première, dans le dictionnaire de Chirurgie de l'Encyclopédie, page 673; la seconde, dans la Médecine-légale de *Belloc*, semble prouver que c'est à tort qu'on a regardé l'hypospadias comme une cause constante d'impuissance.

Extrait d'un Rapport fait à la Société par MM. Geoffroy et Nysten, sur un Mémoire de M. Faure, docteur en médecine, relativement à la fièvre contagieuse qui a régné, au commencement de 1809, dans divers départemens méridionaux, lors du passage des prisonniers espagnols.

Le but de M. *Faure* en écrivant son Mémoire n'a point été de donner une nouvelle description de la maladie des prisonniers espagnols, que les rapporteurs ont fait connaître d'une manière assez détaillée dans le Bulletin N.° III, pour mars 1809. Il a eu principalement en vue de rechercher le véritable siège de cette affection, et les altérations qu'elle produit dans les différens systêmes de l'économie animale et d'en éclairer ainsi la méthode curative.

ter cet anévrisme de l'artère poplitée par la compression au-dessus de la tumeur, à la partie interne et moyenne de la cuisse. Jusqu'au 24 février, on appliqua sur la tumeur un bandage préparatoire qui n'apporta aucun changement à la tumeur, mais qui diminua pourtant un peu les battemens artériels. Le 25, on appliqua un bandage construit exprès; il consistait en un demi-cercle en fer, dont les deux extrémités sont terminées par deux pelottes, l'une appuyée sur le côté externe de la cuisse, l'autre sur le côté interne diamétralement opposé. A cette pelotte est adaptée une vis de pression, avec laquelle la compression est exercée. Le reste du pourtour de la cuisse est libre.

Le 28, on augmenta la pression; le 2 mars, on enleva le bandage pour mettre sous la pelotte interne une compresse fine : la tumeur et les battemens étaient notablement diminués. Le 7, la compression était totale, c'est-à-dire faite de manière à empêcher l'arrivée du sang dans la tumeur. Le soir, le malade ôta son bandage, parce qu'il souffrait trop à l'endroit de la compression, il ne sentit plus de battemens dans le creux du jarret. On remit l'appareil. Le 12, plus de battemens; la tumeur était dure et d'un petit volume. Le 18, on a retiré le bandage compressif, et on a fait garder le lit encore quelques jours au malade. Le 29, cet homme a été présenté à la Société parfaitement guéri.

Observation sur un anévrisme de l'Artère poplitée gauche, guéri par la compression; par M. le professeur Dubois.

Le nommé *Charles-Clément Breton*, homme fort et robuste, âgé de vingt-sept ans, charretier, commença à éprouver, il y a environ trois mois, un peu de gêne dans les mouvemens de la jambe gauche, et de la douleur; ce qui ne l'empêcha pas de continuer son travail. Cette douleur qui affectait sur-tout le creux du jarret et la partie postérieure de la jambe, alla toujours en augmentant, et l'obligea de cesser ses occupations au mois de janvier dernier. Il parut alors dans le creux du jarret une tumeur dont le volume devint chaque jour plus considérable.

Le 5 février, elle était du volume d'un très-gros œuf de pigeon; on y sentait des pulsations isochrones à celles du cœur, qu'on arrêtait en comprimant l'artère crurale à la sortie du ventre; la peau n'était pas changée de couleur; le malade ne pouvait marcher ni se tenir debout sans beaucoup de peines; il ne dormait point, et la douleur du jarret se propageait à la partie postérieure de la jambe et sur le côté externe du pied. Cet homme ne pouvait indiquer aucune cause à laquelle on pût rapporter sa maladie; mais il est à remarquer que par état il est obligé de soulever des fardeaux très-lourds.

M. le professeur *Dubois* se proposa de trai-

Ah ! Messieurs, je le répète, quelle perte nous avons faite ! Eh ! qui doit la sentir plus que moi ! J'ai eu le bonheur de l'avoir pour élève dans sa première jeunesse, et je prévis dès-lors ce qu'il deviendrait un jour. Je sus apprécier dès-lors ses brillantes qualités, ses dispositions précoces, et sur-tout la candeur de son ame, la bonté de son caractère, la douceur de ses mœurs, qualités qui ne se sont jamais démenties, et qu'il a toujours conservées jusqu'au tombeau. Le tombeau ! Voilà donc où vont s'engloutir toutes les vertus, tous les talens, tout ce qui rend l'homme pendant sa vie aussi utile à sa patrie que cher à ses concitoyens ! Quand il ne peut plus rien pour nous, qu'il nous soit au moins utile par les exemples qu'il nous laisse. Imitons-le, suivons ses traces, ses préceptes ; et disons avec *Horace* : *Où trouvera-t-on son pareil ? Il emporte en mourant les regrets de ses collègues, de ses élèves, de ses amis et de tous les gens de biens.*

1810. — N.° IV.

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

19 *avril.*

Assemblées de la Faculté.

Son Excellence le Ministre de l'Intérieur envoie à la Faculté le fœtus monstrueux sur lequel il a été fait, par M. le professeur *Duméril*, un rapport qui a été inséré dans le Bulletin N.° II, pour 1810.

12 *avril.*

Séances de la Société.

M. *Morel*, secrétaire du Comité de Vaccine à Colmar, transmet à la Société des exemplaires du compte rendu des vaccinations pratiquées dans le département du Haut-Rhin.

M. *Louyer-Willermai* lit un rapport sur des mémoires de M. *Révolat*, ayant pour titre : 1.° *Aperçu topographique de l'hospice de Nice ;* 2.° *Extrait des observations médicales recueillies dans le même hospice.*

M. *Cloquet* fait lecture de deux observations ; l'une, sur un cas singulier de contusion ; l'autre, sur une sorte de tumeur purulente de la membrane pituitaire, simulant un polype vésiculaire des fosses nasales.

M. *Legallois* répète, devant la Société, l'expérience de la section des nerfs récurrens, à la suite de laquelle il annonce que la glotte doit se rétrécir.

M. *Pinson*, artiste-modeleur de la Faculté, remet deux pièces en cire représentant, l'une un cas d'anévrisme, l'autre une affection squirrheuse du péritoine, soumis en nature à la Société, par M. *Beauchêne*, dans l'une des séances précédentes.

On continue la nomination des membres correspondans de la Société. D'après la liste présentée par la commission spéciale nommée à cet effet, le titre de correspondant est conféré à Messieurs,

Willaume, chirurgien principal de l'armée d'Espagne ;

M. *Vordoni*, médecin à Trieste ;

Robert, médecin à Brignolles ;

Saunié, médecin à Auxonne ;

Raseri, médecin des épidémies à Savillano ;

Trehet, médecin à Rouen ;

Caroly, secrétaire de la Société de Médecine à Bruxelles ;

Fayolle, médecin à Guéret ;

De Grassy, médecin à Bordeaux.

26 avril.

La Société a reçu,

De M. *Scavini*, professeur à l'Ecole de Médecine de Turin, une lettre annonçant l'envoi d'une observation imprimée, sur une exostose produite par cause externe;

De M. *Raseri*, une observation sur un cas de monstruosité d'un enfant nouveau-né;

De M. *Goguelin*, médecin à Saint-Brieux, de nouveaux détails sur un éléphantiasis, dont il a envoyé l'observation précédemment;

De M. *Vigné*, médecin à Rouen, copie de quatre mémoires qu'il a communiqués à l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de cette ville, dans ses séances du 28 janvier 1807, 21 juin 1809, 16 février et 6 avril 1810. Ces mémoires ont pour objet un cas d'inflammation de l'estomac, des observations sur le vomissement considéré comme symptôme principal des fièvres rémittentes, et autres objets de médecine-pratique.

M. *Roux* fait en son nom et conjointement avec M. le professeur *Thillaye*, un rapport sur le mémoire de M. *Duval*, relatif à la carie des dents.

M. *Beauchêne*, l'un des prosecteurs de la Faculté, présente à la Société le squelette d'un enfant monstrueux à deux têtes et à deux colonnes vertébrales, qui a appartenu à l'Académie des Sciences, et dont il offre une courte

description. Il présente en même temps trois rates surnuméraires qui ont été trouvées sur le même individu.

M. *Esquirol*, docteur en médecine, commence la lecture d'un mémoire ayant pour titre : *Essai sur les terminaisons critiques de la manie.*

M. le professeur *Chaussier* remet au nom de M. le docteur *Néels*, membre du jury médical du Morbihan, correspondant de la Société, un mémoire sur un moyen de faciliter l'allaitement après les couches, et de préserver les nourrices des accidens les plus ordinaires à cet état.

DISCOURS prononcé sur la tombe de M. BAUDELOCQUE, le 3 mai 1810, par M. J. J. LEROUX, professeur de clinique interne.

MESSIEURS,

LA mort vient de frapper M. *Jean-Louis Baudelocque*, âgé de soixante-trois ans et demi, né à Heilly, canton de Corby, département de la Somme, membre des ci-devant Collège et Académie de Chirurgie, professeur d'accouchemens à la Faculté de Médecine de Paris, professeur de l'hospice de la Maternité, et membre d'un grand nombre de Sociétés savantes, nationales et étrangères.

En vous entretenant de M. *Baudelocque*, je raconterai des faits, et son éloge sera tracé.

Levret était dans la tombe, on avait perdu *Smellie;* l'Europe entière était privée de ses deux plus célèbres accoucheurs. *Solayrès* paraît; il étonne par sa manière d'enseigner les accouchemens, il brille par son génie; mais, comme *Bichat*, il n'est que montré au monde savant... Consolons-nous de sa perte, *Baudelocque*, son élève et plus encore son ami, s'est pénétré de ses principes, a médité sa doctrine, a saisi le secret de son art. *Baudelocque* était dès-lors l'intime ami de *Desault*, il étudiait avec lui; ils ouvraient ensemble, avec un succès prodigieux, cette carrière où *Desault* s'est tant illustré.

Baudelocque eût pu briller dans l'enseignement de l'anatomie, il eût pu prétendre à une grande réputation dans la pratique de la chirurgie; mais il réunit ces deux parties si essentielles de l'art de guérir, pour les appliquer aux accouchemens.

Il est un exemple frappant de ce que peut un homme qui concentre sur un seul point de la science tout son savoir, tous ses moyens, toute son expérience, qui en fait l'unique objet de son ambition, qui lui sacrifie tous ses goûts, qui lui consacre sa vie entière : oui, M. *Baudelocque* dans son lit de mort s'occupait encore d'un grand ouvrage, fruit d'observations recueillies pendant quarante années; ses amis

ne trouvaient point de plus sûr moyen de le retirer du délire singulier qui s'est manifesté pendant sa dernière maladie, que de fixer ses idées sur un art qu'il avait exercé avec tant de gloire.

En effet, Messieurs, quel homme a rendu plus de services à ses concitoyens, a versé plus de bienfaits sur l'humanité entière? S'il n'eût été qu'un habile accoucheur, ceux qui le connaissaient lui paieraient un tribut de reconnaissance; mais que penser de celui qui s'est livré à l'enseignement pendant plus de 40 ans, qui a joui, jusqu'à son dernier jour, de la réputation du plus savant professeur, qui a procuré des élèves instruits à toutes les villes de l'Empire, à tous les pays de l'Europe? Les étrangers affluaient à ses cours, les souverains entretenaient à Paris des pensionnaires pour suivre les leçons de M. *Baudelocque*. Que penser de celui qui a pris tant de soins pour former des sages-femmes, pour les renvoyer dans les campagnes exercer de vrais talens, d'autant plus précieux, qu'ils favorisent la population, qu'ils contribuent à conserver la vie aux mères et aux enfans, trop long-temps victimes de l'ignorance et de la mal-adresse? Que penser de l'auteur des *Principes des Accouchemens*, espèce de catéchisme par demandes et réponses, dont il y a eu trois éditions; du Traité intitulé : *L'Art des Accouchemens*, dont la quatrième édition a paru il y a peu

d'années; de l'auteur de tant de mémoires, de tant de dissertations et rapports, faisant partie de la collection des Mémoires de l'Académie de Chirurgie, ou insérés dans plusieurs Journaux de Médecine? Ouvrages traduits dans presque toutes les langues de l'Europe, et sur lesquels le jugement, si juste et si favorable, des contemporains est l'annonce de celui que portera la postérité.

Avec tant de titres est-il étonnant que notre confrère ait acquis une réputation que ces hommes dont l'ame est pétrie de fiel et de boue, appelaient *colossale?* Il en jouissait de cette réputation acquise par de grands talens, établie sur le jugement équitable de tous les hommes de l'art; il jouissait d'une fortune que personne n'enviait, parce qu'elle était due au mérite; il en jouissait avec cette simplicité, cette candeur que donne un cœur pur, avec la modestie vraie d'un homme qui sent sa force, avec cette bonté d'ame qui le portait à répandre ses connaissances, à les partager avec tous ceux qui réclamaient de lui l'instruction.

On pouvait dire de M. *Baudelocque* : Il est le premier accoucheur, il est un des plus habiles chirurgiens pour les opérations relatives à son art, il est un des plus savans médecins dans les maladies des femmes et des enfans, il est le plus illustre professeur d'accouchemens, il est le meilleur écrivain qui ait traité de cet

art qui influe si puissamment sur l'existence des hommes.

Eh bien ! c'est au milieu de ce concours d'hommages que lui rendaient les Français et les étrangers, que la calomnie, qui n'osait point encore attaquer ses talens, l'avait accusé d'être sévère dans l'exercice de son art, d'aller même jusqu'à une certaine dureté... Je vous atteste, femmes sensibles qui lui accordiez une confiance méritée, je vous atteste, vous tous, ses Confrères, qui pouvez le juger, vous qui, dans ces momens terribles et doux qui nous procurent le bonheur d'être pères, étiez tranquilles quand vos épouses chéries étaient confiées aux soins de M. *Baudelocque*, peut-on offrir plus de consolations, prouver plus de sensibilité, montrer plus de complaisance et de douceur, avoir plus de gaîté franche, que ne faisait l'homme de mérite que nous regrettons, l'ami que pleureront long-temps les femmes qui ont eu l'avantage de le connaître?

La calomnie ne faisait que préluder; c'était le murmure sourd, précurseur de l'orage. L'envieux, dont la gloire de M. *Baudelocque* éblouissait la vue, essaie d'établir sa réputation en attaquant le célèbre professeur; il veut se délivrer de l'importun sentiment d'admiration qu'il est forcé d'avoir pour lui, et qui fait le malheur de son ame atroce. En vain les Tribunaux font justice, le coup est porté; nous en verrons bientôt les funestes effets.

La cause de M. *Baudelocque* est devenue celle de tous les honnêtes gens. Des Princesses illustres, en lui conservant leur confiance, le vengent de l'injure que lui faisaient quelques petits esprits soumis aux préjugés ; il reste l'accoucheur ou le médecin de la Reine d'Espagne, de la Reine de Hollande, de la Reine de Naples, de la Grande-Duchesse de Toscane, de la Duchesse de Guastalla ; il reste celui de toutes les Dames de la Cour. La Reine de Naples se fait un plaisir de lui attacher elle-même la décoration de l'ordre des Deux-Siciles, qu'avait portée le Roi son Époux. Elle y met tant de bonté, tant de graces, qu'elle double, qu'elle quadruple aux yeux de notre confrère le prix du bienfait.

Une auguste alliance place sur le trône, à côté de *Napoléon*, une héritière du nom et des vertus de la maison d'Autriche. M. *Baudelocque* est désigné pour être l'accoucheur de l'Impératrice. Le juge éclairé de tous les genres de mérite et de talens, le père de son peuple, pouvait-il confier les jours de *Marie-Louise*, et de ses enfans, à d'autres qu'à M. *Baudelocque* ?

Mais l'attentat criminel porté contre notre confrère, avait développé en lui une excessive mobilité nerveuse. Tout faisait sur ses organes fatigués une impression vive et profonde. Depuis long-temps une affection qui avait son siège dans le cerveau, minait sa santé et lui

EXTRAIT d'une Observation sur un enfant hydrocéphale, décollé pendant l'accouchement, et dont la tête a été expulsée par les efforts de la nature; par M. BILON, D.-M., professeur des Sciences physiques au Lycée de Grenoble.

UNE femme de la campagne, âgée d'environ trente ans, mère de trois enfans, très-bien conformée, était en travail depuis vingt-quatre heures, lorsque M. *Bilon* fut appelé. Il trouva les eaux écoulées et un bras en dehors; il alla chercher les pieds, ce qui présenta quelques difficultés, et après les tractions convenables, il fit sortir les membres inférieurs, le tronc et les bras, mais la tête resta dans le petit bassin; il introduisit les doigts, qu'il appuya sur la mâchoire et sur le col, mais la tête n'avança pas d'une ligne. Le forceps essayé ne put être appliqué.

Pendant ces manœuvres l'enfant périt, et alors M. *Bilon* employa plus de forces, ce qui opéra le décollement; on va voir la cause de ces deux accidens : la main introduite en entier dans l'utérus, fit reconnaître que l'enfant était hydrocéphale, et que la tête en occupait presque toute la capacité. L'emploi du crochet pour aller percer le crâne et en faire écouler les eaux, fut résolu; mais l'accoucheur ne voulut point la tirer avec cet instrument; il pensa

que, revenue sur elle-même par l'évacuation du liquide, elle pourrait être expulsée par les efforts de la nature, ce qui eut effectivement lieu après quelques frictions sur le ventre, l'application de serviettes chaudes sur la même région, et un peu de vin chaud que la malade prit. La tête avança peu à peu, et franchit brusquement le vagin. Le placenta fut extrait, les suites de cette couche n'offrirent de particulier que des douleurs aux parties externes, qui furent calmées par des applications émollientes.

La tête surpassait en grosseur celle d'un adolescent; les os étaient amincis au dernier point; les fontanelles étaient très-larges et l'écartement des os très-considérable; la masse cérébrale avait été soulevée et distendue toute entière, par l'eau accumulée dans les ventricules.

Les tractions sur la mâchoire en avaient dilacéré les ligamens.

L'examen du tronc fit voir pourquoi il y avait eu décollement; les quatre premières vertèbres cervicales étaient le siége d'un spina-bifida, de sorte que l'écartement des apophyses épineuses et l'amincissement de leur corps réduisaient à peu de choses leur résistance.

DESCRIPTION des parties génitales extern
d'un enfant mâle, ayant l'apparence d'
hermaphrodite; par F. SAUNIÉ, docte
en médecine de l'Ecole de Paris, méd
cin à Auxonne, département de la Cô
d'Or.

L'ENFANT *S*.... a une verge d'environ di
huit lignes de longueur, ressemblant, par
position, à un clitoris alongé. Elle desce
depuis la jonction du pubis jusqu'aux de
tiers du périnée, en décrivant une courbe da
toute sa longueur, de manière à détermi
son extrémité à se porter en arrière sur
raphé. Cette extrémité est composée d'un gla
recouvert de son prépuce, dans la moitié de
circonférence, et percé d'une ouverture lon
tudinale pour le passage des urines; elle
peut être vue que postérieurement. Lorsq
l'enfant rend ses urines, elles tombent sur
périnée et mouillent l'anus; le gland n'est jam
entièrement recouvert de son prépuce, qu
qu'il soit facile de l'en revêtir en l'abaissa
le frein étant assez long pour permettre
mouvement. La verge est par-tout adhéren
depuis son attache au-dessous de la symph
pubienne jusqu'à sa partie inférieure, où e
est moins serrée sur le raphé; de sorte q
quand on veut la soulever pour ramener
gland en avant et en haut, cette extrémité

détache d'environ deux lignes, mais la peau ou plutôt le raphé, cède un peu et revient après; par-tout ailleurs l'adhérence est telle, que tout le corps de la verge semble être confondu avec les parties environnantes, quoique pourtant elle se distingue facilement. Ces parties ne sont autre chose que des replis de la peau de chaque côté, ressemblant assez bien à une petite vulve ouverte, au milieu de laquelle la verge est comme châtonnée. Ces espèces de lèvres sont mollasses, un peu ridées, et ne renferment point de testicules; elles ne paraissent même pas former de loges ou sacs dans leurs duplicatures, propres à les recevoir, si, par la suite, ces corps descendaient du bas-ventre pour s'y placer. Ces deux replis forment, en s'unissant supérieurement, un petit bourrelet d'environ une ligne d'épaisseur, au-dessus de la racine de la verge; ils finissent inférieurement par se perdre à l'endroit où répond le gland. Les anneaux des muscles obliques sont libres et ne contiennent aucun corps qui ait l'apparence de testicules; de sorte que si ces organes ne manquent pas absolument, on peut assurer qu'ils sont encore renfermés dans le bas-ventre.

La partie postérieure de l'enfant laisse voir l'anus, le périnée, une portion de la petite vulve et le gland à moitié découvert, au milieu duquel l'on voit très-distinctement le méat urinaire incliné sur le raphé. C'est sur cette partie que s'écoulent les urines, soit que l'en-

fant soit couché sur le dos ou sur le ventre, le derrière un peu élevé. Il est inutile d'ajouter que la chose ne peut être autrement, puisque le gland est totalement tourné en arrière. Ce sera pour lui, s'il vit, une très-grande incommodité, et l'occasion de beaucoup de souffrances durant son enfance; et si maintenant on osait hasarder quelques autres conjectures sur l'état futur de cet enfant, il serait permis de penser qu'il ne sera jamais apte à la propagation, quand même les testicules supposés exister dans le bas-ventre descendraient dans la duplicature des replis de la peau qui constituent la petite vulve, (ce qui n'est pas strictement nécessaire pour l'acte de la génération.) Il ne pourrait jamais entrer en érection, puisque la verge est par-tout adhérente.

Cet enfant est né à Auxonne le 12 novembre 1809.

1810. — N.° V.

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

10 *mai*.

Séances de la Société.

M. RASERI, médecin des épidémies à Savigliano, adresse à la Société deux observations écrites en latin sur des monstruosités observées dans des poulets, l'un à deux têtes, l'autre à trois pattes ; dans un chien, et chez une jeune fille.

M. *Poupinel*, chirurgien de la marine à Brest, fait remettre de la part de M. *Duret*, une observation sur un bassin exostosé, dont le diamètre antéro-postérieur n'a que vingt lignes. La pièce, que la Société regrette de ne pouvoir déposer dans ses collections, a été dessinée par M. *Huet*, et la description, ainsi que l'observation dont on a donné lecture, seront insérées par extrait dans ce Bulletin.

M. le professeur *Dubois* rend un compte

verbal sur une nouvelle manière d'opérer l'anévrisme, qu'il vient d'employer, et qu'il nomme *compression immédiate*. Voulant faire la compression au-dessus d'une tumeur anévrismale chez un sujet infiltré, il imagina de découvrir l'artère, et de la comprimer elle-même au moyen d'un serre-nœud. Dès le lendemain les battemens ont diminué dans la tumeur située au creux du jarret, et tout fait présumer qu'ils vont cesser promptement. La *Société* a nommé MM. *Chaussier* et *Deschamps* pour suivre ce nouveau procédé, et lui en rendre compte.

M. *Raikem* commence la lecture d'un mémoire ayant pour titre : *Observations sur la pneumonie chronique*.

M. *Pinson*, artiste-modeleur de la Faculté, remet sur le bureau plusieurs pièces d'anatomie-pathologique exécutées en cire.

On offre à la Société le corps d'un chien desséché présentant une momie naturelle, et trouvé entre deux planchers du palais du Luxembourg, où l'on suppose qu'il était renfermé depuis l'époque de la construction de cet édifice, sous *Marie de Médicis*.

24 mai.

M. *Baraguey* transmet quelques détails sur le chien dont le corps a été trouvé entre deux planchers du Luxembourg, et dont la momie naturelle a été offerte à la Société.

M. le professeur *Chaussier* communique la note suivante extraite d'une lettre d'Amiens, en date du 16 mai : « Le sulfure alkalin a été » employé avec quelques succès par plusieurs » de nos confrères, et a réussi, sur-tout à » Abbeville, dans des toux rebelles; nous » attendons que ces observations se soient » multipliées avant de vous les transmettre. Il » paraît avoir récemment produit un effet » très-salutaire dans un croup commençant. »

On fait lecture d'une observation envoyée par M. *Saunié*, D.-M. à Auxonne, correspondant de la Société, sur un cas de phrénésie.

M. *Faure*, médecin à Limoges, présent à la séance, fait lecture d'une observation qui lui est propre, sur une opération de la taille vaginale, qu'il a pratiquée avec succès. Il présente le morceau de bois qu'il a retiré de la vessie d'une jeune fille qui fait le sujet de l'observation.

M. *Raikem*, D.-M., termine la lecture de son mémoire sur *la pneumonie chronique*.

DISCOURS prononcé, le 23 juin 1810, sur la tombe de M. THOURET, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, par M. J. J. LEROUX, professeur de clinique interne.

MESSIEURS,

MONSIEUR THOURET *est mort!...* Mot terrible pour la Faculté de Médecine de Paris! Le deuil se répand sur nous tous, la consternation nous saisit, elle empêche nos pleurs de couler. La Faculté est une famille qui a perdu son chef; elle se rassemble en désordre; elle veut déplorer la perte qu'elle vient de faire; les Professeurs se cherchent avec empressement, ils ont besoin de se communiquer leur douleur, ils s'approchent l'un de l'autre, ils ne peuvent que se serrer la main; leur langage est tout entier dans leurs regards.

L'attendrissement succède à la stupeur, des larmes commencent à s'échapper; oui, nous pleurons notre Doyen, et nous ne craignons pas d'être accusés de faiblesse. C'est sur la Faculté, c'est sur nous-mêmes que nous pleurons. Toutes les vertus, toutes les qualités de M. *Thouret* se peignent à notre souvenir; tous les services qu'il a rendus sont présens à notre esprit; tous ses travaux sont cités; il s'élève de tous côtés un concert de louanges : si je

pouvais rendre fidèlement ce que vous avez dit dans cet instant d'abandon, dans cet instant que l'on peut appeler le délire de la douleur, j'aurais fait de M. *Thouret* le plus bel éloge.

Vous l'avez desiré, Messieurs; j'essayerai de recueillir quelques-uns des faits que vous avez retracés à ma mémoire, mais je ne pourrai faire passer dans mon récit cette chaleur brûlante, ce ton si éloquent, si attendrissant que vous avez employés lorsque la vérité sortait de vos cœurs reconnaissans.

Nous faisons de douloureux adieux à notre ami; je dois, pour vous obéir, vous parler d'un homme qui sera long-temps, qui sera toujours l'objet de nos regrets, le sujet de nos conversations familières, le modèle à présenter à ceux qui lui succéderont : de M. *Michel-Augustin Thouret*, Docteur-régent de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris, Administrateur des Hôpitaux, Administrateur du Mont-de-Piété, ancien Directeur de l'Ecole de Médecine de Paris, Doyen de la Faculté, Conseiller-ordinaire de l'Université Impériale, ancien membre du Tribunat, membre du Corps Législatif, membre de la Légion-d'Honneur, et membre d'un très-grand nombre de Sociétés savantes, nationales et étrangères, décédé le 19 juin 1810, à l'âge de 62 ans.

Je ne suivrai point M. *Thouret* dans son enfance, dans ses études; je ne le suivrai point dans les places importantes qu'il a remplies au

Tribunat, au Corps Législatif, à l'Université, au Mont-de-Piété; je ne peindrai point l'homme privé; je ne dirai point combien il était digne d'être aimé, à quel point il était chéri de tous ceux qui avaient le bonheur de lui être unis soit par les liens du sang, soit par ceux de l'amitié; notre confrère, M. *Des Genettes*, s'est imposé la tâche honorable de faire une notice historique sur son beau-frère, sur son ami (1). Je vous parlerai de M. *Thouret* comme Médecin, comme Administrateur des Hôpitaux, comme Directeur de l'Ecole de Médecine, comme Doyen de la Faculté.

Un concours célèbre avait lieu tous les deux ans à l'ancienne Faculté de Médecine de Paris. Le prix fondé par M. *de Diest* était l'acquittement des frais de licence. M. *Thouret* a la noble ambition d'y prétendre. Il quitte la capitale, où trop d'objets de distraction l'auraient détourné de l'étude; il se retire à Montmorency. Au printemps de 1774 il se présente à la Faculté. Un autre concurrent, M. *Delaplanche*, vient disputer la palme. M. *Delaplanche* était connu, était aimé de la plupart des docteurs, M. *Thouret* ne l'était que d'un très-petit nombre; M. *Delaplanche* possédait déja cette

(1) C'est dans cette notice qu'on trouvera les traits principaux de la vie de M. *Thouret*, et ce qui doit intéresser relativement à son Epouse, à son Fils, à toute sa famille.

grande masse de connaissances dont il a fait preuve par la suite; M. *Thouret* savait mieux que son rival. La lice est ouverte, le combat n'est pas long-temps douteux; M. *Thouret* en sort vainqueur.

La Société Royale de Médecine est formée; M. *Thouret* y est admis, il était l'ami de *Vic-d'Azyr; Vic-d'Azyr* dont les grands talens, dont la rare éloquence faisaient l'ornement de la Faculté qui le repoussait de son sein.

Je ne crains point de rappeler une époque où des hommes de mérite, où des confrères faits pour s'estimer, pour marcher en commun vers le perfectionnement de la science, tendaient à lui nuire pour défendre de vaines prérogatives; disputaient sans s'entendre, sans être convenus d'aucuns principes, et, par cette raison, mettaient de l'animosité, de l'acharnement.

La Société Royale, j'en dois ici l'aveu, ne répondit aux sarcasmes que par des volumes remplis, pour la plupart, de savans mémoires, d'observations intéressantes.

Le temps, la réflexion ont dissipé le voile de l'erreur; l'estime a repris ses droits, et des hommes qui croyaient se haïr ont été tout étonnés de reconnaître qu'ils ne différaient point d'opinions, ont été satisfaits de se trouver amis.

M. *Thouret* avait une grande et belle instruction en médecine; aucune partie de la

science et de l'art ne lui était étrangère; il connaissait également les auteurs anciens et les écrivains modernes. Une heureuse organisation, une conception facile, une mémoire exercée, un tact délicat et sûr, un jugement sain le distinguaient; une étude constante, l'habitude de voir des malades, pouvaient lui promettre des succès dans l'exercice de la médecine-pratique. Il est aussi à regretter qu'il n'ait point laissé un plus grand nombre d'écrits, qu'il n'ait point donné plus de preuves de son érudition; mais ses Mémoires sur la structure du cerveau et sur les contre-coups dans les enfans; ses Observations sur la rage, dont furent attaquées tant de personnes à Senlis; le compte qu'il a rendu des exhumations faites sous sa direction dans le cimetière des Innocens; ses Recherches sur le magnétisme animal; la rédaction des Mémoires de la Société Royale de Médecine, à laquelle il a contribué; les Observations qu'il a faites avec M. *Doublet*, sur l'allaitement artificiel, ne laissent aucun doute sur son mérite comme observateur et comme écrivain.

Son goût, des circonstances particulières l'entraînent vers d'autres objets que la médecine-pratique. M. *Colombier*, juste appréciateur des talens et des dispositions de M. *Thouret*, le fait nommer son adjoint à la place d'Inspecteur des Hôpitaux civils et maisons de force. Il se propose de lui donner sa fille en mariage;

nion qui fut contractée dans la suite, et qui a fait pendant plus de quatorze ans le bonheur des deux époux. En 1791, M. *Thouret* succéda à M. *Colombier*. Depuis long-temps l'un des Administrateurs des Hospices civils et secours publics, il était particulièrement chargé de l'Hôtel-Dieu et des secours à domicile.

Quelle sollicitude, quelle activité pour faire le bien ! quelle justice, quelle certitude, quelle précision dans la manière de l'ordonner et de le repartir ! C'est en homme brûlant du besoin d'être utile, qu'il s'acquitte de ses pénibles fonctions. Si je pouvais rassembler ses collègues les Administrateurs, ses confrères les Médecins et Chirurgiens de l'Hôtel-Dieu, les élèves attachés à cet Hôpital, tous les employés soumis à son administration, tous les malades dont il a amélioré le sort, tous les pauvres qui ont ressenti les effets de ses soins bienfaisans; les marques d'estime des uns, les bénédictions des autres feraient ici l'éloge de M. *Thouret*.

La révolution avait renversé ou ébranlé les établissemens les plus solides; l'antique Faculté de Médecine, les Collège et Académie de Chirurgie, n'existaient plus. M. *Fourcroy* et M. *Thouret* forment le projet d'établir de nouvelles Ecoles de Médecine, ils parviennent à les faire instituer; mais, pour arriver à un but si louable, que de plans il a fallu présenter ! que de démarches, que de sollicitations il a fallu faire ! que d'obstacles il a fallu vaincre !

Le récit des soins qu'a pris M. *Thouret*, des peines qu'il s'est données, des combats qu'il a été obligé de livrer : le récit seul serait effrayant. Il a fallu tout son courage, toute sa persévérance ; il a fallu la connaissance qu'il avait des hommes et des affaires, son adresse à manier les esprits pour faire réussir une entreprise dont la conception était si belle, dont les résultats devaient être d'une si grande utilité. Quelle vigilance n'a-t-il pas employée ? à quels désagrémens sans nombre n'a-t-il pas été exposé pour consolider son ouvrage, pour le défendre des traits de l'envie, pour le porter au point de splendeur où il est parvenu ?

Quelle sagacité, disons quelle probité, dans le choix des premiers Professeurs de l'Ecole de Paris ! je ne me permettrai pas de payer un tribut de louanges à mes collègues vivans, quelque mérité qu'il soit, mais je présenterai la liste déplorable de ceux que nous avons perdus ; je vous nomme, illustres confrères, *Desault*, *Choppart*, *Doublet*, *Peyrilhe*, *Mahon*, *Lassus*, *Leclerc*, *Fourcroy*, *Baudelocque* ; vous qui serez toujours pour nous un objet d'admiration, de respect et de reconnaissance, je vous nomme, et l'on jugera combien il était digne ce choix qu'avaient fait les vrais fondateurs de l'Ecole.

M. *Thouret* reçoit le prix de ses soins ; il est le premier, il a été le seul Directeur de l'Ecole de Médecine de Paris. C'est en cette qualité,

qu'il fait un discours distingué par les médecins et par les hommes de lettres, autant pour la force des pensées que pour la pureté du style.

Un nouveau *CHARLEMAGNE* fonde une nouvelle Université.... Je connais trop la faiblesse de mes moyens pour oser vous parler de cet établissement sublime. M. *Thouret* est nommé Doyen de la Faculté de Médecine, Académie de Paris, Université Impériale.

Lorsque le cardinal *de Touteville* fut chargé de réformer l'ancienne Université de Paris, il ne trouva dans la Faculté de Médecine que des sujets d'éloges, il n'y fit aucun changement. En créant l'Université Impériale, on conserva à la Faculté de Médecine le régime intérieur de l'Ecole.

C'est comme Directeur, c'est comme Doyen que M. *Thouret* mérite et acquiert des droits à l'estime, à la reconnaisance de ses collègues. Ses affections les plus chères étaient pour la Faculté. En général il estimait ses confrères, il aimait sincèrement ceux qu'il estimait le plus; son amitié n'était point vaine, il servait chaudement ceux qui lui paraissaient le mériter; il les servait avec discernement; il faisait toujours marcher la chose publique, l'avantage de la médecine, l'avantage de la Faculté avant l'intérêt des personnes.

M. *Thouret* avait de la fermeté, mais elle était tempérée par l'indulgence la plus vraie, par la complaisance la plus remarquable, par

cette politesse d'estime qui n'appartient qu'à un homme dont le cœur honnête ne lui permet point d'applaudir à tout, mais qui connaît le monde, qui sait quels égards les hommes bien nés se doivent entr'eux, qui sait se respecter soi-même en respectant les autres. Il était maître de lui, impénétrable dans ses secrets, juste dans le parti qu'il prenait, actif dans l'exécution. Il n'a cessé d'apporter une vigilance extrême dans toutes les parties de son administration; il ne se serait pardonné aucun oubli, aucun abandon, aucun retard dans les affaires. Il possédait, au suprême degré, l'esprit conciliateur; il n'a jamais oublié qu'il n'était à la Faculté que le premier entre ses égaux; jamais il n'a blessé l'amour-propre; et quand il était forcé de ramener au devoir, ou d'y encourager, ce n'était point le Directeur, ce n'était point le Doyen, c'était un ami qui vous parlait. Il a su maintenir dans l'union la plus parfaite tous les membres de la Faculté; et si la confraternité régnait dans une société, c'était à la Faculté de Médecine qu'il fallait la chercher.

Ses confrères n'étaient pas seuls l'objet de la sollicitude de M. *Thouret;* les élèves lui étaient chers. C'est à lui qu'ils doivent presque tout ce qu'il y a dans les réglemens en leur faveur; l'entrée à la bibliothèque et aux cabinets, le rétablissement de l'Ecole-Pratique, les prix qui sont décernés chaque année, l'avantage procuré à ceux qui ont remporté des prix pendant trois

ans de suite, d'être admis sans frais aux examens et au doctorat. C'est lui qui accordait une protection spéciale à ceux d'entre eux qui tombaient dans quelques égaremens de la jeunesse, lorsqu'il s'était assuré qu'il n'y avait que de la légèreté.

M. *Thouret* savait embrasser l'administration de la Faculté dans son ensemble et dans tous ses détails. Avec la même attention qu'il veillait aux *Cliniques* de l'Ecole, il inspectait la *Bibliothèque* formée principalement par notre collègue M. *Sue*, et portée successivement de moins de deux mille volumes à plus de vingt-cinq mille.

Il surveillait les *Cabinets*, devenus un précieux Muséum par les travaux de MM. *Fragonard*, *Duméril*, *Dupuytren*, *Pinson*, *Lemonnier*, par les chefs-d'œuvre de M. *L'Aumonier*, et dont la conservation est confiée à notre collègue M. *Thillaye*.

Il surveillait également les *Laboratoires d'anatomie* et de *chimie*, la distribution des *Cours*, les *Séances*, les *Examens*, les *Jurys*. *L'Ecole-Pratique* et les *Concours pour les prix* étaient, sur-tout, pour lui un objet d'attention particulière.

Il s'occupait des *Bâtimens* du domaine de la Faculté. C'est M. *Thouret* qui, par la protection de Leurs Excellences le Ministre de l'Intérieur et le Grand-Maître de l'Université, vient

de faire acquérir à la Faculté une maison voisine pour servir à l'agrandissement des Ecoles.

M. *Thouret*, infatigable dans le travail, et qui ne pouvait se permettre de repos tant qu'il lui restait à faire quelque chose d'utile, quelque chose qui pût contribuer à la gloire de l'Ecole, à celle de la médecine, a, plus que personne, contribué à la formation de la Société de l'Ecole; il y a fait admettre tous les membres restans de la Société Royale de Médecine, qu'il aurait desiré faire revivre. En effet, cette Société nouvelle n'attend qu'un regard favorable du Gouvernement, pour remplir les destinées qui lui sont promises.

M. *Thouret* a été, avec M. *de la Rochefoucault-Liancourt*, un des fondateurs de la Société et du Comité central de Vaccine; ainsi il a puissamment contribué à répandre sur l'Empire Français un des plus grands bienfaits offerts à l'humanité.

Il était membre du Conseil de salubrité établi auprès de la Préfecture de Police, et les services qu'il y a rendus sont incalculables.

Et c'est un seul homme qui suffisait à tous ces travaux ! qui n'en négligeait aucun ! qui faisait marcher de front et sans se nuire, ce qu'il devait à la Faculté de Médecine, à l'Administration des Hôpitaux, au Comité de Vaccine, au Conseil de salubrité, au Corps Législatif pendant ses sessions ; à l'Université ! Qui avait l'art de se ménager quelques heures pas-

sées doucement au sein de sa famille, avec ses amis, au milieu desquels il portait une bonté si touchante, un intérêt si vif et si tendre, une gaîté si franche, un esprit si orné, une amabilité si délicate, qu'il faisait le charme de la société, comme il était l'amour de sa famille.

Mais je m'arrête, c'est à M. *Des Genettes* à faire connaître, en détail, tout ce que son frère avait de recommandable; je n'ai dû vous entretenir que du Médecin, que du Doyen de la Faculté.

J'ose croire, Messieurs, qu'en entendant cette notice, vous ne pourrez vous refuser à dire : c'est l'admiration, c'est le sentiment, c'est l'amitié qui l'ont inspirée; c'est la douleur qui en a laissé tomber les phrases sans se donner le temps de les ordonner; c'est la vérité qui a tenu la plume.

Extrait d'une Observation sur une hémiplégie rhumatique nerveuse, guérie dans l'espace de quatre heures; par M. Gondinet, D.-M.

Le 14 juin 1806, par un temps très-orageux, et après quelques jours d'accablement et de propension au sommeil, M. *Gondinet*, auteur et sujet de cette observation, fut tout-à-coup frappé d'un tournoiement de tête considéra-

ble, d'un engourdissement extrême dans toute la partie gauche du corps, avec perte du mouvement dans cette région, distorsion de la bouche et difficulté notable dans la prononciation. Cependant, le malade conserva toute sa présence d'esprit, et dirigea lui-même le traitement de cette hémiplégie, de la manière suivante :

On releva le malade, qui était tombé au moment de l'attaque, et on lui mit les jambes dans un bain très-chaud; il éprouva pendant son administration, quelques faiblesses qui furent dissipées par quelques cuillerées d'eau de Menthe. On pratiqua des frictions, sèches d'abord, puis avec la teinture de cantharides, sur le côté paralysé et sur la colonne vertébrale; on les continua jusqu'à la résolution de l'état paralytique, qui eut lieu au bout de quatre heures, pendant lesquelles M. *Gondinet* fit usage de quelques tasses d'une infusion théiforme de fleurs d'orangers et de tilleuls.

Ce traitement fort simple dissipa l'hémiplégie dont on vient de parler. Le malade prit quelques précautions pour prévenir le retour de cette affection; il se fit appliquer les sangsues à l'anus, prit les eaux de Balaruc pendant une quinzaine de jours, et usa ensuite d'un purgatif. Depuis, il est rentré dans son état ordinaire de santé.

1810. — N.° VI.

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

14 *juin*.

Assemblées de la Faculté.

M. LE PROFESSEUR *Alphonse Leroy* annonce à la Faculté qu'il se chargera du cours d'accouchement pour les élèves sage-femmes, que faisait feu M. le professeur *Baudelocque*.

20 *juin*.

(*Assemblée extraordinaire.*)

M. le professeur *Leroux*, président de la Faculté, qui a convoqué cette assemblée, annonce qu'il a eu pour objet de lui faire part de la perte de M. *Thouret*, doyen de la Faculté, décédé à Meudon le 19 juin 1810.

La Faculté voulant témoigner ses regrets sur la perte de son Doyen, et sa reconnaissance pour les services qu'elle en a reçus, arrête

qu'elle rendra à sa mémoire les mêmes honneurs qu'elle a rendus à celle de M. le professeur *Fourcroy*.

La Faculté arrête aussi qu'elle se rendra en corps et en grand costume, le 23, à Meudon, pour assister aux obsèques de M. *Thouret*.

La cérémonie funèbre a eu effectivement lieu le 23 août à Meudon : un cortège considérable composé des professeurs de la Faculté de Médecine, des députations du Corps-Législatif, de l'administration des hôpitaux, du Comité de vaccine, du Comité de salubrité, de l'administration du Mont-de-Piété, de la Société de la Faculté de Médecine, etc., d'un concours nombreux d'élèves de la Faculté, d'amis, etc., accompagnait le corps du défunt; arrivé sur sa tombe, M. le professeur *Leroux* a prononcé un discours où il a retracé les pertes immenses que la Faculté faisait dans la personne de M. *Thouret*. (Ce discours a été imprimé dans le dernier Bulletin.)

M. *Husson*, au nom du Comité de vaccine, a retracé les services importans rendus par M. *Thouret* à cet établissement, et les justes regrets de ses collègues.

7 juin.

Séance de la Soc.

M. *Goguelin*, médecin à Saint-Brieux, donne de nouveaux détails sur le malade affecté *d'éléphantiasis*, dont il a précédemment adressé l'histoire à la Société.

M. *Raseri*, D.-M. de Savilliano, envoie des réflexions sur différens objets de matière médicale; il propose l'usage du *cyperus esculentus*, Lin., pour remplacer le café et le chocolat.

M. le professeur *Chaussier* remet à la Société des observations sur le croup, qui lui ont été adressées par un auteur anonyme.

M. *Delaporte* fait un rapport sur une observation de frénésie, envoyée par M. *Saunié*, correspondant de la Société à Auxonne.

M. *Geoffroy* fait en son nom et en celui de M. *Nysten*, deux rapports sur des ouvrages ayant pour titre : 1.° *Essai sur les maladies qui ont régné dans le Vendômois pendant l'hiver et le printemps de* 1809, par M. *Gendron*, D.-M. à Vendôme; 2.° *Mémoire sur les maladies qui ont régné parmi les prisonniers Espagnols traités à l'hospice civil et militaire de Bourges, pendant le premier trimestre de* 1809, par M. *Lebas*, D.-M. à Bourges.

M. *Ange Macari* fait lecture d'une observation sur le *bériberi sténique*.

M. *Thouret* donne lecture d'un projet d'extrait des registres de la Société, relatif aux recherches sur la phthisie pulmonaire, lues par M. *Bayle*, associé-adjoint dans plusieurs séances, et qu'il desire faire imprimer à la tête de son ouvrage. La Société lui accorde cette autorisation.

On procède à la suite des nominations des correspondans.

M. *Bertrand*, D.-M. à Clermont-Ferrand, inspecteur des eaux minérales du Mont-d'Or, département du Puy-de-Dôme, est proposé par le Comité et nommé par la Société.

21 juin.

Il n'y a point eu de séance de la Société, à cause de la mort de M. le Doyen.

EXTRAIT du registre des délibérations de la Faculté de Médecine de Paris, séance du 9 août 1810 (1).

M. *J. J. LEROUX*, Doyen par *interim*, a proposé que le prix d'encouragement fondé

(1) Cet article est inséré à l'avance à cause de l'époque de la distribution des prix.

en 1806 par M. *Corvisart* (1), en faveur des élèves de la Clinique interne, fût distribué, cette année, aux membres de la *Société d'Instruction Médicale*, à la suite des prix de la Faculté, et qu'à l'avenir la distribution en fût faite à l'hospice de Clinique interne (2).

Il a annoncé que pour assurer ce prix à perpétuité, M. *Corvisart* déposerait les fonds, et prendrait avec la Faculté les arrangemens nécessaires.

La Faculté a arrêté ces propositions.

---

(1) Premier médecin de Leurs Majestés Impériales et Royales, professeur-honoraire de clinique interne à la Faculté de Médecine de Paris, etc., etc.

(2) La médaille qui constitue ce prix d'encouragement a été gravée par M. *Dupré*.

EXTRAIT d'un second Mémoire sur la carie des Dents, lu à la Société de l'École de Médecine de Paris, le 4 août 1808, par M. DUVAL, membre de la ci-devant Académie de Chirurgie de Paris, et dont MM. THILLAYE et ROUX ont rendu compte. (*Voyez* le Bulletin du 26 avril.)

DANS un premier mémoire, M. *Duval* avait esquissé, d'après diverses coupes de dents, les traces que laisse la carie sur les substances de l'organe; dans celui-ci, il s'arrête aux observations que lui ont fourni son expérience. Il examine d'abord cette maladie suivant l'âge de l'homme, et suivant les espèces de dents et les différentes parties qui en sont le siège : ensuite, attentif à la manière dont la carie se forme et fait des progrès, il reconnaît qu'elle se présente sous plusieurs aspects, ce qui le conduit à en faire une distinction plus complète et plus méthodique que celle qui a été indiquée jusqu'à présent.

M *Duval* distingue sept espèces de carie, dont la première lui paraît mériter le nom de carie calcaire, *caries calcaria*, parce qu'elle présente une légère dépression circulaire près de la gencive, où l'on voit l'émail plus blanc que dans l'état de nature, inégal, friable, et paraissant jouir d'une excessive sensibilité. Il

nomme la deuxième espèce carie écorçante, *caries decorticans*; elle commence par une tache jaune à l'émail de la couronne, lequel est très-friable et se détache quelquefois même de la totalité de la dent, la substance subjacente étant jaunâtre et parfois brune, un peu moins consistante que dans l'état naturel, et d'une sensibilité obscure.

La troisième espèce s'annonce par une tache plus ou moins foncée sur l'émail; cette tache dégénère ensuite en une petite cavité qui, avec le temps, varie en profondeur et en largeur, et dont les parois sont jaunâtres ou noires, molles, sensibles au froid et à la pression des corps solides, et pénétrées d'une sorte d'humidité fétide. M. *Duval* lui assigne le nom de carie perforante, *caries perforans*.

La quatrième espèce est appelée carie charbonnée, *caries carbonaria* ou *carbonescens*: on la reconnaît à une tache noire dont la périphérie, de même couleur, se laisse apercevoir à travers l'émail qui, dans cet endroit, paraît prendre une couleur bleuâtre; à cette tache succède une cavité dont les parois sont sèches, friables, noires, et sans odeur ni sensibilité: les progrès en sont rapides.

Une cinquième espèce qu'on pourrait peut-être, suivant M. *Duval*, regarder comme une variété de la précédente, se présente avec tache et cavité noires; elle est également insen-

sible et inodore ; mais les parois, au lieu d'être friables, sont aussi dures que dans l'état naturel ; les progrès en sont lents, et même elle semble s'arrêter, ce qui lui a fait donner le nom de carie stationnaire, *caries stationaria*.

Il y a une sixième espèce qui ne se manifeste que sur les couronnes des molaires par une dépression plus ou moins superficielle, avec une tache jaunâtre ou même brune : quoiqu'il y ait déperdition d'émail, la substance ostéo-dentaire n'en est pas moins aussi dure et aussi peu susceptible des impressions dolorifiques, que dans l'état naturel. Au poli de sa surface on la prendrait volontiers pour une usure de l'organe, si on n'observait que les dents opposites ne peuvent nullement produire cet état morbide. On doit plutôt la considérer comme la guérison d'une carie que la nature a opérée ; bienfait rare, mais qui n'en existe pas moins, d'où dérive nécessairement le nom de carie curée, *caries curata*.

Enfin il existe une septième espèce de carie qui se manifeste à la racine de la dent près de la couronne, avec ramollissement de la substance ostéo-dentaire, et son excessive sensibilité au froid, au chaud, aux acides et au contact le plus léger. Il y a d'abord une tache jaune, ensuite cavité de même couleur qui se dirige transversalement, de manière à opérer ou faciliter la séparation de la couronne et de la racine ; d'où M. *Duval* pense que le nom de

carie diruptive, *caries disrumpens*, convient à cette espèce.

Tant de variétés de carie paraissent à M. *Duval* dépendre des maladies différentes auxquelles cette affection est liée ; il examine avec quelles affections chaque espèce de carie a plus de rapports, et il en déduit la différence si grande qu'on observe dans les symptômes. Les observations de M. *Duval* se portent aussi sur les caries qui sont avec ou sans douleur, et il en conclut que ce symptôme n'est pas inséparable de la carie ; et il a encore remarqué que toute la surface cariée n'est pas également sensible, ni par conséquent susceptible d'être affectée douloureusement : le plus souvent un seul point est *impressionnable*, et c'est celui qui répond au rayon corné qu'on observe dans la coupe des dents attaquées par la carie (*Voyez* le Bulletin N.° VII, de 1809.) Ce même point, lorsqu'on a limé ou ruginé ces dents malades, reste souvent long-temps susceptible des impressions du froid, du chaud ou du toucher, sur-tout chez les jeunes sujets et en raison de la déperdition de substances. L'auteur observe aussi que c'est probablement à cette susceptibilité qu'il convient d'attribuer la sensation douloureuse, mais fugace, qu'on éprouve à quelques dents plombées seulement au moment du contact d'un métal hétérogène qui établit la chaîne galvanique.

Une longue expérience a conduit M. *Duval*

à connaître quelle espèce de carie faisait des progrès lents ou rapides, et quelle était celle dont on pouvait arrêter les effets par la lime, la rugine, le plomb, ou même par le feu: mais il se montre très-circonspect sur l'usage des teintures alkooliques, qui, suivant lui, paraissaient avoir l'avantage de rendre la partie moins sensible. Quant aux acides minéraux employés dans la carie, il les regarde comme propres à exalter la sensibilité de l'organe, à y exciter de la douleur, et à désorganiser la dent elle-même.

Telles sont les remarques pratiques que M. *Duval* a faites sur la carie des dents, et qu'il a rapprochées de l'examen isolé de l'organe attaqué de cette maladie, pour en faire la base d'une doctrine sur laquelle il se propose de donner quelques idées.

EXTRAIT d'une Observation sur l'Eléphantiasis ; par M. GOGUELIN, docteur en médecine à Saint-Brieux.

JUSQU'A l'âge de quarante-quatre ans, M...., d'un tempérament sanguin, n'avait eu aucune maladie de la peau. Né de parens sains, à l'Isle-de-France, il jouissait de la plus parfaite santé, lorsqu'au commencement de 1805, il aperçut sur les extrémités pectorales, particulièrement à la face externe des avant-bras, diverses petites taches de couleur verdâtre, sans démangeaison, ne s'élevant pas au-dessus du niveau de la peau, et qui furent bientôt suivies d'une autre éruption générale, de taches rouges et jaunes tellement entremêlées, qu'elles donnaient à la peau un aspect tigré; mais elles passèrent ensuite à une couleur presque uniforme. A cette époque, les paupières commencèrent à s'engorger, ainsi que la conjonctive : la voix s'altéra un peu, ainsi que les traits du visage. Du reste, le malade se portait bien.

A diverses époques de la même année, il se fit quelques légères éruptions croûteuses, écailleuses ou farineuses, sans fièvre, ni démangeaison, lesquelles tombaient assez promptement et reparaissaient de même. La sensibi-

lité générale de la peau commença à diminuer, de manière qu'on la piquait dans certaines parties sans qu'il en résultât de douleur pour le malade. Le moindre froissement causait des ampoules aux pieds et aux mains, dont la cicatrice restait calleuse : quelques poils commencèrent à tomber, mais les cheveux et les ongles n'éprouvèrent aucune altération, de sorte que M..... vivait comme à son ordinaire. Un médecin du pays, consulté, lui prescrivit les dépuratifs, les mercuriaux, les bains, etc., et sur leur inefficacité il conseilla au malade de passer en France, où il arriva au mois d'août 1806. M. *Alibert*, qu'il consulta, lui fit faire usage des eaux artificielles de Barrèges, jusqu'en mars 1807, mais sans amélioration, puisque de petits tubercules durs, peu sensibles, et de même couleur que la peau, vinrent se joindre aux éruptions déja existantes.

Ce fut alors qu'il vint à Saint-Brieux, chez une de ses sœurs, où M. *Goguelin* le vit pour la première fois. Il reconnut la plupart des symptômes dont il vient d'être fait mention. L'ayant examiné avec soin, il observa que la peau du visage était plus rouge que dans les autres parties. On apercevait au ventre, aux avant-bras, aux mains, aux jambes et aux pieds, des éruptions tuberculeuses, écailleuses et farineuses, confluentes entr'elles, qui donnaient à la peau l'aspect de celle que de vieilles

dartres ont désorganisée. Les ampoules se formaient aux pieds et aux mains avec une grande facilité ; elles contenaient une humeur jaunâtre, et le fond en était tellement rembruni, qu'on semblait devoir craindre la gangrène, quoiqu'elles se guérissaient assez facilement. Le bord des paupières, un peu épaissies, était renversé en dehors, par l'infiltration de la conjonctive, dont le prolongement sur l'albuginée, d'un jaune roux, formait un léger bourrelet autour de la cornée transparente encore intègre. Les sourcils, les cils et la barbe étaient clair-semés. Le malade semblait enchifrené. Cependant ni l'intérieur de la bouche, dont l'haleine était bonne, ni le cuir chevelu, dont la couleur restait blanche, ni les glandes sous-cutanées, ni les viscères, en un mot, aucun organe n'était malade. Le seul système dermoïde l'était sensiblement; encore n'y avait-il ni fièvre, ni douleur. Toutes les fonctions se faisaient bien ; les facultés intellectuelles et les forces étaient en bon état.

Pendant l'année 1807, M..... continua l'usage des eaux artificielles de Barrèges et les bains avec le foie de soufre ; mais sa maladie n'en fut point améliorée, et même les symptômes s'exaspérèrent ; il cessa dès-lors de faire aucun traitement.

En août 1808, le malade consulta M. le

docteur *Gall*, qui lui conseilla les extraits amers de kina, de genièvre, etc.; de boire, coupée avec le lait de vache, une infusion de *calamus aromaticus* et d'absinthe, des lotions avec une dissolution de *sublimé corrosif*, et sur-tout son retour à l'Isle-de-France. Ces moyens ne changeant rien à son état, M.... se décida à retourner dans son pays natal. Arrivé à Bordeaux pour s'embarquer, il y fut pris de fièvre, avec dévoiement et enflure très-grande et très-douloureuse aux jambes, dont il ne fut rétabli qu'au bout d'un mois, et qui fut suivie d'une éruption presque générale de furoncles. Cette maladie ne changea rien à son état antérieur.

Embarqué en janvier 1809, il fut pris par les Anglais au bout de quarante jours de mer. Pendant son séjour en Angleterre, il se fit sur le visage une nouvelle éruption de tubercules, dont quelques-uns égalaient la grosseur du petit doigt; ils étaient sans démangeaison, sans fièvre, sans douleur, et ne furent point suivies de suppuration ni de desquamation de la peau, qui resta douce au toucher. En juillet 1809, le malade fut renvoyé en France pour raison de santé. Il avait eu, pendant son séjour en Angleterre, une péripneumonie et une ophtalmie qui parurent étrangères à sa maladie principale, et qui guérirent suivant l'ordre ordinaire.

A son retour en France, M..... était un peu affaibli et maigri, mais cela paraissait dû à la fatigue, aux circonstances fâcheuses où il s'était trouvé, et aux différens traitemens qu'il avait suivis. D'ailleurs le fond de sa santé ne paraissait point altérée. Au mois de février 1810, époque de l'envoi de l'observation de M. *Goguelin*, il y avait peu de choses à ajouter au tableau qui vient d'être fait de cette maladie, si ce n'est que les tubercules de la face grossissaient, ce qui changeait les traits du visage; il y avait quelques tubercules au palais; la cornée transparente s'obscurcissait et laissait passer peu de rayons lumineux; il se formait des croûtes dans le nez, qui tombaient de temps à autre. Sur le corps, les tubercules étaient moins nombreux, plus petits; on y voyait des croûtes qui, en tombant, laissaient des taches rougeâtres qui donnaient à la peau l'aspect tigré. Les ongles étaient devenus aigus et cassans, et la peau de la face externe des extrémités était celle qui était la plus insensible.

Il est à observer que le malade dont on vient de rapporter l'histoire, est né de parens qui n'ont jamais eu de maladies de la peau; que ses frères et sœurs sont dans le même cas; que marié à une femme saine il en a trois enfans (avant l'irruption de sa maladie), qui sont tous bien portans et sans lésion de la

peau; et qu'enfin M..... n'a jamais co tracté le moindre virus, ni affections q aient du rapport avec celle qui vient d'êt exposée.

1810.—N.os VII et VIII.

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

12 juillet.

Assemblée de la Faculté.

M. *Sue* est nommé secrétaire de la Faculté, en remplacement de M. *Des Genettes*.

M. *Petit-Radel* offre, pour la bibliothèque de la Faculté, la traduction en vers latins d'une portion de l'ouvrage de *Longus* le sophiste, intitulé : *de Amoribus Daphnidis et Chloes*; pièce recouvrée dans la bibliothèque de Florence, et communiquée par M. *Courier*.

On offre à la Faculté un bassin exostosé de femme, pour les cabinets.

26 juillet.

Son Excellence le Ministre de l'Intérieur approuve la nomination de M. *Hallé*, comme membre de la commission chargée de l'examen

des comptes relatifs aux travaux anatomiques en cire de M. *Lemonnier*, en remplacement de M. *Thouret*.

MM. *Chaussier*, *Deyeux*, *Richerand*, *Sue* et *Thillaye*, sont nommés commissaires pour le concours qui doit avoir lieu dans les quinze derniers jours d'août, pour les prix à décerner aux trois sections de l'École-Pratique.

9 août.

La Faculté arrête qu'il y aura un concours pour les élèves sage-femmes qui ont suivi le cours d'accouchemens, immédiatement après celui des élèves.

23 août.

Son Exc. le Grand-Maître fait passer à la Faculté un réglement relatif aux concours pour les chaires de professeurs vacantes dans les Facultés de Médecine.

La Faculté charge M. le Doyen, par *interim*, de faire le discours de rentrée de l'École.

5 juillet.

Travaux de la Société.

M. *Trehet*, correspondant de la Société à Rouen, lui fait passer deux observations; la première sur une tumeur squirrheuse du pylore et l'obstruction du canal cholédoque; la deuxième, sur une esquinancie trachéale, ou croup, chez un homme adulte.

M. *Raseri*, de Savillano, adresse un mémoire, en langue latine, sur divers objets; savoir : 1.° la description d'un veau double ou de deux veaux réunis par les flancs; 2.° celle d'un poulet à plusieurs membres; 3.° observation sur la disposition des organes du mouvement, chez une jeune fille de cinq ans, qui fait naturellement des mouvemens extraordinaires appelés improprement *tours de force*; 4.° observation sur une tumeur adhérente aux côtes, trouvée dans un cadavre; 5.° observation sur un anévrisme de l'aorte; 6.° observation sur une phthisie tuberculeuse.

M. le professeur *Leroux* présente le procès-verbal d'une ouverture de cadavre d'un homme affecté d'un anévrisme énorme de l'aorte, qui avait été s'ouvrir à la partie postérieure de la poitrine, après avoir usé les côtes et en faisant une saillie considérable. La pièce pathologique est mise sous les yeux de la Société, et destinée pour les collections de la Faculté.

M. *Larrey* lit des réflexions sur les concrétions cartilagineuses dans les articulations ginglimoïdes, suivies d'une observation sur une opération pratiquée sur la capsule synoviale du genou d'un militaire, pour extraire une semblable concrétion. M. *Larrey* présente à la Société l'individu chez lequel l'opération a parfaitement réussi.

M. *Billerey*, docteur en médecine à Gre-

noble, présent à la séance, lit une observation sur un cas d'empyème de la poitrine, pratiquée avec succès d'après une méthode qui lui est propre.

19 *juillet.*

La Société a reçu de M. *Antenrieth*, professeur de l'Université de Tubinge, correspondant de la Société, un mémoire latin sur les médicamens qu'on pourrait substituer au quinquina.

MM. *Pinel* et *Laennec* font un rapport sur un mémoire de M. *Esquirol*, intitulé : *Essai sur les terminaisons critiques de la manie.*

M. *Deschamps* fait un rapport sur des propositions relatives aux fistules dentaires, par M. *Duval.*

M. *Cloquet*, élève de l'Ecole-Pratique, lit un mémoire contenant quelques observations sur les squirrhes de l'estomac.

Le nommé *Briois* est présenté à la Société : il introduit, devant l'assemblée, dans l'œsophage et l'estomac, une baguette longue de 78 centimètres, laquelle se recourbe dans l'intérieur de ce viscère.

M. *Pinabel*, professeur de mathématiques, fait voir à la Société une machine qu'il appelle *grande promeneuse*, propre à soutenir et aider

dans la marche les individus infirmes ou malades. M. *Thillaye* est chargé de faire un rapport sur l'utilité et les avantages que peut avoir cette machine.

La commission chargée de présenter les correspondans, désigne à la Société les personnes suivantes :

MM.

Hymli, professeur et directeur de l'Ecole clinique, à Gottingue ;

Harles, professeur à Erlangen, et président de la Société Médicale près l'Université de cette ville ;

Terrade, D.-M. à Bruxelles ;

Piet, médecin des épidémies de l'arrondissement de Gray, département de la Haute-Saône ;

Hébréard, chirurgien en second à l'hospice de Bicêtre, près Paris.

Les deux premiers sont admis, par la Société, au nombre des correspondans étrangers, et les autres parmi les correspondans nationaux.

2 août.

Son Excellence le Ministre de l'Intérieur renvoie à la Faculté, pour être déposées dans ses archives, des observations de M. *Raseri*, de Savillano, sur les maladies du cœur.

M. *Goguelin*, D.-M. à Saint-Brieux, département des Côtes du Nord, adresse à la Société la suite de l'observation sur le cas d'éléphantiasis qui a été inséré dans le dernier Bulletin.

M. *Saunié*, D.-M. à Auxonne, fait passer à la Société une petite truie monstrueuse nouvellement née, avec sa description.

On remet sur le bureau, 1.° un fœtus monstrueux de chien, dit *carlin*, et un dessin de cet animal, dont M. le professeur *Duméril* se propose de donner la description anatomique; 2.° Un dessin, en couleur, du bassin exostosé envoyé par M. *Duret*, chirurgien de la marine à Brest, et dont il est fait mention dans le Bulletin N.° V, pour mai 1810.

M. *Legallois*, D.-M., lit une note sur l'accouchement dans le cochon-d'Inde, animal chez lequel les symphyses du bassin paroissent s'écarter considérablement lors du part, et se rapprocher ensuite par une nouvelle consolidation.

M. *Bayle* fait un rapport sur le mémoire de

M. *Cloquet*, relatif aux squirrhes de l'estomac.

On donne lecture des deux observations de M. *Trehet*, D.-M. à Rouen, sur l'obstruction du canal cholédoque, et sur une angine trachéale, qu'il avait envoyées à la Société le 5 juillet dernier.

17 août.

M. *Delaporte* fait un rapport sur un mémoire de M. *Maccari*, de Campo-Rosso, relatif à une maladie convulsive désignée par l'auteur sous le nom de *béribéri sténique*.

M. *Duval*, dentiste, lit une notice sur l'atrophie des dents.

On donne lecture d'une observation de M. *Valentin*, D.-M. à Marseille et correspondant de la Société, sur un cas de lèpre.

On communique à la Société un mémoire de M. *Ducastains*, D.-M. à Bordeaux, sur la délivrance artificielle.

M. *Beauchêne* fils, prosecteur de la Faculté de Médecine, dépose sur le bureau quatre séries de têtes désarticulées, pour les collections de l'Ecole.

30 *août.*

M. *Rechmann*, docteur en médecine et conseiller de cour de Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies, écrit à la Société, et lui fait passer une brochure dans laquelle il propose de remplacer le kina par l'écorce de grenade; et un mémoire manuscrit contenant des détails sur le sol natal et le commerce de la rhubarbe de la Chine, qu'il a puisés sur les confins de la Chine, où les Bouchares apportent cette plante pour la vendre au gouvernement Russe.

M. *Gallot*, médecin à Provins, communique l'observation d'un croup guéri par l'usage interne du sulfure de potasse, d'après l'indication de M. le professeur *Chaussier*.

M. *Huzard* lit un précis sur l'épizootie qui affecte les bœufs de la vallée d'Auge, en Normandie.

La Société, sur la proposition du Comité chargé de ce travail, admet au nombre de ses correspondans nationaux, les personnes dont les noms suivent :

MM.

Bredin, professeur d'anatomie à l'Ecole Vétérinaire de Lyon, à Lyon;

Raikem, médecin des enfans de S. A. la Grande-Duchesse, à Florence;

Martel, médecin de la prison d'état, à Pierre-Chatel;

Guyetan, médecin à Lons-le-Saunier;

Varin, médecin à l'hôpital civil de Tours;

Gourand, chirurgien en chef au même hôpital;

Lorrey, chirurgien-major du régiment d'artillerie à pied, en Italie;

Faure, D.-M. à Limoges;

Pallois, médecin à Nantes;

Ballard, médecin en Espagne;

Verrier, professeur des maladies à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort.

M. *Testa*, professeur à l'Institut de Bologne, est nommé associé étranger.

N. B. Le Bulletin de la Faculté et de la Société ne paraîtra pas avant le mois de décembre, à cause des vacances.

EXTRAIT de quelques Observations sur le squirrhe de l'estomac ; par M. CLOQUET, élève de l'Ecole-Pratique ; et du Rapport de M. BAYLE, sur ce travail.

(I.er EXTRAIT.)

L'AUTEUR de ces observations, qui a habité la Normandie, rappelle que les praticiens du pays ont déja remarqué depuis long-temps que les affections cancéreuses, particulièrement celles de l'estomac, étaient plus fréquentes dans cette partie de la France que dans les autres : il se demande si on ne pourrait attribuer cette fréquence des maladies carcinomateuses du ventricule, à l'usage du cidre, boisson ordinaire du pays, ou à l'abus des liqueurs alkooliques, qu'on y est aussi dans l'habitude de boire le matin à jeûn.

La première observation présente un cas très-détaillé de squirrhe de l'estomac, compliqué de péritonite chronique. Les premiers symptômes de cette maladie se manifestèrent à l'occasion d'une violente émotion de l'ame ; il y eut pendant long-temps de simples vomissemens ; la maladie se compliqua vers le sixième mois avec une péritonite qui fut peut-être provoquée par un usage inconsidéré des purgatifs, et qui détermina une hydropisie ascite. On observa, vers la fin de la maladie, des vomis-

semens noirs comme dans le *mœlena*. L'auteur remarque que, jusqu'à son dernier moment, ce malade conserva l'espoir de guérir. A l'ouverture du cadavre, on trouva un squirrhe ulcéré de l'estomac, un épanchement séreux et albumineux très-abondant dans la cavité de l'abdomen, et les intestins rassemblés en un peloton, comme il arrive souvent dans la péritonite chronique.

Dans une seconde observation, M. *Cloquet* parle d'une fille chlorotique âgée de 36 ans, attaquée de squirrhe de l'estomac : cette maladie pouvait être attribuée à un goût particulier de la malade pour la glace et la neige dont elle avalait, pendant tout l'hiver, une assez grande quantité, et avec délice. Un fait remarquable, c'est que vers la fin de sa maladie, qui se termina par la mort, le sein gauche et les glandes de l'aisselle devinrent squirrheuses chez cette fille.

Dans une troisième observation, l'auteur présente un squirrhe ulcéré du grand cul-de-sac de l'estomac, dû au virus vénérien, chez une vieille femme qui mourut à l'hospice de Rouen, couverte de pustules, d'exostoses syphilitiques, et d'excoriations nombreuses dans toute l'étendue du canal intestinal. M. *Cloquet* remarque, en passant, que le virus vénérien est souvent cause des ulcérations qu'on observe sur le tube digestif.

A la suite de ces observations on trouve un

résumé que nous croyons devoir citer ici. Depuis le mois de mars 1807 jusqu'en septembre 1809, l'auteur a eu occasion de voir à Rouen dix-huit squirrhes de l'estomac, dont seize étaient ulcérés. Un seul occupait le cardia; il avait en même temps attaqué la face concave du foie, le pancréas, la rate et le rein gauche. Le foie présentait une vaste cavité pleine d'une sanie grisâtre, communiquant avec le ventricule par sa petite courbure, et renfermant trois lombrics bien vivans. Les membranes de l'estomac offraient en cet endroit une érosion; elles étaient réellement percées, et les bords de leur ouverture adhérait à la circonférence de la cavité creusée dans le foie.

Un autre squirrhe avait attaqué tout le tube digestif, depuis le cardia jusqu'au rectum.

Six étaient dans le grand cul-de-sac de l'estomac.

Dix avaient leur siège au pylore et au commencement du duodénum.

Le plus jeune des sujets attaqués n'avait pas moins de 34 ans; il y avait parmi eux onze hommes et sept femmes. Un de ces squirrhes était la suite d'un empoisonnement produit par l'acétate de cuivre, et datait de plusieurs années. On en pouvait regarder huit comme résultant de l'abus manifeste des boissons alkooliques, et parmi eux six avaient leur siège au grand cul-de-sac de l'estomac. Deux venaient

de causes externes, et trois résultaient évidemment d'une longue suite de chagrins; les autres n'avaient pas de causes connues.

Parmi les dix-huit affections squirrheuses de l'estomac, quatre n'offraient aucune tumeur sensible à l'épigastre : celui du cardia était de ce nombre. L'un d'eux présenta des battemens qui firent croire à un anévrisme de la cœliaque. Sur quinze cas observés avant la mort, trois individus seulement vomissaient leurs alimens quelques minutes après les avoir pris. Les autres vomissaient à des époques éloignées; les liquides sur-tout étaient gardés fort long-temps. Quelques-unes même conservaient, dans leur estomac, les alimens de plusieurs jours, et les rendaient tous à-la-fois. Dans les seize cas de squirrhe ulcéré, il y eut des vomissemens noirâtres; dans les deux qui n'allèrent pas jusqu'à l'ulcération, les vomissemens étaient seulement composés d'un liquide incolore dans lequel nageaient les alimens. Plusieurs malades n'eurent aucune douleur, malgré le degré avancé de la maladie; quelques autres en avaient seulement dans l'état de plénitude de l'estomac; d'autres, au contraire, sont morts dans les convulsions et au milieu d'angoisses extrêmes. Un seul malade a été affecté de diarrhée; le siège de sa maladie était au grand cul-de-sac de l'estomac.

On a prétendu qu'à Paris il périssait environ un vingtième des individus du squir[illegible] l'es-

tomac. M. *Cloquet* prétend qu'en Normandie la proportion est encore plus forte, sur-tout parmi les gens du peuple.

EXTRAIT d'un Mémoire de M. RECHMANN, docteur en médecine et conseiller de cour de Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies, sur la rhubarbe de la Chine.

L'AUTEUR de ce mémoire a été attaché en qualité de médecin à l'ambassade envoyée à Pékin par la Russie, il y a trois ans. Pendant un séjour de trois mois à Kiachta, lieu où se fait la remise de la rhubarbe que la Chine échange avec la Russie pour des fourrures, depuis le traité de 1772, il eut occasion de se procurer divers renseignemens qu'il a fait parvenir à la Société.

La véritable plante qui produit la rhubarbe de la Chine n'est point encore connue en Russie. Tous les efforts qu'on a faits pour y parvenir ont été nuls, et les graines envoyées du pays ont été reconnues pour le *rheum undulatum*, le *compactum* ou le *palmatum*, espèces qui ne donnent pas la rhubarbe chinoise, suivant M. *Rechmann*.

Le marchand qui livre au gouvernement Russe la rhubarbe, moyennant une somme qu'il paye à l'Empereur de la Chine, la fait récolter dans divers cantons de l'Empire, où

elle croît, à l'ombre, sur le penchant des montagnes, dans une terre légère mêlée de sable. Cette rhubarbe est apportée à dos de chameau, à Kiachta, où elle subit un premier examen; le rebut est mis à part. L'apothicaire russe chargé de la recevoir, lui en fait subir un second, et les rebuts sont brûlés aux termes du traité avec la Russie. Comme la personne chargée par le gouvernement Russe apporte à ce choix beaucoup de sévérité, cette drogue est infiniment meilleure depuis quelques années qu'elle n'a jamais été; aussi est-ce avec raison que la rhubarbe qui nous vient sous le nom de rhubarbe de Moscovie, est la plus estimée.

Les préparations que l'on fait subir à la rhubarbe pour la mettre dans le commerce, consistent, aussitôt qu'elle a été tirée de terre, à la nettoyer, à en ôter l'écorce; ensuite on la suspend, à l'ombre : la diminution, par le dessèchement, est considérable, puisque la racine conserve à peine le huitième de son poids. On coupe alors par morceau cette racine volumineuse, puisqu'il y a des souches desséchées qui pèsent 12 livres. Chaque morceau est percé au milieu avec une tarrière, non pas pour les enfiler avec des cordes ou les passer aux cornes des moutons, dans l'intention de les sécher, comme on l'a dit, mais pour s'assurer si le centre de la racine, qui est sujet à la pourriture, est sain.

La bonne rhubarbe de la Chine n'est pas très-poreuse; elle est plutôt compacte : elle

surpasse en pesanteur toutes les autres espèces de rhubarbe. Son goût dominant est une amertume particulière, désagréable et très-connue. Le caractère principal de la bonne et véritable rhubarbe, consiste dans un agacement qu'on éprouve sur les dents en la mâchant, sensation semblable à celle que produiraient des particules calcaires sabloneuses, et que les autres espèces de rhubarbe n'occasionnent pas. La couleur de la rhubarbe est d'autant plus foncée, qu'elle est plus vieille. Pour essayer la rhubarbe on la frappe avec un petit marteau, ce qui en fait détacher les particules impures et étrangères sous forme de poussière jaune.

Le marché de la Russie porte qu'il sera fourni annuellement 1000 pouds de rhubarbe, le poud équivaut à-peu-près à 16 kilogrammes, mais on ne tient pas strictement à cet article. Il y a même des années où, par des circonstances particulières, il n'en vient pas du tout à Kiachta, seul endroit de la Chine où se fait le commerce de la rhubarbe. Le prix de la rhubarbe varie chaque année, parce qu'il est fixé d'après celui des fourrures qu'on donne en échange. En 1772, le poud de rhubarbe ne coûta à la Russie que seize roubles; actuellement, à cause du prix excessif des fourrures, il coûte quarante, soixante, et même quatre-vingts roubles. Il est à remarquer que les Chinois se servent beaucoup moins de rhubarbe que les Européens.

1810.—N.° IX.

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

Rentrée publique de la Faculté, le 14 novembre 1810.

Cette séance solemnelle a été présidée par Son Excellence le Grand-Maître de l'Université, accompagné de M. le Trésorier, de MM. les Conseillers et Inspecteurs de l'Université. Les Professeurs de la Faculté étaient en corps et en grand costume. Les membres de la Société de la Faculté, plusieurs médecins distingués de la capitale, des étrangers illustres, etc., ont assisté à cette séance.

M. le professeur *Leroux*, Doyen par *interim*, prononce un discours dans lequel il paye un juste tribut d'éloge aux professeurs messieurs *Fourcroy* et *Baudelocque*, et au Doyen M. *Thouret*, que la Faculté avait perdus dans

le cours de l'année. Il étend cet éloge à MM. *Jeanroy*, *Geoffroy*, *Maloët*, *Marinier* et *Descemet*, docteurs de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris. Il les présente aux élèves comme des modèles à suivre, comme des exemples de vertus et de talens. « Vous trouverez en eux : savans illustres, professeurs éloquens, écrivains distingués, administrateurs habiles, praticiens célèbres. »

« Souffrez, dit-il aux élèves, que votre ami vous suive dans vos études, dans les épreuves auxquelles vous serez soumis, dans l'exercice d'un art qui doit vous honorer, et que vous vous efforcerez d'illustrer à votre tour. » Il leur conseille de ne point se livrer à l'étude de la médecine sans avoir fait d'excellentes humanités, et sans être au moins au-dessus du besoin ; de suivre avec zèle et assiduité les leçons des professeurs de la Faculté, et de terminer leurs études par la fréquentation des Cliniques, et sur-tout de la Clinique interne. Il les engage à ne point négliger la lecture des anciens, comme quelques jeunes médecins affectent de le faire. Il leur recommande de suivre les hôpitaux, d'appliquer aux faits qui seront soumis à leur observation, les préceptes des praticiens. « Alors toute prévention cesse, toute illusion se dissipe; la précipitation fait place à la retenue ; cette présomption, cette prétention à la science, qui s'emparent si facilement des jeunes médecins, se changent en modes-

tie ; tous reconnaissent qu'on n'apprend point l'art de guérir dans les traités de simple théorie, quelque ingénieux qu'ils soient; que le seul livre à consulter pour pratiquer, c'est la nature, c'est le malade, c'est la maladie ; tout vous dit qu'il n'y a qu'une médecine, celle d'*Hippocrate*, la médecine d'observation. »

« Sans doute, grace aux progrès des sciences, de jeunes médecins, des élèves même sont plus instruits qne ne l'était *Hippocrate* en anatomie, en physique, en botanique, en chimie : mais cet homme, un des plus grands bienfaits que le ciel ait accordés à la terre, quel praticien n'a pas admiré la profondeur de son génie, ne l'a pas vénéré comme le créateur de l'art et de la science ? Et, sans parler des médecins étrangers ; sans rappeler ici l'opinion des *Boërhaave*, des *Van-Swiéten*, des *Sydenham*, des *Stoll*; notre *Fernel*, notre *Baillou*, notre *Rivière*, notre *Bordeu*, notre *Lorry*, honneur de la médecine française, dont les ouvrages devraient ne point sortir des mains des élèves, et moins encore des mains des praticiens ; qu'étaient-ils : sinon des disciples d'*Hippocrate*, les apôtres de sa doctrine ? L'empire que s'est créé le divin Vieillard est inébranlable ; du haut du trône qu'il s'est élevé sur ses immortels écrits, il voit rouler à ses pieds les systêmes les plus ingénieux, les théories les plus séduisantes. Ces enfans de l'imagination vont tous se perdre

dans l'oubli ; l'ouvrage du génie a resisté aux siècles. »

M. *Leroux*, s'efforce de mettre les élèves en garde contre la manie, si répandue aujourd'hui parmi les jeunes gens, d'écrire avant d'avoir laissé mûrir leurs idées par l'âge, par l'expérience et la réflexion. Il leur conseille d'employer leurs momens de loisir à cultiver la littérature et les beaux-arts, à orner leur esprit, à acquérir des connaissances variées qui leur seront utiles dans les cas où ils devront faire la médecine du moral, si puissante sur certains malades. « Que l'urbanité, la véritable politesse, annoncent en vous l'homme bien né et qui a reçu une éducation libérale : qu'elles vous distinguent de ceux dont la rudesse et les formes grossières semblent encore appartenir à cette époque désastreuse de notre histoire, dont l'influence se fit sentir dans les manières comme dans les mœurs de la nation. »

Nous ne suivrons point M. *Leroux* dans tous les conseils qu'il donne aux élèves ; nous nous contenterons d'en citer quelques-uns que nous copierons fidèlement, ainsi que nous venons de faire, dans la crainte d'en altérer la forme et la pensée.

« Faites qu'on vous recommande parce que vous vous serez rendus recommandables, ne souffrez point qu'on vous protège. »

« Vous pourrez éprouver l'injustice de vos collègues, certainement vous essuierez celle de

vos malades, et plus encore celle des personnes qui les entourent ; vous serez atteints par l'ingratitude ; sachez, en prenant le devoir pour seule règle de votre conduite, braver tous les efforts injustes ; faites-le bien, respectez-vous, respectez la médecine dans vos confrères, et sur-tout défendez-vous de la haine, elle est trop pénible. »

« Vous rencontrerez des envieux, des jaloux, quelques-uns de ces hommes bas et perfides qui commencent par perdre de réputation leurs rivaux afin de les écarter ; d'autres, plus dangereux, auront l'air de vous servir pour vous nuire plus sûrement, ils vous plaindront d'avoir échoué dans une tentative qu'ils auront eux-mêmes fait manquer : ne répondez aux uns et aux autres, ne les combattez qu'en méritant de plus en plus l'estime et la considération ; ne vous vengez d'eux qu'en les servant si l'occasion s'en présente. »

« Vous serez en butte aux traits de la calomnie. Il est des hommes assez malheureusement nés pour employer cette arme perfide, nul n'est à l'abri de leurs coups ; plus vous approchez d'un mérite éclatant, plus vous pratiquez de vertus, et plus vous vous attirez leur honorable haine. Je ne sais point de moyens de se garantir de ces êtres atroces : mais vous, mes amis, ayez pour la calomnie l'horreur qui lui est due. Le calomniateur est un homme essentiellement vicieux, il est véritablement

criminel, plus criminel que l'assassin qui ne vous ôte que la vie. »

« Jeunes élèves, la route que je vous indique n'est point celle de la fortune, je le sais, mais c'est celle de l'honneur. Parcourez-la, elle vous procurera toutes les jouissances intérieures, toutes celles qui flattent l'honnête homme, si vous ne vous en écartez jamais, vous ne mourrez point sans avoir connu le bonheur; et si de grands talens vous distinguent; si des écrits dignes de la postérité vous sont inspirés, vous aurez des droits à une gloire durable. Cos est détruit, la république d'Athènes n'existe plus; *Hippocrate* est resté le prince de la médecine : le règne des Arabes en Espagne est anéanti; les noms de *Rhazès*, d'*Albucasis*, d'*Averrhoès* sont parvenus jusqu'à nous; des siècles passeront sur les beaux temps de la Hollande, peut-être l'Océan reprendra les plages qu'il avait cédées au Batave; *Boërrhaave* s'élèvera au-dessus des ruines de sa patrie. Les Empires se précipitent les uns sur les autres; les établissemens sont entraînés dans leur chûte; les grands hommes sont immortels; on découvre leurs ouvrages comme on exhume les belles statues, on les expose à l'admiration des siècles à venir. »

M. *Leroux* fait mention des dons qui ont été faits à la Faculté : « *Chaudet*, que les arts pleureront long-temps, lui a donné les bustes de *Darcet*, de *Fourcroy*, de *Sabatier* : elle a

reçu aussi le buste de *Bichat*; M. *Corvisart*, qui avait fait placer la superbe horloge de *Le Paute* à l'une des fenêtres du Muséum, a fait graver le beau jeton portant la tête d'*Hippocrate*, et qui se distribue aux actes de la Faculté, et refaire le jeton représentant *Esculape*, que l'on reçoit dans les séances. »

Il rend compte de l'ouvrage du professeur *Richerand : des Erreurs populaires en Médecine ;* et de la deuxième édition de la *Médecine Opératoire*, par le professeur *Sabatier*.

« Un nouvel ouvrage de M. *Sabatier* ! c'est un bienfait pour les élèves ; c'est un présent fait aux hommes de l'art. Il semble que ce respectable confrère n'ait acquis un grand nombre d'années que pour mûrir des talens utiles à l'humanité ; la nature s'est plue à présenter en lui un modèle d'organisation physique et morale ; les glaces de l'âge n'ont refroidi ni son cœur, ni son amour pour l'art qu'il a illustré ; c'est toujours la même force de jugement, la même pureté dans les idées, la même grace à les rendre. M. *Sabatier* est un de ces hommes d'un mérite si éminent, si universellement reconnu, que ses contemporains peuvent le louer sans craindre de passer pour adulateurs. »

Il fait connaître ensuite l'inspection des hôpitaux militaires et prisons, que viennent de faire les professeurs *Percy* et *Des Genettes*, dans laquelle, dit l'auteur, *la patrie et l'humanité aiment à les suivre*.

« Qu'on ne dise point que MM. *Percy* et *Des Genettes* n'ont fait que leurs devoirs d'inspecteurs généraux. C'est déja beaucoup que d'avoir, par leurs services précédens, mérité l'honneur d'être chargés d'une mission aussi dangereuse; mais la manière dont ils l'ont remplie, mais les risques personnels qu'ils ont courus en arrachant des victimes à la mort, en prévenant, en arrêtant des maladies contagieuses qui auraient étendu leurs ravages sur nos contrées, ne leur ont-ils point acquis des titres à la reconnaissance publique, à l'estime de leurs confrères, à l'admiration des élèves; et ne suis-je pas heureux d'avoir à vous présenter d'aussi beaux modèles à suivre ? »

« Que dis-je, continue M. *Leroux*, c'est vous-mêmes, jeunes élèves, ce sont vos propres travaux que je veux vous apporter en exemple; c'est la *Société d'Instruction Médicale* qui doit être un objet d'émulation pour tous ceux qui veulent devenir praticiens. »

« Depuis le 9 prairial an 9 (29 mai 1801), époque de son établissement par l'Ecole de Médecine, jusqu'au dernier août 1810, les membres qui la composent, et qui se succèdent, ont recueilli, sous la direction des professeurs de clinique, tant à l'hospice que dans les autres hôpitaux, environ trois mille observations que j'ai toutes revues et classées, dont les extraits sont faits. Vous vous occupez maintenant avec moi à en dresser les tableaux. »

Et plus loin : « M. *Corvisart* qui avait trouvé le bonheur au milieu des disciples qu'il formait et qui le chérissaient, ne s'est pas contenté d'avoir intéressé au sort de la Clinique interne le Héros qui gouverne la France ; il ne s'est pas contenté d'avoir enseigné la médecine-pratique pendant près de vingt ans ; d'avoir consacré à l'instruction des élèves le fruit de sa longue expérience, en publiant son *Traité des maladies du cœur et des gros vaisseaux*, sujet vraiment neuf, et qui a si particulièrement fixé l'attention des maîtres de l'art ; d'avoir traduit et augmenté de savans commentaires la *Méthode pour reconnaître les maladies internes de la poitrine par la percussion de cette cavité*, ouvrage de *Avenbrugger*, excellent, mais presque inconnu en France : M. *Corvisart*, pour donner une nouvelle preuve de son attachement aux élèves de la Clinique interne, voulant encourager les membres de la Société d'Instruction médicale, a fondé en leur faveur des prix qui seront décernés le jour de la distribution de ceux de la Faculté. »

« Chaque année, à l'avenir, quatre des élèves qui se seront voués avec plus de zèle à l'étude, et se seront, pendant au moins un an, fait remarquer dans la Société d'Instruction médicale par une grande assiduité, par le nombre de leurs travaux, et plus encore par un certain degré de perfection qui décèl talens,

obtiendront des médailles d'argent. Une médaille d'or sera réservée à celui qui, pendant deux ans, l'aura constamment emporté sur ses collègues. Ce prix sera remis à une autre année, si l'on juge que personne ne l'ait mérité. »

« M. *Corvisart*, ayant fait cette fondation en l'an 1806, appelle, à la première distribution qui va se faire aujourd'hui, douze des anciens membres de la Société d'Instruction médicale qui, dans l'espace des quatre années précédentes, avaient rempli les conditions imposées; il leur offre à chacun une médaille d'argent. »

Dans des notes très-étendues, M. *Leroux* donne la liste des ouvrages et des divers travaux des professeurs *Fourcroy*, *Baudelocque* et *Thouret;* il fait connaître les travaux de la Société de la Faculté ; il annonce un nouvel ouvrage du professeur *Pelletan : Clinique Chirurgicale*, qui a paru depuis que le discours avait été prononcé. Il rapporte, avec quelques détails, les belles cures opérées par le professeur *Dubois*, à l'occasion de l'anévrisme de l'artère poplitée, guérie par la compression immédiate ; il annonce la *Nosographie synoptique* de M. *Latour* fils, médecin à Orléans ; enfin, il donne une idée de la manière dont sont dressés les tableaux de trois mille observations recueillies par les membres de la Société d'Instruction médicale.

Après le discours de M. le Doyen, M. le professeur *Sue*, secrétaire de la Faculté, en a prononcé un autre dans lequel il a remonté à l'origine de la distribution publique des prix, et cherché à fixer son époque précise ; il fait l'éloge des élèves de la Faculté, membres de l'Ecole-Pratique ; qui s'étaient distingués dans le dernier concours, et il proclame ensuite le nom de ceux qui allaient être couronnés, ainsi que celui des élèves sages-femmes qui s'étaient distingués dans leurs exercices.

Son Excellence le Grand-Maître de l'Université, après avoir distribué à chacune des personnes dont les noms suivent, la médaille qui leur était décernée, a levé la séance.

Noms des Elèves de l'Ecole-Pratique qui ont été couronnés dans la séance publique du 14 novembre 1810.

I.re CLASSE.

Prix d'Anatomie et de Physiologie.

M. *Lugol*, (*Jean-Guillaume-Auguste*) né le 10 août 1788, à Montauban, département du Tarn et Garonne.

ACCESSIT. M. *Bunel.*

Prix de Chimie.

M. *Gellibert*, (*Alexis*) né le 6 décembre 1786, à Ronsenac, département de la Charente; *élève de troisième classe.*

ACCESSIT, M. *Bunel.*

Prix de Pathologie interne.

M. *Lugol*, déja nommé.

ACCESSERUNT, MM. *Desavinière* et *Bunel.*

Prix de Pathologie externe.

M. *Bunel*, (*Jean-Baptiste-Henri*) déja nommé, né le 20 août 1783, à Montreuil l'Argillé, département de l'Eure.

II.e CLASSE.

Prix d'Anatomie et de Physiologie.

M. *Béclard*, (*Pierre-Augustin*) né le 2 octobre 1789, à Angers, département de Maine-et Loire.

ACCESSIT, M. *Pointe.*

Prix de Pathologie interne et externe.

M. *Béclard*, déja nommé.

ACCESSIT, M. *Pointe.*

III.e CLASSE.

Prix d'Anatomie et de Physiologie.

M. *Cloquet*, (*Joseph-Hippolyte*) né le 17 mars 1787, à Paris, département de la Seine.

ACCESSERUNT, MM. *Mareschal* et *Chomel.*

Prix d'Histoire Naturelle et de Chimie.

M. *Cloquet*, déja nommé.

ACCESSIT, M. *Pourcher.*

Les élèves sages-femmes couronnées, sont:

PRIX.

Mademoiselle *Lachapelle*, (*Jeanne-Louise*) âgée de vingt-quatre ans, née à Paris, département de la Seine.

ACCESSERUNT, mesdames *Brécard* et *Jourdé.*

Prix d'encouragement de la Clinique interne, distribués aux membres de la Société d'Instruction médicale.

ANNÉE 1810.

MÉDAILLE D'OR.

M. *Ratheau*, (*Jacques*) né le 18 août 1786, à Enthien, département de la Nièvre, élève.

MEDAILLES D'ARGENT (1).

M. *Faure*, (*Raymond*) né à Marmande, département de Lot-et-Garonne, le 28 septembre 1786, candidat, élève interne dans les hôpitaux.

M. *Mareschal*, (*Jean-Marie-Auguste*) né le 22 avril 1785, à Nantes, département de la Loire-Inférieure, élève.

M. *Modas*, (*Pierre-Louis*) né le 25 août à Haute-Cour, département de l'Ain, élève.

M. *Roy*, (*Charles-Louis*) né le 19 novembre 1786, aux Sables d'Olonne, département de la Vendée, élève.

---

(1) Tous les noms ci-dessous ont été rangés par ordre alphabétique.

ANNÉES 1806, 1807, 1808, 1809.

M. *Bousquet*, (*Joseph-Louis-Auguste*) âgé de vingt-neuf ans et demi, né à Servan, département de l'Hérault, docteur en médecine à....

M. *Campaignac*, (*J.-Pierre-Franç.*) né le 20 septembre 1807, à Mangears, département de la Haute-Garonne, docteur en médecine, élève interne des hôpitaux.

M. *Chamberet* (*Jean-Baptiste-Joseph-Anne-Cléophas-Tyrbas*) âgé de vingt-sept ans, né à Limoges, département de la Vienne, docteur en médecine, médecin à l'armée d'Italie.

M. *Dubuisson*, (*Jean-Baptiste-Remi-Jacquelin*) né le 28 août 1777, à Meulan, département de Seine-et-Oise, candidat, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris.

M. *Ducasse*, (*Jean-Marie-August.*) âgé de vingt-sept ans, né à Toulouse, département de la Haute-Garonne, docteur en chirurgie, professeur-adjoint à l'Ecole de Médecine à Toulouse, etc.

M. *Fayet*, (*Arnaud*) né le 16 septembre 1782, à Lahosse, département des Landes, docteur en médecine.

M. *Gaulay*, (*Urbain*) âgé de 26 ans, né à Saumur, département de Maine-et-Loire, docteur en médecine, à Saumur.

M. *Hanin*, (*Jean-Louis*) né le 29 août 1782, à Joinville, département de la Haute-Marne,

docteur en médecine, professeur particulier de botanique, à Paris.

M. *Lasmézas*, (*Clément-François*) né le 17 avril 1785, à Jegun, département du Gers, docteur en médecine, à Jegun.

M. *Pariset*, (*Etienne*) âgé de quarante ans, né à Grands, département des Vosges, docteur en médecine, professeur de physiologie à l'Athénée, membre du Conseil de Salubrité, etc., à Paris.

M. *Petit*, (*Alexis*) âgé de vingt-sept ans, né à Saint-Jean-de-Maurienne, département du Mont-Blanc, docteur en médecine, membre du Conseil de Salubrité, à Paris.

M. *Villeneuve*, (*André-Charles-Louis*) né le 26 août 1781, à Paris, docteur en médecine, à Paris.

1810.—N.° X ET DERNIER.

BULLETIN

LA FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

16 *novembre.*

Assemblée de la Faculté.

PINSON, artiste modeleur de la Faculté, présente quatre pièces d'anatomie patholo-ge.

° Une hydropisie enkystée du bas-ventre, es kystes étaient très-nombreux, et dont nodèle a été donné par M. le professeur *oux.*

° Une cuisse représentant une tumeur sidérable du genou.

° La même tumeur disséquée; ces deux ts envoyés par M. le professeur *Boyer.*

° Une maladie du péricarde observée par le professeur *Leroux.*

13 *décembre.*

MM. *Alphonse Leroy*, *Deyeux*, *Des Genettes*, *Richerand* et *Sue*, sont nommés pour le concours relatif à l'admission des élèves de la troisième classe de l'Ecole-Pratique.

M. *Duchanoy*, D.-M., administrateur des hospices civils de Paris, fait don à la Faculté du buste en marbre de M. *Antoine Petit*.

8 *novembre.*

Séance de la Société.

La Société procède à l'élection d'un président. M. *Chaussier* est nommé président en remplacement de M. *Deschamps*, dont la durée des fonctions était révolue.

La Société a reçu,

De M. *Guyétant* fils, correspondant de la Société à Lons-le-Saulnier, un mémoire sur la topographie médicale du Jura;

De M. *Robert*, correspondant de la Société à Brignoles, un rapport sur l'épidémie qui a régné à Correus, département du Var, en décembre 1809, et les premiers mois de 1810;

De M. *Jouilleton*, médecin à Guéret, un mémoire sur la constitution médicale de cette ville, pendant les trois derniers trimestres de 1809, et le premier de 1810;

De M. *Terrade*, correspondant de la Société à Bruxelles, des observations sur le croup aigu.

De M. *Prieur*, chirurgien en chef de l'hospice civil et militaire de Moulins, département de l'Allier, deux observations, avec les pièces pathologiques qui en sont le sujet; l'une, sur une tumeur qui s'est développée à l'extrémité du gros orteil; l'autre, sur une fracture du fémur, guérie avec difformité, par les seuls efforts de la nature.

M. le professeur *Chaussier* présente à la Société le cadavre d'un enfant qui mourut en naissant, et ne put exécuter l'acte de la respiration, malgré tous les moyens mis en usage pour développer cette fonction. A l'ouverture du cadavre, on trouva que le côté gauche du thorax était entièrement rempli par la plus grande partie des viscères de l'abdomen. Le cœur était porté à droite, et les poumons étaient comprimés et extrêmement petits. En examinant l'abdomen, on trouva une grande et large ouverture ovale à la partie aponévrotique du diaphragme, par laquelle l'estomac et presque tous les intestins passaient. M. *Chaussier* a trouvé plusieurs fois cette sorte de hernie. Il a présenté le dessin d'un cas analogue, dans lequel une ouverture au côté droit du diaphragme avait laissé passer dans le thorax une grande partie du foie et une portion des intestins. On trouve un cas semblable dans le premier volume des Observations des médecins de Londres.

Le même professeur remet, de la part de

M. *Gendron*, correspondant de la Société, un mémoire sous le titre : d'*Essais sur les maladies qui ont régné dans le Vendômois, pendant l'hiver et le printemps de l'année* 1808.

Le même offre à la Société la gravure d'un calcul qui s'est formé sur un étui qu'une jeune fille s'était introduite dans le canal de l'urètre.

M. *Laennec* fait en son nom et en celui de M. *Chaussier*, un rapport sur un mémoire de M. *Duval*, dentiste, relatif à une affection des dents qu'il désigne sous le nom de *consomption dentaire*. La Société arrête que ce rapport sera inséré dans son Bulletin.

On donne lecture d'un mémoire de M. *Goupil*, médecin à Nemours, portant le titre d'*Apperçu sur les moyens de rendre les petits hôpitaux aussi utiles qu'ils peuvent l'être.*

22 novembre.

M. *Londun*, de Lyon, adresse à la Société deux mémoires, le premier ayant pour titre : *Constitution médicale de l'Hôtel-Dieu de Lyon, pendant le premier trimestre de* 1810; *le second, Réflexions et Observations sur la phthisie pulmonaire, et sur les effets de la digitale pourprée.*

M. *Viricel*, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, adresse un mémoire contenant les observations de deux anévrismes guéris par la compression au-dessus de la tumeur.

M. *Révolat*, médecin à Nice, actuellement à Bordeaux, adresse une *Notice sur les maladies observées dans les salles militaires de l'hospice de Nice, depuis le mois de mai jusqu'en septembre* 1810, *inclusivement.*

M. *Kuhn*, médecin attaché à M. le prince *Repnin*, remet sur le bureau, de la part de M. *Rehmann*, de Moscow, deux mémoires traduits du chinois en allemand, et traitant de l'art des accouchemens.

M. le professeur *Richerand* remet, au nom de M. *Bacqua*, chirurgien à Nantes, les quatre observations dont les titres suivent : 1.° Observation d'un rétrécissement de l'urètre, avec dilatation de la partie membraneuse compliquée de fistule urinaire au milieu du canal ;

2.° Observation sur une tumeur anévrismale à la patrie antérieure du cou, guérie par les moyens débilitans ;

3.° Observation sur un anévrisme de l'artère brachiale guéri par l'opération ;

4.° Observation d'une opération de la taille faite en deux temps, et dans laquelle on a extrait vingt-six calculs.

M. *Laennec* fait un rapport sur un mémoire de M. *Chaumeton*, intitulé : *Recherches et Observations sur la plique polonaise.*

M. *Petit*, D.-M.-P., lit un mémoire sur l'emploi du caustique, comme moyen curatif de la rétention d'urine, occasionnée par le rétrécissement du canal de l'urètre.

On donne lecture des observations de M. *Viricel.*

6 décembre.

M. le Préfet de la Sarthe fait part à la Société d'un accouchement qui a eu lieu à Melleray, arrondissement de Mamers, et dans lequel il est né un enfant à deux têtes.

M. *Bilon*, correspondant de la Société, envoie une observation sur un corps étranger introduit dans le vagin, et qui y a séjourné pendant vingt mois.

M. le professeur *Chaussier* fait un rapport sur les pâtes de pomme de terre de la dame veuve *Chauveau*. Ce rapport et ses conclusions sont adoptées.

Le même présente à la Société l'estomac d'une femme qui offrait plusieurs perforations neuf heures après sa mort, à la suite d'une fièvre adynamique.

On fait lecture de la première observation de M. *Bacqua*, dont il est fait mention plus haut. (Elle est imprimée en entier dans ce Bulletin.)

Une commission composée de MM. le Doyen de la Faculté, du président et du secrétaire de la Société, et de MM. *Pelletan*, *Sue*, *Richerand* et *Laennec*, est chargée de faire un rapport sur l'impression des Mémoires de la Société.

19 *décembre.*

M. le président communique à la Société l'extrait d'une lettre qui lui a été adressée par M. *Bounder*, d'après lequel il paraîtrait que l'inoculation de la vaccine a eu une influence très-marquée sur l'éruption de la rougeole dans une épidémie de cette affection exanthématique.

M. *Delaporte* fait un rapport sur une observation de M. *Gondinet*, relative à une *hémiplégie rhumatique nerveuse complètement guérie dans l'espace de quatre heures.*

On fait lecture de l'observation de M. *Bilon*, dont il a été fait mention dans la séance précédente.

On lit également la seconde observation de M. *Bacqua*, mentionnée dans le procès-verbal du 22 novembre. (Elle est imprimée en entier dans ce Bulletin.)

M. *Laennec* lit un mémoire latin sous le titre, *De anginâ pectoris commentarius.*

M. *Baron*, aide d'anatomie de la Faculté, présente à la Société une préparation pathologique d'un cas d'anévrisme de l'aorte pectorale, dont l'observation a été lue par M. *Leroux* dans une séance précédente.

TUMEUR anévrismale à la partie antérieure du cou, guérie par les moyens débilitans; par M. BACQUA, D.-M., chirurgien à Nantes.

MADAME C...., âgée de 36 à 40 ans, d'une taille et d'un embonpoint plus qu'ordinaire, d'une constitution sanguine, et jouissant habituellement d'une bonne santé, habitait la campagne depuis plusieurs mois, lorsque dans les derniers jours de mai 1806, elle éprouva l'accident que nous allons décrire.

En sortant de passer un échalier, son pied heurta une racine qui faillit la faire tomber, d'autant qu'elle se trouvait sur un plan incliné. Ses efforts pour prévenir sa chûte furent considérables. Au même moment, elle rencontra une forte branche d'arbre, qui croisait obliquement sa route, et sous laquelle elle ne pouvait passer qu'en s'inclinant; elle crut trop tôt avoir dépassé cette branche, et s'y heurta à l'instant où elle se redressait; le corps étant alors poussé en avant, la tête fut retenue et poussée en arrière; l'opposition de ces deux mouvemens, et l'effort que madame C.... fit pour conserver son aplomb, déterminèrent dans les muscles du cou un effort subit et violent : en effet, madame C... se crut, comme elle le dit, le cou entièrement disloqué : les douleurs qu'elle éprouva furent très-vives.

Dès le lendemain, madame C... remarqua

un petit bouton à la hauteur du larynx à droite; ce petit bouton augmenta bientôt, et il en résulta un gonflement progressif : deux mois s'écoulèrent cependant, sans que la malade s'en occupât sérieusement. Les choses en étaient venues à ce point, qu'à droite on remarquait un gonflement depuis la corne de l'os hyoïde, jusque près de l'articulation de la clavicule au sternum; à gauche, le tiers moyen du cou était aussi gonflé : le mal-aise, senti dans cette région, s'accroissait chaque jour; la malade ne pouvait se tenir couchée sur le côté droit sans éprouver des douleurs très-vives vers l'articulation de la clavicule au sternum ; les moindres contrariétés lui occasionnaient de violens étourdissemens; il en était de même lorsqu'elle s'inclinait en avant ou sur les côtés, au point qu'étant debout ou assise, elle n'osait rien ramasser à terre. C'était sur tout dans cette position que l'étourdissement devenait considérable, et qu'il lui semblait que la tête doublait de volume. La déglutition était difficile, sans être douloureuse; lors du passage des alimens solides, elle pressait de la main le devant du cou qu'elle inclinait en avant pour faciliter cette fonction. A diverses époques, la malade avait éprouvé dans la tumeur une douleur *tensive* qui n'était pas de longue durée, mais qui était toujours suivie, dans cette partie, d'un plus ou moins grand développement; cela

arrivait sans doute lorsque les couches fibreuses sanguines, formant avec le tissu cellulaire voisin, l'enveloppe anévrismale, se rompaient sur quelques points, et donnaient lieu à un nouvel épanchement de sang.

Ce fut à cette époque que madame *C*.... se décida à revenir à la ville le 15 juillet 1806; je fus appelé de suite.

Un gonflement des glandes jugulaires, plus prolongé à droite qu'à gauche, fut, au premier aspect, la maladie à laquelle je pouvais comparer la tumeur que je voyais; mais en la touchant, il n'était pas permis de s'y méprendre; une pulsation fortement expansive, isochrone avec les pulsations artérielles, se faisait remarquer dans toute son étendue. Cette tumeur était divisée, comme je l'ai dit, par le larynx et l'œsophage, ce qui expliquait la difficulté dans la déglutition. On observait en outre un bruissement général que la malade appelait *son moulinet,* qu'elle avait senti dès le principe, dans le lieu où se développait la tumeur, vers la grande corne de l'os hyoïde à droite; en portant le bout du doigt sur ce point, le bruissement était mieux senti, et il devenait d'autant plus sourd qu'on s'en éloignait; en pressant un peu fort le point indiqué, on faisait cesser le bruissement et le mouvement pulsatif dans toute l'étendue de la tumeur, ainsi que celui des artères faciales, temporales et autres du même

ôté (1); alors un violent étourdissement s'emparait de la malade. J'ai plusieurs fois répété cette épreuve avec les mêmes résultats, en prenant la précaution de lever le doigt graduellement, afin de prévenir une forte et subite impulsion du sang dans la tumeur.

En comprimant, on ne la faisait pas diminuer d'une manière sensible; mais on sait que cela ne s'observe bien que dans des anévrismes commençans, et lorsqu'il ne s'est point encore formé de couches ou masses fibreuses dans l'intérieur du sac, faisant partie de ses parois.

Quel a été le vaisseau ouvert? nous avons pensé que ce ne pouvait être aucun des troncs carotidiens; une rupture aussi prompte avec un développement aussi lent, l'impulsion ou jet du sang si bien senti au travers de la peau, au-dessous de l'extrémité externe de la grande corne de l'os hyoïde, nous portèrent à croire que ce ne pouvait être que le tronc de la thyroïdienne, circonstance favorable pour le succès qu'on a obtenu.

Je conseillai à la malade un régime débilitant; je fis couvrir tout le devant du cou et sur-tout la tumeur, de compresses trempées dans l'eau froide, saturée de sel marin, et j'ob-

(1) La compression établie sur ce point, agissait en même temps sur la carotide externe.

servai que de petites saignées fréquemment répétées deviendraient nécessaires.

Ces prescriptions parurent étonner madame *C...* qui jouissait d'ailleurs de la meilleure santé, et qui ignorait tout le danger de sa position. M. *Blin*, médecin de la maison, fut appelé; nous suivîmes ensemble cette malade pendant tout son cours.

La malade observa avec une rigidité exemplaire le régime prescrit; les saignées furent souvent répétées. Dans un mois, madame *C...* qui jouissait habituellement, comme je l'ai dit, d'un fort embonpoint, avait déja beaucoup maigri. La tumeur, loin de devenir plus saillante d'après ce changement, parut au contraire avoir diminué, sur-tout du côté gauche; les pulsations devenaient moins fortes et le bruissement moins vif, la déglutition plus facile, les étourdissemens moins fréquens. La malade se trouvait dans cet état, lorsqu'elle partit pour la campagne à la fin d'août, pouvant faire la majeure partie de la route par eau, le reste sur un chemin uni, dans une voiture commode.

Le régime fut continué très-scrupuleusement, et les saignées répétées jusque vers la fin d'octobre; les topiques sur le cou furent supprimés plus tôt, la saison étant devenue très-froide. La tumeur se trouvait alors reduite à un très-petit noyau, au lieu où elle s'était dé-

veloppée; ce noyau qui fut long-temps remarqué, a entièrement disparu.

L'amaigrissement où était réduite la malade, lorsqu'elle cessa son régime, eût pu donner de l'inquiétude, si on n'en eût connu la cause; la malade elle-même eût pu en concevoir, si dès le principe on ne l'en eût prévenue. Ce fut graduellement qu'elle reprit son genre de vie ordinaire. Elle a recouvré son embonpoint, et a toujours joui depuis de la meilleure santé.

Depuis son entière guérison, madame *C...* ne peut parler avec effort sans éprouver une extinction de voix subite, avec un tiraillement dans le côté droit du larynx, que madame *C...* compare à l'impression de quelques fils qui s'étendraient tout-à-coup, et qui ne laisseraient rien éprouver l'instant d'après.

Cette difficulté dans la prononciation confirme, ce me semble, ce que nous avions pensé, que le tronc ou l'une des branches de l'artère laryngée supérieure avait été le siège de la maladie.

Le petit noyau qui a succédé à la tumeur, et qui était placé au-dessous de la grande corne de l'os hyoïde, a pu gêner l'action du nerf laryngé supérieur, ou quelques branches du récurrent, s'il est prolongé dans le larynx, comme on peut le présumer.

OBSERVATION d'un rétrécissement de l'urètre, avec dilatation de la partie membraneuse, compliqué de fistule urinaire au milieu du canal; par le même.

MONSIEUR *W...* de Baltimore, capitaine de navire, âgé de 45 ans, d'un tempérament bilieux, était affecté depuis plus de douze ans d'une syphilis dont il n'avait pu jusqu'alors être complètement guéri. Arrivé à Nantes, vers la fin de septembre 1804, il fut confié aux soins de M. *Blin*, médecin. Outre les symptômes qui caractérisaient l'affection syphilitique, il existait une rétention d'urine compliquée de fistules urinaires, et une dilatation de la partie membraneuse de l'urètre, qui ne fut reconnue que par suite du traitement. Appelé par M. *Blin*, pour examiner avec lui l'état du malade, nous remarquâmes plusieurs ouvertures fistuleuses, les unes sur le devant du scrotum, et les autres en arrière: vers sa base. Après les avoir sondées, nous reconnûmes que toutes paraissaient se diriger vers cette partie de l'urètre qui s'applique à la réunion des corps caverneux, bien au-dessus ou en avant du bulbe. Nous cherchâmes ensuite à reconnaître l'état du canal.

Les maladies que M. *W...* avait éprouvées antérieurement à la verge, lui avaient presque détruit le gland. Elles avaient en outre rétréci

e méat urinaire et partie du canal ; nous es-ayâmes d'y introduire une très-mince algalie ; e fut avec peine que nous atteignîmes l'endroit le l'urètre qui répond à cette partie où la verge e détache du pubis. Les urines coulaient avec beaucoup de difficulté et de lenteur, sur-tout vers la fin.

Le gonflement inflammatoire du scrotum, es tortuosités des diverses fistules traversant l'épaisses callosités, quelques vides où le pus et l'urine séjournaient, durent d'abord fixer notre attention, sans nous faire perdre de vue le traitement général. Une sonde introduite dans toute la longueur de l'urètre, eût été un moyen convenable pour diriger les incisions à faire, mais l'étroitesse de cette partie ne le permettait pas. Ce resserrement datait de fort loin, puisque cinq ans avant, le malade, alors à Londres, éprouvant une rétention d'urine, on tenta inutilement de le sonder. Il avait déja éprouvé à cette époque plusieurs dépôts urineux : nous nous bornâmes donc à faire les incisions propres à amener un dégorgement général, sans trop nous approcher du canal.

Les bains de fauteuil, les cataplasmes émolliens et les pansemens les plus simples furent mis en usage.

Après dix à douze jours de ce traitement, l'irritation et la tension étant diminuées, nous pûmes chercher à dilater le canal et y tenir des bougies. Ce ne fut qu'après bien du temps

que nous atteignîmes enfin jusqu'au bulbe. Outre l'étroitesse du canal observée dans tout ce trajet, nous remarquâmes deux resserremens bien distincts, que nous jugeâmes être dans les environs de la crevasse de l'urètre.

L'inflammation du scrotum ayant enfin cédé, le canal devenu plus souple et plus habitué à l'impression des bougies ordinaires, nous pûmes user d'algalie de gomme élastique; nous parvînmes graduellement à en introduire d'un assez gros volume, sans cependant aller au-delà du bulbe; ceci devint très-utile pour finir les incisions que nous n'avions pu exécuter d'abord, n'ayant rien qui pût nous indiquer la position du canal de l'urètre, entouré de callosités et de substances lardacées.

Le dégorgement qui suivit ces dernières incisions, rendit encore le canal plus souple; la présence des algalies, quoiqu'elles n'allassent pas au-delà du bulbe, devenait beaucoup plus supportable.

Dans les derniers jours de décembre, je me servis d'une algalie d'argent enduite d'une très-légère couche de suif, et trempée dans l'huile. Arrivé au bulbe, j'y trouvai beaucoup de difficulté; je poussai avec assez de force ma sonde dans la direction du canal; tout-à-coup la résistance que j'éprouvais céda, mon algalie fut comme entraînée, et je ressentis cette espèce d'attraction que l'on remarque lorsque dans l'état sain on a franchi le col de la vessie, et

que l'on pénètre dans celle-ci : je m'y crus en effet arrivé ; mais étonné de ne pas voir sortir l'urine, je portai mon doigt dans le rectum ; quelle fut ma surprise de trouver mon doigt comme à nu, immédiatement au-dessus du sphincter ! L'idée d'une fausse route me vint d'autant plus facilement, qu'au moment où ma sonde avait franchi l'obstacle, le malade avait poussé un cri prolongé ; mon algalie fut malheureusement retirée par un mouvement qui ne fut point calculé ; mon premier soin fut d'en examiner les yeux ; je n'y vis aucune trace de sang, non plus qu'au méat urinaire, bien que j'eusse pressé une partie du canal. Alors je ne doutai plus que la partie membraneuse de l'urètre n'eût éprouvé un développement considérable, suite d'un rétrécissement aussi ancien dans le canal.

Aucune circonstance n'avait pu nous faire connaître cet état de chose ; nulle tumeur ne se manifestait au-dehors, le périnée paraissait dans l'état le plus sain ; le mal-aise ou les douleurs causées par ce développement avaient été confondues avec celles occasionnées par les autres accidens. Le malade ne pouvait en aucune manière nous indiquer ce qui s'était passé sur ce point, la sonde seule pouvait nous en instruire ; le doigt porté dans l'anus pendant l'émission des urines nous l'eût fait reconnoître ; mais pour recourir à ce moyen, il eût fallu avoir des soupçons que rien ne nous

avait fait naître. Ce qui se passait à la fin de l'évacuation des urines, savoir un écoulement goutte à goutte long-temps prolongé, était sans doute la suite de cet accident; mais on sait que cela peut avoir lieu sans qu'aucune partie du canal soit dilatée.

La partie supérieure de la portion membraneuse de l'urètre n'ayant pu changer de rapport, et étant solidement fixée sous la symphyse du pubis, la prostate reconnue saine, et n'ayant point varié de position, il m'était facile, une fois entré dans cette nouvelle vessie, d'arriver dans la seconde. En conséquence, je procédai dès le lendemain à la réintroduction de l'algalie; ce ne fut pas sans peine que je parvins de nouveau jusqu'à la partie membraneuse de l'urètre. Je pus en apprécier la dilatation en introduisant le doigt dans l'anus, et en inclinant mon algalie à droite et à gauche (1). J'achevai ensuite d'introduire ce dernier, en appuyant le doigt sur la prostate, relevant ma sonde vers la symphyse, et froissant de son bec la paroi supérieure du canal. Je parvins ainsi facilement dans la vessie.

Je m'étais servi d'une algalie de gomme élastique, armée d'un mandrin; je la laissai en place. Elle fut renouvelée tous les cinq à six jours pour éviter les incrustations calculeuses, les urines déposant beaucoup.

(1) Je l'estimais d'un volume d'un petit œuf de poule.

Le traitement de la fistule fut alors plus régulier, les urines coulèrent entièrement par l'algalie; dans moins de vingt jours la cicatrice fut complète.

Quant à celui de l'affection syphilitique, il fut suivi régulièrement, mais on fut obligé de le suspendre à l'instant où il était sur le point d'être terminé, le malade ayant été pris d'une violente affection catarrhale qui retarda de beaucoup sa guérison. Il portait constamment son algalie qui ne le gênait plus.

Au mois d'avril suivant M. *W*.... put se sonder, preuve du resserrement de la partie membraneuse; cependant il continua toujours l'usage des algalies, non-seulement pour fortifier cette dernière partie, mais sur-tout pour établir un libre cours dans le reste du canal. Il fit un voyage à Bordeaux, revint à Nantes, sans avoir rien éprouvé, ayant toujours en place son algalie. Il partit vers la fin de l'été pour la Louisiane, revint à Bordeaux dans le courant de l'hiver, d'où il nous a assuré qu'il était entièrement guéri d'une maladie qui, pendant tant d'années, lui avait fait éprouver des souffrances continuelles.

EXTRAIT d'une Observation sur un bassin exostosé, dont le diamètre antéro-postérieur n'avait que vingt lignes; par M. DURET, chirurgien de la marine, à Brest.

(Cette pièce a été peinte par M. HUET fils.)

Au mois de vendémiaire an 4, M. *Duret* fut appelé dans la commune de Rospes, canton de Lanion, pour accoucher une femme en mal d'enfant depuis la veille. Ayant touché cette femme, il la crut près d'accoucher; mais voyant que le travail n'avançait pas, et que pendant les douleurs, l'effet qui a lieu ordinairement n'était pas produit, il crut devoir examiner plus attentivement la tumeur qu'il avait prise pour la tête de l'enfant. Il reconnut alors qu'une exostose considérable, reposant sur la courbure du sacrum, remplissait exactement le détroit inférieur du bassin, avec les parties molles qui la recouvraient. Ayant porté le doigt plus avant, il sentit au-dessus la tête de l'enfant.

Persuadé dès-lors de l'impossibilité d'accoucher cette femme par les voies naturelles, il avertit les parens qu'il n'y avait que l'opération césarienne qui pouvait sauver la mère et l'enfant, à quoi ils ne voulurent point consentir, malgré qu'il leur exposât le danger qu'il y avait à ne pas procéder sur-le-champ à cette

opération. Sur leur refus, M. *Duret* et M. *Pirion*, un confrère qu'il avait appelé pour l'aider de ses conseils dans ce cas embarrassant, s'en retournèrent. Le lendemain on vint les prier de revenir; ils trouvèrent la femme dans un grand abattement et dans un état trop avancé pour espérer de réussir. Néanmoins à la prière de ces mêmes parens, qui n'avaient pas voulu la permettre en temps convenable, l'opération césarienne fut pratiquée; la femme la soutint avec courage, et elle fut exécutée à la satisfaction des médecins opérans, qui eurent même le plaisir de voir les lochies couler par le vagin peu de temps après que la malade fut replacée dans son lit. Ils recommandèrent un régime convenable. Mais à peine furent-ils sortis, qu'on lui donna du vin chaud, suivant l'usage du pays. La femme mourut le lendemain à six heures du matin. L'ouverture de son cadavre montra l'estomac enflammé, la matrice toute phlogosée dans son fond, et un épanchement de sang dans l'abdomen. Le bassin fut extrait, et la tumeur osseuse reconnue fit voir que les observateurs avaient bien jugé de l'obstacle à l'accouchement.

Il est à remarquer que sept ans auparavant cette femme était accouchée par les voies naturelles, mais que son accouchement avait été pénible; qu'au moment du passage de l'enfant il y avait eu un craquement considérable des os du bassin, et que cette femme était restée

depuis incommodée de manière à ne pouvoir marcher qu'avec peine. L'enfant, au contraire, est venu fort et robuste, et est encore vivant.

EXTRAIT d'une Notice de M. DUVAL, relative aux pétrifications dentaires; par M. le professeur DUMÉRIL.

MONSIEUR *Duval*, membre des ci-devant Académie et Collège de Chirurgie de Paris, a présenté à la Société des dents d'animaux ruminans, dans les anfractuosités desquelles il a fait observer une matière qu'il regarde comme une sorte de pétrification. Il a lu sur cet objet une note dont nous allons soumettre l'analyse à la Société.

On sait que chez les animaux herbivores en général, les dents molaires ont une racine tout-à-fait osseuse, mais dont la couronne paraît composée de plusieurs substances qu'on distingue très-bien lorsque la dent est usée naturellement, ou sciée en travers. On voit alors, 1.° le *cément*, parce qu'il forme comme une sorte de substance intermédiaire à l'émail et à l'os : c'est cette matière que M. *Cuvier* compare à une sorte de tartre qui se serait crystallisé sur la dent. 2.° L'émail qui représente une sorte de ruban, d'abord autour de la couronne, et ensuite dans la portion cen-

ale. 3.° Entre ces rubans, la substance osseuse ui fait continuité avec la racine.

Dans les ruminans, et, par conséquent, hez les bœufs et les moutons, dont les mo- ires ont été l'objet particulier des recherches e M. *Duval*, la couronne, lorsqu'elle est dans on intégrité, ou non usée par le frottement, ffre sur toute sa surface la substance émail- e qui recouvre complètement les deux ou ois croissans distincts ou réunis par paires, ui caractérisent ces animaux : mais aussitôt ue la dent a été employée à la mastication, partie la plus tranchante du croissant s'use, t alors on commence à distinguer la subs- nce osseuse. C'est aussi alors que dans les ntervalles que laissent entr'elles les paires de roissans, que M. *Duval* nomme les anfrac- osités, on voit se déposer une substance tan- ôt brune, tantôt grise ou d'un blanc sale, qui, uivant l'observateur, n'est point le cortical vec lequel la plupart des auteurs paraissent avoir confondu, mais bien un véritable tartre, n phosphate calcaire impur déposé par la alive, et réuni à certains sucs alimentaires ui le colorent diversement; de sorte que cette ubstance ne fait pas réellement partie de la tructure de la dent; qu'elle est accidentelle, t que c'est une sorte de dépôt calcaire ana- alogue à celui que *Vanhelmont* a désigné ous le nom *d'odontolithe*.

En effet, pour expliquer la formation de

cette matière, jusqu'ici considérée comme corticale, il faudrait supposer que cette dernière substance pût prendre de l'accroissement, ce qui est contre toute analogie dans le développement des dents. D'ailleurs, la variété dans la solidité et les nuances de cette sorte de pétrification, semble encore indiquer son origine présumée.

1811.—N.° I.er

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

5 Janvier. (*Assemblée extraordinaire.*)

Assemblée de la Faculté.

M. le professeur *Leroux*, doyen de la Faculté, communique à l'assemblée l'arrêté suivant de Son Exc. le Grand-Maître de l'Université :

« Le Grand-Maître de l'Université Impériale, comte de l'Empire, arrête ce qui suit :
» M. *Leroux*, professeur et Doyen provisoire
» à la Faculté de Médecine de Paris, est nommé
» définitivement Doyen de cette Faculté, en
» remplacement de M. *Thouret*, décédé. »

Fait à Paris, au chef-lieu de l'Université, le premier décembre 1810.

Le Sénateur Grand-Maître, *signé* Fontanes.

10 *Janvier.*

M. *Percy* ayant obtenu la pluralité absolue des suffrages, a été nommé Président.

D'après les réglemens, l'assemblée procède à l'élection des professeurs qui doivent composer le Conseil-d'administration. M. le professeur *Des Genettes* en est nommé membre pour un an; et attendu que M. le professeur Trésorier, qui est de droit membre du Conseil, se trouve pour le moment Secrétaire, l'assemblée nomme au scrutin pour le temps que M. *Sue* remplira les fonctions de Secrétaire, un cinquième membre du Conseil, et M. *Duméril* réunit la pluralité des suffrages.

23 *Janvier.*

M. le professeur *Sabatier* présente deux rapports sur des pièces qui ont été adressées à la Faculté, par Son Exc. le Ministre de l'Intérieur, pour avoir son avis. L'un est relatif à un mémoire de M. *Balzac*, sur *l'histoire de la Rage*; l'autre est une observation transmise par M. le Préfet du département du Var, *sur un individu mort des suites d'une hydrophobie.*

M. le Doyen annonce à l'assemblée que, d'après les démarches qu'il a faites et les renseignemens qui lui ont été donnés, les deux concours pour les chaires de chimie et d'accou-

chement, vacantes dans le sein de l'Ecole, auront lieu incessamment.

3 *Janvier.*

M. *Pelletan* offre à la Société trois volumes in-8.° avec figures, d'un ouvrage de sa composition sous le titre de *Clinique Chirurgicale*, ou Mémoires et Observations de chirurgie clinique, et sur d'autres objets relatifs à l'art de guérir. Séan de la Soci

M. *Lesueur*, ami et collaborateur de M. *Péron*, membre-adjoint de la Société, lui fait part de la perte qu'elle vient de faire dans la personne de ce savant et jeune voyageur, qui a succombé à la suite d'une affection de poitrine, le 14 du mois de décembre, à Cérilly, département de l'Allier, où il était allé pour respirer l'air natal.

La Société apprend avec chagrin cette triste nouvelle : elle desire que ses regrets sincères soient exprimés dans son prochain Bulletin, en attendant qu'elle puisse les manifester publiquement dans la première occasion solemnelle.

M. *Demeroy* présente à la Société les bonnes feuilles d'une nouvelle édition des Aphorismes d'*Hippocrate*, texte grec et latin, avec une nouvelle traduction française. Il lit ensuite un mémoire qui a pour objet de rétablir le texte de deux Aphorismes d'*Hippocrate*, le 23.e de

la 2.e sect., et le 36 de la sect. 4, concurremment avec le 24 e de la 2.e sect. L'auteur du mémoire s'appuie de l'autorité de deux manuscrits grecs qui n'ont point été consultés avant lui, et il en cite un plus grand nombre qui lui ont servi à la traduction française des Aphorismes.

Voici les corrections que M. *Demercy* propose :

Dans l'Aphorisme 23 de la deuxième section : *Acuti morbi in quatuordecim diebus judicantur*, l'auteur substitue *viginti* à *quatuordecim*; et il puise cette leçon dans le manuscrit de la Bibliothèque Impériale, coté sous le N.° 269.

Dans l'Aphorisme 36 de la 4.e section, où il est question des sueurs critiques, l'auteur du mémoire ajoute le 37.e et le 40.e jour, suivant la leçon des manuscrits cotés dans la même Bibliothèque, sous les N.os 2256 et 1297, et il cite aussi à l'appui de cette leçon l'extrait d'un commentaire de *Philothie*, Aphor. 61, section 4, dans un manuscrit coté 2228 et 2149.

L'auteur annonce avoir collationné le texte grec sur vingt-cinq manuscrits grecs de la Bibliothèque Impériale, quoique le tableau imprimé n'en porte que vingt, et la Bibl. méd. de *Haller*, seulement dix-huit.

M. *Chaussier* présente à la Société une trachée-artère avec altération de la glotte et de l'épiglotte chez une femme morte des suites d'une phthisie laryngée.

On communique à la Société une observation de M. *Bacqua*, correspondant à Nantes, relative à une opération de la taille faite en deux temps.

17 *Janvier.*

M. le Président annonce à l'assemblée la mort de M. *Giraud*, chirurgien en chef-adjoint de l'Hôtel-Dieu de Paris, chirurgien du Roi de Hollande, et membre-adjoint de la Société. La Société n'ayant pas été instruite à temps de la perte qu'elle venait de faire, n'a pu assister aux obsèques de M. *Giraud*, et donner à sa mémoire le témoignage public de l'attachement que la franchise de son caractère et ses talens avaient inspiré à tous ses confrères; mais elle a décidé qu'il serait inséré dans l'un de ses prochains Bulletins, une notice biographique sur M. *Giraud*.

Sur la proposition d'un membre, il est arrêté que le prix de 400 fr. fondé par un anonyme, pour être délivré au premier janvier 1811, à l'auteur du meilleur mémoire sur le virus, sera retiré, attendu qu'il n'est parvenu à la Société aucun travail sur cet objet, à moins qu'il ne parvienne une nouvelle autorisation formelle du fondateur (1).

(1) Le fondateur de ce prix a lui-même limité la question qui fera le sujet d'un nouveau programme.

M. *Royer-Collard* fait un rapport sur deux observations de croup aigu, envoyées à la Société par M. *Terrade*, correspondant de la Société, et médecin à Bruxelles. Ce rapport et ses conclusions sont adoptées. La Société arrête, en outre, que le mémoire sera adressé à Monsieur le Rédacteur du Journal de Médecine, avec invitation de vouloir bien le faire insérer dans l'un des prochains Numéros de ce Journal, et que le rapport sera imprimé en entier dant le Bulletin de la Société.

M. *Larrey* donne lecture d'un mémoire dans lequel il établit que certaines épilepsies étant déterminées par des exostoses des os du crâne, ou par des fongosités de la dure-mère, on peut, en combattant celles-ci à l'aide des moyens appropriés, détruire la cause de l'épilepsie. L'auteur du mémoire présente en même temps à la Société deux militaires qu'il a complètement guéris par cette méthode employée à temps. Il a joint des figures à ce mémoire intéressant, dont l'extrait sera inséré dans ce Bulletin.

M. *Cayol*, docteur en médecine, lit une observation sur un cas de hernie scrotale étranglée, qui paraît s'être guérie avec perte d'une portion d'intestins, sans plaie extérieure. Le sujet étant mort de marasme long-temps après l'accident, on a pu conjecturer, par l'état des parties trouvées dans le cadavre, de ce qui s'était passé à l'époque de l'étranglement. L'au-

teur a déposé la pièce pathologique dans les collections, et a présenté également à la Société des dessins fort exacts de l'état de l'intestin en dedans et en dehors. Nous insérerons un extrait de ce mémoire dans l'un des Bulletins suivans.

M. *Duméril* rend compte d'un fait qu'il vient d'avoir occasion d'observer. Un soldat, en faisant des armes avec un de ses camarades qui s'était servi d'un fleuret non boutonné, fut légèrement blessé à la paupière supérieure droite, à-peu-près vers le milieu de l'arcade surcilière et du bord libre de la paupière au-dessus du cartilage tarse. La plaie ne parut qu'une simple égratignure; à peine la cicatrice en est-elle sensible; il n'en coula pas de sang. Cependant le militaire tomba paralysé à l'instant. Il perdit la parole et l'usage de l'œil du côté blessé. Le lendemain il y avait hémiplégie complète du côté gauche. Le malade a été conduit aux eaux thermales, il en a éprouvé quelques soulagemens. La langue a repris ses mouvemens : la déglutition et la parole sont plus faciles. Les membres gauches exécutent également de légers mouvemens. M. *Duméril* regarde ce fait comme analogue à celui dont *Camérarius* a consigné l'observation dans les Ephémérides des Curieux de la Nature.

31 *Janvier*.

La Société déclare quatre places de membres

adjoints vacantes dans son sein ; savoir, celles qu'occupaient MM. *Péron* et *Giraud*, décédés ; et celles de MM. *Decandolle* et *Duvernoy*, absens de Paris depuis plusieurs années. Le premier, comme professeur de botanique aux Facultés de Médecine et des Sciences à Montpellier ; et le second, comme définitivement fixé à Montbeillard.

Il est décidé qu'il sera formé dans la prochaine séance une liste des personnes jugées propres à remplir honorablement les places vacantes.

M. *Alphonse Leroy* donne communication à la Société d'une lettre qui lui a été écrite de Pologne, par le général *Mockzonoski*, relative aux propriétés d'un certain jade-verd employé, dit-on, avec succès dans le traitement de l'épilepsie. M. *Leroy* fait suivre cette lecture de celle de quelques réflexions et observations sur ce prétendu remède.

M. *Duval* donne lecture d'un mémoire ayant pour titre : *Observations sur l'entamure et la fracture des dents*, dont M. *Roux* est nommé rapporteur.

Rapport de M. ROYER-COLLARD, sur deux Observations de Croup aigu, envoyées à la Société par M. TERRADE, docteur en médecine à Bruxelles.

LA Société m'a chargé de lui rendre compte de deux observations de croup aigu, qu'elle a reçues de M. *Terrade*, médecin à Bruxelles, et secrétaire des cours pratiques de médecine établis dans cette ville.

Première observation. — Le 16 juillet 1810, une jeune fille de onze ans, d'une forte constitution, couturière de sa profession, après avoir été exposée vers les six heures du soir au froid et à la pluie dans un moment de transpiration, est prise tout-à-coup de frisson et d'un léger mal de gorge et de tête. La nuit entière se passe dans l'agitation; le lendemain, enrouement, respiration un peu gênée, déglutition douloureuse. Ce jour, ainsi que le troisième, la malade continue à travailler dans la boutique, et ne prend que de l'infusion de fleurs de sureau pour tout remède. Le 4.e jour, elle est forcée de garder le lit. Le 5.e, on lui administre un purgatif qui produit plusieurs selles. La nuit suivante, suffocation considérable. On se détermine enfin le sixième jour à voir un médecin, et M. *Terrade* est appelé à quatre heures du soir. La malade était étendue sur un matelas sans oreiller, la tête for-

tement inclinée en arrière. Les doigts de la main droite étaient appliqués sur la partie antérieure du cou ; la respiration, sans être douloureuse ni bruyante, était extrêmement difficile, la voix cassée, presque éteinte ; les yeux ternes, la figure livide et cadavéreuse, les amygdales tuméfiées, l'arrière-bouche couverte d'un enduit blanchâtre, le larynx sensible au toucher, la toux nulle, le pouls faible et intermittent : des angoisses et des anxiétés continuelles rendaient l'état de la malade extrêmement pénible. M. *Terrade* reconnaît le croup, annonce une mort prochaine, et néanmoins prescrit trois grains de tartrite antimonié de potasse dissous dans deux onces d'eau, pour être pris par cuillerées de quart-d'heure en quart-d'heure, et un vésicatoire sur la partie antérieure du cou. Le vomitif fait rendre quelques mucosités filantes mêlées à une grande quantité de bile ; la malade paraît un instant soulagée ; mais bientôt la suffocation se renouvelle, et la malade expire à six heures, au milieu d'une convulsion affreuse.

Autopsie cadavérique. — Concrétion membraniforme et tubulée, étendue depuis les ventricules du larynx auquel elle était attachée, jusqu'au commencement des bronches, où elle dégénérait en une matière grisâtre et puriforme. Cette concrétion, libre et flottante dans le larynx et la trachée, présentait dans son intérieur une cavité assez grande pour recevoir le tuyau d'une plume ordinaire. La membrane

muqueuse n'offrait aucune altération sensible.

Deuxième observation. — Le 18 août dernier, une petite fille de M. *Terrade*, âgée de cinq ans, sujette aux affections catarrhales, d'un caractère vif et gai, joue pendant plusieurs heures au jardin, par un temps pluvieux et froid. Le lendemain, léger coryza, tonsilles et voile du palais rouges et tuméfiés, peau sèche et brûlante, déglutition douloureuse : aussitôt lavement, pédiluve, cataplasme émollient sur la partie antérieure du cou, petit-lait nitré et émétisé pour boisson. Dans la nuit, agitation, fièvre; vers le matin, transpiration abondante et diminution des symptômes.

Le second jour, signes d'embarras gastrique. Vomitif le matin, lavement l'après-midi, suivis l'un et l'autre d'évacuations muqueuses et bilieuses. Le soir, déglutition plus facile, amygdales moins tuméfiées, sommeil tranquille pendant toute la nuit. — Le 3.e jour, déglutition et respiration faciles; coryza presque entièrement dissipé, retour de la gaîté; l'enfant ne se couche qu'à huit heures du soir et s'endort du sommeil le plus tranquille. A onze heures, la respiration devient tout-à-coup bruyante, la voix s'altère, l'enfant tombe dans un assoupissement considérable : ces symptômes augmentent pendant le reste de la nuit. — Le 4.e jour, réveil à huit heures du matin, toux forte et sonore, voix glapissante, amygdales plus gon-

flées que les jours précédens, pouls petit et fréquent. L'enfant était à la campagne près de Bruxelles; M. *Terrade* prend le parti de la ramener en ville, après lui avoir fait prendre toutefois un bain de pieds et un lavement purgatif, et avoir renouvelé le cataplasme qu'elle portait au cou. A peine est-on monté en voiture, que la respiration devient plus facile et la voix plus naturelle. Arrivée à la ville, la petite malade recouvre toute sa gaîté, et paraît être dans l'état le plus satisfaisant. Elle se couche à huit heures et s'endort. Bientôt respiration pénible, face animée, peau brûlante, assoupissement. A onze heures, la respiration était tellement bruyante, qu'on eût pu l'entendre de cent pas. Tout-à-coup accès de toux violent, mouvement convulsif, évacuation par le nez et par la bouche de beaucoup de mucosités filantes, mêlées d'une grande quantité de sang; mieux sensible après cette évacuation. On fait prendre à la malade un bain de pieds et un lavement purgatif qui provoque deux selles; on lui fait des frictions sur le cou avec un liniment alcalin, et on lui continue le même cataplasme. Elle ne tarde pas à s'endormir, et pendant son sommeil, on dirige des fumigations émollientes dans son nez et dans sa bouche. A trois heures du matin, respiration stertoreuse, toux sèche et rauque, voix croupale: deux grains d'émétique administrés dans trois onces d'eau provoquent plusieurs vomisse-

ens de mucosités filantes et de beaucoup
e bile : mieux marqué à la suite de ces vo-
issemens. — Le 5.e jour, réveil vers les sept
eures ; mal-aise, inquiétudes, voix croupale,
rine laiteuse, respiration difficile. On reprend
s lavemens purgatifs, les pédiluves, le liniment
alin et les cataplasmes émolliens ; on donne
e petit-lait émétisé, et on fait des fumigations
vec l'éther. A dix heures du soir, respira-
ion plus laborieuse, toux plus fréquente ; la
ête semble s'embarrasser et la parole s'é-
eindre. Deux sangsues, un pédiluve et un la-
ement ramènent un instant de calme ; mais
ientôt tous les symptômes s'aggravent, la
oix est aiguë et sifflante ; la malade porte la
ête en arrière et la main droite sur le cou ; la
uffocation est effrayante. Une forte insuffla-
tion de tabac dans le nez provoque, à l'aide
de l'éternuement, l'expulsion de beaucoup de
mucosités et de deux portions de membrane
très-consistante, l'une d'environ un pouce de
long sur cinq à six lignes de large, et l'autre
de la forme et de la grandeur d'un ongle. Calme
apparent, mais trompeur, à la suite de cette
évacuation. A deux heures du matin, la suffo-
cation recommence : nouveau vomitif qui fait
rendre des mucosités floconneuses en abon-
dance, et qui amène une rémission sensible.
On applique un vésicatoire à la partie supé-
rieure de la poitrine. Il survient un assoupis-
sement profond, un état de stupeur considé-

rable; la respiration s'embarrasse de nouveau, la face devient livide, et le pouls faible et irrégulier. — Le 6.e jour, à sept heures du matin, la malade paraît à chaque instant sur le point d'être suffoquée. Trois sangsues au cou rendent la respiration plus facile, et font disparaître la lividité de la face. Immédiatement après, on donne un grain de tartrite antimonié de potasse dans une cuillerée d'eau et en une seule prise : vomissemens de bile et de mucosités. Un quart-d'heure après, même dose d'émétique, et en même temps sternutatoire; efforts de vomissemens violens, lesquels amènent enfin l'expulsion d'une portion de membrane d'environ deux pouces de longueur. A la suite de cette évacuation, l'état de la malade change subitement; la respiration devient entièrement libre, et la voix presque naturelle; l'enfant reprend sa gaîté et demande à manger. M. *Terrade* voulant empêcher la formation d'une nouvelle concrétion, insiste de nouveau sur les pédiluves, les lavemens purgatifs, les frictions ammoniacales sur le cou, les fumigations émollientes par le nez et la bouche. A neuf heures du soir, l'état de la malade empire, la voix redevient croupale, la respiration sifflante, et la toux rauque. Insufflation de poudre sternutatoire qui détermine une hémorrhagie nasale. Vers les dix heures, le ventre se tend, la peau devient sèche et brûlante, la soif et la fièvre s'allument, la face est rouge et animée. On

plonge la malade dans un bain émollient. Aussitôt transpiration abondante, et mieux très-sensible. A cinq heures du matin, nouvelle gêne de la respiration, agitation, inquiétude. Un pédiluve et un lavement purgatif qui provoque une selle copieuse mêlée de sang, ramènent encore une fois le calme.

Le 7.e jour, à huit heures du matin, la malade est parfaitement bien, et veut aller au jardin. Le temps est beau, l'air chaud; on cède à ses instances. A neuf heures, tristesse, nausées. Quelques grains d'ipécacuanha lui font rendre beaucoup de mucosités, et elle recouvre sa gaîté. Elle est bien tout le reste de la journée. A 11 heures du soir, toux plus fréquente, respiration plus pénible, augmentation de la chaleur. Vésicatoire à la nuque, bains de pieds, lavemens, fumigations continuelles de vinaigre. A deux heures du matin, sueur abondante, angoisses, respiration stertoreuse, voix rauque. Insufflation d'une forte dose de tabac dans le nez, et immédiatement après, violent accès de toux, éternuemens, expectoration abondante et hémorrhagie nasale. L'agitation diminue, la respiration devient plus facile, et le sommeil plus tranquille.

Le 8.e jour, au matin, respiration libre, voix presque naturelle, rémission complète. Continuation des bains de pieds, des lavemens, des frictions; un peu de nourriture dans le jour. La malade reste levée jusqu'à

neuf heures du soir. Dans la nuit, sommeil profond et tranquille.

Le 9.e jour, même état. Cependant une légère tuméfaction des amygdales et un enduit blanchâtre de la langue, déterminent M. *Terrade* à donner un grain de tartrite de potasse antimonié, qui fait vomir beaucoup de mucosités. Le reste de la journée est excellent, et l'appétit se prononce d'une manière pressante.

Le 10.e jour, la convalescence est complète. Un léger purgatif répété deux fois en quatre jours, achève et consolide la cure.

J'ai cru devoir représenter cette dernière observation dans tous ses détails, non-seulement parce qu'elle offre le tableau le plus fidèle et le plus circonstancié d'une maladie qu'il importe si fort de bien étudier, mais sur-tout parce qu'elle a le grand avantage de montrer l'art continuellement aux prises avec le mal, suivant pas-à-pas toutes ses variations, et ne lui laissant pas faire un seul mouvement, sans le réprimer à l'instant par des moyens proportionnés à sa violence. Aucun remède extraordinaire n'est employé, mais aucun des remèdes ordinaires n'est négligé : les saignées locales, les vomitifs, les vésicatoires, les frictions ammoniacales, les sternutatoires, les fumigations de toute espèce, les lavemens purgatifs, les pédiluves, les bains émolliens, sont tour-à-tour mis en usage, plus ou moins fréquemment répétés suivant le besoin, et toujours appli-

qués dans le moment le plus convenable. C'est par cette observation assidue de la maladie, c'est par cette activité soutenue dans l'emploi des moyens de traitement, que M. *Terrade* est venu à bout d'obtenir un succès presque inespéré, je veux dire, la guérison d'un croup déja parvenu à sa seconde période. On voit par là combien l'art est puissant, même dans les cas les plus graves, quand on sait ou quand on en peut faire valoir à propos toutes ses ressources.

A ces considérations générales, j'en ajouterai quelques-unes qui se rapportent plus particulièrement à quelques points de détail des deux observations dont je viens de rendre compte.

1.° Le sujet de la première est une fille âgée de onze ans. Quoiqu'il y ait plusieurs exemples de croup survenus à cet âge, et même à un âge plus avancé, il n'en est pas moins vrai que ce cas peut être regardé comme rare, relativement aux cas ordinaires de croup.

2.° Quoique la réalité du croup ait été constatée par l'ouverture du cadavre, on remarquera que, pendant toute la durée de la maladie, aucune portion de fausse membrane n'a été rejetée par la malade. Ces sortes d'évacuations ne sont donc pas nécessaires pour que l'on puisse affirmer l'existence du croup.

3.° Dans cette même observation, il y a eu angine tonsillaire et pharyngée en même temps

qu'angine trachéale, puisque la déglutition a été constamment douloureuse. C'est une complication qu'on est loin de trouver constamment dans le croup.

4.° Dans la seconde observation, l'invasion du croup ne date réellement que de la nuit du troisième au quatrième jour. Jusque-là il n'y avait eu aucune gêne dans la respiration, aucune altération dans la voix ni dans la toux, et, par conséquent, aucun signe caractéristique du croup. Les trois premiers jours n'ont offert que les symptômes d'une angine tonsillaire.

5.° Enfin, en voyant le grand nombre et la variété des moyens mis en usage dans cette maladie, on pourra facilement se convaincre qu'il n'est aucun de ces moyens qui ait une vertu propre et une efficacité spéciale contre elle. On se persuadera sur-tout que les lavemens irritans et purgatifs, donnés en dernier lieu comme un remède spécifique nouvellement découvert contre le croup, sont loin de posséder cette propriété imaginaire. Personne ne les a employés plus fréquemment que M. *Terrade*; et la lecture de son observation prouve évidemment qu'il est impossible de leur attribuer exclusivement l'honneur de la guérison. Ce sont sans doute des dérivatifs puissans et utiles, mais ce n'est pas un remède spécifique.

Je propose à la Société d'ordonner que les deux observations de M. *Terrade* soient insé-

nées en entier dans son Bulletin, et qu'il soit écrit une lettre de remercîment à son auteur.

Extrait d'un Mémoire de M. Larrey, sur l'Epilepsie, suivi de plusieurs Observations.

M. *Larrey* a eu occasion d'observer à l'hôpital de la Garde, dans le cours de l'année 1810, trois cas d'épilepsie accompagnés de phénomènes particuliers, qui lui ont suggéré l'idée d'employer, pour les combattre, des moyens dont il a obtenu un plein succès dans deux circonstances où il a pu les mettre en pratique, avant que le mal eût fait des progrès trop considérables. S'étant aperçu que quelques épilepsies dépendaient de la pression exercée sur le cerveau par des indurations dans le tissu des meninges, ou par des exostoses développées dans les os du crâne, et que le plus souvent ces tumeurs osseuses ou lymphatiques étaient un résultat du vice vénérien, il a cru devoir les attaquer pour détruire ainsi la cause de la maladie. Il a en conséquence prescrit l'usage intérieur de l'acide muriatique, les préparations mercurielles, et les vésicatoires appliqués sur les tumeurs.

Les trois observations suivantes viennent à l'appui de ses raisonnemens.

I. *Lombardi* (*Louis*), âgé de 22 ans, fusilier

de la Garde Impériale, entre à l'hôpital, portant deux tumeurs anomales à la tête, avec fluctuation et légère douleur à la peau; de plus, douleur permanente dans les points affectés. Il était dans un état soporeux, et il éprouvait de fréquens accès d'épilepsie. Les deux tumeurs furent ouvertes avec l'instrument tranchant, et M. *Larrey* découvrit une carie profonde dans les points du crâne, correspondant aux petits abcès. La table interne des os était perforée, et on apercevait par ces ouvertures les pulsations de la dure-mère. Le malade fut soulagé par ces incisions; les accès d'épilepsie étaient moins fréquens et plus courts. La carie fit cependant des progrès, et les accidens s'aggravèrent. On reproduisait l'épilepsie par la compression des fongus de la dure-mère, qui se montraient à travers les ouvertures produites par la carie.

Le malade mourut le 30.e jour de son entrée à l'hôpital; on n'avait pu savoir de lui s'il avait été attaqué du mal vénérien; mais on lui observa un stygmate sur le gland, lequel provenait sans doute d'un chancre. Les fongus de la dure-mère pressaient le cerveau, et paraissaient ainsi avoir été la cause des accès épileptiques.

II. *Thevenet* (*Barthelemi*), fusilier chasseur, âgé de 26 ans, entre à l'hôpital le 26 mars 1810, pour y être traité de deux énormes tumeurs d'un aspect scrophuleux. Ces tumeurs situées sur le cou étaient accompagnées de douleurs

de tête et d'accès d'épilepsie auxquels le malade se disait n'être sujet que depuis quelques années. Les renseignemens apprirent qu'il avait eu une affection vénérienne en 1802, pour laquelle il supposait avoir été méthodiquement traité. Un coup de feu reçu six ans après à la partie antérieure de la cuisse, fut suivi de fièvre nosocomiale et de pourriture d'hôpital. A l'époque de sa convalescence, il éprouva des maux de tête violens, lesquels ne cédèrent qu'à un écoulement purulent spontané par l'oreille, qui s'établit après le quatrième mois de séjour dans les hôpitaux. Quelque temps après l'écoulement s'étant supprimé, il survint des bourdonnemens, puis la surdité dans la même oreille. Il éprouva des vertiges et quelques légers accès d'épilepsie. Tels étaient l'état et l'histoire de ce malade.

Quelques sangsues à la tempe, des vésicatoires derrière les oreilles et les remèdes internes calmèrent les accidens et favorisèrent le développement d'un bubon à l'aine, qui suppura. Dès ce moment les accès d'épilepsie se rapprochèrent et devinrent même très-violens. Les glandes du cou s'engorgèrent, et deux ou trois d'entr'elles s'abcédèrent.

Ce fut à cette époque que le malade entra dans les salles de chirurgie. Soupçonnant une cause syphilitique, M. *Larrey* prescrivit les anti-vénériens combinés avec les anti-scrophuleux. Et comme la fluctuation était manifeste

dans les deux tumeurs, il y fit appliquer la potasse caustique. A la chûte des escarres qui survint quinze jours après, le malade fut atteint d'un violent accès d'épilepsie qui fut suivi d'une hémiplégie complète du côté gauche, de la perte presque totale de ses facultés intellectuelles et de l'usage de ses sens. Malgré son état de stupeur, comme le malade indiquait un point douloureux à l'hypochondre du côté paralysé, on appliqua sur ce point un large vésicatoire qui le soulagea momentanément, et suspendit les accès d'épilepsie. Cependant l'hémiplégie persistait. Les douleurs de tête se renouvelèrent quelques jours après, ainsi que les attaques d'épilepsie, et M. *Larrey* ordonna l'application d'un vésicatoire à la tête.

On s'aperçut alors et après avoir rasé cette partie, qu'elle présentait, 1.° une saillie considérable sur le côté droit correspondant à la portion écailleuse du temporal, et à la moitié inférieure du pariétal. 2.° Une autre saillie au sommet du crâne, qui donnait à la tête une forme conique. Ce vésicatoire produisit une amélioration sensible. M. *Larrey* prescrivit une boisson diaphorétique avec l'acide muriatique, des bols de camphre et d'opium le soir, et une liqueur à prendre par once le matin. Elle était composée de muriate suroxygéné de mercure, de muriate d'ammoniaque et d'opium, de chacun demi-gramme dissous dans suffisante quantité de liqueur minérale d'Hoffmann, et étendu dans

un litre d'eau distillée. La dose de camphre fut portée successivement jusqu'à deux grammes par jour. La céphalalgie, la paralysie et les accès d'épilepsie diminuèrent sensiblement; enfin, le sentiment et le mouvement se reproduisirent par degrés; mais le malade éprouvait périodiquement des frissons du côté gauche du corps, suivant un mouvement d'ondulation des extrémités à la tête.

La suppuration des plaies du cou s'étant supprimée, il survint un nouvel accès d'épilepsie le 22 août, mais il fut de courte durée. On rappela la suppuration dans les plaies; on appliqua un vésicatoire sur la tumeur de la tempe, on augmenta la dose de camphre et de l'acide muriatique. Il eut encore plusieurs attaques d'épilepsie dans le mois de septembre. On ajouta le quinquina en substance pris dans du vin généreux et éthéré, aux anti-spasmodiques dont il faisait usage, et on substitua un cautère à un vésicatoire qu'il portait au bras. Le dernier accès eut lieu le 4 septembre. Depuis, tous les accidens se sont dissipés, les ulcères se sont cicatrisés, les saillies des os du crâne ont disparu, la tête a repris ses formes naturelles; enfin, ce militaire, parfaitement guéri et bien portant, a été présenté à la Société.

M. *Larrey* regarde les vésicatoires et l'usage intérieur de l'acide muriatique, comme les re-

mèdes qui ont le plus contribué, avec les antivénériens, à la cure de la maladie.

III. *Dutertre*, chasseur à pied, âgé de 43 ans, était sujet, depuis une année environ, à de fréquens accès d'épilepsie. Une chûte qu'il fit sur la tête dans l'une de ses attaques, ayant produit une échymose considérable dans la région temporale droite, il s'ensuivit un dépôt énorme pour lequel il avait été transporté à l'hôpital de la Garde. On employa les émolliens pendant quelques jours, et lorsque la fluctuation fut évidente, M. *Larrey* en fit l'ouverture par une large incision. Le pus sortit en grande quantité, et depuis ce moment ce malade fut soulagé. On le mit à l'usage de la tisane de valériane, à laquelle on ajouta l'acide muriatique. Il prit aussi des bols d'opium et de camphre : la dose de ce dernier a été portée jusqu'à un gramme par jour. La plaie s'est très-bien cicatrisée. Ce militaire n'a pas eu depuis une seule atteinte d'épilepsie. M. *Larrey* pense que l'abcès qui s'est formé dans ce cas sous les tégumens du crâne, a produit le même effet que les vésicatoires dans l'observation précédente.

C. DUMÉRIL, *Secrétaire*.

1811.—N.° II.

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

7 Février.

Assemblée de la Faculté

M. *Deyeux*, nommé commissaire, a fait sur les pièces dont les titres suivent, des rapports qui ont été adoptés.

1.° Sur une demande de M. le Préfet de Liamone, d'une collection de réactifs propres à analyser les eaux minérales;

2.° Sur les nouveaux bains d'Ussat, département de l'Arriège;

3.° Sur une demande de M. le Préfet de la Loire-Inférieure, afin de faire imprimer une analyse des eaux minérales de ce département;

4.° Sur un projet de réglement relatif aux eaux de Bellevue-les-Bains, département de Saône-et-Loire;

5.° Sur des observations recueillies par le

médecin inspecteur des eaux de Bagnères-de-Luchon ;

6.° Sur un plan d'étuves proposé par le sieur Chapelle. Ces rapports ont été adressés à Son Exc. le Ministre de l'Intérieur, qui avait consulté la Faculté sur les objets qu'ils concernent.

M. *Alphonse Leroy* a fait également deux rapports qui ont été adoptés.

L'un, sur un mémoire de M. *Girard*, D.-M. à Lyon, relatif aux dangers auxquels expose la vicieuse habitude de lier trop tôt le cordon ombilical de l'enfant qui vient de naître.

L'autre, sur un mémoire de M. *Auchier*, accoucheur à Niort, portant le titre de *Réflexions sur les Grossesses, les Accouchemens et les suites de couches des femmes de la campagne.*

Le reste de la séance a été consacré à des détails d'administration intérieure.

21 *Février.*

Son Exc. le Ministre de l'Intérieur a adressé à la Faculté des échantillons de cacao, dont plusieurs caisses ont été submergées avec des substances nuisibles. Il desire avoir l'avis de la Faculté sur les qualités de cette denrée. MM. *Chaussier* et *Deyeux* ont été nommés pour l'examiner.

L'article troisième de la délibération de la Faculté, du 21 décembre 1809, relatif au buste

de M. le professeur *Fourcroy*, n'avait pu avoir son exécution à cause de la mort du célèbre *Chaudet*, au ciseau duquel MM. les professeurs avaient confié l'exécution de ce monument, dont ils font les frais ; la Faculté a arrêté, dans cette séance, que M. *Cartelier*, ami et digne successeur de M. *Chaudet*, serait invité à se charger de cette exécution.

14 *Février.*

Séance de la Soci

M. le secrétaire communique à l'assemblée l'extrait d'une lettre écrite par la personne qui a fondé le prix de quatre cents francs sur les virus ; et qui desire que la question soit de nouveau présentée au concours : elle propose quelques modifications qui paraissent devoir la rendre plus facile à résoudre. La Société nomme MM. *Leroux*, *Husson*, *Pinel*, *Auvity* et *Huzard*, membres d'une commission qui sera chargée de faire un rapport à ce sujet.

M. *Duval* met sous les yeux de la Société un grand nombre de pièces présentant des lésions singulières des dents molaires, laniaires et incisives dans divers genres d'animaux. Il lit une note à ce sujet, et M. *Roux* en est nommé rapporteur.

M. *Auvity* fils présente un mémoire sous le titre *d'Observation sur une fièvre pernicieuse*. Sa lecture est renvoyée à une autre séance.

L'assemblée ayant été convoquée pour for-

mer une liste des Candidats proposés pour remplir les quatre places de membres adjoints déclarées vacantes dans la séance précédente, s'occupe de cet objet.

Sur la proposition d'un membre, la Société décide que MM. *Decandolle* et *Duvernoy* seront de droit inscrits sur la liste des soixante associés nationaux; que le diplôme leur en sera expédié, et que dorénavant tout membre de la Société qui quittera la résidence de Paris, sera de droit porté sur la liste des associés nationaux.

On présente à la Société une liste, par ordre alphabétique, de trente-six personnes qui ont publié des ouvrages et des observations de médecine, ou qui ont desiré être nommées membres adjoints en venant lire des mémoires dans son sein. Cette liste est adoptée par l'assemblée, qui prend connaissance des titres de la plupart de ces Candidats. Elle arrête qu'il sera fait, séance tenante et au scrutin, une liste d'élection; que cette liste sera de douze noms, ou en nombre triple, de celui des places vacantes; que chaque scrutin portera douze noms au plus, et que les douze personnes qui auront réuni le plus de suffrages, seront déclarées Candidats pour les quatre places vacantes.

On procède en conséquence au scrutin, dont le dépouillement offre le résultat suivant:

MM. *Ribes* et *Landré-Beauvais*, 26 voix; *Guersent*, 25; *Legallois*, 24; *Lullier*, 23;

Mérat, 21; *Savary*, 20; *Double*, 18; *Duval* et *Loiseleur*, 17; *Esquirol*, 16; *Auvity*, 13.

28 *Février.*

M. *Coutouly*, chirurgien-accoucheur, en adressant ses *Mémoires et Observations relatifs à l'art des accouchemens*, un vol. in-8.° de 200 pages, fait hommage à la Faculté, pour être déposés dans ses collections, de sept instrumens nouveaux ou perfectionnés décrits dans cet ouvrage, et de cinq pièces de cas pathologiques naturels ou exécutés en cire. La Société accepte avec reconnaissance cette offrande, qui sera placée honorablement dans les cabinets de la Faculté.

M. *Fauchier*, D.-M., associé national de la Faculté, à Lorgues, département du Var, adresse un mémoire relatif à une épidémie de scarlatine qui a régné en 1809 à Entrecasteaux, arrondissement de Brignolles.

M. *Esquirol* commence la lecture d'un mémoire sur l'état des hôpitaux où sont reçus les aliénés dans les départemens de l'Ouest. La suite de ce mémoire sera communiquée dans l'une des prochaines séances.

M. *Husson*, au nom d'une commission, commence la lecture d'un rapport sur le prix proposé pour des recherches sur le vaccin. La discussion s'élève sur ce rapport; elle se

prolonge., et il est arrêté qu'elle sera continuée dans la prochaine séance.

Il sera écrit une circulaire pour prévenir les membres de la Société, qu'il sera procédé, dans la prochaine séance du 14 mars, à la nomination de deux membres adjoints pris sur la liste des douze Candidats désignés au scrutin dans la séance dernière.

Notice Biographique sur M. Péron, membre adjoint de la Société.

M. *François Péron*, naturaliste, correspondant de la première classe de l'Institut, etc., est mort à Cérilly près Moulins, département de l'Allier, le 14 décembre dernier, à l'âge de trente-sept ans. Il était allé y respirer l'air natal, épuisé par une longue maladie de poitrine.

Il avait été nommé à vingt-deux ans élève de l'Ecole de Santé de Paris, au mois de messidor an 5; il y étudiait depuis trois années avec zèle et succès, lorsque, sur la proposition de l'Institut, la seconde expédition du capitaine *Baudin* se prépara par les ordres du premier Consul.

Animé du desir d'augmenter ses connaissances, le jeune *Péron* sollicita vivement d'être admis sur la flotte, comme naturaliste. Par malheur sa demande était trop tardive, le nombre des places avait été rempli; mais

il ne se rebuta pas. Porteur de lettres de recommandation les plus pressantes et les plus flatteuses, que s'empressèrent de lui donner tous les savans qui voyaient son zèle ardent, son inébranlable dévouement, M. *Péron* mit à ses démarches une activité bien louable. Il s'adressa à toutes les personnes en place, pour solliciter leur intérêt. Ce fut dans cette circonstance qu'il écrivit aux professeurs de l'Ecole de Médecine, une lettre dans laquelle il peignait avec chaleur le vif desir qu'il avait de faire partie de cette expédition. Il fit imprimer cette lettre avec des *observations sur* l'*Anthropologie*, ou l'histoire naturelle de l'homme, la nécessité de s'occuper de cette science, etc.

Heureusement pour la science, M. *Péron* obtint la faveur qu'il sollicitait. Resté seul de tous les zoologistes, il termina ce long et malheureux voyage qui dura près de cinq années. Il en rapporta une innombrable quantité d'objets d'histoire naturelle et d'observations intéressantes, et il fut chargé d'en publier la relation deux ans après son retour, en 1806.

Le premier volume de cet ouvrage, qui a pour titre : *Voyage de découvertes aux terres Australes*, parut in-4.° l'année suivante, avec un atlas, gravé principalement d'après les dessins de son intime ami et collaborateur M. *Lesueur*. Il s'était lié d'une amitié tendre avec ce compagnon de ses voyages, dont il a reçu constamment et jusqu'à sa dernière heure, les

soins les plus attentifs et les témoignages de l'intérêt le plus touchant. L'impression du second volume était très-avancée, lorsque la santé de l'auteur le força de suspendre ce genre de travail qui ne tardera pas maintenant à paraître.

M. *Péron* fut nommé membre adjoint de la Société, le 18 pluviôse an 13, sous la présidence de M. *Corvisart*. Il avait lu précédemment un mémoire *sur quelques applications des observations météorologiques à l'hygiène navale*, qui fut inséré en extrait dans le Bulletin N.° VI de la même année. Il lui communiqua ensuite des mémoires intéressans, 1.° *sur la force musculaire des peuples sauvages*; 2.° *sur le tablier des femmes Hottentotes*; 3.° *sur la dyssenterie des pays chauds*; 4.° *sur l'usage du bétel*, etc.

La vivacité, la finesse, faisait le principal caractère de l'expression de la physionomie de M. *Péron*. Il s'exprimait avec une facilité extrême, mais quelquefois avec trop de chaleur. Au moral, c'était la même pétulance : bonté, sincérité, amabilité, voilà les qualités qui l'ont fait sincèrement regretter de toutes les personnes avec lesquelles il avait eu des rapports.

La science zoologique a perdu en lui un des plus zélés et des plus savans observateurs : le nom de *Péron* restera honorablement inscrit dans ses annales, et la France s'enorgueillira

de le voir un jour placé au premier rang sur la liste des plus célèbres voyageurs naturalistes.

Notice sur M. Giraud, membre adjoint de la Société de l'Ecole de Médecine.

M. *Bruno Giraud* était né à Dompierre, département de la Haute-Vienne, en 1768. Après avoir commencé ses études au Collège de Magnac, il vint à Paris en 1787, pour y étudier la chirurgie pour laquelle il avait un goût décidé. Sans protections et luttant contre les privations de tous genres, M. *Giraud* obtint quelques facilités pour continuer ses études, à cause de l'extrême exactitude qu'il montra dans son service d'élève externe à l'Hôtel-Dieu. Cependant il dut aux efforts qu'il fit à cette époque, les succès qu'il obtint par la suite, et il en conserva toujours le précieux souvenir. Il aimait à se le rappeler; et tout élève dont la position pouvait avoir quelques rapports avec la sienne, excitait par cela seul sa bienveillance et ses soins particuliers.

Il remporta le premier prix de l'Ecole-Pratique en 1790, et peu de temps après il fut reçu chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu. Ce fut alors qu'il fut particulièrement remarqué par *Desault*, qui voulant récompenser son zèle, son assiduité, ses travaux et ses véritables ta-

lens, le fit nommer chirurgien-adjoint de l'Hôtel-Dieu, en 1795.

A la mort de *Desault*, on offrit à M. *Giraud* plusieurs fonctions importantes dans les principaux hôpitaux de Paris. Sa modestie ne lui permit pas de les accepter : il obtint de rester adjoint du chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, où il s'occupait de l'enseignement de l'anatomie et des opérations chirurgicales.

M. *Giraud* était bon anatomiste, bon chirurgien. Il avait peu lu, mais il savait très-bien tout ce que *Desault* enseignait, et ses nombreux élèves profitaient beaucoup de ses leçons. Quoiqu'il rendît mal ses idées, il donnait de bons exemples manuels, et ses leçons offraient toujours un véritable intérêt pour l'élève qui desirait devenir chirurgien, car c'était la direction qu'il avait donnée lui-même à ses études pratiques.

En 1806, le Roi *Louis Napoléon* l'attacha à sa personne. M. *Giraud* suivit Sa Majesté en Hollande, comme son premier chirurgien. Il fut nommé ensuite chirurgien de la Reine et des Princes, chirurgien en chef de l'armée et de la garde Royale. Ce fut en cette qualité qu'il fit, avec le Roi, la campagne de Prusse. A son retour il fut décoré du titre de chevalier de l'ordre Royal de Hollande, chirurgien en chef des Gardes-du-corps, professeur de chirurgie-pratique à l'Athénée d'Amsterdam.

Les fatigues de M. *Giraud*, en Hollande,

paraissent avoir déterminé sa maladie, qui se manifesta par un œdème aux jambes, mais qui tenait à une altération des organes de la respiration et de la circulation.

M. *Giraud* avait conservé le titre de citoyen Français, et de chirurgien adjoint de l'Hôtel-Dieu de Paris, qu'il n'avait quitté qu'avec un congé illimité du Gouvernement. Il revint en France en août 1810, à l'époque de l'abdication du Roi de Hollande. Malgré son état maladif, il reprit ses fonctions à l'Hôtel-Dieu : il y commença même un cours d'anatomie ; mais sa maladie s'aggrava, et il succomba le 15 janvier 1811, à l'âge de 43 ans, au milieu de ses confrères et de ses amis qui ont vivement regretté sa perte. Il laisse une veuve et trois enfans, dont un garçon âgé de huit ans.

M. *Giraud* avait été nommé membre adjoint de la Société de l'Ecole, le 21 floréal an 12. Il lui a communiqué plusieurs faits de pratique fort intéressans : un ent'autres sur un cas d'hydrophobie, dont l'histoire offre des détails curieux. Il n'a pas publié d'ouvrages particuliers. Cependant *Bichat* a inséré un grand nombre de ses observations dans les Œuvres chirurgicales de *Desault*. Une collection précieuse de cas de chirurgie, recueillie sur des malades qu'il avait lui-même opérés, existe dans ses papiers. Il en avait commencé l'impression à ses frais, il y a quatre ou cinq ans, mais il n'en a été tiré que dix-sept feuilles.

M. *Giraud* était partisan de l'opération de la symphyse, qu'il a pratiquée avec succès. Il a le premier rappelé à Paris l'opération de la cataracte par la méthode de l'abaissement, et il en a obtenu de nombreux avantages.

M. *Giraud* était doué d'une grande modestie. Il avait de lui-même une extrême défiance, et il se dirigeait dans toutes ses opérations avec une circonspection si attentive, qu'il n'a eu à se reprocher aucune erreur.

Il était gai, simple et franc; obligeant et désintéressé.

C. DUMÉRIL, *Secrétaire.*

1811.—N.° III.

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

7 Mars.

Assembl de la Facu

Son Excellence le Grand-Maître de l'Université écrit à la Faculté qu'il prendra en grande considération les réflexions qu'elle lui a adressées, sur les cours de médecine et de chirurgie qui ont lieu dans les hospices des grandes villes.

Par une autre lettre, Son Excellence transmet à la Faculté plusieurs exemplaires d'une affiche qui annonce un concours qui doit avoir lieu à Montpellier, le 15 juillet prochain, pour une chaire de médecine-opératoire vacante dans cette Académie.

MM. les membres de la Commission administrative des hôpitaux civils de Lyon, adressent plusieurs exemplaires d'une affiche donnant avis de l'ouverture d'un concours pour la

place de chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de ladite ville.

Son Excellence le Ministre de l'Intérieur transmet des pièces relatives à divers objets d'administration, sur lesquels il desire avoir l'avis de la Faculté. Ces pièces sont :

1.° Mémoire de M. *Stappaert*, ayant pour titre : de l'*Homme ambi-dextre ;* avec un autre intitulé : *Etablissement à Anvers pour secourir les asphyxiés.*

2.° Observations de M. *Baretti*, sur un accident causé par un fruit narcotique.

3.° Mémoire de M. *Ranque*, sur un procédé pour guérir la gale.

4.° Echantillons d'un chocolat proposé par M. *Raseri.*

5.° Mémoire de M. *Bignerie*, sur la fièvre qui a régné sur la flotille Française à Tarente, en 1810.

6.° Mémoire de M. *Sircaud*, sur le remplacement du quinquina par une racine indigène.

7.° Etat des accouchemens qui ont eu lieu en 1810 à l'Ecole d'accouchement de Colmart, envoyé par M. *le Préfet du Haut-Rhin.*

8.° Procédé de M. *Hayait*, pour ôter à la mélasse son goût acide désagréable.

9.° Essai de M. *Salles*, sur les moyens de perfectionner la médecine dans les campagnes, envoyé par M. *le Préfet de l'Ardèche.*

10.° Histoire d'un monstre à deux corps, par M. *Monticelli.*

11.° Observations faites aux eaux de Barrèges en 1810, envoyées par M. le *Préfet des Hautes-Pyrénées*.

12.° Essai de M. *Encangard*, sur les eaux de Saint-Pantin, envoyé par M. *le Préfet de l'Orne*.

13.° Observations de M. *Balzac*, sur la rage.

14.° Procédé pour la destruction des punaises, par M. *Lambelet*.

15.° Mémoire sur la ligature du cordon ombilical, par M. *Girard*.

Toutes ces pièces sont renvoyées à des commissaires pris parmi MM. les professeurs, pour en faire leur rapport à l'Assemblée, qui les transmettra, si elle les adopte, à Son Excell. le Ministre de l'Intérieur.

Séance extraordinaire du 14 Mars.

L'Assemblée s'occupe d'objets d'administration. Elle entend ensuite et adopte un rapport sur des cacaos avariés.

21 Mars.

Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, ayant demandé l'avis de la Faculté, relativement à une instruction imprimée, sur les mesures officinales et pharmaceutiques, rédigée par M. le professeur *Chaussier*, comme prési-

dent des jurys de médecine, pour la réception des officiers de santé et pharmaciens dans les départemens. La Faculté approuve cette instruction et en garantit l'exactitude.

Son Excellence le Ministre de la Guerre annonce à la Faculté, que sur les bons témoignages qu'elle lui a rendus en faveur de M. *Mardock*, prisonnier Anglais, il lui a accordé l'autorisation de quitter le dépôt de Verdun, afin de se rendre à Paris pour y continuer ses études.

L'Assemblée arrête l'affiche de l'annonce des cours pour le sémestre d'été.

Sur la proposition de ses commissaires, la Faculté arrête qu'il sera offert à M. *Lobstein*, de Strasbourg, une somme pour acquérir le cabinet de machines et de bandages dont il a adressé à la Faculté le catalogue imprimé.

14 *Mars*.

Seances de la Societe.

M. *Hupier*, chirurgien à Mamers, département de la Sarthe, adresse un mémoire sur un accouchement difficile et sur un fœtus monstrueux. M. *Duméril* est chargé de rendre compte de cette observation.

M. *Deguise*, docteur en chirurgie, correspondant de la Société, donne lecture d'une observation sur une fistule salivaire du canal de la parotide, guérie par un nouveau procédé opératoire. M. *Percy* est nommé rapporteur.

M. *Demercy* commence la lecture d'un mémoire sous le titre d'*Observations-pratiques sur les effets de la saignée générale et des sangsues dans les maladies aiguës de poitrine, considérés chacun dans leur rapport particulier avec la coction.*

M. *Auvity* fils lit une observation sur une fièvre pernicieuse. M. *Andry* est nommé rapporteur.

M. *Chaussier* dépose sur le bureau un fœtus de cochon monstrueux, présentant une sorte de trompe et les yeux réunis. Cette pièce sera dessinée et préparée pour être déposée dans les collections de l'Ecole.

L'Assemblée ayant été convoquée pour la nomination de deux membres-adjoints, s'occupe de cet objet. Il est décidé que chaque scrutin portera deux noms à-la-fois. On procède, en conséquence, au scrutin, dont le dépouillement donne la majorité absolue des suffrages à MM. *Landré-Beauvais*, médecin-adjoint de l'hôpital de la Salpêtrière, et *Ribes*, chirurgien-ordinaire de la maison de l'Empereur, qui seront présentés à Son Excell. le Ministre de l'Intérieur, pour qu'il veuille bien approuver leur nomination.

Sur la proposition de l'un de ses membres, la Société arrête que la nomination des deux membres-adjoints prise sur la liste d'élection arrêtée le 28 février, aura lieu le onze avril prochain, et qu'elle se fera selon le mode et

la forme adoptés dans cette séance. Il sera écrit, en conséquence, une circulaire de convocation.

On propose de déclarer vacante la place de membre-associé que remplissait M. *Leclerc*, avant que M. *Sue* ne permutât sa chaire de bibliographie contre celle de médecine-légale. Cette proposition est renvoyée à une commission composée des membres du bureau et du Conseil d'administration de la Faculté, pour présenter un rapport général sur les autres places de membres-associés, devenues vacantes par la mort de MM. les professeurs *Cabanis* et *Thouret*.

D'après l'article 4 de ses réglemens, la Société procède à l'élection de son secrétaire, qui avait été nommé pour cinq ans, le 20 mars 1806, et que M. *Duméril* avait remplacé, par *interim*, d'après une délibération du 4 février 1308. Le dépouillement du scrutin donne la majorité absolue des suffrages à M. *Duméril*. En conséquence, M. le président le proclame secrétaire de la Société pour cinq ans.

28 *Mars*.

M. *Huzard* remet, de la part de M. *Grognier*, professeur de vétérinaire à Lyon, un mémoire portant le titre de *Recherches sur la digestion dans le cheval*.

M. *Saunié*, correspondant de la Société à

Auxonne, adresse des tableaux synoptiques de ses opérations sur la vaccine, pendant le dernier trimestre de 1810. M. *Husson* est invité à rendre compte de ce travail.

On fait connaître un fait consigné dans une brochure, sur l'état de la vaccination dans le département du Haut-Rhin, adressée à la Société, et qui consiste en ce qu'un enfant qui avait été vacciné, ayant sucé au neuvième jour l'un de ses boutons, eut, par suite, une éruption de cinquante-trois boutons de vraie vaccine, répandus sur tout le corps. M. *Percy* raconte qu'il a souvent eu occasion d'inoculer la variole, il y a une vingtaine d'années, en faisant manger à des enfans des tartines de beurre, saupoudrées de la matière desséchée des boutons de petite-vérole; sorte d'inoculation par ingestion qui a été le plus souvent suivie de succès.

M. *Percy* fait un rapport sur le mémoire de M. *Deguise*, lu dans la séance dernière. Ce rapport et ses conclusions sont adoptés. La Société décide qu'il sera imprimé dans l'un des prochains Numéros du Bulletin qu'elle publie.

M. *Judcy*, docteur en médecine à Abbeville, lit une observation sur un cas de rupture *des ligamens du tarse, avec dislocation de l'astragale, guérie sans amputation*. L'auteur fait don à la Société d'un modèle en terre cuite, et d'un dessin représentant le cas dont il s'agit.

M. *Percy* est chargé de faire un rapport sur cette observation.

M. *Allard*, docteur en médecine, lit un mémoire portant le titre de *Nouvelles observations sur l'éléphantiasis des Arabes*. MM. *Larrey* et *Laennec* sont nommés rapporteurs.

RAPPORT de M. le Professeur PERCY, sur une Observation relative à un procédé particulier, employé avec succès pour la guérison d'une fistule salivaire du canal de la parotide; par M. DEGUISE, docteur en chirurgie, correspondant de la Société.

IL s'agit, dans cette observation intéressante, d'une jeune personne de la campagne, qui, à l'âge de cinq ans, avait été blessée à la joue gauche, d'un coup de corne de vache, et à laquelle il était resté, après la cicatrisation presque complète de la plaie, un écoulement de liqueur limpide, augmentant considérablement par l'action de manger et de parler, et qui n'avait permis de douter ni de la lésion du canal excréteur commun de la salive, ni de l'existence de la fistule que cet accident laisse ordinairement à sa suite.

Deux chirurgiens, d'ailleurs instruits, avaient l'un après l'autre échoué dans le traitement de cette fistule, auquel ils avaient procédé par

perforation de la joue, par le séton, la compression et les caustiques.

A l'âge de quinze ans, la personne fut amenée à Paris, où, de l'avis de l'un de nos plus savans collègues, M. *Deguise* tenta des moyens analogues, mais tellement modifiés, qu'ils semblèrent devoir être plus heureux. La joue fut encore percée une fois avec le poinçon d'un trocar, et une autre fois avec le cautère actuel; on introduisit le bout d'un séton de fils cirés jusque dans l'orifice du canal vers la glande; on revint aux caustiques, et à peine obtint-on quelque apparence de succès qui s'évanouirent bientôt.

Cependant la jeune villageoise voulait qu'on la guérît, et sollicitait elle-même de nouvelles épreuves, quelque douloureuses qu'elles pussent être. Profitant de ces encourageantes dispositions, M. *Deguise* imagina de percer la joue en deux endroits, et de passer, par cette double ouverture, un fil de plomb dont chaque extrémité, adroitement conduite dans la bouche, y fût recourbée en sens contraire, ce qui établit une sorte de séton permanent, dont le milieu correspondait au point fistuleux extérieur, sur lequel il fut jugé nécessaire de pratiquer la suture entortillée.

Au bout de quelques jours, la cicatrice de point fut parfaite. La salive commença à passer par les deux canaux artificiels; le plomb fut retiré avec précaution, et la guérison jusque

là si tardive et si rebelle, ne laissa plus d'inquiétude sur sa réalité.

Le récit des diverses tentatives successivement faites pour obtenir enfin cette guérison, offre une sorte de tableau des différentes méthodes qui tour-à-tour ont été appliquées à la cure de la fistule dont nous nous occupons. Avant l'an 1660, époque où *Sténon* publia, sous son nom, la découverte du canal parotidien, dont *Galien* avait déja connu l'existence et l'usage, mais qui était tombé dans un oubli presque général, la chirurgie ne savait employer que des cathérétiques, et tout au plus les moyens compressifs, pour tarir la source de cette liqueur claire et *viscide*, fournie si copieusement par le petit ulcère qui succédait quelquefois aux blessures profondes de la joue, ou à l'extirpation des tumeurs et à la cautérisation des cancers de cette partie. *Paré*, *Fabrice d'Aquapendente* ne connurent pas d'autres remèdes contre cette affection singulière, qui ne leur causa pas moins de surprise que de tourment.

Trente ans après que les administrations anatomiques indiquées par *Sténon* eurent remis en évidence le canal salivaire et sa destination, un chirurgien de Paris, *Leroy*, ayant eu à traiter une fistule séreuse de la joue, (c'est ainsi qu'on les appelait encore) s'avisa, ne pouvant venir à bout de la cicatriser par les topiques usités, de percer la joue avec un fer

chaud ; et ce procédé ingénieux, qui lui réussit parfaitement, fut une leçon que *Saviard* eut soin de rendre publique, et que chacun s'empressa d'adopter. En 1726, *Duphénix* ayant été chargé du traitement d'une fistule semblable, mais beaucoup plus compliquée encore, chez un piqueur à qui un cerf, d'un coup d'andouiller, avait déchiré la face, fut obligé, après avoir fait un trou à la joue, et y avoir placé une canule de plomb assez longue, de recourir à la suture entortillée ; expédient sans lequel il n'eût pu fermer l'orifice externe de la fistule, ni forcer la salive de suivre la nouvelle route qu'il lui avait ouverte.

Monro, après avoir porté un instrument piquant à travers la joue, y passait un cordon de soie dont le séjour rendait calleuse cette route factice ; et quand, au bout de quelque temps, la mobilité de ce cordon annonçait que son trajet ne pouvait plus s'effacer, il le retirait ; ce qui déterminait la salive à prendre sa direction vers la bouche, et cicatrisait le trou fistuleux extérieur.

J. L. Petit annonçait, dans ses cours, que le secret de guérir la fistule salivaire consistait essentiellement à la rendre interne, d'externe qu'elle était, et il enseignait, pour accomplir ce précepte, les trois méthodes qui viennent d'être rapportées. Mais il en restait une meilleure encore à découvrir, et l'honneur de son invention devait être partagé entre deux des

plus grands hommes dont la chirurgie française du dernier siècle ait eu à se glorifier.

En 1756, *Louis* trouvant de l'analogie entre la fistule lacrymale et la salivaire, jugea qu'on pouvait guérir celle-ci comme l'autre, en rétablissant la liberté du canal excréteur. Il fit des essais que la manière dont le canal salivaire s'ouvre dans la bouche, rendit d'abord difficiles ; mais ayant bien étudié sur le cadavre ce point curieux d'anatomie, il parvint à sonder avec aisance, et à rouvrir ce conduit membraneux qui ne s'oblitère qu'à la longue, et qui a conservé sa cavité pendant plusieurs années.

A la nouvelle de l'idée heureuse de *Louis*, *Morand* fils se souvint qu'en 1741 il avait opéré une fistule salivaire par le même procédé et avec le même succès ; ce qui ne dut point être contesté à un homme dont la véracité et le caractère étaient aussi connus que les rares talens.

Dans ces derniers temps, *Benjamin Bell*, qui a gardé le silence sur l'avantage de sonder le canal, et qui en a regardé l'oblitération comme inévitable, même après un intervalle assez court, conseille d'y suppléer par une ouverture artificielle faite avec un stylet pointu assez gros ; ouverture qu'on entretiendra en la remplissant avec un fil de plomb qui y restera jusqu'à ce qu'elle soit devenue calleuse, et hors d'état de se fermer. Il recommande aussi la suture entortillée.

Ainsi, excepté l'exploration et le rétablissement du canal salivaire, l'une et l'autre bien connus de M. *Deguise*, qui ne les eût pas négligés, s'il avait pu croire qu'après dix ans ce canal n'eût pas été converti en un ligament; on voit que ce judicieux praticien a retracé, dans son observation, tous les procédés curatifs de la fistule salivaire, et que c'est au milieu d'eux que la nécessité et l'industrie lui ont fait choisir, ou plutôt inventer celui auquel il a été redevable d'un succès d'autant plus satisfaisant, qu'il avait été plus contrarié et plus attendu.

Au premier aperçu, on peut croire que c'est une entreprise de peu d'importance que la guérison d'une fistule salivaire, et cependant on voit ici quatre chirurgiens exercés et habiles y échouer successivement, et par des voies également variées et dignes de confiance. Le fil de plomb, que M. *Deguise* a appelé son séton métallique, passé, comme je l'ai indiqué, à travers deux ouvertures pénétrant obliquement et en divergeant dans la bouche, et formant comme un V avec l'orifice fistuleux de la joue, de manière à embrasser la portion de la paroi buccale comprise entre ces ouvertures; ce fil de plomb, dis-je, semble avoir seul triomphé des obstacles, et décidé la guérison; et personne, que je sache, avant M. *Deguise*, n'avait songé à placer ainsi cette espèce de séton.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si la double perforation de la joue, pratiquée par M. *Deguise*, est directement et immédiatement utile à la guérison, ou si elle ne sert qu'à maintenir plus sûrement en position le fil de plomb avec lequel elle a permis à l'opérateur de former une anse capable de résister à tous les évènemens. Il est certain que l'une des ouvertures suffirait seule pour l'écoulement de la salive dans la bouche; et l'on peut croire que celle qui a eu lieu de devant en arrière, forçant la salive à une marche rétrograde, a dû en charrier beaucoup moins que l'autre, faite d'arrière en devant et dans la direction du canal naturel. Aussi pensé-je que M. *Deguise* a plus compté sur la première pour le soutien de son fil de plomb, que pour la transmission salivaire; et il faut convenir que nulle autre manière de disposer ce fil ne peut favoriser autant l'occlusion de l'orifice fistuleux; car en le faisant passer par cet orifice et par le conduit qu'on a formé, soit avec le cautère actuel, soit avec un instrument piquant, et en faisant revenir son extrémité par la commissure des lèvres, pour la réunir à l'autre sur la joue, il devient corps étranger dans la fistule extérieure; il l'empêche de se fermer; il s'oppose à l'application immédiate des topiques appropriés et à l'emploi de la suture, et il appelle la salive par une route plus courte, à laquelle elle n'est déja que trop accoutumée.

On pourrait obtenir le résultat le plus réel de la double perforation, en faisant entrer une certaine longueur du fil de plomb dans la portion du canal qui repose sur le masseter (zygomato-maxillaire); tandis que l'autre extrémité, passant sous l'orifice fistuleux, traverserait la joue par l'unique ouverture artificielle, et serait repliée en dedans de la bouche, ou une médiocre compression extérieure la serrant entre la membrane buccale et les dents, suffirait pour la rendre invariable. Ce moyen m'a réussi quelquefois, et je n'ai pas même eu besoin de recourir aux caustiques, ni à la suture entortillée. Plusieurs feuilles d'or appliquées sur l'orifice fistuleux, l'avaient si exactement fermé, que la salive avait aussitôt cessé d'y passer, et qu'il ne fallut que quelques jours pour le cicatriser très-solidement. On sait que ce moyen fut autrefois usité par un phlébotomiste à la mode, qui, se dispensant de tout autre appareil, dut à cette seule singularité la grande vogue dont il jouit long-temps à la cour et à la ville.

J'ai rarement vu survenir une fistule salivaire après de profonds coups de sabre à la joue, avec division du conduit excréteur la réunion et la coaptation exactes des lèvres de la plaie, mettant aussi en contact et vis-à-vis l'un de l'autre, les petits orifices de ce conduit, la salive ne s'égare point et continue de suivre sa route ordinaire. Mais dans deux ou trois cas où le rapprochement régulier des bords de la plaie et leur parfaite correspon-

dance, n'avaient pu avoir lieu qu'après la cicatrisation, toujours alors un peu défectueuse, j'ai observé qu'il était resté sur le passage du canal salivaire, et au milieu de la cicatrice même, une petite tumeur molle, avec un peu de fluctuation, laquelle s'affaissait sous le doigt qui la comprimait, et faisait jaillir dans la bouche un filet de salive facile à y remarquer. Or, cette tumeur ne pouvait être qu'une espèce de sac intermédiaire entre les deux petits orifices non immédiatement réunis, ou mal abouchés du canal divisé, et dans lequel, comme dans un bassin (je dirais cloaque, s'il s'agissait d'une partie moins noble que la face), la portion supérieure du canal excréteur versait la salive qu'y puisait ensuite la portion inférieure pour la conduire à la bouche. M. le capitaine *Lasoscki*, de la légion de la Vistule, que j'ai soigné après l'affaire de Somo-Sierra en Espagne, où il avait reçu plusieurs coups de sabre à la tête et à la figure, porte une de ces petites tumeurs au centre de l'énorme et belle balafre guerrière qui partage en deux toute sa joue gauche. Il la comprime de temps en temps pour la désemplir; et je suis persuadé qu'avec une compression permanente, on viendrait facilement et assez promptement à bout de la dissiper.

M. *Deguise* décrivant l'opération qui lui est particulière, dit qu'il pratiqua la première de ses ouvertures, en dirigeant la pointe du trois-cart par l'orifice fistuleux dans le canal de *Sté-*

non, le plus avant et le plus près de sa naissance qu'il lui fut possible; que là il perça la joue, et se fit une communication avec la bouche; qu'il retira le poinçon, et qu'il glissa par la canule un fil de plomb dont il retint, avec deux doigts, l'extrémité dans la bouche, pour retirer à son tour la partie de l'instrument qui lui avait servi de conducteur, etc. De la part d'un chirurgien moins éclairé et moins circonspect que M. *Deguise*, ce passage serait embarrassant, et pourrait faire craindre que le masseter n'eût été percé, puisqu'on ne peut guères s'approcher de l'origine du canal salivaire, sans rencontrer le muscle qui soutient plus de la moitié de sa longueur. Mais la dextérité réfléchie de M. *Deguise*, et l'innocuité de la perforation faite par lui, nous rassurent à cet égard. Je dis *l'innocuité*, car il serait infailliblement arrivé des accidens si le poinçon eût traversé le masseter. Le chirurgien *Contavoz* l'éprouva un jour d'un manière bien fâcheuse, dans une opération qu'il manqua par cela seul qu'il avait inconsidérémment percé trop près de la parotide, et l'on connaît l'heureuse ressource qu'employa *Duphénix*, pour échapper à ce grave inconvénient dont il connaissait toutes les conséquences. Il est d'ailleurs facile de sentir que si l'épaisseur du masseter doit donner trop d'étendue ou de profondeur au conduit artificiel, la disposition de ses fibres et la force de leur contraction doivent la fermer précisément dans le temps de la mastica-

tion, où il serait plus important qu'il restât perméable à la salive.

L'espace dans lequel le chirurgien doit placer la route qu'il se propose d'ouvrir à la salive, est borné. Le canal salivaire, en quittant le masseter, ne fait plus qu'un court trajet avant d'entrer dans la bouche; et quand il a été divisé à trop peu de distance de la parotide, le cas est difficile et la guérison incertaine; car alors il faut, en partant du point fistuleux, faire avec l'instrument un chemin oblique et long pour arriver au muscle bucco-labial, seul endroit où l'on doive percer, et souvent la salive trouvant moins de résistance et moins d'espace à parcourir du côté de l'orifice fistuleux externe, s'y porte et s'y arrête de préférence, ce qui en perpétue la durée.

C'est dans cette circonstance sur-tout que la suture entortillée est d'un grand secours. *Louis* aimait mieux l'application des escarrotiques desséchans, avec lesquels il obtenait une croûte dure, un véritable opercule dont il entretenait la sécheresse avec des poudres astringentes et absorbantes. Mais je n'ai pas encore osé me fier à ces moyens, quoique rationnels et appuyés par une autorité bien entraînante.

Je termine en faisant observer qu'il est plus avantageux de se servir, pour percer la joue, d'un carrelet ayant ses angles bien tranchans, que d'un poinçon de trois-carrés qui ne fait qu'écarter les fibres et les mailles des parties sans les diviser, et que cette perforation mérite

la préférence sur celle du cautère actuel, pour des raisons faciles à juger.

J'ajouterai que le rétablissement du canal naturel, toutes les fois qu'il sera possible, doit l'emporter sur toutes les autres méthodes qui ont l'inconvénient spécial d'inonder sans cesse la bouche de salive, faute de la part du canal artificiel de pouvoir la retenir, comme la retiennent l'embouchure et l'insertion du vrai canal salivaire; et je louerai, une dernière fois M. *Deguise*, pour la sage précaution qu'il a eue de nourrir sa malade avec du bouillon, seul aliment permis dans ce cas, et qu'il faut encore faire prendre avec un biberon à bec aplati comme il faut prescrire le silence et le *decubitus* sur le côté opposé à la fistule.

Extrait d'une Observation sur une hernie scrotale étranglée, qui paraît s'être guérie avec perte de substance de l'intestin, sans plaie extérieure; par M. Cayol, D.-M.

Un homme de 47 ans, maigre, très-adonné au vin, portait, depuis quinze ans, une hernie inguinale du côté gauche. D'abord il n'avait pas employé de bandage. Celui qu'il appliqua ensuite la contenait si mal, qu'il était obligé de la réduire lui-même sept à huit fois par jour.

Le 9 juillet 1810, faisant un effort considérable, il rompit son brayer, et il éprouva subitement une douleur vive aux environs de l'anneau, et sa hernie devint dure, douloureuse, irréductible.

Depuis trois jours on avait inutilement tenté la réduction, lorsque le malade se rendit à l'Hôtel-Dieu de Provins; mais, par quelques circonstances particulières, et quoique les accidens devinrent très-graves, on ne l'opéra pas. Il allait mieux lorsqu'il en sortit, environ un mois après, éprouvant des coliques habituelles, des borborygmes, et vomissant quelquefois. Cet état dura près de quatre mois. Cependant il mangeait beaucoup, mais il maigrissait.

Il se rendit à Paris vers la fin de novembre. Il entra à l'hôpital de la Charité. On lui fit d'abord, avec succès, la ponction d'un hydrocèle. La tumeur herniaire était restée dure et volumineuse, mais non douloureuse. Il avait un œdème considérable aux membres inférieurs, lorsqu'il mourut, presque subitement, le 3 janvier.

M. *Cayol* eut alors occasion de reconnaître, dans le sac herniaire, une anse d'intestin rétréci, longue de douze à quatorze centimètres, provenant de l'iléon avec lequel il ne communiquait que par un petit orifice, tandis qu'on voyait au même point les traces d'une cicatrice telle, que le bout supérieur était engaîné dans l'inférieur.

Cette observation, décrite avec détails, est accompagnée de deux dessins et de la pièce pathologique, qui sont déposés dans la collection de la Faculté.

C. DUMÉRIL, *Secrétaire.*

1811.—N.° IV.

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

4 Avril.

Assemblée de la Faculté

Son Excellence le Grand-Maître de l'Université adresse à la Faculté plusieurs exemplaires de l'affiche relative aux concours pour les chaires de chimie et d'accouchement, laquelle est ainsi conçue :

Université Impériale.

Concours devant la Faculté de Médecine de l'Académie de Paris, pour une chaire de chimie et pharmacie, et pour une chaire d'accouchemens, vacantes dans la Faculté de Médecine de cette Académie.

Par ordre de Son Exc. le Grand-Maître;

Les docteurs en médecine et en chirurgie sont prévenus qu'il y aura des concours publics pour une chaire de chimie et pharmacie, et

pour une chaire d'accouchemens, vacantes dans la Faculté de Médecine de Paris.

Ces concours seront ouverts le premier août 1811, devant la Faculté de Médecine de Paris.

Les qualités requises pour être admis au concours, sont :

Pour la chaire de chimie et pharmacie, d'avoir pratiqué pendant deux ans la pharmacie dans une officine, ou dans un laboratoire d'hôpital, de Faculté ou d'autre Ecole publique. (*Le doctorat ne sera point exigé.*)

Pour la chaire d'accouchemens, d'avoir été reçu docteur en médecine ou en chirurgie dans l'une des Facultés de l'Empire, ou dans l'une des anciennes Facultés; d'avoir pratiqué les accouchemens depuis l'admission au doctorat, pendant quatre années pour le public, ou pendant trois années dans un hôpital.

Et pour les deux chaires indistinctement, d'avoir atteint l'âge de trente ans accomplis, et de jouir de tous les droits de citoyen français.

Ceux qui desireront concourir sont invités à remettre ou à envoyer au secrétariat de la Faculté de Médecine de Paris, avec leur adresse, les pièces constatant qu'ils ont les qualités requises pour être admis au concours; savoir :

L'acte de naissance;

L'inscription civique, ou tout autre acte équivalent;

Un certificat de bonnes vie et mœurs, déli-

vré par le recteur de l'Académie dans l'arrondissement de laquelle l'aspirant fait sa résidence habituelle ;

Un certificat de trois médecins du lieu du domicile de l'aspirant, attestant qu'il n'a pas distribué de billets et d'adresses sur la voie publique, et qu'il n'a point vendu de remèdes secrets.

Pour la chaire de chimie. — Un certificat authentique, également visé par le recteur, constatant que l'aspirant a pratiqué pendant deux ans la pharmacie dans une officine, ou dans un laboratoire d'hôpital, de Faculté ou d'autre École publique.

Pour la chaire d'accouchemens. — Le diplôme de docteur en médecine ou en chirurgie; un certificat de notoriété, également visé par le recteur, constatant que l'aspirant a, depuis son admission au doctorat, pratiqué réellement les accouchemens pendant quatre années pour le public, ou pendant trois années dans un hôpital.

Toutes ces pièces, excepté le diplôme de docteur, et le certificat de bonnes vie et mœurs, devront être légalisées. Il en sera tenu registre au secrétariat. Ce registre sera clos cinquante jours avant l'ouverture des concours, et aucun concurrent ne pourra plus être admis à se présenter.

Dès le lendemain de la clôture du registre, la Faculté s'assemblera pour examiner les piè-

ces déposées, et la liste des concurrens admis sera adressée, séance tenante, au Grand-Maître. Le secrétariat écrira sans délai à chacun des aspirans, pour les informer de la décision de la Faculté.

Les concurrens qui auront publié des ouvrages estimés sur la science qui fait l'objet de la chaire pour laquelle ils seront admis à concourir, pourront, ainsi que les praticiens célèbres, être dispensés d'une partie des épreuves du concours. Personne ne sera dispensé des leçons.

Par une autre lettre, M. le Grand-Maître transmet l'arrêté par lequel il a nommé le président et les juges des concours qui doivent avoir lieu dans la Faculté de Médecine de Paris, pour les deux chaires actuellement vacantes par la mort de MM. les professeurs *Fourcroy* et *Baudelocque*.

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.

Nous *Louis de Fontanes*, Sénateur, Grand-Maître de l'Université,

Vu l'article 52 du décret Impérial du 17 mars 1808, concernant les concours pour les chaires vacantes dans les Facultés,

Avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

ARTICLE I.er Le premier août 1811, il sera ouvert des concours publics pour la chaire de

chimie et pour la chaire d'accouchemens, vacantes dans la Faculté de Médecine de Paris.

ART. II. Ces concours auront lieu devant la Faculté de Médecine de Paris.

ART. III. M. *de Jussieu*, conseiller titulaire de l'Université, est nommé président des concours dont il s'agit.

ART. IV. Sont nommés juges du concours pour la chaire de chimie, MM. *Leroux*, doyen de la Faculté; *Deyeux*, *Chaussier*, *Hallé*, professeurs de la Faculté; *Berthollet*, et *Bourdois*, inspecteur-général au conseil ordinaire de l'Université.

ART. V. Sont nommés juges suppléans pour le même concours, MM. *Duméril*, *Richerand*, professeurs de la Faculté, et *Thillaye fils*.

ART. VI. Sont nommés juges du concours pour la chaire d'accouchemens, MM. *Leroux*, doyen de la Faculté; *Alphonse Leroy*, *Chaussier*, *Dubois*, professeurs de la Faculté; *Bourdois*, inspecteur-général conseiller de l'Université; et *Evrat*, docteur en médecine.

ART. VII. Sont nommés juges suppléans pour le même concours, MM. *Lallement*, *Richerand*, professeurs de la Faculté; et *Auvity*, docteur en médecine.

ART. VIII. M. le Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, fera ouvrir au secrétariat de la Faculté, un registre destiné à inscrire les pièces déposées par les docteurs qui voudront

se présenter au concours, conformément aux articles XV et XVI du statut du 31 octobre 1809.

Donné à Paris, au chef-lieu de l'Université, le 23 mars 1811.

Signé FONTANES.

Le Chancelier, *signé* VILLARET.

Pour ampliation,

Le Secrétaire de la Chancellerie,

SAINT-GUYRAT.

M. le professeur *Richerand* fait hommage à la Faculté, de quatre bustes moulés en plâtre, qui représentent *Tournefort*, *Linné*, *Adanson* et *Daubenton*. Ces bustes seront placés honorablement parmi ceux qui ornent déja en assez grand nombre les collections de la Faculté.

MM. *Deyeux* et *Percy* font des rapports relatifs à des recettes ou procédés sur lesquels Son Excellence le Ministre de l'Intérieur avait demandé l'avis de l'Ecole. Ces rapports et leurs conclusions sont adoptés.

On procède à l'élection d'un secrétaire; M. *Sue* est continué pour six mois, à la pluralité des suffrages.

18 *Avril.*

Son Excell. le Ministre de l'Intérieur adresse à la Faculté l'ampliation du décret relatif à la donation faite par M. *Corvisart*, et dont la teneur suit :

Extrait des minutes de la secrétairerie d'Etat, au palais Impérial des Tuileries, le vingt-deux janvier mil huit cent onze.

NAPOLÉON, Empereur des Français, Roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, médiateur de la Confédération Suisse ;

Sur le rapport de notre Ministre de l'Intérieur, notre Conseil-d'Etat entendu,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

ARTICLE I.er L'offre faite par *Jean-Nicolas Corvisart*, notre premier médecin, baron de l'Empire, officier de la Légion-d'Honneur, professeur honoraire de clinique interne à la Faculté de Médecine de Paris, d'un capital de 4,000 fr. en rentes sur l'Etat, pour fonder des prix d'encouragement qui seraient distribués aux élèves de la clinique interne, membres de la Société d'Instruction Médicale, et consisteraient en quatre médailles d'argent chaque année, et une d'or tous les deux ans, sera acceptée par la Faculté de Médecine de Paris.

ART. II. L'acte de fondation et celui d'acceptation seront passés dans les formes voulues

pour les collections, des fonds abandonnés par M. *Cabanis*. Elle délibérera, dans une prochaine séance, sur le mode d'emploi de ceux destinés à la réception gratuite d'élèves peu fortunés, et distingués par leurs connaissances, suivant les intentions du donataire.

11 *Avril.*

Séances de la Société.

La Société, d'aprés l'article IV de l'arrêté du Ministre de l'Intérieur, et II de son réglement, procède, par la voie du scrutin, à l'élection d'un président. M. *Percy* ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est nommé à la place de M. *Chaussier*, président de la Société, pour trois mois.

M. *Desbordeaux*, correspondant de la Société à Caen, prie la Société, par une lettre spéciale, de vouloir bien disposer à son gré d'un mémoire *sur le système physique du fœtus*, qu'il avait soumis à son jugement en 1807, et sur lequel il y a eu un rapport très-favorable. La Société arrête que ce mémoire sera adressé à l'un de MM. les Rédacteurs d'un recueil périodique de Médecine, avec invitation de l'y faire imprimer.

M. *Housset*, avocat à Paris, annonce à la Société la perte qu'il vient de faire dans la personne de M. son père, médecin à Auxerre, l'un des soixante associés nationaux de la Société de l'Ecole de Médecine. Il joint à sa lettre une

notice des principaux travaux de ce savant respectable, depuis 1755 jusqu'en 1808. Les articles sont au nombre de 128. Sur la proposition d'un membre, la Société, en exprimant ses regrets sincères, arrête qu'il sera inséré une notice biographique sur ce savant, pour lequel le grand *Haller* a manifesté une véritable estime. (*Voyez* la notice insérée dans ce Bulletin, page 72.)

M. *Duvernoy*, l'un des associés nationaux, accuse la réception du diplôme que la Société lui a envoyé, et lui adresse ses remerciemens.

M. *Hallé* rend compte de l'état actuel de la santé de M. *Sabatier*. La Société charge MM. *Hallé* et *Percy*, son président, d'être ses organes auprès de M. *Sabatier* et de sa famille, et de lui témoigner le grand intérêt qu'elle porte à sa situation.

M. *Andry* fait un rapport sur une observation de M. *Auvity* fils, relative a un melæna fébrile. Ce rapport et ses conclusions sont adoptés. Il en sera donné un extrait dans le Bulletin prochain.

M. *Richerand* lit en son nom et en celui de M. *Pelletan*, un rapport sur le mémoire de M. *Petit*, relatif à la curation des rétrécissemens de l'urètre, par les caustiques. Ce rapport et ses conclusions sont adoptés. Ils seront également imprimés en extrait dans ce Bulletin. Cependant MM. *Dubois*, *Deschamps* et *Larrey* font quelques observations contre le pro-

cédé dont il est fait mention dans ce mémoire. Ils rapportent quelques exemples des inconvéniens et de l'inutilité d'une semblable application de caustiques dans quelques cas de leur pratique.

M. *Duméril* présente l'extrait d'une observation de M. *Hupier*, chirurgien à Mamers, relative à un accouchement laborieux et à un fœtus monstrueux. Ce rapport et ses conclusions sont adoptés. Il sera présenté en extrait dans le Bulletin suivant.

L'ordre du jour appelle la nomination *de deux membres-adjoints* à la place de MM *Decandolle* et *Duvernoy*, actuellement associés nationaux. On donne lecture de la liste d'élection arrêtée dans la séance du 28 février, et l'on procède au scrutin par des bulletins portant chacun deux noms. Leur dépouillement offre le résultat suivant : M. *Guersent*, 26 voix; *Legallois*, 24; *Lullier*, 7; *Duval*, 4; *Auvity*, 2; *Mérat*, 1.

En conséquence, il sera écrit à Son Excell. le Ministre de l'Intérieur, pour le prier de donner son approbation à la nomination de MM. *Guersent*, D.-M., précédemment associé national de la Société à Rouen, actuellement médecin d'un bureau de bienfaisance à Paris; et *Legallois*, D.-M., également médecin d'un bureau de bienfaisance.

M. *Jules Cloquet* met sous les yeux de l'Assemblée une pièce de pathologie offrant

une hernie et un renversement de la vessie chez un jeune garçon de quatorze ans. Il se propose de décrire cette pièce, et de la modeler en cire pour être déposée dans le Musée de la Faculté.

25 Avril.

M. *Hallé* communique l'extrait d'une lettre qui lui a été adressée par M. *Raikem*, correspondant de la Société, médecin de S. A. I. la Grande-Duchesse de Toscane, dans laquelle il donne des détails intéressans sur l'état de la médecine dans cette partie de l'Italie, et sur les travaux du savant anatomiste *Mascagni*. A cette lettre était jointe la description analytique d'un taureau hermaphrodite, observé par ce dernier, et extraite d'un mémoire écrit en italien, et accompagné de belles gravures. (*Voyez* page 76 de ce Bulletin.)

Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, par une lettre en date du 16 avril, donne son approbation au choix que la Société a fait de MM. *Landré-Beauvais* et *Ribes*, dans sa séance du 14 mars dernier, en qualité de membres-adjoints.

M. *Friedlander* rend un compte verbal du mémoire de M. *Albers*, imprimé en allemand, sur la structure des yeux des cétacées.

M. *Barbier*, correspondant de la Société à Amiens, présent à la séance, fait hommage à la Société, d'un ouvrage en deux vol. in-8.°, qu'il vient de publier sous le titre de *Traité*

d'Hygiène appliquée à la thérapeutique. Il est invité à donner verbalement quelques détails sur l'emploi qui a été fait à Amiens, avec quelque succès, du sulfure de potasse dans des cas de coqueluche et de croup. MM. *Lerminier* et *Chaussier* donnent également des renseignemens sur quelques faits qui constatent l'avantage de ce médicament. Ces Messieurs sont invités à vouloir bien remettre, par écrit, quelques notes sur cet objet, afin qu'il en soit fait mention dans l'un des prochains Bulletins. (*Voyez* l'une de ces observations à la page 74 de ce Bulletin.)

M. *Husson*, au nom d'une commission composée de MM. *Huzard*, *Jadelot*, *Leroux*, *Pinel* et *Auvity*, lit un rapport définitif et un projet de programme sur le prix de 400 fr. fondé par une personne qui veut garder l'anonyme. Ce rapport et ses conclusions sont adoptés. Il sera imprimé dans ce Bulletin, et un certain nombre d'exemplaires en seront extraits séparément, afin que M. le secrétaire puisse faire donner à ce programme toute la publicité possible. (*Voyez* page 88 de ce Bulletin.)

M. *Friedlander* communique une note sur l'expérience de M. *Grindel*, professeur à l'Université de Derpt, relative à la production artificielle d'une sorte de sang. La Société engage MM. *Vauquelin* et *Deyeux* à vouloir bien répéter l'expérience annoncée, et à lui rendre compte du résultat.

M. *Percy* fait un rapport sur l'observation et la pièce en plâtre présentées à la Société par M. *Judcy*, médecin à Abbeville, concernant une luxation métatarsienne. Ce rapport est adopté. Il sera imprimé dans ce Bulletin. (*Voyez* page 81.) M. *Deschamps* rapporte une observation analogue. Il est invité à vouloir bien la donner par écrit.

MM. *Larrey* et *Laennec* font un rapport sur les nouvelles observations relatives à l'éléphantiasis des Arabes, communiqué à la Société par M. *Allard*, D.-M. Ce rapport et ses conclusions sont adoptés. Il en sera donné également un extrait dans ce Bulletin. (*V.* p. 87.)

M. *Loiseleur-Deslonchamps* lit un mémoire sur la possibilité de retirer du coquelicot douteux (*papaver dubium*, L.), un extrait analogue à l'opium. MM. *Delaporte* et *Nysten* nommés commissaires.

M. *Rouget* lit quelques observations de médecine-pratique, pour lesquelles MM. *Alibert* et *Roux* sont nommés commissaires. Le même présente les modèles et la description d'une machine propre à enlever les blessés d'un champ de bataille, même lorsque l'affaire a eu lieu dans des pays de montagne MM. *Des Genettes*, *Deschamps* et *Roux* sont priés de faire un rapport sur cette machine.

NOTICE Biographique sur M. HOUSSET, médecin à Auxerre, l'un des soixante associés nationaux de la Société de l'Ecole de Médecine de Paris.

M. *Etienne-Jean-Pierre* HOUSSET naquit à Auxerre le 14 janvier 1733 : fils, petit-fils et arrière petit-fils de docteurs de l'Ecole de Montpellier, et médecins des hôpitaux d'Auxerre, il se distingua beaucoup dans ses études. Reçu maître-ès-arts en 1753, et déja docteur en 1756, il avait dès-lors présenté plusieurs mémoires importans à la Société Royale des Sciences de Montpellier, commencé ses expériences sur les parties sensibles et irritables des animaux, et ouvert une correspondance honorable avec le grand *Haller*, qui le regarda toujours comme son meilleur ami.

De retour à Auxerre en 1756, il fut reçu l'année suivante médecin de l'Hôtel-Dieu. Ayant perdu son père quelque temps après, il lui succéda dans sa pratique, et le remplaça dignement par le zèle, le talent et la charité qu'il eut occasion de développer dans plusieurs maladies épidémiques. En 1786, il fut nommé médecin du Roi pour les épidémies dans la généralité de Bourgogne, à la place de M. *Maret*, de Dijon.

Il commença à publier en 1787, le recueil de ses écrits, et il travaillait à l'édition de ses

OEuvres-pratiques, lorsque la révolution, à laquelle il ne voulut prendre aucune part, l'obligea de suspendre ce genre de travaux, afin de rester ignoré.

M. *Housset* fut nommé à 23 ans membre de la Société littéraire d'Auxerre. Un an après, la Société Royale des Sciences de Montpellier se l'adjoignit, et lui donna pour correspondant M. *Haguenot*, son professeur et son ami. Plusieurs Sociétés savantes et Académies se l'associèrent ensuite; et comme il avait été correspondant très-actif de l'ancienne Société Royale de Médecine depuis 1777, la Société de l'Ecole de Médecine de Paris, chargée de continuer les travaux de cette illustre compagnie, s'empressa, dans sa séance du 30 floréal an 10, d'adresser à M. *Housset* l'un des premiers diplômes destinés aux soixante associés nationaux que le Gouvernement l'avait autorisé à choisir par l'article XIX de ses réglemens.

M. *Housset* a publié plusieurs dissertations intéressantes dans les Journaux de Médecine du temps; mais son principal ouvrage est celui qui a pour titre : *Mémoires physiologiques et d'histoire naturelle*, 2 vol. in-8.°; Auxerre, 1787.

M. *Housset* avait eu l'honneur d'entrer en correspondance avec les savans de l'Europe les plus célèbres; telles que MM. *Zinn* et *Zimmermann*, en Allemagne; M. *Allioni*, en Italie; M. *de Haller*, en Suisse; MM. *de Sau-*

vages, *Haguenot*, *Venel* et *Magnol*, à Montpellier ; M. *Séguier*, à Nismes ; MM. *Maret*, de Dijon ; *de Buffon*, *Lalande*, etc., à Paris.

Bon fils, bon époux, bon père, bon citoyen, médecin charitable et désintéressé, il n'a laissé que la fortune de ses pères. Attaché à sa ville natale, M. *Housset* a refusé les places les plus importantes, entr'autre celle de premier médecin du Dauphin, que M. de Sénac avait été chargé de lui offrir en 1761. Il est mort le 11 novembre 1810, en laissant une veuve, et un fils actuellement avocat distingué à Paris.

NOTE sur un cas de Croup, dans lequel l'administration du sulfure de potasse paraît avoir apporté quelque soulagement ; par M. BARBIER, D.-M., correspondant de la Société à Amiens.

GENEVIÈVE ALEXANDRINE....., âgée de cinq ans, fut attaquée du croup le 11 février dernier. Le 18, dans l'après-midi, époque où je la vis pour la première fois, elle offrait tous les symptômes de cette cruelle maladie : respiration sifflante, toux glapissante, etc.

Je lui administrai d'abord un vomitif ; après l'effet de ce premier moyen, je mis la malade à l'usage du sulfure alkalin, indiqué par M. le professeur *Chaussier*, d'après un mémoire envoyé au concours sur le croup. Ce médica-

ment était en poudre : on le donnait par doses de cinq grains que l'on délayait dans un peu de sirop de guimauve et d'eau.

Les trois premières doses furent prises à des distances très-rapprochées ; ensuite on les administrait de deux heures en deux heures. Après les cinq ou six premières doses, la toux, qui était très-sèche, parut devenir plus humide. Le 19, dans la matinée, la malade rendit, dans une suffocation imminente, un tube membraniforme de la longueur de deux pouces environ, dont une des extrémités était évasée. Ce tube avait une consistance assez solide, et pouvait être légèrement tiraillé sans se rompre.

Alors tous les accidens parurent dissipés. L'enfant respirait assez librement, et se jouait même sur son lit.

Vers le soir, retour de tous les symptômes du croup ; ils reprirent, dans la nuit, leur première intensité. On continuait toujours l'emploi du sulfure, et la toux restait plus humide. Dans la journée du 20, la malade rendit encore une portion de tube, mais le tissu en était mou, plus visqueux. Alors nouvelle rémission qui se prolongea jusques dans la journée du 21.

Mais les accidens se renouvellèrent une troisième fois avec une violence telle, que l'enfant succomba dans la soirée du 22. On ne put obtenir l'ouverture du cadavre.

Mon estimable confrère, M. *Lemerchier*, a

vu la malade dans les derniers temps de sa maladie.

L'effet le plus remarquable que paraît produire le sulfure alkalin, est une secrétion plus fluide et plus abondante sur la membrane muqueuse des voies aériennes. Cette secrétion détache la matière membraniforme qui adhère à la partie interne de la trachée-artère, et facilite par là son expulsion. Cet effet a été indiqué par M. le professeur *Chaussier*, et cette observation est seulement propre à confirmer son opinion.

Il est peut-être utile de remarquer que le sulfure ne produisit ni vomissemens, ni évacuations alvines, et que les urines et la perspiration cutanée ne contractèrent aucune odeur particulière. Cependant la malade qui fait le sujet de cette observation, avait pris plus d'un gros et demi de cette substance.

Le sulfure alkalin en sirop a paru plusieurs fois utile dans le traitement de la coqueluche.

HISTOIRE anatomique d'un taureau hermaphrodite ; extraite d'un mémoire italien de M. MASCAGNI, par M. RAICKEM.

EN 1789 il naquit à Caldana, petit village du Siennois, un veau dont le scrotum resta toujours petit, froncé et peu développé. Cependant, parvenu à l'âge de puberté, il présentait

l'aspect d'un taureau, et il en faisait les fonctions avec beaucoup d'ardeur. Il fut châtré en 1794; on le fit ensuite travailler pendant trois ans, puis on l'engraissa et on le vendit à un boucher de Sienne. Pendant tout le temps indiqué, l'animal conserva l'apparence d'un taureau, avec les attributs qui caractérisent ordinairement le mâle de cette espèce. Après l'avoir tué, les garçons bouchers découvrirent entre la vessie, le rectum et les reins, un viscère qu'ils n'avaient jamais eu occasion de voir. Il vint à l'esprit de l'un d'eux de le séparer et de le porter à l'Ecole d'anatomie; mais *Mascagni* était absent. Avant son retour, de jeunes chirurgiens de l'hôpital pratiquèrent une ouverture à cet organe, qui offrait un volume considérable. Il s'en écoula quinze à seize livres (de ℥xij) d'un fluide blanchâtre, légèrement opaque, qui avait, d'après leur rapport, l'odeur du petit-lait. L'auteur de l'observation étant revenu le lendemain, et s'étant mis à examiner ce viscère creux, il reconnut qu'il présentait tous les caractères d'une matrice de vache, avec son vagin qui, au lieu d'avoir un orifice à l'extérieur, se terminait, dans l'urètre, entre les origines des deux canaux spermatiques, par une ouverture large comme la tête d'une épingle médiocre. Pour pouvoir se faire une idée précise de la structure des parties de la génération dans cet animal, *Mascagni* se rendit aussitôt chez le boucher, et se procura

la verge, ainsi que les deux corps qui occupaient le scrotum, parties qui n'avaient souffert aucune altération.

Avant tout, dit *Mascagni*, je tâchai de remplir les vaisseaux sanguins de matière colorée, ce qui me réussit bien à l'égard des artères, mais point également par les veines, à cause des valvules. Je remplis aussi quelques vaisseaux lymphatiques avec le mercure, dans l'intention de conserver la pièce.

Au premier coup-d'œil je pris pour les ovaires, les deux corps qui se trouvaient situés où ont coutume d'être ces organes; mais je reconnus bientôt qu'ils étaient de véritables testicules. Je trouvai les vaisseaux déférens respectifs; j'y introduisis l'un de ces tubes de verre que j'emploie pour injecter les vaisseaux lymphatiques; je le fis remplir de mercure, je parvins à faire pénétrer l'injection dans toute l'étendue du canal entortillé qui forme l'épididyme, jusques dans les canalicules qui constituent en grande partie la substance du testicule.

Ayant ensuite tourné le tube vers le canal de l'urètre, dans la direction que suit le sperme, le mercure qui coulait avec une grande vîtesse, me fit découvrir derrière le vagin et sur les parties latérales de sa face antérieure, deux petits sacs qu'on ne distinguait pas auparavant, lesquels vers l'extrémité du vagin, se joignaient avec les vésicules séminales qui étaient

bien distinctes et proéminentes sur les côtés extérieurs du vagin, en sorte que celles-ci se remplirent aussi de mercure qui parcourut le canal commun aux vésicules et aux susdits sacs, et passa dans l'urètre par les ouvertures latérales situées à la base du *verumontanum*. Il ne restait donc aucun doute que les parties destinées à la séparation et au transport de la semence, n'existassent, en totalité, dans la cavité abdominale, et derrière l'utérus et le vagin.

La partie supérieure du testicule gauche était environnée d'un petit corps arrondi, réuni au testicule seulement, au moyen du péritoine et de vaisseaux sanguins et lymphatiques, lequel, par sa surface et par sa structure, ressemblait aux ovaires, comme je pus m'en assurer en en faisant la comparaison. Je me figurais que les corps que j'avais trouvés dans le scrotum, étaient les testicules altérés ou atrophiés par la castration qui, dans nos contrées, se pratique en comprimant fortement le cordon des vaisseaux spermatiques, en même temps qu'on tire en sens contraire les testicules. En conséquence, je soupçonnai d'abord qu'il pouvait exister un autre appareil pour la sécrétion de la semence, et je fis beaucoup de recherches pour découvrir d'autres vésicules et d'autres canaux qui communiquassent avec ceux qui existaient. Tout cela fut inutile.

La superficie des prétendus testicules était

inégale, bosselée; je ne pus y reconnaître le moindre vestige d'épididyme, ni de canal déférent; je vis seulement des vaisseaux sanguins et lymphatiques qui s'y insinuaient avec du tissu cellulaire. Ils n'étaient point contenus dans un sac membraneux comparable à la vaginale. Ils n'étaient pas revêtus d'une membrane analogue à l'albuginée, et dans leur intérieur ils n'offraient pas le caractère des testicules, mais plutôt celui des ovaires.

Pour en faire la comparaison, je pris l'ensemble des parties de la génération d'un vieux bœuf châtré pour le moins depuis huit à dix ans. Je trouvai les testicules très-petits, réduits à un très-petit volume, mais je pus y distinguer ses membranes, l'épididyme, le canal déférent, et à quelque distance du testicule, je pus insinuer le tube et le remplir de mercure, ainsi que sa dilatation ou *petit sac*, et la vésicule séminale.

Je ne savais que penser de ces observations, quand, par l'histoire exposée ci-devant, je réfléchis que l'animal n'avait point été châtré, puisque les testicules ne s'étaient jamais montrés dans les bourses.

Toutes ces considérations me firent soupçonner que les testicules supposés étaient les ovaires qui occupaient la place des testicules, et que les testicules remplaçaient les ovaires.

Ainsi cet animal présentait les parties mâles de la génération, en tout et par-tout parfaites,

et doit avoir coopéré à la génération comme *mâle;* il réunissait aussi les parties *femelles*, à l'exception des organes extérieurs qui manquaient en totalité, et il ne pouvait participer à la génération comme femelle, à cause du susdit défaut et à cause de la situation des ovaires dans le scrotum, à moins qu'on voulût admettre que la génération eût pu s'effectuer dans ce corps attaché au testicule gauche, qui semblait avoir tous les caractères de l'ovaire.

A cette description sont ajoutées deux planches où se trouvent représentés, avec la plus sévère exactitude, les différens objets de cette observation intéressante, qui représente peut-être l'exemple le plus parfait des hermaphrodites décrits dans les fastes de l'anatomie. Cependant *Petit* a communiqué à l'Académie des Sciences l'histoire d'un hermaphrodite de l'espèce humaine, qui avait quelque analogie avec celui-ci. (An. 1720.)

Rapport sur l'Observation et la pièce en plâtre présentées à la Société par M. Judcy, médecin à Abbeville, concernant une luxation métatarsienne; par M. le professeur Percy.

Autrefois à l'amphithéâtre du jardin des Plantes, le professeur d'anatomie et de chirurgie avait coutume de montrer à ses auditeurs

une jambe et un pied dans un état ostéologique, que le personnage auquel ils avaient appartenu avait légués, en mourant, à cette Ecole, pour l'exemple des maîtres et pour l'instruction des étudians. Ces parties étaient très-difformes; le pied avait été luxé en dehors avec déchirement des liens articulaires; fracture de la malléole externe, et irruption à travers les tégumens d'une portion de l'astragale. Lors de ce terrible accident on avait voulu amputer la jambe; c'était le conseil de la raison et de l'expérience. Mais le malade s'y était opposé, et il avait fallu se borner à des incisions qui, quoique multipliées et étendues, n'avaient pu permettre la reposition du pied. Le blessé guérit, c'est-à-dire qu'il n'en mourut pas, et qu'il boita péniblement le reste de sa vie : ce qui lui sembla encore si heureux en comparaison de la perte du membre à laquelle il avait été condamné, qu'il fit de ce succès l'objet d'une disposition testamentaire, voulant qu'après sa mort sa jambe fût à jamais un témoin qui démentît le précepte alors établi de la nécessité indispensable de l'amputation en pareil cas, et attestât la possibilité d'une guérison sans cette extrême ressource.

M. *Judcy* a fourni à la Société une pièce qui pourra, dans la suite, donner une leçon analogue aux chirurgiens qui seront curieux de la connaître. Elle n'est pas le membre lui-même, comme celle dont je viens de parler.

Le sujet qui y a donné lieu était trop jeune et trop bien portant pour faire de sitôt un tel présent à la chirurgie, à laquelle d'ailleurs, vu son parfait rétablissement, il n'aurait pu être que d'une médiocre utilité. C'est l'imitation en plâtre coloré de ce pied luxé, dont M. *Judcy* a entretenu la Société dans l'une de ses précédentes séances.

On se rappellera que le chirurgien appelé d'abord, ayant à traiter une luxation particulière du pied, qu'il a cru devoir nommer rupture du pied, parce que les tégumens, les ligamens articulaires, et quelques tendons, étaient déchirés d'une malléole à l'autre, ne songea même pas à faire le sacrifice de cette partie, et qu'il s'attacha à lever, par des incisions sagement combinées, les obstacles qui s'opposaient au replacement des os luxés.

Dans cette luxation, l'astragale avait conservé son union et ses rapports avec les extrémités articulaires du tibia et du péroné; mais il avait essuyé une disjonction violente d'avec le calcanéum, et les os voisins et contigus avaient, de leur côté, souffert la plus forte diversion. L'artère tibiale antérieure avait été dilacérée; on voyait l'astragale à travers la peau déchirée; le pied était renversé en dedans, et la partie était froide et livide, lorsque M. *Judcy* fut appelé au secours du blessé qui n'avait au plus que dix-huit ans, et qui était très-sensible et très-irritable.

Le chirurgien avait déja tenté la réduction ; mais faute d'avoir commencé par faire les incisions nécessaires, ses efforts, très-douloureux pour le malade, n'avaient eu aucun succès, tandis que ceux de M. *Judcy* furent suivis du résultat le plus heureux, grâces à ces incisions qu'il sut pratiquer à propos.

Il n'y eut point d'hémorragie, ce que l'on remarque le plus souvent lorsque les artères ont été déchirées. Les parties convenablement replacées furent couvertes de cataplasmes et autres applications appropriées. Il se forma plusieurs dépôts, dont un assez considérable sous l'aponévrose plantaire qu'il fallut inciser pour donner issue au pus. A cela près, la guérison ne fut ni longue, ni difficile, et il n'y eut point de claudication.

On ne peut nier que l'aspect de ces sortes de blessures, et le souvenir des accidens trop souvent funestes qu'elles ont quelquefois occasionnés, ne soient bien propres à effrayer le chirurgien, et à le faire balancer entre la triste indication de mettre la vie en sûreté aux dépens de la partie, et la perspective non moins fâcheuse des risques et des chances attachés à la tentative de conserver l'une et l'autre.

Aussi le précepte d'amputer, dans ces occurrences, n'est-il pas autant à blâmer qu'on a voulu le faire croire ; mais il ne faut l'appliquer ni légèrement, ni prématurément ; et tout chirurgien expérimenté, en voyant le pied du

jardin des Plantes, et celui qui va être déposé au Conservatoire de la Faculté, sera encore en droit de dire que ce sont là des exceptions heureuses à la règle générale : *rara non sunt artis.*

En effet, quelles formidables suites les luxations du pied compliquées de l'issue des os, de la dilacération des enveloppes articulaires, des tendons, des vaisseaux, n'attirent-elles pas le plus ordinairement ? C'est dans ces sortes de blessures que le tétanos est si prompt à se montrer, et qu'il est toujours mortel. On ne peut toutefois établir la rigoureuse alternative, qu'il faut que le pied soit emporté, ou que le blessé périsse entre ces deux extrémités ; il y a un terme moyen, qui est l'estropiement : heureux encore d'en être quitte à ce prix !

Le jeune homme traité par M. *Judcy* a échappé même à cette désagréable suite, mais aussi l'accident arriva par un temps très-froid ; le pied n'était pas luxé avec la jambe ; la luxation, que l'on peut appeler métatarsienne, existait spécialement entre l'astragale et le calcanéum ; et l'on voit que l'accident était infiniment moins grave, quoique l'astragale eût été mis à découvert par le déchirement des tégumens. Les surfaces par lesquelles les os se touchent et s'articulent, sont favorables à leur coaptation quand ils ont été luxés. On peut les faire glisser l'un sur l'autre sans avoir presque besoin d'exercer des extensions, qui d'ail-

leurs ne sont guères praticables en ces parties; tandis que la conformation ou structure des faces articulaires de l'astragale et de l'extrémité inférieure de la jambe, nécessitent absolument ces sortes de manœuvres qui échouent presque toujours.

Je ne veux pas pour cela atténuer le mérite du succès de M. *Judcy*, mais j'ai dû annoncer de quelle instruction serait son pied imitatif, et chercher à en fixer le degré, proportionnellement aux difficultés que la cure a rencontrées, et aux périls qui ont pu l'environner.

Ici la proposition faite par quelques chirurgiens, d'amputer le pied, n'était conforme ni aux principes, ni à la saine pratique. C'eût été une très-grande faute de couper un membre qu'il a été si facile de conserver; et M. *Judcy* mérite des éloges, non pour n'avoir pas partagé une opinion si contraire aux bonnes règles et à l'expérience, mais pour avoir su bien apprécier la maladie, et avoir opposé à un avis meurtrier et inconsidéré, les ressources d'un art qui doit être plus soigneux de conserver qu'empressé de détruire.

D'après ce rapport, la Société a décidé que l'observation de M. *Judcy* méritait d'être honorablement citée dans le Bulletin de la Société, et qu'il convenait de faire à ce médecin estimable des remerciemens pour la pièce dont il a fait don à son Conservatoire.

EXTRAIT d'un Rapport fait par MM. LARREY et LAENNEC, sur un mémoire de M. ALARD, intitulé : Nouvelles observations *sur l'éléphantiasis des Arabes.*

L'OBJET de l'auteur est de prouver que *l'éléphantiasis des Arabes* ne produit pas toujours les gonflemens énormes qui rendent cette maladie si remarquable en Afrique et dans quelques îles de l'Amérique; qu'elle n'attaque pas exclusivement les extrémités inférieures, comme on l'a cru jusqu'à présent; enfin, que cette maladie est assez fréquente dans nos climats, pour mériter de fixer, d'une manière particulière, l'attention des praticiens. Pour mettre cette dernière assertion à l'abri de tout soupçon de prévention, l'auteur a eu soin de ne rapporter que des faits observés par d'autres médecins, ou du moins qu'il n'a pas vus seul. Il annonce que son recueil aurait pu être grossi de plusieurs autres observations, dont quelques-unes auraient certainement intéressé par les succès obtenus dans le traitement d'une maladie généralement regardée comme incurable; mais il a jugé qu'il était nécessaire de multiplier les observations avant de rien publier sur cet objet important. Il s'applique, en ce moment, à répéter ses essais qui paraissent devoir amener des résultats très-satisfaisans.

Le mémoire de M. *Alard* est destiné à former

un supplément à l'ouvrage qu'il a publié en 1806, sur le même sujet. Il renferme des faits propres à confirmer ceux qui se trouvent dans l'ouvrage dont il s'agit, et de plus, deux observations (les seules qui existent jusqu'à présent) *d'éléphantiasis des Arabes* développé à la face.

PROGRAMME d'un Prix relatif à des expériences physiques et chimiques sur le virus vaccin.

UN ami de l'humanité, qui desire rester inconnu, a fait remettre à la Société de l'Ecole de Médecine, une somme de quatre cents fr. pour les fonds d'un prix qui aurait pour objet des recherches sur les virus. Il desirait sur-tout que l'on examinât si, par quelque procédé chimique, on pourrait reconnaître, d'une manière positive, l'existence d'un virus quelconque dans les humeurs.

Une commission composée de MM. *Chaussier, Thénard* et *Auvity* fit à la Société, dans sa séance du 3 août 1809, un rapport sur cet objet (1).

« Il est certain, disait la commission, qu'un virus est une substance particulière, une sorte de poison animal qui, transmis dans un corps

(1) Ce rapport a été inséré en entier dans le N.° VIII du Bulletin de la Société, année 1809.

sain, y détermine constamment le même genre d'affections, lorsqu'il y trouve les circonstances favorables à son développement. C'est par ses effets, par les altérations diverses que produit dans le corps ce germe morbide, que le médecin reconnaît l'existence d'un virus, qu'il en distingue l'espèce; mais ces effets sont assurément différens, suivant la nature et la composition intime du germe morbide. On peut donc espérer qu'à l'aide des nombreux et nouveaux moyens d'analyse dont la chimie est en possession, on parviendra à connaître l'essence d'un virus. »

La commission ayant trouvé la question trop étendue, délicate à traiter, et dangereuse à expérimenter, avait restreint les recherches nécessaires pour la résoudre, à l'étude du fluide vaccin, dont le développement, toujours utile, n'entraîne après lui aucun danger, et ne propage, dans l'atmosphère, aucune espèce de contagion.

En conséquence, cette commission s'était bornée à demander un examen particulier du virus vaccin, et elle avait proposé cet examen de la manière suivante :

1.° *Quelle est la nature du fluide contenu dans les boutons, ou vésicules de vaccine?*

2.° *Les liqueurs circulatoires* (le sang, la lymphe), *éprouvent-elles quelque altération*

par la présence et le développement du virus vaccin ?

3.° *En admettant l'altération des liqueurs circulatoires, pourrait-on la reconnaître par quelque procédé physique ou chimique ?*

Aucun mémoire n'étant parvenu, le fondateur du prix a pensé que les concurrens avaient pu être effrayés de l'idée de rechercher dans les liqueurs circulatoires l'altération causée par la présence et le développement du virus vaccin. Il a donc desiré que la question fût restreinte à une proposition plus simple.

La Société a chargé MM. *Leroux*, *Huzard*, *Jadelot*, *Auvity* et *Husson*, d'examiner de nouveau cette proposition, et de lui présenter une rédaction définitive de cette question; rédaction qui fût conforme aux intentions du fondateur, et en même temps susceptible de laisser aux concurrens une latitude que le seul point de vue chimique sous lequel ce fondateur voulait que l'on examinât la question, ne leur aurait pas donnée.

C'est d'après ces considérations que M. *Husson* a proposé à la Société, au nom de la commission, la rédaction suivante de la question, laquelle a été adoptée unanimement:

1.° *Assigner, d'une manière précise, les différences qui existent dans la matière vaccine, considérée,* 1.° *avant le développement*

de l'auréole ; 2.° après la disparition de l'auréole, c'est-à-dire, dans l'état puriforme ; 3.° lorsqu'elle est en croûte.

II.° *Essayer, par des expériences physiques et chimiques, si on peut déterminer la raison du développement ou de l'inertie du virus vaccin, considéré dans chacun des trois états indiqués.*

. . . . . .

La Société impose, comme condition de rigueur, que les réponses aux questions ci-dessus soient appuyées d'expériences exactes, soigneusement détaillées, bien constatées, et qu'elle puisse faire répéter par ses commissaires.

MM. *Chaussier*, *Deyeux*, *Vauquelin* et *Thénard* sont adjoints aux membres de la dernière commission, afin d'apprécier à leur juste valeur les expériences chimiques des concurrens.

MM. les membres du Comité central de Vaccine, établi près Son Exc. le Ministre de l'Intérieur, ont déclaré qu'ils renonçaient à concourir.

Les mémoires écrits en français ou en latin seront adressés, avant le premier janvier 1813, à M. le secrétaire de la Société, sous le couvert de Son Excell. le Ministre de l'Intérieur.

La Société fera connaître son jugement

dans la première séance du mois d'avril suivant.

Le prix consiste en une médaille d'or, de la valeur de 400 fr.; représentant, d'un côté, la tête *d'Esculape*; et de l'autre, le serpent *Céraste*.

C. DUMÉRIL, *Secrétaire.*

1811. — N.° V.

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

2 *Mai.*

Assemblée de la Faculté.

MADAME *Chaudet* annonce que le buste de M. le professeur *Fourcroy*, exécuté par M. *Cartelier*, est très-avancé.

Son Excellence le Ministre de l'Intérieur demande l'avis de l'Ecole, sur une nouveau fébrifuge que M. *Raseri* croit avoir découvert dans le brou de la noix.

M. *Beauchêne*, ancien prosecteur de la Faculté, lui propose de se charger d'exécuter, dans le courant de cette année, plusieurs préparations anatomiques qui manquent au cabinet. La Faculté arrête que M. *Beauchêne* recevra pour ces préparations, et lorsqu'il les aura fournies, une indemnité égale à celle de son traitement de prosecteur, pour une année seulement.

M. *de la Bonnardière*, administrateur spécial de l'hospice de la Maternité, exprime le desir que la Faculté veuille bien nommer un de ses professeurs pour être membre du jury d'examen des élèves sage-femmes de la Maternité. M. le Doyen est designé à cet effet.

M. *Pinson* présente, pour les cabinets, l'estomac d'un poulain de six mois qu'il a modelé en cire. Il offre également cinq injections et corrosions de reins d'animaux.

On procède à l'élection d'un cinquième membre du Conseil d'administration, pour le temps pendant lequel M. le trésorier restera secrétaire. M. *Duméril* est nommé à cet effet.

MM. *Lallemant*, *Des Genettes* et *Richerand* sont nommés au scrutin, avec MM. *Chaussier* et *Duméril*, examinateurs du concours pour les places d'aides d'anatomie et de prosecteurs.

M. *Duméril* donne, au nom du Conseil, lecture d'un projet sur le mode d'emploi des fonds provenans des appointemens que M. le professeur *Cabanis* a destinés à la réception gratuite d'élèves peu fortunés et distingués par leurs connaissances.

Les dispositions en sont adoptées, et seront consignées dans ce Bulletin.

16 *Mai*.

M. *Petit-Radel*, de retour de son voyage

en Italie, témoigne à l'Assemblée le plaisir qu'il éprouve à se retrouver dans son sein.

M. *Duméril* lit les procès-verbaux des examens publics qui ont eu lieu pour le concours aux places d'aide d'anatomie, auxquels se sont présentés MM. *Moulinié*, *Breschet*, *Rochoux*, *Béclard*, *Cloquet* (*Hippolite*), *Gardanne*, *Faure* et *Samson*. Les suffrages se sont réunis dans l'ordre suivant, et MM. *Cloquet*, *Béclard*, *Breschet*, *Rochoux* et *Moulinié* ont été choisis par la Faculté pour aides d'anatomie. Un nouveau concours aura lieu, parmi ces cinq aides et les deux sortans, pour les trois places de prosecteurs vacantes.

Le reste de la séance est consacré à des détails d'administration.

30 *Mai*.

Son Excellence le Ministre de l'Intérieur demande l'avis de l'Ecole sur les objets suivans :

1.° Extrait d'une dissertation analytique sur les eaux de l'Echaillon, par M. *Petit*;

2.° Etat des personnes vaccinées par M. *Lussan*, chirurgien à Saint-Saulges;

3.° Demande de M. *Maumeton*, à être autorisé à établir une maison de santé pour les pulmoniques;

4.° Mémoire sur le croup, par M. *Desloges*;

5.° Demande du sieur *Yver*, afin d'être autorisé à débiter son remède;

6.° Etat des accouchemens opérés en 1809 à l'hospice de la Maternité à Liège ;

7.° Levier de *Boiric*, pour arracher les dents ;

8.° Observations recueillies en 1809, aux eaux de Bagnères de Luchon ;

9.° Remède proposé par le sieur *Desloges*, contre les fièvres épidémiques ;

10.° Observations de M. *Desaulge*, sur les eaux de Saint-Honoré ;

11.° Précis des maladies observées dans l'hôpital militaire de Bordeaux, par M. *Révolat* ;

12.° Observations sur les maladies observées aux eaux de Barbotan ;

13.° Analyse d'une eau minérale, par M. *Bezelgues*.

Ces différentes pièces sont renvoyées à des commissaires choisis parmi MM. les professeurs.

9 *Mai.*

Séances de la Société.

M. *Santerelli*, de Forli, annonce, dans une lettre écrite en italien, l'envoi de deux opuscules chirurgicaux ; l'un, contenant quelques réflexions sur une nouvelle méthode d'opérer la cataracte ; l'autre, renfermant le prodrome d'un plus grand ouvrage, ou traité complet d'accouchemens. Ces mémoires n'étant pas parvenus, il en a été donné connaissance à l'auteur de la lettre.

M. *Leonardo Vordoni*, correspondant de la

Société à Trieste, en la remerciant du diplôme qu'il en a reçu, lui envoie l'observation écrite en italien, d'un cas de vaccine spontanée qu'il a cru devoir faire dessiner en couleur. MM. *Leroux* et *Husson* sont chargés de rendre compte de ce mémoire.

M. *Révolat*, correspondant à Bordeaux, adresse une notice sur les maladies qu'il a observées dans les hôpitaux militaires de cette ville, pendant le premier trimestre de l'année courante. M. *Des Genettes* est prié de vouloir bien faire un rapport sur ce mémoire.

M. *Chomel*, élève en médecine, présente une pièce d'anatomie pathologique qui sera déposée et conservée dans les collections. C'est un cervelet partagé en deux portions inégales par un repli de la ménynge.

M. *Deguise* présente la jeune fille qu'il a guérie d'une fistule salivaire. Plusieurs membres de la Société examinent l'état des parties, et déclarent que la guérison est complète.

La Société décide qu'il y a lieu à élection d'un seizième membre-adjoint dont la place est restée vacante. La présentation des candidats est ajournée à un mois.

M. *Renauldin*, D.-M., commence la lecture d'un mémoire sur le diagnostic de quelques maladies qui, ayant leur siège dans certains viscères de l'abdomen, et offrant entr'elles plusieurs points de similitude, peuvent être confondues les unes avec les autres.

24 Mai.

Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, par une lettre en date du 4 de ce mois, approuve la nomination de MM. *Guersent* et *Legallois*, comme membres-adjoints de la Société.

M. *Chaussier* met sous les yeux des membres de la Société, une pièce d'anatomie pathologique, sur laquelle il donne verbalement quelques détails. — Une femme mourut presque subitement. On trouva, en ouvrant son cadavre, le péricarde énormement distendu, et rempli d'un veritable pus, sans que la surface du cœur offrît de traces d'inflammation. En examinant la partie inférieure du péricarde, on découvrit une perforation qui, traversant le diaphragme, conduisait dans un kyste ou abcès rempli d'hydatides, et situé entre le foie et le diaphragme. M. *Chaussier* se propose d'écrire l'observation dont il vient d'entretenir la Société.

M. *Geoffroy* lit un rapport sur un mémoire de M. *Gendron*, correspondant de la Société à Vendôme, portant le titre d'*Essai sur les maladies qui ont régné dans le Vendômois pendant l'hiver et le printemps de 1808*. Ce rapport et ses conclusions ont été adoptés.

M. *Renauldin* termine la lecture du mémoire sur le diagnostic de quelques maladies. MM.

Des Genettes et *Husson* sont nommés rapporteurs.

M. *Saunié*, correspondant à Auxonne (Côte-d'Or), adresse un mémoire sous le titre de *Description des parties génitales internes et externes d'un enfant mal conformé*. Ce mémoire est réservé pour être lu dans une autre séance.

M. *Jules Cloquet*, élève de la Faculté, lit une observation sur un vice de conformation de la vessie, chez un enfant mort à l'âge de treize ans. La symphyse du pubis était naturellement disjointe; la vessie formait hernie par l'ombilic; on y distinguait les deux orifices vésicaux des uretères : il y avait, de plus, hernie inguinale. L'auteur a fait don à la Faculté du bassin naturel préparé, et de deux pièces qu'il a modelées en cire; l'une offrant l'état des parties extérieures; l'autre, celui des organes internes. M. *Percy* se charge de faire un rapport sur cette observation.

M. *Demercy* présente à la Société la nouvelle édition qu'il va publier des Aphorismes d'*Hippocrate*, en grec, en latin et en français. MM. *Chaussier* et *Laennec* sont priés de faire un rapport sur cet ouvrage.

On donne lecture d'un mémoire de M. *Fouquier*, médecin de la Charité, sous le titre d'*Histoire d'un tétanos guéri par l'opium, et observations sur l'usage de la noix vomique*

dans la paralysie. MM. *Larrey* et *Ribes* sont nommés rapporteurs.

On communique à la Société trois observations qui lui ont été adressées par M. *Lévêque-Lasource*, D.-M. 1.° Sur un tétanos traumatique guéri par amputation ; 2.° sur une lésion de la moëlle épinière ; 3.° sur une fracture de la rotule, par l'effet de la contraction musculaire. MM. *Deschamps* et *Roux* sont chargés de rendre compte de ces observations.

RAPPORT sur le mode d'emploi des fonds de M. le professeur CABANIS, pour la réception d'élèves peu fortunés et distingués par leurs connaissances.

MONSIEUR le Sénateur *Cabanis*, en affectant une partie de son traitement de professeur, aux frais de réception de quelques élèves peu fortunés, mais distingués par leurs connaissances, a laissé à la Faculté le soin de faire le choix de ces élèves, d'après le mode qui lui paraîtra le plus convenable. (*Lettre du 16 fructidor an 11.*)

La Faculté pense qu'il serait désagréable d'exiger des élèves, qui d'ailleurs auraient fait la dépense de leurs inscriptions, la preuve de leur peu d'aisance ; aussi a-t-elle arrêté qu'il suffirait de laisser connaître les intentions du donataire, persuadée que les jeunes gens se-

raient assez délicats pour ne pas se mettre sur les rangs, dans le cas où la fortune leur permettrait d'obtenir facilement, par un autre mode, le titre de docteur.

La somme destinée à ce noble emploi, étant de 2,979 fr. 25 cent., la Faculté arrête d'admettre quatre candidats à la réception gratuite, dont les frais de chacune peuvent monter, par aperçu, à la somme de 716 fr. En conséquence, elle adopte les dispositions suivantes :

Il sera ouvert pendant deux années, à des époques successives de six mois, un concours parmi les élèves de l'Ecole-Pratique qui auront pris leurs seize inscriptions, et qui se seront fait inscrire pour obtenir leur réception, suivant les intentions de M. *Cabanis*.

Les élèves inscrits et réunis répondront par écrit, et sans désemparer, à deux questions générales; l'une en latin, l'autre en français. Ces questions ne seront arrêtées entre les juges du concours, et communiquées aux concurrens, qu'au moment même de leur réunion, immédiatement avant l'examen.

Ceux des concurrens qui auront le mieux satisfait aux questions, formeront une série de trois candidats au moins, et de cinq au plus, laquelle subira les cinq examens publics exigés pour les réceptions.

MM. les professeurs désignés pour ces examens, présenteront successivement et isolé-

ment les mêmes questions aux candidats appelés successivement pour y répondre dans le même espace de temps. Ils désigneront à la Faculté celui qui les aura le plus satisfait.

Celui des candidats qui aura le mieux répondu dans la majorité des examens, obtiendra gratuitement tous les frais de sa réception. Sa thèse sera imprimée jusqu'à la concurrence de sept feuilles. Elle sera honorablement dédiée à la mémoire de M. le Sénateur *Cabanis*.

Le premier concours aura lieu dans le mois de juin 1811; le second, au mois de décembre de la même année; le troisième et le quatrième, à pareilles époques, en 1812.

M. le Doyen est chargé de faire exécuter le présent arrêté.

EXTRAIT d'une Observation relative à un fœtus monstrueux qui a donné lieu à un accouchement laborieux; par M. HUPIER, chirurgien à Mamers. (Sarthe.)

UNE femme de 21 ans, forte et bien constituée, enceinte de sept mois, éprouva, le 6 février de cette année, une perte très-abondante, pour laquelle elle manda une sage-femme. Celle-ci ne pouvant arrêter l'hémorragie, fit appeler M. *Hupier*, qui, après avoir inutilement mis en usage les divers moyens de l'art, reconnaît, par le toucher, que le bras de l'en-

t s'est engagé dans le vagin, avec une por-
n du placenta. Il ne balance pas alors à ter-
ner l'accouchement par les pieds. Il les sai-
en effet facilement; mais les jambes et les
sessorties de l'utérus, l'accoucheur éprouve
plus grande résistance quand il veut dégager
reste du corps. Ayant même senti une sorte
déchirement, il craint d'avoir opéré le dé-
llement. Voulant reconnaître l'état des cho-
, il porte le doigt aussi haut que possible,
distingue alors des parties d'une forme
traordinaire. Le cordon ombilical se trou-
nt pris entre les cuisses, et arrêtant ainsi le
tus, M. *Hupier* essaie de le tirer du côté par
quel il lui semble devoir communiquer avec
placenta; mais il lui est impossible de le
gager. Ne comptant plus alors sur l'existence
l'enfant, le placenta étant détaché, il croit
voir couper le cordon qui était tout-à-fait
ranglé. En effet, il amena alors l'enfant avec
aucoup de facilité.

Le placenta était resté dans le vagin, M. *Hu-
er* cherche la portion du cordon qui devait
adhérer. Ne la trouvant pas, il tire au-dehors
placenta lui-même, et il s'aperçoit que la
rtion du cordon ombilical, qu'il devait croire
us long, n'avait à-peu-près qu'un pouce et
mi, comme celle qui était restée à l'ombilic
l'enfant.

Un autre fait assez curieux dans cette obser-
tion, est la monstruosité qu'a offerte le fœtus

dont M. *Hupier* a adressé le dessin à la Société, mais dont il annonce avoir conservé les pièces.

Les viscères abdominaux n'étaient recouverts que par le péritoine, les muscles du bas-ventre ayant été considérablement amincis et écartés. Cette membrane s'était déchirée pendant l'accouchement, la veine ombilicale s'était rompue vers le foie. Le fœtus offrait, en outre, diverses autres difformités de la cavité pectorale et des membres. Les os du crâne étaient écartés, non développés; de sorte que l'enfant était ce que l'on nomme improprement *acéphale*. Il avait un bec de lièvre, ou un écartement complet de la symphyse mandibulaire, tandis que la mâchoire était très-développée.

L'observation dont nous venons de rendre compte est curieuse; M. *Hupier* l'a exposée d'une manière très-claire, mais il y a beaucoup de faits analogues. *Haller* en cite une trentaine d'exemples dans sa Dissertation sur les monstres, insérés dans le troisième volume de ses *Opera minora*. Il en décrit deux en particulier. C'est une monstruosité fort commune dans les poulets et les pigeons, par la dilatation de l'anneau ombilical, et par suite d'ascite congéniale.

Extrait d'une Observation sur un méléna fébrile ; par M. Auvity fils.

Il s'agit, dans cette observation, d'un jeune homme attaqué d'une maladie noire, ou méléna fébrile, qui a été suivie d'un état adynamique. Cette maladie présenta, dès son commencement, des symptômes effrayans, et par la quantité énorme de sang que le malade rendit par les vomissemens et les déjections, et par la prostration générale des forces.

M. *Auvity* commença par s'opposer à l'hématémèse provenant des vaisseaux de l'estomac. Malgré le traitement rationel qu'il employa, les accidens se renouvelèrent, et il demanda le conseil de plusieurs praticiens instruits, qui, après avoir examiné attentivement les différens symptômes de la maladie, et les moyens qui avaient été administrés, approuvèrent tout ce qui avait été fait. Le douzième jour de la maladie, M. *Auvity* s'aperçut que les accès revenaient à une heure fixe ; il se détermina sur-le-champ à donner le quinquina à hautes doses, soit par la bouche, soit en lavement. Ce traitement réussit parfaitement, et le médecin eut la satisfaction de rendre la vie à son malade.

EXTRAIT d'un Mémoire relatif à la curation des rétrécissemens de l'urètre, au moyen des caustiques; par M. PETIT.

LES anciens ne paraissent point avoir connu les rétentions d'urine dépendantes du rétrécissement de l'urètre. Exempts de la maladie vénérienne, dont cette infirmité peut être regardée comme une des suites les plus fréquentes et les plus fâcheuses, ils ne pouvaient la rencontrer que sur un très-petit nombre d'individus. On ne doit donc pas s'étonner de ne trouver dans leurs ouvrages, aucun procédé pour y porter remède; mais dans le siècle qui suivit l'introduction de la maladie vénérienne en Europe, on vit les gens de l'art chercher de nouveaux moyens de guérison pour une maladie jusqu'alors inconnue. On imagina d'abord d'introduire, dans le canal, des bougies enduites d'orpiment, de verdet, ou de tout autre caustique propre à consumer les cicatrices ou brides, que l'on regardait alors comme les causes du rétrécissement. La douleur et l'inflammation que causait l'emploi de ces moyens, les firent bientôt abandonner. On inventa les bougies, qui ne sont propres qu'à opérer la dilatation mécanique du canal. On les fabriquait avec du plomb, de la corde à boyaux, ou toute autre substance analogue. Quelques praticiens continuèrent néanmoins à se servir des caustiques. *Loyseau*, dans ses Observations médi-

cales et chirurgicales, imprimées à Bordeaux en 1600, raconte qu'il a traité Henri IV d'un rétrécissement de l'urètre provenant de plusieurs gonorrhées. Il y employait la poudre de sabine, incorporée avec du beurre frais, la conduisait jusques sur la portion rétrécie du canal, au moyen d'une sonde d'argent et d'un stylet assez gros pour remplir la canule, puis faisait le lendemain des injections rafraîchissantes. La guérison fut obtenue en douze jours. Le Roi souffrit et eut quelques accès de fièvre; et lors, dit *Loyseau*, « mes ennemys faisoient » courir le bruyet que j'estois cause du mal » du Roy par mes remèdes et instrumens; mais » le Roy asseuré que le mal venoit d'ailleurs, » me feist la faveur de parler pour moi, et me » justifia. »

Depuis lors les caustiques tombèrent en oubli; on leur préféra les bougies simples ou médicamenteuses. Dans le cours du siècle dernier, *John Hunter* rétablit en Angleterre la méthode des caustiques, seulement dans les cas où le rétrécissement de l'urètre s'opposait à l'introduction de la plus petite bougie. Il se servait d'un morceau de nitrate d'argent fondu, et l'introduisait jusqu'à l'obstacle, au moyen d'une espèce de porte-crayon renfermé dans une canule. Vers les derniers temps de sa vie, il employait au même usage un morceau de pierre infernale enté sur l'extrémité d'une bougie enduite de cire ordinaire. C'est aussi le procédé employé par M. *Home*, sur les traces

duquel M. *Petit* a marché dans le mémoire dont nous rendons compte. Deux observations qu'il renferme tendent à prouver que, par le secours du caustique porté jusqu'à l'obstacle, et mis en contact pendant deux ou trois minutes, une fois chaque jour en plusieurs reprises, avec le point rétréci, on finit par détruire l'obstacle et rétablir le cours facile des urines. Depuis l'invention des bougies de gomme élastique, au moyen desquelles on obtient graduellement la dilatation graduelle et mécanique du canal, on a presqu'entièrement renoncé à l'emploi des caustiques avec lesquels on court le risque d'irriter trop vivement, de détruire les parois de l'urètre, et qui peuvent même, si la bougie avec laquelle on les introduit, vient à se briser, passer dans la vessie, et causer les accidens les plus fâcheux. Malgré ces inconvéniens, peut-être exagérés, le succès des caustiques dans les deux cas rapportés, les avantages plus fréquens qu'en ont retirés les chirurgiens anglais, engageront sans doute les praticiens à y avoir recours au moins dans quelques circonstances où l'introduction des sondes et des bougies présente de grandes difficultés. C'est sur-tout dans un genre de maladies qui offrent beaucoup de variétés, que l'art ne saurait posséder un trop grand nombre de méthodes curatives, afin de les accommoder à l'extrême diversité des symptômes.

C. DUMÉRIL, *Secrétaire.*

1811.—N.° VI.

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

10 *Juin.* (*Assemblée extraordinaire.*)

Assembl de la Facu

Cette séance avait pour objet la clôture du registre sur lequel avaient dû s'inscrire les concurrens pour les chaires de chimie et d'accouchemens vacantes dans le sein de la Faculté, suivant l'article 52 du décret concernant les concours pour les chaires de Facultés.

M. *Vauquelin* étant le seul concurrent inscrit pour la chaire de chimie, l'Assemblée considérant que ce savant mérite, à tous égards, de jouir des dispenses accordées par un article du statut, a cru devoir demander cette faveur à Son Exc. le Grand-Maître de l'Université.

Les concurrens pour la chaire d'accouchemens étaient inscrits au nombre de sept; l'Assemblée a pris connaissance des titres présentés par chacun d'eux, et arrêté cette liste pour

le concours qui doit s'ouvrir au premier août prochain.

13 *Juin.*

L'Assemblée a pris connaissance, 1.° du procès-verbal et du supplément au procès-verbal du jury d'examen des sages-femmes à l'hospice de la Maternité, pour l'année 1811; 2.° d'un arrêté de M. le Préfet de police, relatif aux visites à faire chez les pharmaciens.

M. *Sue* a fait en son nom et en celui de M. *Deyeux*, un rapport demandé par un tribunal, sur une accusation d'empoisonnement. Ce rapport et ses conclusions sont discutés et adoptés.

Le reste de la séance a été consacré à des affaires particulières ou d'administration intérieure.

27 *Juin.*

Son Exc. le Grand-Maître de l'Université annonce à la Faculté que M. le directeur de la librairie a donné ordre de n'imprimer aucune thèse qu'elle n'ait été approuvée et signée par MM. les Doyens des Facultés.

Le Conseil-d'administration rend compte à l'Assemblée des réclamations qu'elle a rédigées pour être remises à M. *Bruyère*, directeur de travaux publics, relativement à un avis du Conseil-d'Etat, dans lequel il est question d'un projet d'agrandissement de la place de l'Ecole,

en prenant une partie du terrain destiné à l'hospice de perfectionnement, aux pavillons d'anatomie et au jardin botanique de la Faculté. L'Assemblée adopte le travail du Conseil-d'administration.

6 Juin.

Séances de la Société.

Le sieur *Saint-Pé* demande des commissaires pour juger de l'avantage de chaussons qu'il propose pour la guérison de cors aux pieds.

M. *Ganard*, médecin des épidémies de l'arrondissement de Pithiviers, adresse une copie d'un rapport qu'il a fait à M. le Sous-Préfet, sur une fièvre puerpérale, miliaire, épidémique, qui s'est développée dans le canton de Malesherbes. M. *Chaussier* a été prié d'examiner ce mémoire.

M. *Laudun*, correspondant de la Société à Lyon, adresse un mémoire sous le titre de *Constitution médicale de l'Hôtel-Dieu de Lyon, pendant le deuxième trimestre de 1810*, et annonce l'envoi prochain de la suite de ses observations. M. *Husson* est chargé de rendre compte de ce mémoire.

M. *Des Genettes* fait en son nom et en celui de M. *Husson*, un rapport sur le mémoire de M. *Renauldin*, lu dans les deux séances précédentes. Ce rapport et ses conclusions sont adoptés. Il en sera donné un extrait dans ce N.° du Bulletin.

M. *Roux* fait deux rapports sur des mémoires de M. *Duval*, dentiste; l'un ayant pour titre : *Observations sur l'entamure et la fracture des dents*; l'autre, *sur quelques affections de dents des animaux*. (Il en sera présenté des extraits dans ce Bulletin.)

MM. *Larrey* et *Ribes* lisent un rapport sur le mémoire de M. *Fouquier*, médecin de la Charité, contenant des observations, 1.° sur un tétanos guéri par l'opium, et 2.° sur l'usage de la noix vomique dans la paralysie. Ce rapport est adopté.

M. *Geoffroy* fait un rapport verbal sur la brochure relative à l'exhalation sanguine publiée par M. *Mérat*.

M. *Lullier*, D.-M., donne lecture d'un mémoire intitulé : *Observations pour servir à l'histoire du tétanos*. MM. *Andry* et *Royer-Collard* sont nommés rapporteurs.

La séance ayant été convoquée pour la formation d'une liste d'élection pour la seizième place de membre-adjoint, il a été arrêté, en principe, qu'il serait fait en cette occasion et à l'avenir, une liste triple de candidats. On a procédé au scrutin; en conséquence, il a été arrêté que les trois candidats plus nommés formeraient seuls la liste d'élection. Le nombre des membres ayant droit de suffrage étant de vingt-neuf, le dépouillement du scrutin a donné le résultat suivant : MM. *Mérat*, 23; *Auvity*, 11; *Renauldin*, 9; *Récamier*, 11;

Double, 3; *Duval*, 7; *Lullier*, 6; *Savary*, 6; *Deslonchamps*, 4; *Deschamps*, 3; *Richard*, *Allard*, *Demercy*, *Desportes*, *Bellot*, *Esquirol*, chacun une. En conséquence, MM. *Mérat*, *Récamier*, *Auvity*, ont formé la liste d'élection sur laquelle il doit être nommé dans la prochaine séance.

20 *Juin*.

M. *Tréhet*, D.-M., correspondant à Rouen, a envoyé une observation sur le croup, dont la Société a entendu la lecture.

M. *Valentin*, associé à Marseille, a adressé un extrait des nouvelles médicales qu'il a reçues de Philadelphie.

M. *Courbon-Pérusel*, D.-M., correspondant à Carhaix, a adressé un certain nombre d'observations tirées de sa pratique, et recueillies dans l'intention de vérifier les aphorismes 31, 32, 33 et 34 de la section III des Prénotions d'*Hippocrate*. M. *Laennec* est chargé de faire un rapport sur ce travail.

M. *Lassis*, D.-M. à Nemours, a envoyé une notice sur la dysenterie épidémique qui a régné dans cette ville. MM. *Bourdois-Delamothe* et *Legallois* ont été nommés rapporteurs.

M. *Laennec* a fait un rapport verbal sur l'ouvrage imprimé sous le titre de *Traité de l'angine de poitrine*, par M. *Desportes*.

M. *Alphonse Leroy* a lu un rapport sur les

chaussons que le sieur *Saint-Pé* avait annoncés comme propres à guérir les cors-aux pieds. D'après quelques observations, M. le rapporteur a cru devoir faire quelques changemens à ses conclusions.

M. *Chaussier* a lu un rapport sur le mémoire de M. *Ganard*, de Pithiviers, relatif à une fièvre puerpérale épidémique. Ce rapport a été adopté.

Le même membre a présenté à la Société un mémoire de M. *Guilgaut*, officier de santé à Congy, département de la Marne, arrondissement d'Epernay, sous le titre *d'Observations sur les maladies qui ont paru épidémiquement dans le canton de Montmort pendant l'année, et sur-tout au printemps, de* 1810. M. *Chaussier* a donné une analyse de ce travail, et la Société a adopté la proposition qui lui a été faite de présenter un extrait de ce mémoire dans l'un des prochains Bulletins. (Cet article fait partie de ce Bulletin.)

M. *Savary*, D.-M., a lu un mémoire de médecine-pratique, dont MM. *Leroux* et *Bayle* ont été nommés commissaires-rapporteurs.

On a procédé à l'élection d'un seizième membre-adjoint de la Société, sur la liste des trois candidats. M. *Mérat* a obtenu 17 voix, M. *Récamier* 11, et M. *Auvity* 3.

En conséquence, la nomination de M. *Mérat*

sera présentée à l'approbation de Son Exc. le Ministre de l'Intérieur.

OBSERVATIONS sur l'entamure et la fracture des dents ; par M. DUVAL.

CES observations ont pour objet l'examen de l'action mécanique des corps extérieurs sur les dents. De même que l'ablation ou l'usure de l'émail par le frottement réciproque des dents, n'entraîne ni d'autres altérations, ni la perte de ces parties ; de même aussi, et telle est l'opinion de l'auteur, confirmée par l'expérience, la destruction lente de cette substance par l'action des corps extérieurs, ne produit aucun effet fâcheux sur le reste des dents ainsi altérées. La douleur qui assez souvent se manifeste au moment de l'entamure, a pu quelquefois faire croire que la carie en serait le résultat ; mais bientôt ce symptôme diminue et disparaît, ce que M. *Duval* attribue à une nouvelle ossification du côté interne de la cavité médullaire de la dent, comme cela s'observe dans le cas d'usure ; aussi observe-t-il que l'entamure parvient rarement à ouvrir la cavité dentaire, comme le confirme l'examen des dents des fumeurs, et bien plus encore l'examen des dents coupées transversalement par la constriction d'un fil métallique ; dents dont

l'auteur a vu le canal entièrement oblitéré à l'endroit de la section.

La fracture avec séparation d'une esquille, qui n'est autre chose qu'une entamure subite, n'est pas plus que l'entamure lente suivie d'accidens, pourvu que le canal dentaire ne soit pas ouvert, et on observe, dans les deux cas, les mêmes phénomènes. Quant aux fractures en long ou en travers, sans déperdition de substance, mais affectant toute l'épaisseur des parois de la cavité dentaire, elles entraînent presque toujours la perte de la dent, à raison de l'irritation de l'inflammation, et même de la déchirure qu'a pu éprouver la substance pulpeuse. Le concours de quelques circonstances favorables, comme le siège de la fracture au collet de la dent, le défaut de déplacement et de douleurs très-aiguës, peut cependant, suivant l'auteur, favoriser la conservation de l'organe : que dans ce cas, on s'oppose à tout mouvement; qu'on prévienne toute cause d'irritation, on pourra voir la pulpe dentaire contribuer à une sorte de réunion, de consolidation, en fournissant encore de nouvelles couches de substance ostéo-dentaire du côté du canal : ce ne sont point les parties divisées qui se cicatrisent, elles ne sont point susceptibles de coalition. M. *Duval* rapporte l'observation d'une fracture affectant le collet d'une dent incisive de la mâchoire supérieure, chez un jeune homme. Il l'a maintenue au moyen

d'une plaque portée pendant plus de huit mois, la consolidation a eu lieu. Ce fait intéressant confirme les observations de *Bohn* et *Jourdan*, sur des dents fracturées et consolidées.

De ces faits, M. *Duval* conclut que les diverses substances dentaires n'éprouvent aucune altération à la suite des lésions mécaniques qui ne comprennent pas toute l'épaisseur des parois du canal dentaire; il en tire cette vérité qui peut paraître paradoxale, que l'émail, très-utile pour les fonctions de la dent, n'est pas indispensable à la conservation; et ici il détruit une erreur que beaucoup de gens éclairés partagent encore avec le vulgaire.

NOTE sur quelques affections des dents des animaux; par M. DUVAL.

1.° M. *DUVAL* montre des exemples de carie dans le chien, le cheval et l'éléphant.

2.° Vingt-une pièces sont remarquables par l'usure; dans quelques-unes on observe avec les mêmes nuances que présentent les dents usées de l'homme, soit des traces d'une nouvelle substance ossifiée, soit l'ouverture du canal dentaire sans carie.

3.° Sept pièces offrent des exemples de fracture; on en remarque une entr'autres sur un fragment de défense d'éléphant, dans laquelle la travail de la nature, pour fermer le canal dentaire, qui a été ouvert, se fait apercevoir dans un double épanchement de substance ostéo-dentaire. On remarque aussi sur une défense d'hippopotame, une sorte de fracture en long avec plusieurs végétations osseuses, dont une est couverte d'émail; les autres en sont dépourvues.

4.° Enfin, il y a cinq pièces présentées pour exemples de plaies du système dentaire; toutes sont prises dans des défenses d'éléphant: on en distingue deux où des balles de fer ont été trouvées oxydées, sans que les parties environnantes aient éprouvé d'autre altération que le changement de couleur par le dépôt d'oxyde

de fer à la surface de la loge qui contenait la balle. Une troisième pièce est remarquable par une ouverture irrégulière située à l'extérieur, correspondant à une exostose qui faisait saillie dans le canal dentaire.

Une description plus détaillée de chacune de ces pièces, pouvant devenir la base d'un travail spécial sur les lésions du système dentaire, et pouvant aussi servir à éclairer l'organisation de cette partie, la Société a cru devoir engager M. *Duval* à s'en occuper, et l'y encourager par l'insertion au Bulletin de la note qu'il lui a présentée.

EXTRAIT des Observations faites par M. GUILGAUT, officier de santé à Congy, arrondissement d'Epernay (Marne), *sur une épidémie qui a régné dans le canton de Montmort.*

LA maladie dont il s'agit commença au printemps de 1810, et fut très-fréquente pendant le cours de cette saison. Elle consistait principalement dans une sorte de fluxion inflammatoire des membranes muqueuses, accompagnée de fièvre, tantôt avec des symptômes bilieux, tantôt avec des symptômes d'ataxie ou d'adynamie. Les *poumons*, les *tonsilles* et le *septum staphylin* étaient le siège le plus ordinaire de cette affection; et d'après le caractère essentiel de la maladie, on en distinguait deux variétés très-remarquables; l'une bilieuse, l'autre ataxique et adynamique.

Après avoir tracé rapidement la marche de ces deux variétés, et indiqué le traitement qui a été le plus efficace dans l'une et dans l'autre, M. *Guilgaut* rapporte trois cas ou observations particulières que lui a fournies sa pratique. Le premier de ces cas est sur-tout très-remarquable, non-seulement par les symptômes, mais encore par les moyens curatifs qui furent employés.

Les deux observations suivantes, que nous croyons devoir transcrire en entier, feront

bien connnaître la maladie, et apprécier l'esprit d'observation de l'auteur du mémoire.

I.re OBSERVATION. — *Magdeleine Jamard*, de Ferbriargale, âgée de 32 ans, d'un tempérament bilieux, est nourrice depuis cinq mois; elle a toujours, depuis son accouchement très-heureux, le ventre tendu, l'épigastre douloureux, et une soif ardente; elle éprouve quelques jours avant l'invasion de sa maladie, une éruption de petits boutons rouges sur la peau; cette éruption s'accompagne de démangeaisons, revient et s'efface alternativement; elle est d'ailleurs en bonne santé.

A trois heures après-midi, douleur vive et subite au gosier, sans symptômes précurseurs; difficulté d'avaler. Vers six heures, impossibilité d'avaler aucune boisson : cet état dure toute la nuit. Le deuxième jour, M. *Guilgaut* voit la malade à huit heures; la respiration est difficile; les parties extérieures du cou se gonflent sensiblement; le pouls est petit, faible et concentré; les mains sont froides; l'aspect du gosier présente les tonsilles très-tuméfiées; le septum staphylin partage cet état de tuméfaction, au point qu'il serait à peine possible d'introduire une petite plume à écrire dans le gosier, qui est de couleur bleue violacée; la langue blanche. L'observateur fit appliquer six sangsues au cou, et conseilla un gargarisme acidulé avec le vinaigre, en attendant une fumigation

avec l'eau de fleurs de sureau. Les symptômes furent en augmentant jusqu'à une heure de l'après-midi; il trouva alors la malade dans la presque impossibilité de respirer; la face était violette, les yeux saillans; on entendait une sorte de gargouillement de matières muqueuses dans le pharynx; elle suffoquait. N'ayant point de sonde propre à être introduite dans les voies aériennes, ainsi que le pratiquait M. *Desault*, M. *Guilgaut* pratiqua la *trachéotomie* dans l'intervalle que laissent entre eux les cartilages cricoïdes et thyroïdes. Aussitôt que l'ouverture trachéale fut pratiquée, l'air prit avec violence son cours par cette voie, et entraîna une assez grande quantité de matières muqueuses. La canule qu'il essaya d'introduire n'étant point appropriée (l'opération ayant été faite avec un bistouri et une lancette), occasionna une toux violente : on laissa la plaie béante; on ne la couvrit que d'un morceau de linge très-clair et presque flottant. Le sang perdu peut être évalué à trois ou quatre poëlettes; il fut facilement arrêté. La malade fut sensiblement soulagée; elle s'assoupit. Les mains et la face restant froides, le pouls petit, on fit des fumigations avec l'eau de fleurs de sureau et le vinaigre; on conseilla des gargarismes rendus légèrement astringens avec l'acide sulfurique; on posa un vésicatoire à la nuque; la respiration se fit par l'ouverture trachéale pendant presque toute la nuit. A

deux heures du matin, l'air commença à prendre son cours ordinaire, et à sept heures du matin, le troisième jour de l'invasion, il fut possible à la malade d'avaler un peu d'eau et de vin. Elle évacua naturellement par les selles, et rendit un ver; le pouls resta toujours petit, les mains froides. (Eau rougie miellée, vin de kina.) Le quatrième jour, elle éprouvait une gêne à l'épigastre, un sentiment d'étouffement. Cependant le pouls se développait. (Vésicatoires aux jambes, mêmes boissons.) Vers midi, évacuation spontanée par les selles d'une assez grande quantité de sang noir semblable à de la poix liquéfiée et grumeleuse : cette évacuation se renouvella la nuit. Les mains devinrent de nouveau froides; il y eut des étouffemens, et la malade était obligée de se tenir assise. Le matin du cinquième jour, syncopes après des évacuations de la nature des précédentes; la faiblesse fut extrême. (Boissons acidulées, lavement avec l'eau de riz, potion cordiale rendue astringente avec l'acide sulfurique alkoolisé; la plaie du cou est blafarde.) Le soir, mêmes évacuations sans syncopes, moindre étouffement, sommeil tranquille. (La nuit, eau vineuse de kina, lavement avec l'eau de riz et le kina.) Le lendemain, sixième jour, le pouls est développé, point d'étouffement, les mains chaudes; les lavemens évacuent encore des matières noires moins abondantes, sans faiblesse; le pouls est fébrile

vers le soir. On continue les mêmes moyens les 7 et 8.e jours, pendant lesquels il y a des alternatives de mouvemens fébriles; elle n'évacua plus de sang; elle respirait et avalait facilement. La plaie du cou, car celle de la trachée était fermée depuis long-temps, marchait lentement vers la cicatrisation. La malade fut purgée le dix-septième jour, avec un apozème tonique qui a produit le meilleur effet. L'appétit revint, et après une convalescence de six semaines, la malade a repris ses occupations, qui sont celles des champs, et elle est parfaitement guérie.

II.e OBSERVATION. — *Antoine Marley*, mari de la femme qui fait le sujet de l'observation précédente, âgé de 39 ans, d'un tempérament très-irritable, s'exposa, pendant la maladie de sa femme, aux injures atmosphériques, souvent en sueur et souvent trempé par la pluie.

Douleur légère au gosier pendant deux jours, dont il se plaignait à peine. Le troisième, frisson violent suivi de chaleur; fièvre assez forte; l'aspect du gosier était d'un rouge érysipélateux; la difficulté d'avaler presque nulle, ce n'était qu'une gêne douloureuse: aussi le malade ne voulut-il rien faire jusques alors. La nuit, vomissemens bilieux et douleurs abdominales. Au matin du quatrième jour, rémission de la fièvre; le pouls était déprimé;

la peau moite et chaude. Quinze grains d'ipécacuanha et deux grains de tartrite de potasse antimonié, produisirent d'abondantes évacuations bilieuses par haut et par bas. La fièvre augmenta le soir; le malade ne voulut boire que du vin avec très-peu d'eau. Le matin du cinquième jour, la douleur du gosier fut plus vive; la fièvre assez forte; le pouls petit, faible et déprimé; il y eut des douleurs abdominales. Le septum staphylin présenta une tuméfaction vitreuse et un relâchement considérable; la déglutition se faisait cependant avec assez de facilité. (Gargarisme acidulé avec l'acide sulfurique.) M. *Guilgaut* voulait appliquer un vésicatoire vers le soir, mais le gonflement de l'appendice du gosier augmenta avec rapidité. A cinq heures du soir seulement, impossibilité absolue de la déglutition; l'inspiration se faisait avec gargouillement. La luette ressemblait assez à un bouchon d'environ un centimètre et demi de diamètre; elle fermait l'ouverture du pharynx, dans laquelle il s'était introduit. L'agitation du malade fut telle, qu'on put à peine examiner cette partie. Pouls petit, face violette, yeux saillans, strangulation, mort violente, et en criant le ventre, à cinq heures un quart.

M. *Guilgaut* ouvrit le gosier dix-huit heures après la mort, et il trouva le septum staphylin tuméfié, couvert de phlyctènes transparentes, remplies d'une sérosité très-claire; sa couleur

était violette. La membrane du pharynx jusqu'à l'épiglotte et à l'ouverture œsophagienne, était parsemée également de ces sortes d'ampoules à base violette ; les tonsilles étaient sans tuméfaction, de même que les piliers du voile palatin et l'extérieur du cou.

EXTRAIT d'un Mémoire sur le diagnostic de quelques maladies qui, ayant leur siège dans quelques viscères de l'abdomen, et offrant entr'elles plusieurs points de similitude, peuvent être confondues les unes avec les autres ; par M. RENAULDIN, docteur en médecine.

LES maladies dont il est question dans ce mémoire, sont la gastrite, la cardialgie, la colique nerveuse ou spasmodique, l'entérite, l'iléus ou passion iliaque, la diaphragmite, l'hépatite et la néphrite ; affections dont plusieurs, quoiqu'essentiellement différentes, puisque les unes sont des inflammations, et les autres des névralgies, n'en offrent pas moins des points frappans de dissimilitude, et méritent une distinction d'autant plus exacte, qu'elles donnent fréquemment lieu à des erreurs de diagnostic. Après avoir rapporté quelques exemples d'erreurs de cette espèce dont il a

été témoin, M. *Renauldin* divise son mémoire en deux parties.

La première comprend une description isolée, courte, mais exacte, de chacune des maladies précitées : l'auteur accompagne cette description de quelqu'observation tirée de sa pratique, et du résultat des ouvertures cadavériques. Lorsqu'il se présente quelque point qui ne soit pas généralement admis, il le discute en s'appuyant sur des faits et sur une érudition raisonnée. Il provoque et fait sentir le besoin de nouvelles observations sur l'inflammation du diaphragme.

Dans la seconde partie, qu'il intitule *Diagnostic comparé*, M. *Renauldin* met en opposition les phénomènes les plus saillans qu'offrent les maladies précédemment décrites, et indique par là les différences essentielles qui distinguent celles qui ont entr'elles le plus d'analogie. C'est ainsi qu'il trace successivement, et dans autant de paragraphes, les signes qui distinguent la gastrite d'avec la cardialgie, d'avec la colique nerveuse, l'entérite, l'iléus, l'hépatite et la diaphragmite : puis, reprenant la cardialgie, il la compare avec les autres maladies, et il poursuit ce parallèle jusqu'à ce que chacune de ces affections ait été suffisamment différenciée de celles qui lui ressemblent le plus.

Tel est le plan de ce mémoire, qui sera suivi d'un autre, lequel traitera du diagnostic

de quelques-unes des mêmes maladies devenues chroniques, présentant une face toute différente, et assez souvent plus de difficultés dans leur distinction.

C. DUMÉRIL, *Secrétaire.*

1811.—N.° VII.

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

11 *Juillet.*

Assemblée de la Faculté.

Une décision de l'Assemblée des professeurs de la Faculté de Médecine, approuvée par Son Exc. le Ministre de l'Intérieur, accordait la réception gratuite aux élèves de l'Ecole-Pratique qui avaient remporté des prix dans leurs sections, pendant trois années consécutives. D'après quelques circonstances particulières, la Faculté a cru devoir, sans rien changer à sa décision, déclarer que cette faveur ne serait dorénavant appliquée qu'aux élèves qui auraient remporté ces trois prix avant leur premier examen, ou qu'il n'y aurait de gratuits que les examens qui n'auraient pas encore été subis à cette époque.

M. *Duméril*, au nom de la commission nommée pour les concours des prosecteurs, a fait

un rapport à la suite duquel il a présenté, pour remplir les quatre places vacantes, et dans l'ordre suivant, MM. *Béclard*, *Magendie*, *Cloquet* (*Hippolyte*), et *Baron*. La Faculté a adopté ce rapport.

Comme, d'après cette présentation, il restait vacante une place d'aide d'anatomie, pour laquelle il aurait été difficile d'établir un concours cette année, l'Assemblée, sur le rapport des mêmes Commissaires, et d'après le témoignage avantageux qu'eux et plusieurs membres ont rendu de M. *Richard* fils, de son zèle et de son habileté dans des fonctions semblables qu'il a exercées bénévolement auprès de l'un des professeurs, la Faculté l'a désigné pour remplir provisoirement la place vacante d'aide d'anatomie.

25 *Juillet.*

Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, par différentes lettres, a demandé l'avis de la Faculté, 1.° sur une lettre écrite d'un département, dans laquelle on accuse quelques médecins d'avoir mis une taxe à leurs visites; 2.° sur quelques surons de quinquina avariés dont il a été transmis des échantillons; 3.° sur un quinquina indigène proposé par le sieur *Montini*.

M. le Doyen a exprimé à ses collègues, au nom de la Faculté, la douleur qu'elle venait d'éprouver, par la perte de M. *Sabatier*, son doyen d'âge, et professeur de médecine-opératoire depuis l'établissement des Ecoles de Mé-

decine. La Faculté a assisté à ses funérailles le 22 de ce mois, et M. *Pelletan* a prononcé, au nom de l'Institut et de la Faculté, un discours dans lequel il a peint les vifs regrets que devait inspirer une mort aussi déplorable pour la science médicale, et en particulier pour la chirurgie française.

M. le professeur *Petit-Radel* s'est chargé d'insérer dans ce Bulletin, une notice historique sur ce célèbre praticien.

4 Juillet.

Séances de la Société.

M. *Broussais*, correspondant de la Société, a adressé en son nom et en celui de M. *Mocquot*, une brochure qu'ils viennent de publier à Xérès de la Frontara, pour servir d'instruction aux chirurgiens-majors de l'armée du midi en Espagne.

M. *Bucquet*, correspondant de la Société à Laval, a envoyé une observation singulière sur une diathèse cancéreuse dans un enfant. Deux dessins coloriés étaient joints à l'observation, dont il sera donné lecture dans l'une des prochaines séances.

M. *Duval* a fait hommage à la Société d'une série de fragmens de dents sur les racines desquelles on observe une tuméfaction ossifiée de la membrane alvéolo-dentaire.

M. *Larrey* a lu un mémoire ayant pour titre : *Notice sur l'incertitude de quelques préceptes établis par les auteurs, pour l'ex-*

traction des corps étrangers qui compliquent les plaies d'armes à feu, suivie de plusieurs observations rares et curieuses. L'auteur a fait don à la Société du crâne d'un militaire chez lequel on a observé, pendant la vie, un écartement des sutures, principalement de celle dite fronto-pariétale. Le même membre a mis également sous les yeux de la Société un jeune militaire qui a été l'objet de l'une des observations qu'il venait de lire, et dont il sera présenté une analyse dans ce Numéro du Bulletin. Dans la séance précédente, le même M. *Larrey* avait présenté à l'observation des membres de la Société, deux autres militaires amputés, l'un d'une cuisse, et l'autre d'une jambe; remarquables, le premier, par l'uniformité du moignon, et même l'enfoncement de l'os dans la masse des parties molles, au lieu d'une saillie qu'il fait ordinairement. M. *Larrey* attribue le succès analogue et constant qu'il obtient dans les amputations de la cuisse, à la méthode qu'il emploie et qu'il a décrite dans son ouvrage sur l'Egypte. Le second sujet offrait un intérêt particulier pour le lieu où l'opération avait été pratiquée. La section avait été faite dans l'épaisseur des condyles au-dessus de la tubérosité du tibia, dans l'insertion du tendon rotulien. Cette opération avait été nécessitée par un fracas des deux os de la jambe qui s'étendait jusques dans cette ligne. M. *Larrey* a annoncé que c'était à-peu-

près la vingtième amputation qu'il a faite dans ce lieu et par nécessité, depuis l'expédition d'Egypte. La cicatrice est un peu plus longue à se faire qu'au lieu d'élection; mais il déclare qu'il n'a jamais vu survenir aucun des accidens redoutés par les auteurs. On conçoit le grand avantage qui doit résulter pour le blessé, d'une section qui laisse ainsi le genou au lieu de remonter à la cuisse, comme l'ont conseillé presque tous ceux qui ont écrit sur cette opération.

M. *Deschamps* a fait voir à la Société un individu chez lequel il a amputé sept centimètres (2 pouces et demi), de l'extrémité tarsienne du tibia, en conservant le pied. Il se propose de rédiger cette observation, et d'en donner lecture dans l'une des prochaines séances.

M. *Husson* a fait des rapports sur deux mémoires adressés de Lyon par M. *Laudun*. Ces rapports et leurs conclusions ont été adoptés.

18 *Juillet.*

M. le professeur *Corvisart* a transmis à la Société un mémoire qui lui a été adressé par M. *Py*, D.-M. à Narbonne, sous le titre de *Télégraphe sanitaire*. L'un des membres a été chargé de faire un rapport sur ce mémoire.

M. *Lewkowiez* a adressé un exemplaire d'une Dissertation qu'il avait précédemment soumise au jugement de la Société, sous le titre de *Novum auxilium expediendi calculi in*

collo vesicae urinariae; brochure *in-4.°* imprimée à Valladolid.

M. *Girard* a envoyé un mémoire manuscrit *sur la ligature du cordon ombilical;* mais ce mémoire ayant été soumis précédemment à la Faculté, par ordre de Son Excell. le Ministre de l'Intérieur, la Société n'a pas cru devoir s'en occuper de nouveau.

M. *Petiet*, correspondant de la Société à Gray, département de la Haute-Saône, a adressé un rapport sur la maladie qui a régné épidémiquement à Fleuray, en avril 1811. M. *Deluporte* a été prié d'examiner ce mémoire.

M. *Percy* a annoncé à la Société la mort de M. *Petit*, de Lyon, correspondant. Il a rendu un juste tribut d'hommages à la mémoire de ce savant estimable, sur lequel M. *Des Genettes*, son ami, se propose de publier une notice.

M. *Des Genettes* a fait un rapport sur une notice relative aux maladies qui ont régné à Bordeaux, et adressée par M. *Révolat*. Ce rapport et ses conclusions ont été adoptés.

D'après les règlemens, on a procédé au scrutin pour la nomination du Président qui doit être renouvellée tous les trois mois. M. *Bourdois de la Mothe* a été appelé à occuper le fauteuil.

M. *Husson* a fait en son nom, et en celui de M. *Leroux*, un rapport qui a été adopté, sur un mémoire de M. *Vordoni*, de Trieste,

écrit en italien, et accompagné de figures, sur un cas de *vaccine spontanée*.

M. *Deschamps* a lu une observation dont il sera donné un extrait dans ce Bulletin, *sur une fracture complète de la jambe, avec ouverture de l'articulation du pied*.

MM. *Leroux* et *Bayle* ont fait un rapport sur le mémoire lu le 20 juin dernier par M. *Savary*, et relatif aux maladies que ce médecin a traitées en 1810, parmi les indigens de la division de l'Observatoire à Paris. Ce rapport a été adopté; il sera inséré en partie dans ce Bulletin.

Extrait d'une Notice sur l'extraction des corps étrangers qui compliquent les plaies d'armes à feu; par M. Larrey.

M. *Larrey* commence par établir qu'il est impossible de donner des préceptes invariables pour l'extraction des corps étrangers dans les plaies d'armes à feu, parce que la marche de ces corps est extrêmement variable, et que les effets résultans de leur séjour ne sont jamais les mêmes, quelque similitude que présentent les plaies qu'ils ont produites. Parmi les faits qu'il rapporte à l'appui de son opinion, nous allons indiquer les suivans:

1.° On montre à Kœnisberg, la pointe d'une

javeline que le chevalier Teutonique *Erasmus* avait gardée dans le crâne, pendant quatorze ans, sans être privé de ses fonctions. Après ce laps de temps, un dépôt dans la région frontale prépara sans doute la sortie de ce corps étranger, dont l'extraction fut suivie d'une guérison parfaite.

2.° Le même résultat, selon M. *Larrey*, pouvait avoir lieu chez le soldat Français dont le crâne fut traversé par une baguette de fusil. L'auteur en a présenté l'histoire qui se trouve consignée dans divers Journaux de Médecine, en particulier dans le Bulletin des Sciences, et le crâne a été donné par lui aux collections de la Faculté.

3.° L'observation suivante que l'auteur a tracée avec beaucoup de détails dans son mémoire, est sur-tout très-remarquable. — Un jeune homme de 21 ans avait reçu, dans la journée *d'Eslingen*, une balle vers la tempe gauche près de l'orbite, où se voyait la plaie. L'œil de ce côté faisait une forte saillie. Il ne voyait point de ce côté. La moitié gauche du crâne était plus voûtée, plus volumineuse qu'à droite. On sentait vers la région temporale, un espace large d'un travers de doigt, qui correspondait à la suture fronto-pariétale jusqu'à la médiane. Le malade était dans une paralysie complète, mais il avait la respiration, la circulation et toutes les secrétions libres. M. *Larrey* avait retiré la balle de la plaie en la

débridant. Cette balle était aplatie et irrégulière, située au-dessus du cerveau vers l'angle externe de la fosse orbitaire. Depuis ce moment le blessé allait très-bien, et il donnait les plus grandes espérances de guérison; on avait vu disparaître ou s'effacer par degrés l'écartement de la suture, lorsque M. *Larrey* fut obligé de revenir en France vers les premiers jours de novembre, cinq mois révolus après la blessure. Le malade qui avait tout-à-fait perdu la mémoire, avait commencé, depuis l'époque de l'extraction de la balle, à apprendre de nouveau la langue. Il balbutiait les premiers mots de l'enfance, lorsqu'au commencement de décembre il fut atteint d'une fièvre d'hôpital, à laquelle il succomba.

La tête de ce militaire, conservée dans la solution de mercure suroxygéné, fut adressée à M. *Larrey*, qui a fait toutes les recherches anatomiques que devait solliciter un cas aussi curieux. L'auteur du mémoire que nous analysons y a décrit avec beaucoup de détails toutes les particularités de cette plaie singulière; et le crâne dans lequel on voit tracée la ligne correspondante à l'écartement de la suture fronto-pariétale, a été déposé dans les collections de la Faculté. M. *Larrey* pense que si l'on avait essayé d'extraire la balle dans les premiers momens de la blessure, on l'aurait peut-être alors enfoncée dans le cerveau avec les esquilles qui la précédaient, et qu'on aurait pu ouvrir

les artères temporales profondes ou ményngées.

4.° La quatrième observation n'est pas moins curieuse, et M. *Larrey* a mis sous les yeux des membres de la Société, le militaire parfaitement guéri, qui en fait le sujet. C'est un jeune homme de 22 ans, chasseur à pied de la Garde, qui, dans un accès de désespoir, se tira un coup de pistolet, de calibre chargé de deux balles, tenant, avec la main gauche, le bout appuyé sur le menton. Le pistolet ayant éclaté à l'instant où le coup partit, une portion du canon, et sans doute l'une des balles, emportèrent les deux dernières phalanges du doigt indicateur, et frappèrent la partie moyenne de la clavicule droite qu'elles fracturèrent. Le fragment du canon alla se loger en travers sous les tégumens au-dessus et en arrière de l'artère sous-clavière, tandis que la balle qui l'accompagnait, détournée sans doute par la clavicule, se perdit dans les vêtemens. La seconde balle montant verticalement sous le menton, pénétra sous le corps de la mâchoire qu'elle fracassa; arriva dans la bouche, coupa une portion de la langue, perça la voûte palatine, brisa l'os maxillaire supérieur droit, traversa la fosse nasale, et brisant les pièces osseuses, emporta l'os lacrymal, une portion de l'apophyse montante de la mandibule et de l'ethmoïde, fracassa la paroi antérieure du sinus frontal, et se fit jour dans une étendue d'environ trois pouces, en déchirant la paupière, le

sourcil et la peau du front. Le blessé tomba et perdit connaissance sous le coup. Il éprouva tous les signes de la commotion. Ayant cependant repris connaissance, il essaya de se détruire avec un canif qu'il plongea à plusieurs reprises au côté gauche de la poitrine. Un emphysème, une douleur profonde et la difficulté de respirer, annonçaient la lésion du poumon. Ce fut dans cet état que M. *Larrey* vit ce blessé, le lendemain matin 19 avril. Après avoir exploré et reconnu les plaies, il opéra, par cinq points de suture, la réunion de la plaie du front par laquelle la balle était sortie; il débrida la plaie du menton, en retira quelques esquilles; puis portant les doigts dans la bouche, il en tira toute la portion de l'arcade alvéolaire supérieure qui supporte les incisives, les canines et les premières molaires. Il put conserver cependant deux des incisives supérieures, en les fixant au moyen d'un fil d'or.

Le reste du pansement fut simple. Les parties brûlées ou déchirées furent couvertes de linges enduits de cérat safrané. La plaie de la clavicule fracturée fut pansée et retenue par un bandage approprié, le bras mis en écharpe. Des ventouses furent appliquées sur les piqûres de la poitrine, qui dissipèrent tous les accidens. Le doigt index fut amputé dans l'articulation de la première phalange. M. *Larrey* a suivi les détails de ce traitement jusqu'au

20 mai, époque à laquelle le blessé n'offrait presque plus de difformité. Le trou de la voûte palatine était obturé ; l'œil était sain : seulement les points lacrymaux ne communiquant plus avec le canal lacrymal qui avait été détruit, déterminaient un larmoiement continuel. Au premier juin, la guérison était complète, au moins pour la tête, car la plaie de la clavicule était restée fistuleuse, ce qui fit soupçonner la présence d'un corps étranger. En effet, M. *Larrey*, à l'aide d'une sonde à femme, reconnut, au-dessus de la clavicule, derrière l'artère sous-clavière, dont il sentait les pulsations, un corps métallique anguleux. C'était un fragment du canon de pistolet, d'un pouce de long sur six de large, présentant des angles et des aspérités que l'observateur parvint à amener au-dehors avec beaucoup de précautions. La plaie débarrassée de ce corps étranger, le blessé guérit bientôt, et sortit de l'hôpital parfaitement rétabli.

M. *Larrey* attribue ce succès autant au jeune âge et à la constitution du sujet, qu'aux secours de l'art. Il conclut, après avoir analysé les diverses particularités de ces trois observations, qu'en général il faut laisser dans la plaie les corps étrangers lorsque les tentatives ou les recherches qu'on est obligé de faire pour les extraire, sont plus dangereuses que leur présence ne l'est elle-même dans les parties où ils sont cantonnés ; au moins jusqu'à l'époque où

le travail de la nature trace à l'homme de l'art la conduite qu'il doit tenir.

EXTRAIT d'une Observation sur l'amputation de l'extrémité tarsienne de l'os tibia, en conservant le pied; par M. DESCHAMPS.

UN homme de 32 ans, étant renversé sur le côté gauche du corps, reçut, sur la malléole interne droite, le choc d'une pièce de charpente très-volumineuse. Ce ne fut que le troisième jour que M. *Deschamps* fut appelé au secours de ce blessé. Il reconnut une fracture avec plaie, au tiers inférieur du péroné. L'articulation du coude-pied était complètement ouverte; le cartilage de la poulie de l'astragale était à nu; la malléole interne était aussi séparée presque transversalement du tibia. De plus, le péroné était fracturé avec plaie vers son tiers inférieur. L'un des fragmens faisait saillie au-dehors. Le pied était renversé en dehors, quoique l'engorgement s'étendît vers le bas de la jambe. Les douleurs n'étant pas très-fortes et le malade calme, sans fièvre, M. *Deschamps* sachant, par expérience, que les capsules articulaires complètement ouvertes donnent lieu à de moindres accidens que lorsqu'elles ne le sont qu'incomplètement, crut devoir temporiser en cette circonstance. Après avoir détaché la portion fracturée de la

malléole, il laissa les parties dans l'état où elles étaient. La plaie fut pansée méthodiquement, recouverte de cataplasmes émolliens changés deux fois le jour. Vingt jours après l'accident et des pansemens bien suivis, la plaie étant en bon état, mais le tibia excédant l'articulation de deux pouces et demi, M. *Deschamps* en fit la résection par des procédés particuliers, puis il mit presqu'en contact l'extrémité sciée de l'os avec la surface de l'astragale, ce qui permit de replacer le pied en dedans dans sa situation naturelle. Il maintint les parties en situation. Il ne survint aucun accident, et six mois après l'accident, la plaie était tout-à-fait cicatrisée. La plaie de la fracture du péroné, dont les fragmens étaient chevauchés, ne fut fermée qu'un mois après. Le pied a pris de la consistance; le blessé porte une botine à semelle très-élevée pour soutenir son pied, sur lequel il appuie et peut marcher. M. *Deschamps* termine cette observation par quelques considérations sur ces sortes de cas difficiles. Il avoue qu'il ne s'attribue pas l'honneur de la cure, mais qu'il la doit en partie à l'heureuse constitution du sujet, aux défauts d'accidens qui pouvaient venir compliquer le mal et le rendre beaucoup plus grave.

ANALYSE d'un Mémoire de M. SAVARY, sur les maladies qu'il a traitées en 1810, *parmi les indigens de la division de l'Observatoire ; extraite du rapport de MM. les Commissaires.*

LE mémoire dont nous présentons l'analyse se compose de tableaux au nombre de quatorze, et d'un discours qui en présente le développement. Douze de ces tableaux offrent l'exposition des maladies mois par mois. On y trouve le nom des malades, leur état, leur âge, leur sexe, le nom de la maladie, l'époque de son invasion, de sa terminaison, de sa durée totale, enfin, un abrégé des circonstances les plus remarquables, soit sous le rapport médical et pathologique, soit sous le rapport du malade et de son traitement. Dans les deux autres tableaux, les maladies forment un cadre dans lequel on peut comparer leur fréquence relative, et dans divers mois de l'année, l'âge, le sexe qu'elles ont plus particulièrement affectées, etc.

1334 ménages composés de 6492 individus, reçoivent des secours du Comité de bienfaisance de la division de l'Observatoire. M. *Savary* a donné des soins à 297 malades, et comme il a tenu registre, ainsi qu'on vient de le voir, de toutes ses observations, il a réuni des matériaux très-importans pour une topographie

médicale dont il a, suivant nous, offert le modèle, qu'il serait très-utile de voir adopter dans les autres divisions; car en réunissant ce travail à celui que MM. les Administrateurs des hôpitaux civils font relever, on parviendrait à reconnaître les maladies les plus fréquentes parmi la classe ouvrière ou indigente; ce qui serait très-utile pour l'hygiène publique, et la médecine tant théorique que pratique.

C. DUMÉRIL, *Secrétaire.*

NOTICE sur M. RAPHAEL-BIENVENU SABATIER; par M. PETIT-RADEL, son élève, son collègue et son ami.

Quis desiderio sit pudor aut modus tàm cari capitis?

LE doyen d'âge de notre Faculté vient de terminer son honorable carrière. Un cortège nombreux vient d'accompagner à la sépulture ses périssables restes. Sa famille éplorée, les collègues que les Sociétés savantes auxquelles il appartenait, lui avaient donnés, ses amis attristés sur sa perte, l'ont suivi pour lui rendre leurs derniers devoirs sur la tombe. Il achevait sa soixante-dix-neuvième année, lorsque l'impitoyable mort l'atteignit le 19 juillet dernier, sous la trompeuse apparence de la convalescence. Mânes chéris, votre modestie souffrira de mon tribut d'hommages, mais je le dois à l'amitié qui veut bien guider ma plume. M. *Sabatier* naquit en cette ville, au mois d'octobre 1732, de parens qui exerçaient la profession sur laquelle il a jeté, par ses écrits, un aussi beau lustre. Son père, peu fortuné, vécut d'épargnes, pour donner à son fils l'éducation préliminaire que comporte l'état auquel il le destinait. Excellent humaniste, il entra dans sa carrière avec une ample provision de connaissances, que la philosophie, les mathématiques et la physique lui avaient procurées. Aussi ses succès dans les premières études de son art, furent-ils tels, qu'à vingt ans il siégeait au Collège de Chirurgie, l'égal des plus grands maîtres, sinon en pratique, du moins en théorie. L'Académie, alors naissante, récompensa son zèle en le nommant secrétaire pour la correspondance, et bientôt il devint professeur au Collège Royal de Chirurgie. M. *Morand*, dont l'âge demandait le repos, l'accueillit, lui donna sa nièce, la survivance de sa place,

et un logement à l'Hôtel Royal des Invalides. Là, si le jeune Académicien et Professeur fut perdu pour la pratique sur le grand théâtre de la ville, où de grands personnages avaient une prépondérance acquise par moins de titres ; lui, content de l'exiguité de son sort, meublait sa mémoire et travaillait dans le silence, pour avoir, par la suite, droit à une réputation bien plus durable que la leur. Il la commença par des cours d'anatomie et de chirurgie qu'il fit à l'Hôtel, et où accourait une jeunesse studieuse que lui attirait son éloquente méthode. Il la consolida par des ouvrages sur son Art, des mémoires qu'il lut à l'Académie de Chirurgie, à celle des Sciences, et celle-ci récompensa ses longs travaux, en adoptant un savant qui ne devait rien à l'intrigue, moyen si ordinaire en tout temps pour parvenir aux distinctions lucratives. Le public jeta enfin les yeux sur l'homme qui avait passé la moitié de sa carrière à mériter sa confiance. Il fut appelé, malgré l'envie qui cherchait à l'écarter, et la fortune dès-lors lui fit part de ses largesses. C'était aux approches de cette subversion de tout ordre dont nous aurions encore à gémir, si un Génie réparateur n'eût plané sur la France, que M. *Sabatier* sortit de sa solitude, et devint un praticien recherché. Mais ses gains, en proie aux évènemens qu'entraînaient les circonstances d'alors, furent perdus pour lui et sa famille. La dissolution des Corporations enseignantes ayant amené la formation des Ecoles de Médecine, M. *Sabatier* en devint une des plus fortes colonnes ; il y reprit l'enseignement dans la chaire d'opérations à laquelle il fut nommé, et ses nombreux auditeurs furent un indice qui parlait pour la solidité de la doctrine qu'il y développait. Infatigable pour son devoir, il ne céda jamais sa place que quand les indispositions séniles l'exigeaient impérieusement. Il reparut à l'Institut, et y apporta, dans les discussions et délibérations, la pénétration et l'activité d'esprit qui sont l'apanage de la jeu-

nesse. Ses momens de loisirs furent alors employés à revoir ses écrits, à faire des additions à sa Médecine-Opératoire, et à cultiver les lettres, tant pour son bonheur particulier que pour l'emploi qu'il projetait d'en faire pour la famille qu'il attendait. Mais jetons actuellement un regard sur la vie privée de ce respectable vieillard.

On se doute bien que l'intérieur de maison d'un homme aussi studieux, ne devait pas être bruyant ; il le fut cependant tout le temps qu'il passa avec sa première épouse. Ayant les habitudes de la Cour, où elle avait un service temporaire, cette compagne ramenait les jeux et les plaisirs dans la retraite de son mari, occupé de l'éducation de deux enfans qu'il en avait. La mort de cette personne, l'établissement de ses enfans, occasionna un vide dans le ménage du philosophe, qui fut long-temps à le remplir. Enfin, l'abandon qui pesait sur lui, dans le temps où l'âge sollicitait de douces communications, fut cause d'un second lien. Si le premier lui procura quelques agrémens, le dernier eut pour lui des charmes, tant son aimable et jeune compagne sut conformer ses goûts à ceux de son paisible époux. Habile à manier les couleurs, elle disposa de son pinceau pour tracer sur la toile les traits de son bien-aimé ; occupation qui faisait sa plus grande consolation dans les fréquentes absences que nécessitait l'exercice de sa profession (1). Son retour ramenait la gaîté ; on reprenait l'étude de l'anglais, de l'italien ; et celui dont j'avais reçu de précieuses leçons sur mon art, daigna alors en recevoir de moi dans la pratique de ces deux langues, que plusieurs voyages outremer m'ont rendue familières et nécessaires. Deux filles furent le fruit de cette douce et vertueuse association. Elles ne sortirent point de la maison paternelle ; la mère les nourrit de son propre fonds ; et le père, à mesure

(1) C'est à elle qu'on doit le portrait qui est en tête de la seconde édition de son Traité d'Opérations.

que leur intelligence se développait, leur donnait cet aliment si utile pour tous les temps de la vie, l'éducation. Cette nouvelle famille adoucissait toute l'amertume qu'amenait à ce digne vieillard le sentiment de sa caducité. C'est au milieu de leurs soins affectueux, au milieu des soupirs qu'occasionnaient à un tendre fils les derniers momens d'un père chéri, que ce philosophe les termina avec ce calme que seul peut avoir l'homme probe qui a su les bien employer.

Multis ille bonis flebilis occidit;
Nulli flebilior quàm mihi.

1811.—N.° VIII.

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

8 *Août.*

Assemblée de la Faculté.

Son Excellence le Grand-Maître de l'Université annonce qu'il procédera à la nomination de M. *Vauquelin*, à la chaire de chimie, aussitôt qu'il aura reçu l'avis de sa réception au doctorat en médecine.

Par une autre lettre, Son Exc. approuve la délibération relative à l'examen des titres produits par les concurrens, pour la chaire d'accouchemens, ainsi que l'ouverture du concours.

Sur la proposition de son Doyen, la Faculté remet à la première quinzaine de novembre, le concours pour les prix des élèves de l'Ecole-Pratique.

22 *Août.*

Son Excellence le Ministre de l'Intérieur

consulte la Faculté sur un instrument appelé le *parturateur*, inventé par M. *Lamarque*; la Faculté charge un de ses membres de lui faire un rapport à ce sujet.

M. *Portal* écrit à la Faculté pour lui faire don, au nom de madame *Duchâtel*, fille de M. *de Lassone*, du portrait de son père. Ce tableau sera déposé honorablement parmi ceux qui ornent les salles de la Faculté.

M. *Pinson*, artiste chargé de modeler en cire les pièces d'anatomie, remet sur le bureau une représentation d'une tumeur lymphatique incisée des parties génitales d'une femme, dont l'histoire a été recueillie par M. le professeur *Pelletan*, qui a fait l'opération.

31 *Août.* (*Séance extraordinaire.*)

L'Assemblée procède, au scrutin, à la nomination des cinq commissaires juges du concours, pour les prix parmi les élèves de l'Ecole-Pratique. Ces commissaires sont MM. *Vauquelin*, *Hallé*, *Des Genettes*, *Lallement* et *Richerand*. Les suppléans sont MM. *Leroy*, *Thillaye*, *Petit-Radel* et *Boyer*.

Le concours commencera le lundi 4 novembre.

L'Assemblée charge les membres composant la série du cinquième examen, de renouveler les questions que les candidats doivent tirer au sort, et traiter par écrit à huis clos. Les

professeurs composant les autres séries sont invités à adresser à cette commission les questions qu'ils croiront utiles de donner à traiter.

Le Conseil d'administration est chargé des affaires de la Faculté pendant les vacances. M. *Deyeux* est invité à remplacer M. *Duméril*, nommé l'un des présidens des jurys dans les départemens.

Premier Août.

Son Excell. le Ministre de l'Intérieur écrit qu'il confirme le choix fait par la Société, de M. *Mérat*, docteur en médecine, comme membre associé-adjoint. *Séance de la Soci*

M. *Révolat*, correspondant à Bordeaux, adresse une notice sur les maladies qu'il a observées dans l'un des hôpitaux militaires de cette ville, pendant le second trimestre de cette année. M. *Des Genettes* est chargé de rendre compte de ce mémoire.

M. *Desloges*, médecin à Saint-Maurice, département du Simplon, adresse un mémoire sur la *suffocation striduleuse*, ou le croup, pour lequel il est nommé un rapporteur.

M. *Cayol*, D.-M., lit une notice sur des hydatides ou vers vésiculaires trouvées dans divers organes. MM. *Chaussier* et *Laennec* sont priés d'examiner ce travail.

M. *Larrey* présente à la Société un militaire blessé à la bataille de Wagram, auquel il a amputé le membre supérieur gauche, quoique

des portions de l'omoplate et de la clavicule eussent été emportées par le coup de feu. M. *Larrey* se propose de communiquer cette observation à la Société, dans l'une des prochaines séances.

M. *Dupuytren* lit un mémoire sur quelques cas de courbures ou de fractures des os chez des enfans. Il sera présenté un extrait de ce mémoire dans ce Bulletin.

M. *Andry* fait en son nom et en celui de M. *Royer-Collard*, un rapport sur le mémoire de M. *Lullier-Winslow*, relatif au tétanos. Ce rapport et ses conclusions sont adoptés.

M. *Deneux*, D.-M., lit une observation sur une hernie de l'ovaire. MM. *Dubois* et *Auvity* sont nommés rapporteurs.

16 *Août.*

M. *Chizeau*, de Nantes, adresse une observation sur la reproduction d'un tibia, avec la pièce pathologique. M. *Richerand* est nommé rapporteur.

M. *De Castella*, chirurgien en chef de l'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel en Suisse, envoie des observations médico-chirurgicales pour lesquelles M. *Landré-Beauvais* est nommé rapporteur.

M. le docteur *Van-Everbroëck* fait passer à la Faculté une description des fièvres adénomenyngées qui règnent constamment à Turn-

hout, département des Deux-Nèthes. M. *Nysten* est chargé de rendre compte de ce mémoire.

M. *Duval* lit une note sur l'influence qu'exercent sur la structure des dents, les maladies des parties qui les avoisinent. M. *Huzard* est nommé commissaire.

On donne lecture d'une observation de M. *Bucquet*, de Laval, sur une diathèse cancéreuse. M. *Alibert* est nommé rapporteur de cette observation, dont la lecture donne lieu à quelques discussions.

La Société entend la lecture d'une observation de M. *Bacqua*, de Nantes, sur un anévrisme de l'artère brachiale. Cette opération ayant réussi, mais n'offrant rien de particulier, il n'y aura pas de rapport à ce sujet.

On lit un mémoire sur la digestion dans le cheval, par M. *Grognier*, professeur de médecine vétérinaire à Lyon.

29 *Août.*

M. *Corvisart* transmet un mémoire de M. *Py*, sous le titre de *Précis de la constitution météorologico-médicale de Narbonne*. Ce mémoire sera lu dans l'une des prochaines séances.

M. *Huzard* fait un rapport sur le mémoire de M. *Duval*, relatif à l'influence qu'exercent sur la structure des dents, les maladies des parties qui les avoisinent. Ce rapport est adopté; il sera inséré en extrait dans ce Bulletin.

M. *Landré-Beauvais* donne lecture d'un rapport sur les Observations médico-chirurgicales de M. *De Castella*. Ce rapport adopté sera également inséré dans ce Numéro du Bulletin.

M. *Percy* fait un rapport sur un vice de conformation de la vessie, dont l'histoire a été lue à la Société, et dont les pièces ont été modelées en cire par M. *Jules Cloquet*. Cette histoire sera inserée en extrait dans ce Bulletin, pour servir à l'explication des pièces qui ont été déposées dans les collections de la Faculté.

Un membre fait un rapport sur le mémoire de M. *Desloges*, relatif à l'angine striduleuse. La Société adopte les conclusions du rapport, et désapprouve les idées de l'auteur.

M. *Laennec* fait un rapport sur le mémoire de M. *Courbon-Pérusel*, correspondant de la Société à Carhaix, intitulé : *Remarques sur les Aphorismes 31, 32, 33 et 34 de la section troisième du livre des Prénotions d'*Hippocrate.

M. *Legallois* fait un rapport sur une notice adressée de Nemours par M. *Lassis*, docteur en médecine, relative à une dysenterie épidémique qui a régné dans cette ville. Ce rapport et ses conclusions sont adoptés.

La Société procède à l'élection des correspondans, dont les titres ont été successivement présentés à la discussion.

Sont nommés correspondans nationaux :

1. M. *Bouteille*, fils, D.-M. à Manosque, département des Basses-Alpes.

2. M. *Lassis*, D.-M., médecin et chirurgien de l'hôpital civil de Nemours, département de Seine et Marne.

3. M. *Edouard Petit*, médecin à Corbeil, département de Seine et Oise.

Sont nommés correspondans étrangers :

1. M. *De Castella*, D.-M., chirurgien en chef de l'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel en Suisse.

2. M. *Ruggieri*, (*César*) professeur de clinique chirurgicale à Venise.

M. *Bouteille* père, médecin à Manosque, Basses-Alpes, ancien correspondant de la Société Royale de Médecine, sera porté sur la liste des associés nationaux, son nom ayant été oublié lors de la formation de cette liste.

La Société a chargé son bureau de régler, avec M. le Doyen de la Faculté, toutes les affaires qui pourraient survenir pendant les vacances, et elle s'est ajournée au 14 novembre, second jeudi du mois.

EXTRAIT d'un Mémoire sur quelques cas particuliers de fractures ou de courbures des os survenus à des enfans; par M. DUPUYTREN.

QUOIQUE les os des enfans soient en général moins sujets aux fractures que ceux des adultes, et sur-tout que ceux des vieillards; quoiqu'ils se consolident plus promptement, comme l'ont observé tous les praticiens, il est cependant quelques cas contraires, et ce sont des observations de ce genre que présente M. *Dupuytren*, dans la notice que nous analysons.

Première Observation.—Une dame de petite taille, d'une constitution sanguine et robuste, étant en travail d'enfant pour la troisième fois, son accoucheur reconnut que l'enfant se présentait par le côté. L'accouchement se faisait par les pieds : les membres inférieurs et le tronc étaient déja sortis; mais au moment où il fallut dégager l'un des bras, la femme, saisie d'une terreur aussi subite que violente, se releva si précipitamment, que l'accoucheur, dont le doigt était courbé en crochet autour de l'humérus, n'eut ni le temps de le redresser, ni celui de suivre le mouvement de la mère, de sorte que l'os du bras fut brisé. Le bruit qui se fit entendre dans ce moment, la mobilité contre-nature, la crépitation, la douleur occasionnée par les mouvemens de l'épaule, qui se perdaient à la partie supérieure

du membre, ne laissaient aucun doute sur la fracture. On la pansa méthodiquement. Au bout de quinze jours, elle était consolidée, et l'enfant exécutait toutes sortes de mouvemens, malgré la gêne de l'appareil qui fut levé au bout de vingt jours.

Deuxième Observation. — Une petite fille de deux ans et demi fut portée à l'Hôtel-Dieu, pour y être traitée d'un mal à la cuisse. Cet enfant était d'un embonpoint mou et blafard; il avait les dents jaunes, courtes, écartées et martelées; le corps des os longs était un peu courbé, et leurs extrémités un peu renflées. Elle s'était fait quelque temps auparavant, disait-on, en tombant de son lit, une fracture à l'un des bras, dont elle avait été traitée dans un autre hôpital, et pour laquelle on avait été obligé de maintenir l'appareil pendant deux mois. Cette fois, en cherchant à se dégager d'une promeneuse, ou charriot roulant, elle avait passé par dessus le cercle qui soutenait ses bras; elle était tombée sur le côté, la cuisse gauche ployée sous le corps. On était accouru au bruit, on l'avait relevée; mais depuis elle n'avait pu exécuter aucun mouvement de ce membre, encore moins s'appuyer sur lui. Il y avait à la partie moyenne de la cuisse, une tuméfaction sur laquelle on avait placé des compresses, en faisant exécuter au membre des mouvemens. Cependant la cuisse était raccourcie de plusieurs lignes; et à la courbure

M. *Dupuytren* posa un appareil convenable. Il en suivait, avec une attention scrupuleuse, le traitement, lorsque l'enfant fut attaqué du croup auquel elle eut le bonheur de survivre. L'appareil fut maintenu pendant soixante jours, au bout desquels la fracture parut bien consolidée et le membre droit. On la nourrit pendant quelque temps de lait de chèvre; on la confia ensuite à une nourrice. A huit mois, il survint une troisième fracture à la cuisse droite. Celle-ci avait été précédée d'une courbure manifeste à la partie moyenne. On la traita à-peu-près de la même manière; mais le père qui s'était chargé de l'application de l'appareil, ne l'avait pas assez serré, et n'en avait pas continué l'usage assez long-temps. L'enfant paraissait guérie cependant, lorsqu'à deux ans et quatre mois, on s'aperçut d'abord que les os cédaient sous le poids de son corps; et que quelques jours après l'ayant relevée d'une chûte qu'elle avait faite de sa hauteur, on reconnut qu'elle avait une fracture de la cuisse droite dans le point de la troisième fracture. Pendant le traitement, que sous le rapport de la diète les parens négligèrent beaucoup, on observa que le cal des anciennes fractures se ramollissait, et que les membres se courbaient; de manière qu'il est impossible de prévoir le terme et l'issue de cette fâcheuse affection, qui offre le phénomène fort remarquable que voici. L'enfant est-il plus souffrant? Les chairs de-

viennent molles, les muscles faibles et lâches, la courbure des os s'efface et les membres s'alongent. Est-elle mieux portante? Les chairs se raffermissent, les muscles reprennent de la vigueur, mais les courbures des os sont plus marquées, et, par conséquent, les membres plus courts.

Quatrième Observation. —Une autre petite fille de huit mois, était née jumelle et très-faible, d'un père bien constitué et d'une mère qui, malgré sa jeunesse et sa délicatesse, voulut nourrir ses deux enfans. Cet enfant ayant été couchée bien portante, se réveilla vers le milieu de la nuit, en jetant des cris effrayans. On réussit à l'endormir : quelques heures après, même réveil, même cri. Ces cris se répètent ainsi la même nuit et la suivante; on les attribue à des coliques venteuses pour lesquelles on prescrivit quelques remèdes. Le troisième jour, la mère découvrit une tuméfaction à la partie moyenne de la cuisse; elle reconnut également que l'enfant ne pouvait exercer aucun mouvement de ce membre. Un chirurgien consulté annonça que l'os de la cuisse était courbé sans être fracassé; il crut devoir appliquer des attelles autour de la cuisse, et un bandage méthodique : mais l'accoucheur ne crut pas à cette courbure; il engagea la mère à aller consulter à Liège. Deux chirurgiens de cette ville, après avoir examiné l'enfant, déclarèrent que la cuisse

n'était pas fracturée. Ils regardèrent la tumeur comme produite par le froid : ils conseillèrent les bains aromatiques et les frictions.

L'emploi pendant quatre semaines du traitement indiqué, n'ayant produit aucun changement, on vint de nouveau consulter les mêmes chirurgiens, qui persistèrent dans leur opinion. La mère cependant, en comparant les membres de son enfant pour la longueur, reconnut que tantôt ils étaient égaux, et tantôt différens. Bientôt même elle observa que celui du côté malade était constamment plus court. Un nouveau chirurgien qu'on alla consulter à Anvers, prononça qu'il avait existé une fracture, laquelle avait été mal traitée et était incurable. La mère désespérée se rendit aussitôt à Paris, sans consentir à ce qu'on mît aucun appareil sur la cuisse. Arrivée dans la capitale, les praticiens auxquels elle s'adressa ne furent pas plus d'accord que ceux de Maëstricht, de Liège et d'Anvers. M. *Dupuytren* reconnut cependant, 1.° tumeur avec raccourcissement de la partie moyenne de la cuisse, d'à-peu-près un pouce; 2.° mobilité sans crépitation à l'endroit de la tumeur, qui était d'ailleurs douloureuse ; 3.° déviation très-marquée du membre en dehors ; 4.° un ballotement très-évident de la partie du membre située au-dessous de la tumeur, lorsqu'on tenait l'enfant par les bras. D'ailleurs, la tumeur, la courbure, le raccourcissement et la déviation disparaissaient com-

plètement par l'effet d'une légère extension exercée sur le talon. Tous ces symptômes se reproduisaient quand le membre était abandonné à lui-même. Ils devenaient très-évidens, ou non, suivant que l'enfant était couché, ou qu'il faisait effort pour se mouvoir. M. *Dupuytren*, malgré l'opinion contraire des gens de l'art qui avaient déja traité l'enfant, pensa qu'elle avait eu la cuisse fracturée; que les deux extrémités fracturées n'étaient pas réunies par un cal osseux; enfin, qu'on devait, malgré l'ancienneté de la maladie, tenter sa guérison. Il prescrivit des toniques; il appliqua un bandage serré autour de la cuisse, qu'il maintint avec des attelles de bois très-longues. Au bout de cinquante-deux jours de l'emploi de cet appareil, qu'on soigna et qu'on renouvella avec les plus grandes précautions; et malgré une inflammation qui survint, on n'aperçut plus de raccourcissement; mais il était tellement prononcé dès le lendemain, qu'on prit aussitôt de nouveaux avis qui ne s'accordèrent pas plus entr'eux. Cependant, après sept jours d'interruption, on appliqua de nouveau l'appareil. Il fut entretenu au degré de constriction convenable pour empêcher toute espèce de mouvement de l'os de la cuisse. On veilla à le conserver dans la plus grande propreté, et à le renouveler avec les précautions les plus attentives. On nourrit l'enfant avec des soupes grasses de jus de viande rôtie;

on lui faisait prendre du vin amer de gentiane. Il ne survint aucun accident. La petite fille acquérait de l'embonpoint et de la gaîté. L'appareil fut maintenu soixante-dix jours. Après ce terme, la tumeur avait disparu, l'os avait acquis de la solidité, et à peine le membre fut-il rendu à sa liberté, qu'il exécuta toutes sortes de mouvemens sans se déformer, sans produire la moindre douleur. Les deux membres inférieurs n'offrirent aucune différence de volume, de force ou de direction; de sorte qu'après *cent quinze* jours d'un traitement qui n'a été suspendu que pendant six jours, M. *Dupuytren* obtint enfin une cure qui a été autant le fruit d'une sorte de constance opiniâtre, que du choix des moyens, et qui, depuis dix-huit mois, ne s'est démentie en aucune façon.

M. *Dupuytren*, en communiquant ces observations à la Société, ne les a pas présentées comme neuves; mais il les regarde comme importantes sous le rapport des âges, des signes et du traitement.

NOTE sur l'influence qu'exercent sur la structure des dents, les maladies des parties qui les avoisinent; par M. DUVAL.

ON a sans doute observé que les dents prenaient une position vicieuse, lorsque, pendant leur accroissement, les parties qui les environnent avaient éprouvé une maladie grave; de même on a pu remarquer, ainsi que je l'ai noté en parlant de la carie de ces organes, que lorsque les dents primitives ont été affectées de caries douloureuses, et accompagnées de parulies ou d'ulcères fistuleux aux gencives, la sortie de celles de remplacement était précoce, et je pourrais dire que parfois elle avance de quelques années l'époque fixée par la nature; enfin, il n'est pas jusqu'aux dents permanentes dont le développement et la sortie ne deviennent prématurées en raison des maladies des parties ambiantes : mais ce n'est point là ce dont il s'agit dans cette note; l'influence des maladies locales sur la structure des dents en est le seul objet.

Déja en voyant à la couronne ou à la racine de quelques dents, cette espèce de difformité congénitale à laquelle *Bunon* a donné le nom d'*érosion*, et qu'il paraît peut-être plus convenable d'appeler *atrophie*, on a été tenté d'en attribuer la cause à l'influence des maladies en général sur l'organisation dentaire; déja cette

opinion a acquis un certain degré de certitude par les observations réitérées de ceux qui ont cru pouvoir, par le lieu qu'occupe cette difformité, déterminer l'âge où ces maladies ont existé, et même par la forme variée distinguer l'espèce de celles-ci ; mais il restait à des faits plus positifs de mettre cette vérité dans tout son jour ; et pour ce, il fallait examiner ce qui survient à l'organe dentaire, lorsque, pendant le temps de son accroissement, les parties qui l'avoisinent le plus sont dans un état pathologique. Heureux d'en avoir trouvé l'occasion, je m'empresse de mettre sous les yeux de la Société, quelques pièces pour la courte description desquelles je réclame sa bienveillance et son attention.

La première pièce est la première molaire, du côté droit de la mâchoire supérieure, qui a suivi la séparation d'une portion nécrosée de l'os maxillaire, chez une petite fille âgée de cinq ans et demi ; les racines n'ont à-peu-près que la moitié de la longueur qu'elles devraient avoir ; leur ossification n'est pas complète, aussi ont-elles l'air d'avoir été tronquées, et leur extrémité, loin d'être évasée comme à l'ordinaire, présente un resserrement inégal, semblables à ces dépressions circulaires, qui se voient sur les couronnes des dents atrophiées.

La deuxième pièce est la seconde molaire gauche de la mâchoire inférieure d'un enfant de dix ans et demi ; sa forme est très-irrégulière

et défectueuse ; un peu plus que la moitié supérieure de la couronne existe avec quelque difformité du côté de la face triturante, laquelle difformité paraît dépendre d'une cause externe. Quant à la moitié inférieure, une partie qui est comme séparée de la supérieure par une rainure circulaire, se continue avec la racine postérieure, irrégulièrement conformée, et l'autre partie n'est nullement développée, non plus que la racine antérieure qui devait lui correspondre : aussi voit-on à cette couronne une face inférieure où se font remarquer des inégalités et de légers enfoncemens qui répondent aux tubercules et aux anfractuosités de la surface triturante ; de sorte que cette couronne est privée, de ce côté, de la cavité dentaire, et que l'autre côté ne paraît pas en avoir davantage ; le canal dentaire, du côté de la racine, ne se prolongeant que jusqu'à la dépression circulaire ; cette dent a été recueillie à la suite d'une nécrose dont l'origine datait d'une fluxion sur une dent cariée vers l'âge de sept ans, et dont la guérison n'a eu lieu qu'à dix ans et demi.

La troisième pièce est l'os maxillaire gauche d'un bœuf ; on y remarque une exostose celluleuse qui occupe les faces molaire et palatine, ainsi que la partie de l'arcade dentaire, où sont implantées les quatre premières molaires ; les racines de celles-ci, d'une forme irrégulière et défectueuse, offrent des inégalités en

forme de crêtes et de tubercules, et on distingue même entre les racines de la seconde molaire, une sorte d'exostose tuberculeuse qui tient par un pédicule. Dans le sujet frais, les dents étaient vacillantes, et écartées les unes des autres.

La quatrième pièce est une molaire de cheval, dont je dois la communication à M. *Girard*, professeur de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort: cette molaire, dont on distingue encore une partie de la face triturante, était logée, ainsi que plusieurs autres, dans le sinus maxillaire, où les racines paraissent avoir pris un développement si irrégulier, qu'on aurait de la peine à reconnaître une dent dans la masse ronde et informe qu'elles présentent, masse composée de radicules granulées réunies par un tissu lamellé à l'extérieur, et réticulaire intérieurement.

Si de l'examen de ces pièces on peut conclure que la structure de l'organe dentaire peut devenir défectueuse en raison de l'influence de quelque maladie qui survient aux parties voisines lors de son développement; il importe cependant de remarquer que le siège de celle-ci doit, pour produire cet effet, être au-dessous, ou au moins au niveau de la partie encore gélatineuse de l'organe; autrement, comme je l'ai observé plusieurs fois, il n'en résulte aucun vice de conformation apparent, mais seulement le développement de la

dent en est plus rapide, et sa sortie prématurée.

OBSERVATION sur un bec-de-lièvre accidentel, compliqué de fracture de la mâchoire supérieure; par M. DE CASTELLA.

M. *DE CASTELLA*, chirurgien de l'hôpital de *Pourtalès*, à Neufchâtel en Suisse, a présenté à la Société deux observations, l'une sur un bec-de-lièvre accidentel, compliqué de fracture de la mâchoire supérieure; l'autre sur un cancer de l'œil, dont l'extirpation fut suivie de végétations cancéreuses, et de la mort du malade.

La première offre un fait de pratique assez intéressant. Elle prouve l'extrême promptitude avec laquelle se guérissent les plaies les plus contuses de l'intérieur de la bouche, et même les fractures des os qui entrent dans la formation des parois de cette cavité, et que l'on ne doit jamais enlever les dents ni les portions fracturées des os maxillaires, toutes les fois qu'ils tiennent encore ensemble par une portion de gencives, quelque petite qu'elle soit.

Nous allons la faire connaître.

Un homme, âgé de quarante-cinq ans, reçut un coup de pied de cheval qui le renversa, lui fendit la lèvre supérieure, et lui fractura la mâchoire supérieure. M. *De Castella*, appelé pour remédier à ces accidens, reconnut « que la lèvre supérieure était com-

» plètement divisée et obliquement depuis la
» cloison du nez jusqu'à environ deux lignes
» de sa commissure droite, les quatre dents
» incisives supérieures, et tout le bord alvéo-
» laire qui les soutient, étaient emportés. La
» voûte palatine était fracturée d'avant en ar-
» rière dans toute son étendue ; les dents mo-
» laires du côté droit, soutenues par leur bord
» alvéolaire du côté droit, étaient détachées,
» et ne tenaient plus à la mâchoire supérieure
» que par une portion de gencive. Une autre
» fracture parcourait horizontalement toute
» l'étendue de l'os maxillaire supérieure gau-
» che, entre la portion palatine de cet os, et
» l'apophyse montante et l'éminence molaire.
» Le fragment inférieur de cette dernière frac-
» ture était déplacé en bas, et cédait de bas en
» haut à la pression exercée par un doigt sur
» les dents molaires correspondantes ». M. *De Castella* rapprocha les deux bords de la division de la lèvre, et y mit obliquement trois aiguilles à bec-de-lièvre. Il replaça les dents molaires avec le bord alvéolaire dans leur position naturelle, et chercha, par un appareil convenable, à maintenir en contact toutes les portions fracturées de la mâchoire supérieure.

Le huitième jour après l'accident, la réunion de la lèvre était parfaite et sans difformité. Le vingtième jour, les os maxillaires et les dents étaient bien consolidés. Les dents supérieures et les inférieures correspondaient comme avant l'accident.

EXTRAIT d'un Rapport de M. le professeur PERCY, *sur une description d'un vice de conformation de la vessie, et sur les pièces en cire qui la représentent; par M.* JULES CLOQUET.

CE défaut de conformation de la vessie et des parties génitales fut observé chez un enfant d'onze ans, mort à l'hospice des Enfans, à la suite d'une tumeur blanche au genou.

Les exemples de ce vice se multiplient tellement, qu'il serait à desirer qu'on lui donnât enfin une dénomination, sans laquelle on ne pourra jamais la désigner que par de longues périphrases. Nos nosographes ne seront sans doute pas embarrassés de lui en trouver une qui exprimera en même temps le manque de la paroi *antérieur* de la vessie, et l'organisation défectueuse de l'appareil extérieur de la génération. Tels sont les caractères essentiels de l'écart de la nature dans ce cas, si toutefois on peut appeler ainsi une opération toujours régulière, assez constamment uniforme, et dans l'erreur de laquelle la nature doit déployer plus d'efforts qu'elle n'en aurait à faire si elle suivait sa marche ordinaire.

L'enfant qui a fourni à M. *Cloquet* l'observation qu'il a présentée d'une manière si exacte, et qui a donné lieu à la belle pièce qu'il a exécutée en cire, n'avait, comme tous les individus affectés du même vice organique, que la

moitié postérieure de la vessie, remplaçant une portion de l'enceinte abdominale, ainsi que le respectable Nestor de la Chirurgie française l'a reconnu et démontré le premier, à l'Académie des Sciences, il y a cinquante ans. Cette moitié qui, après la mort du jeune sujet, et par l'affaissement du bas-ventre, présentait une surface enfoncée et concave, avait dû, pendant la vie, être saillante et convexe extérieurement, par la propension qu'exerçait sur elle le paquet intestinal auquel sa ténuité ne lui permettait pas de résister assez; et c'est cette apparence de tumeur qui en avait imposé, avant M. *Tenon*, à tous les observateurs, et qui l'avait fait prendre à quelques-uns pour une rétroversion inexplicable de la vessie entière.

L'imperforation et la difformité de la verge; le *stillicidium* d'urine à chacun des tubercules formés par l'une et l'autre uretère; la vacuité et la petitesse du scrotum; le grand intervalle des cuisses, à la hauteur du périné; la disjonction du pubis; la position de l'anus en avant; tous les phénomènes enfin qu'offrent ces déformations congénitales se rencontrèrent dans celle-ci, à l'exception d'un seul, et son absence n'est pas ce qui rend le fait moins intéressant. Le nœud, ou plutôt la cicatrice de l'ombilic existait chez l'enfant dont M. *Cloquet* a parlé; et quoique l'empreinte en fût peu marquée, et qu'elle fût placée plus bas que de coutume, jamais, ou presque jamais, on n'avait fait cette

remarque : chose singulière, à laquelle je m'étais attaché autrefois pour tâcher de découvrir l'origine trop cachée de cette étrange conformation vraiment digne d'exciter notre curiosité, parce qu'il n'est pas douteux que se montrant par-tout avec les mêmes circonstances, il faut qu'au lieu d'être l'effet fortuit d'une cause variable, elle soit l'acte d'une puissance obéissant à des lois constantes, et le résultat d'un agent toujours le même.

Nous avons maintenant assez d'élémens et de faits pour pouvoir établir l'étiologie de cette aberration de l'organisme, qui, au surplus, importe bien autrement au physiologiste qu'au praticien; l'un pouvant se donner carrière dans une recherche et une explication des plus difficiles; et la tâche de l'autre se bornant à donner quelques secours prophilactiques, et à indiquer quelques moyens de propreté aux individus si malheureusement conformés.

Le hasard m'a déja fait rencontrer vingt de ces infortunés, la plupart devant être encore en vie. J'en ai fait dessiner ou peindre plusieurs chez lesquels la paroi restante de la vessie formait une tumeur presque globuleuse, d'un rouge ardent, d'une sensibilité excessive au plus léger attouchement, s'excoriant douloureusement par le moindre frottement, et ayant l'aspect d'une éponge qu'on aurait ensanglantée. Sur ce nombre, je n'ai vu qu'une seule femme; c'était à Berlin. Le docteur *Bremer*,

un des plus fervens zélateurs de la vaccine en Allemagne, voulut bien la faire conduire à mon logement par l'un des gardes de la prison à laquelle elle était condamnée pour vols. Elle avait vingt-deux ans ; elle était d'une taille ordinaire, et ne manquait pas d'embonpoint. J'avais réuni plusieurs de mes coopérateurs pour examiner cet être curieux, qui fut assez de temps à notre disposition pour que M. le chirurgien-major *Vanderbach* eût celui de le dessiner correctement. L'écartement du pubis était de près de trois pouces ; il y avait de la mobilité dans les symphyses ilio-sacrées, ce qui occasionnait une claudication des deux côtés. Pas le moindre vestige d'ombilic ; presque point de vagin, et ce qui en existait était entièrement ouvert, c'est-à-dire divisé pardevant ; les grandes lèvres étaient tout-à-fait effacées ; le pénil était nul, et sa place unie et absolument glabre. Tout était sans cesse mouillé par l'urine qui tombait goutte à goutte des orifices, en forme de bec d'aiguière, de chaque uretère.

Les spectateurs auraient bien desiré savoir si cette fille, qui n'avait eu que quelques légères marques de flux menstruel, avait un utérus, et si elle était susceptible d'impressions érotiques. Mais, sur ces deux points, elle refusa de les satisfaire. A juger d'elle par les adolescens que j'ai vus avec la même difformité, on peut croire à la réalité du dernier point, car rien n'est plus fallace que ces sujets ; leur passion s'irrite par

l'impuissance désespérante et la honteuse nullité de leurs organes, et chez eux l'amour est un délire et une vraie fureur.

Quant au premier article, on peut inférer d'une observation du docteur *Thiébaut*, publiée par M. *Sédillot*, lequel a vu accoucher une jeune personne née avec cette conformation, qu'il appelle encore inversion de la vessie, que la matrice existait, et qu'il y avait appétit et aptitude à la fécondation.

On trouve dans le traité de *Ruffin*, *De Conceptione et Generatione*, imprimé en 1637; dans l'Histoire des Monstres, publiée par *Schenck*, en 1680; dans les Ephémérides des Curieux de la nature, année 1686, et dans beaucoup d'autres ouvrages que ma mémoire ne m'a pas rappelés, non-seulement de bonnes descriptions, mais encore des dessins assez exacts du vice de conformation dont il s'agit.

En 1682, on montrait aux foires de Hollande, un enfant qui en était affecté, et que le Zélandais *Blanckart* alla y voir, pour en faire ensuite le sujet d'une dissertation qui eut une grande vogue dans le temps.

En 1737, le docteur *Charles-Auguste de Bergen* envoya de Francfort-sur-l'Oder, une observation au rédacteur du *Commercium litterarium*, lequel la fit imprimer avec deux dessins qui m'ont paru bien faits, et auxquels les miens ressemblent assez.

Un professeur d'Amsterdam, M. *André*

Bonn, publia en 1780, dans la langue du pays, un Mémoire érudit et très-détaillé sur l'anomalie particulière qui nous occupe ; deux ans après, M. *Henri-Joseph Arntz* traduisit en allemand ce Mémoire, qui parut pour la première fois à Strasbourg, et à la suite duquel sont plusieurs planches soigneusement gravées. J'ai à mon tour traduit en français la version allemande de M. *Arntz*, mais sans avoir fait encore aucun usage de mon manuscrit, qui n'est qu'une pierre d'attente pour un travail plus complet sur cette matière : travail dans lequel les observations de MM. *Labourdette-Desgranges*, *Bouvier*, *Chaussier*, *Dupuytren*, *Lhuillier*, *Cloquet*, *Marin* et autres ne seraient point oubliés, après celles de *Blasius*, *Ruisch (Frédéric)*, *Jean de Neutralto* ; c'est sur-tout sous le rapport de la prothèse, que les principales de celles qu'on a recueillies, méritent d'être connues et présentent un but réel d'utilité, non qu'on puisse suppléer mécaniquement les organes omis par la nature, ou rectifier ceux qu'elle a rendus imparfaits et monstrueux : mais au moins l'homme de l'art peut indiquer et inventer les machines les plus convenables pour rendre supportable une incommodité qui, sans elles, exclut des infortunés du commerce des hommes, et les condamne au plus grand des malheurs, l'isolement et la privation des douceurs de la société.

C. DUMÉRIL, *Secrétaire*.

1811.—N.° IX.

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

10 *Octobre.* (*Assemblée extraordinaire.*)

Assemblées de la Faculté.

L'Assemblée désigne des commissaires pour examiner diverses demandes que Son Excell. le Ministre de l'Intérieur adresse à la Faculté, et sur lesquelles il demande son avis :

1.° Sur des mesures prises par M. le Préfet de Loir-et-Cher, afin d'assurer aux sages-femmes reçues le libre exercice de leur profession ;

2.° Sur le traitement heureux d'un cas de croup, par M. *Belloc ;*

3.° Sur une maladie épidémique qui a régné en 1810 et en 1811 ;

4.° Sur un opuscule relatif à la conservation des femmes, par M. *le Roy ;*

5.° Sur un prétendu secret pour connaître

de quel sexe est un enfant conçu depuis cinq mois, par M. *Arrachart ;*

6.° Sur un mémoire relatif à la nyctalopie, par M. *Barety ;*

7.° Sur un état des personnes qui se sont rendues aux eaux de Bagnères, par M. le Préfet de la Garonne ;

8.° Sur les eaux de Lurcy, par M. *Canilhac ;*

9.° Sur un rapport fait par M. *Delpit*, et relatif à une maladie qui s'est déclarée dans la commune de Cabans ;

10.° Sur une observation de M. *Barety*, relative à la morsure des serpens ;

11.° Sur des réflexions touchant l'hydrophobie, par M. *Magnin ;*

12.° Sur une demande faite par M. *Dauby*, d'augmenter de quinze centimes le prix des douches à Audinas ;

13.° Sur la prétendue découverte d'une plante indigène pour remplacer la casse, par M. *Brunen ;*

14.° Sur une substance proposée par M. *Bartaloin*, pour remplacer le quinquina ;

15.° Sur des réflexions adressées par M. *Baraillon*, relativement à un projet de réglement sur les eaux d'Evaux ;

16.° Sur un rapport de M. *Chornet*, relatif aux eaux d'un puits situé aux Batignolles ;

17.° Enfin, sur un réglement fait par M. le Préfet de la Creuse, pour l'administration des eaux minérales d'Evaux.

Son Excell. le Grand-Maître de l'Université envoie à la Faculté l'arrêté qui nomme M. *Vauquelin* à la place vacante de professeur de chimie. La lettre d'envoi est datée du 22 août.

M. le Doyen donne lecture des procès-verbaux des concours qui ont eu lieu pour les chaires de chimie et d'accouchemens. (Il sera présenté un extrait détaillé de ce dernier concours dans le prochain Bulletin.)

4 *Novembre*. (*Séance extraordinaire*.)

Son Excell. le Grand-Maître de l'Université adresse son arrêté du 15 octobre, qui institue M. *Desormeaux*, et le nomme professeur de la chaire d'accouchemens, devenue vacante par le décès de M. *Baudelocque*.

L'Assemblée détermine l'ouverture des cours pour le 11 novembre.

MM. *Sue*, *Leroy* et *Desormeaux* sont nommés commissaires pour le concours des élèves sages-femmes.

L'Assemblée procède au renouvellement de son secrétaire. M. *Des Genettes* ayant réuni la majorité des voix, est nommé secrétaire pour six mois, à la place de M. *Sue*.

M. *Duméril* est ensuite nommé au scrutin membre du Conseil d'administration pour un an.

13 *Novembre*. (*Assemblée extraordinaire*.)

L'Assemblée ayant été convoquée par une

lettre circulaire, énonçant l'objet qui devait être traité dans la séance, MM. les Professeurs réunis au nombre excédant celui qui est déterminé par les réglemens, pour statuer et délibérer sur le concours pour la chaire vacante de médecine opératoire, M. le Doyen a ouvert la séance en lisant les statuts et arrêtés du Conseil de l'Université relatifs aux concours.

Il a été ensuite donné lecture des noms et des titres des docteurs qui se sont présentés comme candidats, et qui s'étaient inscrits dans l'ordre suivant :

1.° M. *Dupuytren.* (*Guillaume*) L'Assemblée entend la lecture d'une lettre qui lui est adressée par ce candidat. Elle reconnaît légitimes et valables les pièces qui sont jointes à l'inscription ;

2.° M. *Roux* (*Philibert-Joseph*), ayant de même déposé les pièces exigées par les statuts, est également admis au concours.

3.° M. *Larrey* (*Dominique-Jean*), ayant fourni les titres voulus par les statuts, demande, par une lettre adressée à la Faculté, de jouir des dispenses qu'elle est autorisée à proposer en faveur de ceux qui ont enseigné, écrit ou pratiqué avec distinction et quelque réputation.

4.° et 5.° MM. *Rhullier*, (*Pierre*) et *Guerbois*, (*Denis-François-Noël*) qui s'étaient d'abord inscrits, se sont désistés de leur demande.

6.° M. *Marjolin.* (*Jean-Nicolas*) L'examen des pièces de ce candidat fait naître une question générale. Après une mûre délibération, la Faculté a déclaré qu'elle considérait l'exercice ou la pratique de la médecine, dans un Comité de bienfaisance ou dans un dispensaire, comme équivalent au service dans un hôpital. En conséquence, elle a arrêté que cette opinion serait soumise à Son Excell. le Grand-Maître de l'Université, et à son Conseil, pour recevoir sa sanction.

7.° M. *Delpech,* (*Claude-Jacques-Mathieu*) a fourni et présenté toutes les pièces voulues par les statuts.

8.° M. *Tartra,* (*Etienne*) a également été admis comme candidat, ayant présenté les titres exigés.

La Faculté a ensuite décidé au scrutin la question suivante : *Y a-t-il lieu, dans le cas présent, à proposer des dispenses ?* Le dépouillement du scrutin a prononcé la négative.

14 *Novembre.*

M. le professeur *Petit-Radel* lit un rapport sur un mémoire manuscrit adressé par Son Excell. le Ministre de l'Intérieur, relatif aux maladies vénériennes et aux moyens de les extirper. Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

Au nom d'une commission, M. le profes-

seur *Desormeaux* lit un rapport sur les Prix à accorder aux élèves sages-femmes. Ce rapport est adopté.

La Faculté délibère que le Conseil d'administration demandera, dans le plus court délai, une audience à Son Excell. le Grand-Maître de l'Université, pour solliciter la faveur de pouvoir désigner les membres du jury dans le concours actuel, ainsi que cela avait eu lieu dans celui relatif à la chaire d'accouchemens.

28 Novembre.

Son Excellence le Grand-Maître de l'Université annonce qu'il viendra présider la Séance publique, pour la distribution des Prix aux Elèves de l'Ecole pratique.

M. *Rhullier* écrit qu'il renonce au prochain concours pour la Chaire de Médecine opératoire.

M. le professeur *Alphonse Leroy* remet à la Faculté un mémoire, dans lequel il fait connaître la composition du remède fébrifuge qu'il a découvert, et qu'il nomme *Quinquina indigène.*

L'Assemblée entend la lecture des procès-verbaux des deux Concours pour les Prix des Elèves de l'Ecole pratique et des Sages-Femmes; elle en adopte les conclusions.

La Faculté arrête définitivement pour cette

année la Liste suivante des séries pour les examens.

1.er examen. MM. *Chaussier, Boyer, Dubois, Pelletan.*

2.me examen. MM. *Pinel, Richerand, Percy, Petit-Radel.*

3.me examen. MM. *Thillaye, Vauquelin, Richard, Duméril, Dejussieu.*

4.me examen. MM. *Leroy, Sue, Déyeux, Desormeaux.*

5.me examen. MM. *Hallé, Lallement, Bourdier, Des Genettes.*

30 *Novembre.*

SÉANCE PUBLIQUE POUR LA DISTRIBUTION DES PRIX.

Monsieur le Chancelier de l'Université Impériale, accompagné de Messieurs les Conseillers et Secrétaire, et de Messieurs les Inspecteurs-Généraux, a présidé cette séance en l'absence et au nom de Son Excellence le Grand-Maître de l'Université.

Après l'éloge historique de M. *Sabatier*, prononcé par M. *Percy*, président actuel de la Faculté, et après le compte rendu par le même des travaux de la Faculté et de la Société établie dans son sein pendant l'année scholaire de 1811, M. *Des Genettes*, secrétaire de la Faculté, a proclamé les noms des élèves de l'Ecole-pratique qui ont remporté les prix aux

concours, et M. le Chancelier de l'Université les a distribués dans l'ordre suivant :

PREMIÈRE SECTION.

La Faculté a eu à regretter de ne pas avoir de prix à décerner aux élèves de cette section.

SECONDE SECTION.

1.° *Anatomie et Physiologie.*

Prix. M. CHOMEL (Auguste-François), né à Paris, le 13 août 1788.

2.° *Physique, Chimie.*

Prix. M. POURCHER (Jean-Baptiste), né à Beauregard, département du Puy-de-Dôme, le 19 août 1787.

TROISIÈME SECTION.

1.° *Anatomie et Physiologie.*

Prix. M. GINTRAC (Elie), né à Bordeaux, département de la Gironde, le 9 novembre 1791.

Accessit. M. RIOBÉ.

2.° *Physique et Chimie.*

Prix partagé entre MM. GINTRAC, ci-dessus nommé, et RIOBÉ (Mathurin), né à Cantenay, département de Maine-et-Loire, le 25 octobre 1788.

Accesserunt. MM. CRUVEILLIER et LISFRANC.

Distribution aux Dames élèves Sages-Femmes.

Prix unique. — La demoiselle LOYSEAU (Victoire-Colombe), née à Compiègne, département de l'Oise, âgée de 33 ans.

Premier Accessit. Mademoiselle BOUÉ.

Second accessit. Mademoiselle GROSSIN.

La Faculté s'est plue de nouveau à rendre témoignage au zèle qu'apporte M.me LEMAÎTRE, dans les répétitions du cours que fait M. le Professeur *Alphonse Leroy*, aux élèves Sages-femmes qui s'inscrivent chaque année.

Après cette distribution, Messieurs les élèves de la Clinique interne, première division de la Faculté, ont également reçu des mains de Monsieur le Chancelier de l'Université, les Médailles des prix d'encouragement fondé par M. le Baron *Corvisart*, médecin de leur Majesté Impériale et Royale, professeur honoraire de la Clinique interne.

1.er Prix. M. SAUVEUR DE LA VILLERAYE (Marie-Joseph-Sébastien), âgé de vingt-un ans, né à Rennes, département d'Ille-et-Vilaine.

2.me Prix. M. JAYMES (Jean), âgé de vingt-un ans, né à Lanconnac, département des Landes.

3.me Prix. M. GONTIER (Paul-Alexis), âgé

de vingt-quatre ans, né à Bar-sur-Aube, département de l'Aube.

4.me Prix. M. NICOLAS (Jean-Marie), âgé de vingt-quatre ans, né à Is-sur-Tille, département de la Côte-d'Or.

La distribution terminée, Monsieur le Chancelier a levé la séance.

21 Novembre.

Séances de la Société.

Son Excellence le Ministre de l'Intérieur demande l'avis de la Société, sur un mémoire manuscrit intitulé : *le vrai Trésor* ou *Almanach sanitaire*, par M. l'abbé *Graziani* de Florence. M. *Guersent* est nommé commissaire.

Le même demande l'avis de la Société sur un *Traité de la Catalepsie*, publié par le sieur *Roubaud*, ancien médecin.

Le même Ministre, sur la proposition de la Société, modifie de la manière suivante, par un arrêté du 22 octobre, le titre troisième du Réglement. *Le Chef des travaux anatomiques et le Bibliothécaire seront de droit membres de la Société établie dans le sein de l'Ecole.* En conséquence, la Société arrête que la place d'associé-adjoint, occupée par M. *Moreau*, bibliothécaire, nommé associé titulaire par cet arrêté, sera déclarée vacante.

M. le professeur *Corvisart* transmet à la Société un ouvrage espagnol sur la Médecine-

légale, par M. *Mateos;* et un mémoire portant le titre d'*Essai sur le Croup*, par M *Chamerlat*, médecin à Saint-Amand, département du Cher.

M. *Bouteille*, correspondant à Manosque, Basses-Alpes, adresse un mémoire sur une maladie qui a regné dans un village à six lieues de cette ville.

M. *Révolat*, médecin de l'hôpital militaire de Bordeaux, correspondant de la Société, envoie un extrait de ses observations médicales pendant le troisième trimestre de cette année.

Le sieur *Gayrine*, officier de santé à Saint-Savin, département des Hautes-Pyrénées, envoie quelques détails sur un accouchement laborieux dans lequel il a été appelé.

Le sieur *Dabbadie*, officier de santé à Maison-sur-Seine, envoie une observation curieuse sur une plaie contuse, dans laquelle un homme, en tombant de haut eut la cuisse droite traversée par un échalas qui dépassa la plaie de plus de dix-huit pouces. M. *Larrey* est nommé commissaire.

La Société entend la lecture d'une observation sur l'extraction d'un tuyau de pipe de la vessie, par l'opération de la taille, qui lui a été adressée par M. *Chevillion*, médecin à Saint-Didier, département de la Haute-Marne.

MM. *Capon* et *Coquin*, chirurgiens à Péronne, ayant écrit à l'un des membres de la Société,

qu'ils ont heureusement pratiqué la gastrotomie pour extraire un fœtus passé dans la cavité du ventre à la suite de la rupture de la matrice ; il est arrêté qu'il sera écrit aux auteurs pour leur demander des détails sur les diverses circonstances de cette opération.

M. *Kluyskens*, l'un des correspondans de la Société, résidant à Gand, fait hommage pour les collections de la Faculté, d'un bandage élastique avec lequel il a traité, avec le plus grand succès, plusieurs enfans affectés de bec-de-lièvre.

M. le professeur *Chaussier* fait voir à la Société le bassin d'une femme morte en couche, dans lequel on peut remarquer un écartement naturel de toutes les symphyses.

M. *Mérat* lit à la Société, une observation sur une tumeur du sein gauche, produite par une paralysie de cet organe. Cette observation est insérée en extrait à la suite de ce Bulletin.

OBSERVATION sur une tumeur du rein gauche, produite par une paralysie de cet organe. Présentée avec la pièce pathologique, par M. MÉRAT, membre-adjoint.

LE nommé *David Richard*, âgé de 40 ans, garçon d'attelage au service de Sa Majesté l'Empereur, entra, le 4 mai dernier, à l'infirmerie Impériale, pour y être traité d'une maladie de poitrine. On lui reconnut tous les symptômes qui caractérisent une inflammation pulmonaire, à laquelle il succomba après des alternatives de mieux et de pis, le 5 juin suivant. Cet homme était mal portant deux mois environ avant son entrée à l'infirmerie, mais c'était toujours à la poitrine qu'il rapportait le siège de ses souffrances. Jamais il ne s'était plaint d'aucune autre région du corps.

A l'ouverture de son cadavre on trouva, dans le poumon droit, de gros tubercules en suppuration, et la portion de cet organe qui les entourait, dans un état d'inflammation manifeste.

Une lésion à laquelle on ne s'attendait nullement, fut une tumeur considérable formée par le rein gauche, et qui se dessinait, en partie, à travers les tégumens de l'abdomen, mais seulement depuis la mort du malade; car pendant sa vie, non-seulement on ne

voyait rien qui pût en donner l'idée, même en palpant cette région, mais encore aucun symptôme n'avait fait soupçonner que cet organe fût lésé.

Ce viscère mis à découvert, la substance charnue fut trouvée à-peu-près de volume ordinaire, de couleur pâle et de consistance molle : les calices étaient fort dilatés et décolorés. Ce qui était sur-tout digne de remarque, c'était l'ampliation du bassinet qui contenait plus d'une livre d'un liquide incolore, qui ne présentait plus aucune des qualités physiques de l'urine : le même liquide se rencontrait dans les calices, et infiltrait la substance du rein.

Le rein droit était fort sain, mais il avait acquis un volume double de celui qui est ordinaire à cet organe, sans que son uretère fût d'un calibre plus fort que dans l'état naturel.

En réfléchissant sur cette dilatation, la première idée de monsieur *Mérat* fut qu'elle était causée par un obstacle placé soit à la naissance de l'uretère, soit dans son trajet, soit enfin à son insertion dans la vessie. Il fut convaincu du contraire, en introduisant un stylet dans ce canal, lequel passa par-tout avec la plus grande facilité.

Si un empêchement quelconque de l'uretère eût causé la dilatation en question, rien n'eût été plus simple, et il n'en aurait pas entretenu la Société, parce que ces sortes de cas ne

sont pas rares. Ici, au contraire, l'auteur croit que, sans rétrécissement préalable, les calices et l'uretère se sont développés outre-mesure par l'accumulation du liquide urinaire.

Il pense que c'est à l'accumulation de ce liquide dans un organe frappé d'atonie et de débilité, qu'est dû ce phénomène. Cet organe se sera distendu petit-à-petit, n'ayant plus la force de résister efficacement, et d'expulser dans l'uretère le liquide contenu, comme cela a lieu dans le cas où le rein jouit de toutes ses propriétés vitales. Si l'urine dégénérée n'a pas coulé dans l'uretère, il croit que c'est que ce liquide n'y coule pas par son propre poids, et qu'il faut une action de la part du rein pour que ce passage s'effectue; et, sous ce point de vue, le fait qu'il rapporte peut jeter du jour sur les fonctions de ce viscère et sur la manière dont s'opère l'écoulement des urines dans la vessie. Ici l'uretère était sain et de calibre ordinaire; mais le rein malade ne lui envoyant rien, il n'a rien transmis à la vessie.

Ainsi cette observation, suivant monsieur *Mérat*, prouve deux choses : 1.° que les reins servent non-seulement à la sécrétion des urines, mais encore à la transmission de ce liquide dans les uretères, au moyen d'une force particulière qui leur est inhérente dans l'état d'intégrité. 2.° Que les reins peuvent être frappés d'une sorte d'inertie, d'une véritable paralysie, comme nous le voyons dans

le fait observé ; car l'auteur pense que c'est à cette affection qu'il faut rapporter le cas présent, puisqu'il y avait nullité d'action du rein, sans autre altération organique que la flaccidité de la portion charnue de ce viscère ; il y avait absence de douleur, puisque le malade, qui portait sans doute cette tumeur depuis long-temps, comme semble le prouver le développement de l'organe congénère, n'en avait jamais eu le sentiment. Il resterait pourtant encore à examiner si on doit donner le nom de paralysie à cet état dans lequel les organes intérieurs cessent leurs fonctions habituelles, sans altérations visibles et sans douleur, comme on le donne lorsque le systême musculaire perd le mouvement et le sentiment. C'est un point de doctrine sur lequel M. *Mérat* se propose de faire des recherches qu'il soumettra à la Société.

C. DUMÉRIL, *Secrétaire.*

ERRATUM.

Dans le dernier Bulletin, page 172, ligne 15, lisez *Lullier* au lieu de *Lhuillier.*

1811.—N.° X ET DERNIER.

BULLETIN

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

12 *Décembre.*

Assemblées de la Faculté.

Son Excell. le Grand-Maître de l'Université accuse la réception qui lui a été faite par M. le Doyen, de la liste des concurrens qui se sont inscrits pour le concours de la chaire de médecine-opératoire.

Par une autre lettre, Son Excell. répond aux questions sur lesquelles la Faculté a donné son avis dans sa séance du 12 novembre dernier. Elle approuve, 1.° l'avis de la Faculté, relatif aux médecins et chirurgiens qui ont pratiqué dans les Dispensaires et Comités de bienfaisance; 2.° celui qui est relatif à l'échange des diplômes définitifs, contre les certificats provisoires de capacité, et statue que ceux des concurrens qui se trouvent dans ce cas, doivent être considérés comme docteurs depuis l'époque de leur première réception.

La Faculté sanctionne plusieurs délibérations du Conseil d'administration, relatives, 1.° à quelques changemens à faire dans quelques parties des fresques de l'amphithéâtre et de la salle d'assemblée; 2.° à la clôture de l'emplacement où sont situés les pavillons d'anatomie, et à l'admission des élèves de l'Ecole-Pratique aux dissections.

26 Décembre.

Son Excell. le Grand-Maître de l'Université adresse l'arrêté suivant :

Nous, Louis de Fontanes, Sénateur, Grand-Maître de l'Université, avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. « M. *de Jussieu*, conseiller-titulaire de l'Université, et professeur » à la Faculté de Médecine de Paris, est nommé » Président du concours qui doit avoir lieu » devant cette Faculté, pour la chaire de » médecine-opératoire, vacante par le décès » de M. *Sabatier*.

» ART. II. Sont nommés juges du même » concours, MM. *Pelletan*, *Percy*, *Dubois*, » *Richerand*, professeurs à la Faculté de Médecine; MM. *Bourdois*, conseiller de l'Université, et *Pasquier*, docteur en chirurgie.

» ART. III. Sont nommés juges-suppléans, » MM. *Duméril* et *Thillaye*, professeurs à » la Faculté, et *Rullier*, docteur de la Faculté » de Médecine de Paris.

» Fait à Paris, au chef-lieu de l'Université, » le 28 novembre 1811. »

Par une autre lettre, Son Exc. transmet un extrait du registre des délibérations du Conseil de l'Université Impériale, portant pour titre : *Arrêté relatif aux concours pour les chaires dans les Facultés de Médecine*, dont le texte suit :

Le Conseil de l'Université Impériale,

Après avoir entendu le rapport de la section de l'état et du perfectionnement des études, sur la proposition du Grand-Maître,

Arrête ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. « Les années d'exercice » de médecine ou de chirurgie, dans un » Comité de bienfaisance ou dans un Dispen- » saire à Paris, compteront comme celles » exigées dans un hôpital, des candidats qui » se présenteront pour concourir aux places » de professeurs dans les Facultés de Méde- » cine.

ART. II. » Une des deux questions qui font » partie des épreuves exigées par l'art. VIII du » statut du 30 juillet 1810, sera proposée et » traitée en latin.

» Le Grand-Maître, *Signé* FONTANES, etc. »

Le reste de cette séance a été consacrée à des détails d'administration intérieure.

5 *Décembre.*

Séances de la Société.

M. *Bacqua*, correspondant de la Société à Nantes, adresse une observation sur une exophtalmie produite par une tumeur enkystée développée au fond de l'orbite, avec une planche gravée, représentant les parties avant et après l'opération.

M. le professeur *Pelletan* fait remettre, de la part des auteurs, les deux mémoires dont les titres suivent: 1.° *Dissertation et Réflexions sur un rapport de M.* Silva, *chirurgien à Lisbonne, concernant une maladie éprouvée par M.* Ribard, *avec un dessin;* par M. *Lemaire de Ternantes*, de Rouen. Ce mémoire sera déposé aux archives. 2.° *Réflexions sur l'opération faite à Brest, par M.* Delaporte, *etc., et relative à la ligature de l'artère iliaque externe, dans le cas d'anévrisme au pli de l'aine;* par M. Miriel. MM. *Deschamps*, *Pelletan* et *Larrey*, sont chargés d'examiner ce mémoire.

M. le professeur *Richerand* présente à la Société un jeune homme âgé de 13 à 14 ans, auquel il a pratiqué l'amputation partielle du pied dans les articulations, à-peu-près parallèles de l'astragale avec le scaphoïde, et du calcanéum avec le cuboïde. Cette opération, dont la première idée est généralement attribuée à *Chopart*, quoiqu'on la trouve indiquée

dans des auteurs plus anciens, offre l'avantage précieux de conserver le talon pour la station, la marche, et les autres mouvemens progressifs.

Le procédé suivi par M. le professeur *Richerand*, est remarquable, parce qu'il ne conserve pas de lambeau supérieur. De cette manière on a le double avantage d'arriver, par le premier coup de bistouri, dans l'articulation du scaphoïde avec l'astragale, et d'obtenir une cicatrice à la partie supérieure du moignon, endroit où elle n'est pas exposée à se déchirer, soit par l'effet des coups, soit par la gêne de la chaussure.

La cicatrice qu'offrait le malade soumis à l'examen de la Société, était linéaire. Le lambeau inférieur s'était immédiatement recollé à la surface articulaire, et l'enfant pouvait non-seulement se tenir debout, mais encore marcher et courir sans le secours d'un bâton.

La Société adopte le rapport que lui fait M. *Guersent*, sur le petit ouvrage intitulé : le *Vrai trésor*, et adressé par M. l'abbé *Graziani*, de Florence.

M. *Duval* lit un mémoire sur la position relative de l'ouverture externe du canal maxillaire, pour servir à la démonstration de l'accroissement de la mâchoire inférieure. MM. *Chaussier* et *Ribes* sont nommés commissaires.

Le même M. *Duval* fait hommage à la Société du modèle d'un nouvel instrument,

qui a quelques rapports avec la clef anglaise, mais à laquelle il a fait des corrections, et ajouté plusieurs avantages. M. *Thillaye* père est chargé d'examiner cet instrument, et d'en faire un rapport.

19 *Décembre.*

M. le professeur *Dubois* remet, de la part de M. *Dubois*, chirurgien à Fursac (Creuse), une observation sur une grossesse extra-utérine, où le fœtus renfermé dans un kyste a vécu neuf mois, et a été retiré par la gastrotomie. La Société avait chargé M. le professeur *Desormeaux*, de faire un rapport à ce sujet; mais ayant appris depuis que l'observation était imprimée, le commissaire a été invité à ne pas s'occuper de ce travail.

M. *Arnaud* aîné, du Puy, (Haute-Loire), ancien correspondant de la Société Royale de Médecine, ayant témoigné le desir d'obtenir le titre d'associé national, la Société accueille cette demande; et sur le rapport qui lui est fait, elle nomme M. *Arnaud*, associé national.

M. *Edouard Petit*, correspondant de la Société à Corbeil, adresse une observation sur une hydropisie hydatique de l'ovaire. Ce mémoire est réservé pour la lecture.

M. *Valentin*, correspondant à Lyon, adresse quatre nouvelles observations sur la lèpre, et communique quelques détails sur

une épidémie de parotides qu'on lui mande avoir régné à Baltimore. C'était l'angine maxillaire de *Macbride*, dans laquelle on a remarqué communément des métastases sur les testicules. A cette occasion, M. le professeur *Chaussier* rappelle l'observation faite par *Hippocrate*, et consignée au commencement du premier livre des Epidémies, sur laquelle on trouve un commentaire dans une Thèse soutenue à la Faculté, en 1803, sous le N.° 106.

M. *Lowasy*, chirurgien-major de l'hôpital militaire de Saint-Quentin, adresse un mémoire accompagné de dessins, sur deux instrumens qu'il a imaginés; l'un, pour réduire la luxation de l'humérus; et l'autre, pour obtenir l'extension continue dans le cas des diverses fractures du fémur. MM. *Deschamps* et *Roux* sont priés d'examiner ce mémoire.

M. *Chaussier* remet à la Société deux lettres qui lui ont été adressées; l'une, par M. *Gendron*, correspondant à Vendôme, contenant une observation de passion iliaque, ou iléus, occasionnée par une concrétion d'adipocire qui obstruait le tube intestinal; l'autre, écrite en latin, par M. *Noël*, médecin à Tinchebray, (Orne), renfermant la description d'un fœtus monstrueux, dont il attribue la cause à une gale répercutée.

M. *Laennec* présente à la Société une pièce d'anatomie pathologique, sur laquelle il se propose de lire un mémoire dans l'une des

prochaines séances. C'est une matrice dont la partie antérieure avait été extirpée pour cause de maladie, depuis près d'une année, suivant la méthode *d'Osiander*.

M. *Esquirol* commence la lecture d'un mémoire *sur les diverses terminaisons de la manie*. Il en fera connaître la suite dans l'une des plus prochaines séances.

Nous ne pouvons rendre un compte plus circonstancié du concours qui a eu lieu à la Faculté, pour la chaire d'accouchemens, qu'en faisant imprimer les deux discours prononcés par M. le Président, en cette occasion solennelle.

DISCOURS d'ouverture et de clôture dans le Concours à la chaire d'accouchemens, prononcés devant l'auditoire, par M. DE JUSSIEU, Conseiller-Titulaire Président du Concours.

DISCOURS D'OUVERTURE POUR LE PREMIER ACTE PUBLIC.

« MESSIEURS,

» UNE des belles conceptions du Monarque auguste qui nous gouverne, a été la réunion de tous les établissemens d'Instruction publique en un seul Corps; et son premier bienfait,

envers cette Institution nouvelle, est le choix du chef, auquel il en a confié la direction.

» Le décret, qui a créé l'Université impériale, est un monument durable, élevé en l'honneur des sciences et des lettres; il lie sous un même régime, les Collèges autrefois isolés et les diverses Facultés dont la plupart, asservies à d'antiques usages, avaient besoin d'une grande réforme ; et maintenant la considération qui entoure l'établissement principal, se partage à toutes ses ramifications. La loi nouvelle a fixé les devoirs de chacun des fonctionnaires livrés à quelque partie de l'instruction ; elle a établi des Lycées pour les études de la première jeunesse, des Facultés pour les études supérieures. La sollicitude du Législateur s'est portée sur le mode d'élection des Professeurs de ces Facultés : plus leurs fonctions sont importantes, plus il a jugé qu'il était nécessaire de s'assurer de leur capacité. Le concours lui a paru le moyen le plus certain de parvenir à ce but ; et le Conseil de l'Université a été chargé d'en régler les formes : elles sont fixées par deux statuts qui doivent aujourd'hui diriger cette marche.

» C'est pour s'y conformer que Son Excell. Monseigneur le Grand-Maître de l'Université, dans l'intention de procéder au remplacement de M. *Baudelocque*, de ce confrère si justement estimé, dont nous regrettons vivement la perte, a choisi les juges rassemblés dans cette enceinte

pour assister aux diverses épreuves auxquelles doivent être soumis les concurrens à la place de Professeur des accouchemens.

» Déja, pour se conformer aux statuts, ces candidats ont composé, sous les yeux de deux surveillans, et dans un temps déterminé, deux dissertations sur des sujets tirés au sort par eux-mêmes; d'autres épreuves leur restent à subir. La seconde est une thèse dont le sujet pour chacun, est également échu par le sort. Dans cet acte public, le candidat qui le soutient, doit répondre aux objections qui lui sont faites par ses compétiteurs; et l'ancienneté dans le doctorat a fixé le tour de chacun, pour entrer dans la lice.

» C'est aujourd'hui que commence cette lutte honorable; nous avons la satisfaction de voir que ce concours offre une réunion de Savans jouissant déja d'une réputation acquise par des ouvrages estimés, par des cours suivis de beaucoup d'élèves, par une pratique couronnée de nombreux succès; et nous avons la douce satisfaction que le concurrent qui obtiendra nos suffrages, ne pourra qu'honorer la place à laquelle il sera élevé, et contribuer à l'illustration de notre Faculté. Cet auditoire nombreux va profiter des discussions savantes élevées entre des concurrens qui, pénétrés d'une estime réciproque, ne peuvent manquer de garder entr'eux les mesures convenables; ils doivent être convaincus d'avance que,

dans les jugemens de cette nature, il entre plus d'un élément, et que le corps auquel ils desirent être associés a un grand intérêt de trouver parmi eux, non-seulement un savant professeur, mais encore un collègue d'un caractère éprouvé, disposé à ne jamais troubler la paix et l'harmonie qui ont toujours existé entre les membres de cette Faculté. »

DISCOURS DE CLOTURE APRÈS LE DERNIER ACTE PUBLIC.

MESSIEURS,

LES épreuves subies par sept candidats, et fixées par les statuts de l'Université, pour le concours à la Chaire d'accouchemens, sont aujourd'hui terminées; elles étaient de quatre sortes, dont deux publiques et deux particulières.

» La première de celles-ci, divisée en deux séances, était, pour chaque jour, la réponse écrite à une question sur un point de la science des accouchemens, question tirée au sort par l'un des concurrens, et proposée en même temps à tous, avec l'obligation d'y répondre dans l'espace de six heures, sans désemparer, en présence de deux des juges qui ont signé, paraphé et mis sous cachet toutes ces réponses. L'une de ces questions devait être traitée en français : elle avait pour objet d'*exposer la*

structure et les fonctions du placenta, et de traiter de la délivrance. L'autre, à laquelle on avait la liberté de répondre en latin, était *la description de l'utérus dans l'état de vacuité, l'indication des changemens que cet organe et toute l'économie éprouvent pendant la grossesse, et l'exposition des phénomènes de l'accouchement naturel.* Parmi les réponses à celle-ci, quatre étaient entièrement latines, et deux ne présentaient que quelques lignes de cette langue. Toutes ces dissertations ont été lues attentivement par les juges et les suppléans.

» A cette épreuve particulière, a succédé le premier acte public qui était une thèse sur un sujet échu au sort, soutenue à deux jours d'intervalle par chacun des concurrens, et aux termes des statuts, elle devait être composée, censurée et imprimée dans l'espace de douze jours, à l'expiration desquels, remise dans les mains de Monsieur le doyen de la Faculté, elle ne pouvait plus subir aucune correction. Les concurrens avaient la liberté de l'écrire en français ou en latin. Quatre ont préféré cette dernière langue. Chacun, à son tour et au jour qui lui était assigné, a défendu sa thèse contre les objections faites successivement pendant une demi-heure par chacun de ses compétiteurs; les questions proposées et discutées étaient :

» *L'opération césarienne*, traitée par M. *Flamant;*

» *Le toucher*, par M. *Gardien*;

» *L'opération de la symphise*, par M. *Demangeon*;

» *La fausse grossesse*, par M. *Capuron*;

» *L'avortement*, par M. *Desormeaux*;

» *L'enclavement*, par M. *Maygrier*;

» *L'emploi du forceps*, par M. *Dufay*.

» Le public qui a assisté assidument à ces actes, a pu porter lui même un jugement sur les attaques et les défenses.

» Une autre épreuve publique consistait en deux leçons faites en des temps différens. A un jour déterminé, pour la première de ces séances, les concurrens se sont succédés dans la chaire, suivant l'ordre précédent, pour faire chacun, pendant une demi-heure, une leçon sur des sujets différens, tirés par eux au sort Vingt-quatre heures auparavant, ces leçons ont eu pour objet :

» *L'accouchement par les pieds*;

» *Les pertes utérines*;

» *La mort apparente des nouveaux-nés, et les moyens d'y remédier*;

» *L'issue prématurée du cordon ombilical*;

» *Le renversement de la matrice*;

» *La sortie de la main et du bras pendant le travail*;

» *La fièvre puerpérale*.

» Comme le statut prescrit de procéder au

jugement le jour même de la dernière épreuve, et de le proclamer sur le champ en présence du public; la seconde séance des leçons a été réservée pour la fin, et entre ces deux actes, on a placé la seconde épreuve particulière, l'épreuve sur la pratique, exigée pour la chaire d'accouchemens, qui devait durer huit jours, et dont la forme était laissée au choix des juges. On a réuni dans l'hospice de la Faculté, des femmes enceintes ou malades, qui ont été examinées d'abord par quelques-uns des juges. Ensuite, pendant sept jours consécutifs, l'un des concurrens, chacun à son tour, a été invité à faire en présence d'un surveillant, le même examen, sans se permettre aucune interrogation, et à consigner par écrit, sur l'état des personnes examinées, son opinion, qui a été comparée à celle des juges et des autres concurrens. Le huitième jour a été consacré à des exercices sur le mannequin, et chaque candidat, appelé séparément, a fait, en présence des juges, un accouchement simulé d'un fœtus placé dans une position difficile et déterminée; la même proposée à tous.

» C'est après ces diverses épreuves préliminaires, que nous venons de terminer ce concours par la seconde séance de leçon publique, sur des questions également tirées au sort la veille. Nous avons entendu les concurrens disserter :

» *Sur la délivrance ;*

» *Les soins à donner aux femmes nouvellement accouchées, et aux nouveaux-nés ;*

» *La rupture de la matrice ;*

» *La circulation du fœtus dans le sein de sa mère, et les changemens qu'elle éprouve pendant le travail et après l'accouchement ;*

» *Les soins qu'exigent les femmes enceintes, pendant la grossesse ;*

» *La secrétion du lait, et les maladies des mamelles chez les femmes grosses et les nourrices ;*

» *Les obliquités de la matrice.*

» Il nous reste maintenant à remplir le dernier objet de notre mission ; l'objet le plus important. Pour satisfaire à la loi, les Juges vont se retirer dans une salle voisine, et procéder, par la voie du scrutin, au choix de l'un des concurrens. Ils reviendront ensuite proclamer leur jugement. Les termes dans lesquels il doit être prononcé ont été fixés par le statut auquel nous nous conformerons exactement. Les motifs qui auront déterminé le choix ne seront pas énoncés, et en reconnaissant un mérite réel dans les divers concurrens, nous nous interdirons le plaisir de distribuer à chacun le tribut d'éloge qui lui est dû. L'obligation d'anéantir les espérances de six d'entre eux sera très-pénible pour nous ; mais ils

devront être persuadés que notre jugement sera dicté par la justice la plus sévère et la plus exacte impartialité. »

Les Juges étant rentrés dans la salle publique, M. le Président a proclamé en ces termes, le jugement qui venait d'être donné par le scrutin.

« Par le résultat de la délibération des Juges » du concours, M. *Desormeaux* a obtenu la » chaire de professeur d'accouchemens, vacante » dans la Faculté de Médecine, Académie de » Paris; il se conformera, pour son institu- » tion, à l'article 52 du décret Impérial du » 17 mars 1808. »

EXTRAIT du Rapport fait à la Société, sur un Mémoire intitulé : Observations sur la consomption de l'extrémité de la racine des dents, *suivi d'une note sur la tuméfaction et l'ossification du périoste alvéolo-dentaire; par M. DUVAL.*

L'OBJET de ce Mémoire est d'exposer les caractères d'une affection qui, quoiqu'elle ait été déja observée, n'a cependant jamais été bien connue, et a été confondue avec la carie des dents. Elle en diffère cependant sous plusieurs rapports, et sur-tout en ce que le tissu de la dent n'est ni ramolli, ni altéré en aucune

autre manière aux environs de la partie détruite. Cette maladie a beaucoup plus d'analogie avec l'usure des premières dents chez les enfans.

L'auteur distingue deux espèces de consomption de la racine des dents. La première est caractérisée par de petites aspérités, à l'extrémité des racines des dents, et accompagnée d'une déperdition de substance si légère, qu'il faut quelquefois beaucoup d'attention pour reconnaître cette altération, lorsque la dent est arrachée depuis quelque temps et sèche. Quelque peu considérable que soit cette lésion, elle est cependant suffisante pour occasionner des douleurs très-vives, et rendre nécessaire l'extraction de la dent malade.

Dans la seconde espèce de consomption de la racine des dents, la perte de substance est plus considérable. La partie altérée est quelquefois assez lisse dans une partie de sa surface. On remarque vers le centre un point noir formé par le canal dentaire ouvert en cet endroit. La partie saine de la dent forme ordinairement autour de la partie affectée, un léger bourrelet analogue aux bords calleux des ulcères. Cette disposition donne à la lésion dont il s'agit un aspect tel, qu'on pourrait croire qu'une portion en forme de calotte irrégulière, aurait été enlevée de l'extrémité de la racine de la dent.

Dans cette seconde espèce de consomption,

l'extrémité malade de la racine baigne dans un liquide renfermé dans une sorte de kyste fixé, d'une part, au bourrelet osseux qui circonscrit la surface affectée; et de l'autre, au fond de l'alvéole. Ce kyste suit ordinairement la dent lorsqu'on extrait cette dernière. Lorsqu'il reste dans l'alvéole, il occasionne quelquefois une suppuration qui persiste assez long-temps après l'extraction de la dent. Ces kystes contiennent un liquide tantôt très-épais, tantôt séreux. Leur surface intérieure est aussi lisse que celle des membranes séreuses.

Le Mémoire de M. *Duval* est terminé par une note très-intéressante sur l'ossification du périoste de l'alvéole des dents. Parmi les pièces jointes au Mémoire, et dont M. *Duval* a fait hommage à la Faculté, quatre sont relatives à cette affection. On y voit distinctement les racines de ces dents entourées d'une couche osseuse dure, et qui fait corps avec elles, quoique l'on puisse distinguer, dans les coupes, la nature des deux tissus.

Ces dernières observations de M. *Duval* nous ont rappelé celle d'une dent molaire que nous avons eu occasion d'examiner, et qui a été également présentée à M. *Tenon*, et dont une des racines était de même enfermée dans une croûte osseuse qui lui donnait la grosseur et la forme d'une petite olive.

EXTRAIT d'une Observation sur une plaie contuse de la cuisse; par M. DABBADIE, Officier de santé à Maisons-sur-Seine, et d'un Rapport sur cette Observation.

UN homme ivre, âgé de 54 ans, tomba, le 26 avril 1811, de la terrasse de Saint-Germain, et de la hauteur de vingt-deux pieds, sur un échalas fiché en terre qui lui traversa la cuisse droite. Ce pieu, en pénétrant à la partie moyenne antérieure et interne, sortit à la partie postérieure et supérieure. Plus de deux pieds de sa longueur avaient traversé les chairs, car environ dix-huit pouces paraissaient postérieurement au dehors.

Cet homme était resté neuf heures dans cet état, lorsque M. *Dabbadie* fut appelé. Ayant vainement essayé d'arracher du sol l'échalas, il se vit obligé de le scier de manière à conserver près de la cuisse une longueur suffisante pour lui donner prise afin de l'extraire après avoir préalablement retranché, par un nouveau trait de scie, les dix-huit pouces qui excédaient postérieurement.

Après avoir effectué, non sans peine, cette extraction, le chirurgien introduisit un séton dans la plaie qu'il pansa mollement avec de la charpie, et le malade fut porté chez lui à Carrières. On le mit au lit, on le saigna, on prescrivit la diète et une boisson délayante. Une fièvre violente et l'inflammation s'étant déclarées, la saignée fut répétée; on arrosa la plaie avec des décoctions émollientes. La fièvre et l'inflammation diminuèrent, la suppuration s'établit abondamment; elle entraîna des cail-

lots de sang, quelques escarres. On crut alors devoir administrer le quinquina ; on l'appliqua également au dehors avec l'eau-de-vie camphrée. Cet état continua jusqu'au 25.e jour après l'accident. Pendant ce temps, et sur-tout vers la fin, on permit un peu de nourriture presque toujours liquide.

Vers le 26.e jour, on crut devoir cesser l'emploi du quinquina. On permit des alimens plus succulens ; mais le séton resta dans la plaie jusqu'au 45.e jour, qu'on le remplaça par des mêches molles. Enfin, le blessé fut guéri complètement le 20 juillet, trois mois après son accident. Il marche aujourd'hui presque sans boiter ; il peut faire une route assez longue ; cependant il éprouve encore de la gêne lorsqu'il veut exécuter un mouvement de flexion bien prononcé.

Telle est l'analyse de l'observation de M. *Dabbadie*. Le membre de la Société chargé d'en faire le rapport, observe qu'après l'extraction du corps étranger, faite avec méthode, il aurait été convenable d'en débrider profondément l'entrée et la sortie ; de panser mollement et sans séton ; d'insister, pendant toute la période de l'inflammation, sur les topiques émolliens et les boissons rafraîchissantes. Cette blessure présentait de l'analogie avec celles qui sont faites avec des flèches ou des javelines restées dans l'épaisseur des membres, et les indications étaient les mêmes.

C. DUMÉRIL, *Secrétaire*.

TABLES
MÉTHODIQUE ET ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES BULLETINS DE LA FACULTÉ ET DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Depuis 1804 jusqu'à 1812.

TABLE MÉTHODIQUE.

HISTOIRE DE LA FACULTÉ.

Régime intérieur.

Nominations du vice-recteur. 1809. 2, 29.
— Doyen. 1809. 2, 9. - 1811. 1.
— Présidens. 1804. 26. - 1805. 97, 210. - 1806. -103, 155. - 1807. 62, 140. - 1808. 161, 141. - 1811. 2.
— Secrétaires. 1806. 14, 155. - 1807. 62. - 1809. 101. - 1810. 1, 97. - 1811. 62, 175.
— Professeurs. 1805. 66. - 1807. 62, 95, 105. - 1808. 37. - 1809. 1, 9. - 1811. 145, 175, 204.
— Membres du Conseil d'administration. 1805. 211. - 1811. 2, 94, 147, 175.
— Bibliothécaire. 1808. 37.
— Prosecteurs et aides d'anatomie. 1805. - 129. - 1806. 61. - 1807. 29, 61. - 1811. 64, 95, 130.

Nominations d'aides de clinique. 1804. 51. - 1807. 14.
— Chefs et aides du laboratoire. 1805. 181, 211.
Concours pour les professeurs. 1810. 98. - 1811. 2, 57, 60, 109, 145, 175, 178, 189, 190, 191, 196.
— Prosecteurs. 1805, 97. - 1806, 2, 152. - 1811. 64, 94.
— Aides d'anatomie. 1805. 97 - 1806. 2. — 1811. 64, 94, 95.
— Aides de clinique interne. 1806. 152.
Déclaration des professeurs. 1808. 125, 126.
Droits du sceau de l'Université. 1809. 29.
Mutation de chaire. 1807. 61. - 1808. 37.
Vacance de la chaire de bibliographie. 1808. 37.
Prérogatives accordées au premier médecin. 1805. 66.
Vacances. 1806. 140. - 1808. 114. - 1811. 147.
Bâtimens et dépenses. 1805. 67. - 1811. 110, 190.
Nécrologie. 1805. 180. - 1807. 37, 54. - 1808. 4, 5, 16, 62, 66. - 1809. 173. - 1810. 47, 52, 68, 81. - 1811. 130.
Organisation de la Société académique. 1804. 1. - 1811. 182.

Juridiction.

Convocation des jurys de médecine. 1805. 161. - 1806. 77, 122. - 1807. 137. - 1808. 1, 62, 81. - 1809. 117.
Renouvellement des jurys. 1808. 53, 126.
Hospice de clinique interne. 1806. 122.
Société d'Instruction médicale. 1807. 2. - 1809. 3.
Ecole des préparations en cire. 1806, 78, 119, 121. - 1810. 97.
Hospices et instruction secondaire. 1806. 14. - 1811. 37.

Instruction publique.

Distribution des prix. 1804. 27. - 1805. 180, 212. - 1806. 139, 152. - 1807. 138. - 1808. - 113, 127. - 1809. 117, 150. - 1810. - 84, 123, 126. - 1811. 178, 179.

Indication des cours. 1808. 138. - 1809. 29, 53. — 1810. 81. - 1811. 40, 175.

Certificat d'élèves. 1809. 9.

Séries pour les examens. 1811. 178.

Concours pour l'Ecole-Pratique. 1806. 152. — 1807. 140. - 1808. 125, 126. - 1810. 97, 130. - 1811. 145, 146, 178.

— Elèves sages-femmes. 1806. 1, 151. - 1810. 97. 1811. 94, 175, 177, 178.

— Prix. 1806. 122, 151. - 1807. 110. - 1808. 125. 1810. 98. - 1811. 145, 146, 178.

Prix étrangers à la Faculté. 1805. 81, 139, 180. - 1806. 1, 13, 15. - 1807. 29. - 1808. 54. - 1810. 18. - 1811. 37, 94, 110.

Thèses publiques. 1809. 7. - 1811. 110.

Réceptions gratuites. 1807. 121. - 1811. 66, 94, 100 129.

Honneur décerné à un élève. 1808. 144.

Faveur accordée à un élève. 1811. 40.

Travaux Académiques.

Séances publiques. 1805. 212. - 1806. 122, 152, 158. 1807. 95, 137, 157. - 1808. 127, 133. - 1809. 7. 149, 153, 173. — 1810. 113. 1811. - 179, 196.

Impresion des discours de rentrée. 1808. 140.
Prix proposés. 1805. 139. - 1807. 105. - 1808. 21, 82 - 1809. 101.
Prix fondés. 1810. 84. - 1811. 63.
Police médicale. 1806. 45. - 1807. 14. - 1808. 21, 61. - 1811. 38, 39, 95, 110, 130, 173.
Médecins des hôpitaux. 1805. 81. - 1806. 14. - 1808. 141.
Hygiène publique. 1807. 14, 30. - 1811. 39. 110.
Alimens. 1808. 141. - 1809. 19. - 1811. 26, 38, 39.
Médicamens. 1807. 2. - 1808. 81. - 1811. 38, 93, 95, 96, 130, 174, 178.
Médicamens pour les épidémies. 1805. 65.
Analyse des objets relatifs aux eaux minérales. 1807. 111. - 1811. 25, 39, 95, 96, 174.
Physiologie. 1810. 17, 23. - 1811. 38.
Chirurgie. 1806. 61. - 1811. 26, 39, 96, 145.
Accouchemens. 1805. 65. - 1807. 13. - 1809. 73, 74. 1811. 26, 38, 96, 110.
Médecine. 1807. 1, 14. - 1808. 21. - 1810. 18. - 1811. 2, 26, 38, 39, 95, 96, 110, 173, 174, 177.
Epidémies. (Commissions nommées et rapports sur les) 1804. 49, 51. - 1805. 66, 67, 113, 137. - 1806, 13, 14, 47, 151, 155. - 1807. 29, 121. - 1809. 13, 73. - 1811. 38, 173, 174.

HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ.

Nomination de Président. 1804. 25. - 1805. 215. - 1807. 5, 153. - 1808. 142. - 1809. 102. - 1810. 130. - 1811. 66, 134.
— Secrétaire. 1806. 47. — 1808. 22. - 1811. 42.
— Associés titulaires. 1811. 182.

— Membres-adjoints. 1811. 8, 28, 30, 41, 42, 68, 69, 97, 98, 112, 114.
— Associés résidans. 1806. 30. - 1807. 95, 112, 122.
— Associés résidans-adjoints. 1804. 25, 27. - 1806. 78. - 1807. 153.
— Associés-adjoints. 1805. 67, 84, 86, 115, 130, 162. — 1808. 39, 40. — 1811. 147.
— Associés nationaux. 1811. 28, 67, 151, 194.
— Correspondans. 1806. 18, 19, 141, 142, 155. - 1807. 4, 63, 64, 77, 79. - 1808. 2, 25. - 1810. 34, 40, 41, 50, 84, 101, 104, 105. — 1811. 150, 152.
Nécrologie. 1804. 27, 42, 60. - 1805, 85, 182. - 1806. 156. - 1807. 38, 54, 120. - 1808. 4, 5, 16, 22, 23, 24, 25, 63, 66. - 1809. 170. - 1811. 3, 5, 30, 33, 66, 72, 134.
Prix proposés. 1808. 64. - 1809. 10, 15, 16, 30, 103, 118, 122. - 1811. 5, 27, 29, 70, 88.
Impression des mémoires de la Société. 1810. 134.

ANNONCES DE MÉMOIRES ET OBSERVATIONS.

Médecine.

Mémoire sur le tétanos essentiel. 1804. 53.
— Sur le tétanos des îles. 1808. 131.
— Sur la phthisie laryngée. 1805. 131, 229.
— Sur les fièvres simples. 1804. 55.
— Sur la fièvre puerpérale. 1804. 42.
— Pour servir d'introduction à la pathologie. 1806. 103.

Mémoire sur l'abus des évacuans. 1806. 3, 63.
— Sur l'abus du quinquina. 1806. 63.
— Sur l'abus des narcotiques. 1806. 63.
— Sur l'abus des préparations mercurielles. 1806. 63.
— Sur le décubitus. 1806. 104.
— Sur la médecine symptomatique. 1805. 99.
— Sur les crises et jours critiques. 1805. 114.
— Sur l'aliénation mentale. 1807. 63. - 1808. 23. - - 1810. 52. 100. - 1811. 196.
Dissertation sur le splénitis. 1807. 154. — 1808. 3.
Mémoire sur la plique. 1807. 79, 80, 122, 154, 157. - 1808. 2, 130, 132, 142. - 1810. 133.
— Sur la fièvre bilieuse. 1807. 38. 78.
— Sur le scorbut. 1807. 154.
— Sur les moyens de rendre l'ouïe aux sourds et muets. 1807. 155. - 1808. 24, 54.
— Sur l'hydrophobie. 1807. 3, 15.
— Sur des lépreux. 1808. 132. - 1809. 10.
— Sur le croup. 1811. 147. 150.
Recueil des observations et faits relatifs au croup. 1808. 82.
Essai sur le croup. 1811. 183.
Commentarius de anginâ pectoris. 1810. 135.
Traité de l'angine de poitrine. 1811. 113.
Mémoire sur la saignée. 1811. 41.
— Sur le diagnostic de quelques maladies. 1811. 97, 98, 111.
— L'apoplexie 1808. 130.
— L'angine laryngée aqueuse. 1808. 116.
— Sur la pneumonie. 1808. 103, 142, 143. - 1809. 54.
— Sur la pneumonie chronique. 1810. 66, 69.

Mémoire sur les perforations de l'estomac. 1808. 2, 23.
— Sur l'incertitude des signes de l'aburre gastrique. 1808. 83.
— Sur une maladie particulière de la peau. 1808. 1.
Discours sur la nécessité de réformer les noms des maladies. 1808. 2, 24.
Mémoire sur le rhumatisme essentiel. 1808. 131.
Commentarius theoretico-practicus de dysenteriâ. 1808. 2.
Tentamen de contagio. 1808. 130.
Tableaux synoptiques de nosographie. 1808. 131, 132.
Mémoire sur l'encéphalite. 1809. 90.
Recherches sur la nature du croup. 1809. 102.
Mémoire sur la phthisie pulmonaire. 1809. 171. – 1810. 2, 3, 84, 132.
— Sur le *melæna* des anciens. 1809. 169.
— Les maladies vénériennes. 1809. 76, 118.
— La danse de Saint-Guy. 1809. 90, 102.
Notice sur le traitement de l'épilepsie. 1810. 18.
Mémoire sur une épilepsie par maladie du crâne ou de la dure-mère. 1811. 6.
Traité de la catalepsie. 1811. 132.
Mémoire sur l'hydropisie. 1810. 33, 40.
— Sur l'éléphantiasis des Arabes. 1811. 44, 71.
— Sur le vomissement comme symptôme principal des fièvres rémittentes. 1810. 51.
— De médecine-pratique. 1811. 114.
Remarque sur les Aphorismes 31, 32 des Prénotions. 1811. 113. 150.
Mémoire sur la fièvre scarlatine. 1809. 173.
De peripneumoniâ notâ et malignâ commentatio. 1809. 172.

Réflexion sur l'état des premières et secondes voies. 1806. 79.
Mémoire sur les secours à donner aux noyés. 1806. 125.
— Sur les moyens d'étendre et de perfectionner la pratique de la médecine. 1809. 14.
— Sur la déchirure de l'œsophage. 1807. 31.
— Sur l'usage de la noix vomique dans la paralysie. 1811. 99, 112.
— Sur l'usage de l'huile de Dippel. 1808. 83.
— Sur les avantages des fumigations humides. 1807. 3.
Observation sur une léthargie guérie par le galvanisme. 1805. 217.
— Un délire mélancolique. 1806. 46.
— L'asphyxie par les gaz. 1805. 114. - 1806. 125. - 1807. 30.
— Un hydrocéphale. 1806. 157. - 1807. 155.
— L'apoplexie sanguine. 1805. 222.
— Une manie consécutive d'abcès au foie. 1805. 217.
— La névralgie faciale. 1805. 115. 183. — 1807. 3.
— La contraction spasmodique de l'anus. 1805. 221.
— De la langue. 1805. 221.
— La phthisie pulmonaire guérie par la méthode de *Reid*. 1805. 98.
— Tuberculeuse. 1810. 99.
— Une hypersarcose du ventricule aortique. 1804. 26.
— L'anévrisme actif du ventricule gauche. 1810. 35.
— Une maladie organique du cœur, compliquée de pleuro-péripneumonie bilieuse et de lésion du cerveau. 1805. 131.
— Anévrisme passif du ventricule aortique. 1809. 14.
— La rupture du ventricule aortique. 1805. 138.
— L'oblitération des ouvertures auriculo-ventriculaires. 1810. 22.
— Les maladies du cœur consécutives. 1806. 17, 125.

Observation sur les maladies du cœur. 1806. 156. - 1807. 15, 94, 112. - 1810. 34, 102.
— L'anévrisme de l'aorte. 1805. 227. - 1807. 15. - 1808. 65. - 1809. 172. - 1810. 99, 135.
— L'anévrisme de l'aorte comprimant le canal thoracique. 1806. 104.
— Pénétrant dans l'artère pulmonaire. 1809. 16, 32.
— S'ouvrant dans l'œsophage. 1806. 104. - 1807. 95.
— Le vomissement nerveux. 1805. 99.
— Un abcès au foie guéri par l'expectoration. 1805. 139.
— Une colique nervoso-humorale. 1805. 98.
— Une sorte d'empoisonnement. 1805. 144.
Faits relatifs au *melæna*. 1805. 222.
Observation sur un *melæna*. 1806. 31. - 1807. 95. - 1811. 67.
— Une suppression de transpiration. 1804. 26.
— Une affection cutanée extraordinaire. 1804. 53.
— Une éruption, suite de l'effet du quinquina. 1805. 98.
— Une altération des os du crâne par la teigne. 1806. 64.
— Un cas de maladie vénérienne. 1806. 126.
— Un rhumatisme goutteux compliqué d'anasarque et d'ascite. 1805. 98.
— Un rhumatisme goutteux. 1806. 156.
— Une insensibilité hémiplégique sans perte du mouvement. 1805. 216, 221.
— Des blessures faites par une louve enragée. 1806. 78.
— Hydrophobie. 1807. 154, 157.
— Une débilité générale guérie par le galvanisme. 1805. 138.

Observation sur des cloportes rendus vivans par cinq individus. 1806. 46.
— Le croup. 1807. 122. - 1809. 10. - 1810. 67, 83, 98, 103, 10[illegible]30. - 1811. 6, 70, 113.
— La maladie [illegible]. 1807. 153. - 1809. 120.
— Un *cholera-morbus*. 1807. 39.
— Un prétendu ver. 1807. 95.
— Un effet funeste de répercussion d'une humeur dartreuse. 1807. 94.
— Une maladie particulière de la peau. 1807. 123.
— Une variole confluente. 1807. 79.
— Une fièvre hydrocéphalique. 1807. 80.
— Des fièvres intermittentes. 1807. 78, 79, 112.
— Les fièvres ataxiques. 1807. 156. - 1808. 4.
— Pernicieuses. 1807. 80. - 1808. 65. - 1809. 119. 1811. 27. 41.
— Un cas de lèpre. 1807. 30, 31. - 1808. 82. - 1810. 103. - 1811. 194.
— Une extase religieuse. 1808. 64.
— Une colique par invagination. 1808. 116.
— Un calcul biliaire. 1808. 65.
— Une surdité guérie par le galvanisme. 1807. 154. - 1808. 55, 101.
— Une blennorrhagie. 1808. 3.
— Une paralysie des extrémités inférieures par lésion de la moëlle épinière. 1808. 3. - 1809. 75, 89.
— Une danse de Saint-Guy. 1808. 142.
— Une cardite aiguë compliquée. 1809. 14.
— Une ossification de la valvule mitrale. 1809. 14.
— Un empoisonnement par des champignons. 1809. 76.
— Un ascite. 1809. 32.

Observation sur une teigne. 1809. 90.
— Le tétanos. 1811. 99, 112, 148.
— La phthisie laryngée. 1811. 4.
— Une phrénésie. 1810. 67, 83.
— Quelques maladies de l'estomac. 1810. 35.
— Un gastritis. 1810. 51.
— Une passion iliaque. 1811. 195.
— Un éléphantiasis. 1810. 32, 33, 34, 51, 83, 102.
— Une diathèse cancéreuse. 1811. 131, 149.
— Une hémiplégie. 1810. 40, 135.
— Le béribéri sténique. 1810. 84, 103.
— Médico-chirurgicale. 1811. 148, 150.
— Sur une tumeur du rein gauche. 1811. 184.
— Une hydropisie de l'ovaire. 1811. 194.
— Les squirrhes de l'estomac. 1810. 100, 103.
— La plique. 1809. 75.
— La pneumonie. 1808. 103.
— Les hémorragies passives intestinales. 1805. 222.
— L'hydropisie des trompes. 1805. 223.
— Une induration du pylore. 1807. 62. - 1809. 61.
— L'application du moxa. 1807. 63.
— Une paralysie momentanée des membres inférieurs. 1807. 156.
— Une obstruction du pylore. 1809. 31. - 1810. 98.
— Une perforation de l'estomac. 1808. 41.

Constitutions médicales.

Observées à
Auch. 1809. 170.
Auxonne. 1808. 102.
Blois. 1807. 113. - 1809. 89.
Bordeaux. 1811. 97, 134, 147, 183.
Bourges. 1810. 83.

Châlons-sur-Saône. 1808. 131.
Cougy. 1806. 126.
Guéret. 1808. 115. - 1809. 89, 90, 171. — 1810. 130.
Laval. 1805. 99, 138, 162, 216. - 1806, 104. - 1807. 4, 37, 65. - 1808, 39.
Lons-le-Saulnier. 1808. 54. — 1809. 32, 120.
Lyon. 1807. 111, 153, 156. - 1808. 39, 64, 101, 102. 115. - 1810. 132. - 1811. 111.
Manosque. 1811. 183.
Narbonne. 1811. 149.
Nice. 1809, 103. - 1810. 133.
Paris. 1805. 86, 98. - 1806. 64. - 1807. 4. - 1811. 135.
Piombino. 1808. 3.
Thionville. 1804. 26. — 1805. 98, 143, 215. - 1806. 17, 63, 126, 156. - 1807. 15, 30.
Vendomois. 1808. 39, 132. - 1810. 40, 83, 132. - 1811. 98.

Epidémies.

Epidémies non désignées. 1804. 26. - 1805. 215. - 1806. 47, 63, 157. - 1807. 39, 40, 64, 80, 93, 155. - 1808. 63. - 1809. 29, 30, 31, 52, 53, 54, 55, 76, 170, - 1810. 22, 35, 83, 130. - 1811. 114, 134, 183.
Fièvres épidémiques. 1804. 53. - 1805. 85, 143. - 1806. 156. - 1808. 102. - 1809. 102, 119.
Fièvre jaune. 1804. 52. - 1805. 68, 85, 215. - 1806. 17, 78, 126. - 1807. 156. - 1808. 132.
Fièvre bilieuse adynamique. 1807. 3.
Fièvre gastro-adynamique. 1808. 142. - 1809. 14.
Fièvre puerpérale. 1811. 111. 114.
Epidémie catarrhale. 1806. 125, 156. - 1807. 79. - 1808. 39.
Colique épidémique. 1805. 216. - 1806. 157.
Dysenterie épidémique. 1809. 30, 55. - 1811. 113, 150.

Scarlatine. 1811. 29.
Des parotides à Baltimore. 1811. 195.

CHIRURGIE.

Mémoire sur l'opération du cancer au sein. 1805. 130.
— Le phlegmon. 1806. 156.
— Le mal vertébral 1806. 19.
— Les fentes des os. 1806. 78, 158. — 1807. 4, 5.
— Quelques cas de courbure des os chez les enfans. 1811. 148.
— L'incertitude de quelques préceptes établis par les Auteurs, pour l'extraction des corps étrangers qui compliquent les plaies d'armes à feu. 1811. 131.
— La nécessité du repos dans les affections des articulations des membres inférieurs. 1808. 83.
— Les conorétions cartilagineuses dans les articulations ginglymoïdes. 1810. 99.
— Des instrumens de chirurgie. 1807. 64. - 1811. 195.
— La carie des dents. 1808. 41, 55, 115. - 1810. 51.
— La consomption des racines des dents. 1810. 3, 132.
— L'usure des dents. 1809. 16, 54, 55.
— La destruction des dents primitives. 1809. 90.
— L'atrophie des dents. 1810. 103.
— L'entamure et la fracture des dents. 1811. 8, 112.
— Quelques affections de dents des animaux. 1811. 112.
— Les fistules dentaires. 1810. 22, 100.
— Le traitement des maladies des yeux. 1805. 217.
Description d'un instrument pour la fistule lacrymale. 1807. 4, 38, 78, 93.

Mémoire sûr l'opération de la cataracte. 1805. 130. 163
— *De extractione lentis crystallinæ.* 1807. 31.
— L'extirpation du goître. 1808. 103, 116.
— Des machines herniaires. 1806. 31.
— La hernie intra-pelvienne. 1807. 64.
— La curation des retrécissemens de l'urètre par les caustiques. 1810. 133. - 1811. 67.
Description d'un gorgeret lithotome. 1806. 156.
— D'une nouvelle tenette pour l'extraction de la pierre. 1809. 172.
Novum auxilium expediendi calculi, etc. 1810. 22, 40. - 1811. 133.
Mémoire sur l'anévrisme faux de l'artère brachiale. 1805. 86.
Opuscules chirurgicaux. 1811. 96.
Chaussons pour la cure des cors aux pieds 1811. 111, 114.
Note sur l'influence qu'exercent sur la structure des dents, les maladies des parties voisines. 1809. 149.
Réflexions sur la ligature de l'artère iliaque. 1811. 192.
Description d'une machine chirurgicale. 1806. 2.
Considérations chirurgicales. 1807. 155.
Mémoire sur les osselets dentaires. 1808. 55.
Observations sur une tumeur adipo-cireuse. 1808. 4.
— Tumeur au gros orteil. 1810. 131.
— Tumeurs fibreuses aux paupières. 1806. 157. - 1807. 15.
— Tumeur squirrheuse à l'orbite. 1807. 94.
— Tumeur cancéreuse. 1804. 53. - 1809. 173.
— Tumeur carcinomateuse. 1805. 115, 144, 226.
— Les hémorragies passives. 1805. 222.
— Un cas de contusion. 1810. 50.

Observation sur une plaie contuse. 1811. 183.
— Sur un charbon à la face. 1808. 64.
— Un accroissement singulier des os plats. 1806. 126. 1809. 11, 76.
— Un dépôt circonscrit dans le tibia. 1809. 11.
— Une exostose de cause interne. 1810. 51.
— Une fracture du col du fémur. 1809. 75.
— Une fracture du fémur guérie spontanément. 1810. 131.
— Une fracture de la rotule par la contraction musculaire. 1811. 100.
— Une fracture complète de la jambe avec ouverture de l'articulation du pied. 1811. 135.
— Une résection de l'extrémité supérieure de l'humérus. 1808. 42.
— Une résection inférieure du tibia. 1811. 133.
— Une concrétion cartilagineuse au genou. 1810. 99.
— Le déchirement d'une couche inter-vertébrale. 1805. 86.
— Une luxation de l'humérus en arrière. 1805. 144.
— Une luxation de l'os de la hanche. 1805. 216.
— Une luxation en dedans du condyle interne du fémur. 1806. 31.
— Une rupture des ligamens du tarse. 1811. 43, 71.
— Une lésion de la moëlle épinière. 1811. 100.
— Une lésion du crâne avec perte de substance de l'os. 1807. 40.
— Une fracture du crâne avec perte de substance cérébrale. 1809. 120.
— Une plaie de tête. 1807. 40.
— Une contusion avec fracture par contre-coup du temporal. 1807. 155.
— Une baguette de fusil traversant le crâne. 1807. 156.

Observation sur une plaie pénétrante dans le crâne. 1807. 156.
— Deux opérations de trépan. 1809. 54.
— Une fracture du crâne. 1805. 130.
— Une fistule lacrymale guérie sans opération. 1807. 78.
— Une inversion de la paupière inférieure. 1808. 116. 129.
— Une pupille artificielle. 1810. 40.
— Une exophthalmie. 1811. 192.
— Une opération d'empyème. 1810. 100.
— Une sorte de tumeur de la membrane pituitaire. 1810. 50.
— Une fistule salivaire. 1811. 40, 43, 97.
— Une amputation du membre supérieur gauche. 1811. 147.
— Une amputation partielle du pied. 1811. 192.
— Un ramollissement des os. 1808. 129.
— Une hernie inguinale. 1805. 130.
— Un hématocèle. 1806. 156. - 1807. 78.
— Une rétention d'urine. 1806. 156.
— Un anévrisme de l'artère poplitée guéri spontanément. 1806. 158.
— Un tétanos traumatique guéri par l'amputation. 1811. 100.
— L'amputation des membres. 1811. 132.
— L'opération de la taille. 1806. 46. - 1809. 55. - 1810. 133. - 1811. 5, 183.
— Une opération d'anévrisme à l'artère brachiale. 1810. 133. - 1811. 149.
— Une hernie de l'ovaire. 1811. 148.
— Une hernie scrotale. 1811. 6.
— Un anévrisme au col guéri par les débilitans. 1810. 133, 135.

Observation sur deux anévrismes guéris par la compression au-dessus de la tumeur. 1810. 132, 134.
— Un anévrisme de l'artère poplitée guéri par la compression immédiate. 1810. 66.
— Un anévrisme de l'artère poplitée guéri par la compression. 1810. 40.
— Un rétrécissement de l'urètre. 1810. 133, 134.
— Une opération d'anévrisme à l'artère iliaque. 1809. 90.
— Une opération d'anévrisme à l'artère poplitée. 1806. 126. - 1808. 131.
— Des dépôts à la fosse iliaque. 1809. 11.
— Un engorgement laiteux du sein. 1804. 53.
— Une opération de taille vaginale. 1810. 67.
— Une opération d'anévrisme à la carotide primitive. 1809. 90.
— Sur une gastrotomie. 1807. 155.
— Une imperforation du rectum. 1807. 112.
— L'anus imperforé. 1808. 102.
— Une retention des règles par imperforation de l'hymen. 1805. 85.
— Une extirpation de l'utérus. 1809. 15, 30, 31.
— Une rétroversion de l'utérus. 1808. 24, 40.
— La hernie de vessie. 1804. 42. - 1806. 62. - 1809. 171.
— Une fracture des vertèbres. 1805. 228.
— Un déchirure des intestins. 1805. 228.
— Des fractures consolidées spontanément. 1807. 123.
— Un corps étranger introduit dans le vagin. 1810. 134, 135.
— Un renversement du vagin. 1810. 38.

Accouchemens et Maladies des enfans.

Mémoire sur la symphyséotomie. 1805. 84.
— L'asphyxie des enfans nouveaux-nés. 1805. 114. - 1806. 51.
— L'hydrocéphale aigu des enfans. 1807. 31.
— La délivrance artificielle. 1807. 112. - 1810. 103.
— L'art des accouchemens, traduit du chinois. 1810. 133.
— Un moyen de faciliter l'allaitement. 1810. 52.
— Sur la ligature du cordon ombilical. 1811. 134.
Observation sur une section de la symphyse. 1809. 173.
— Un fœtus dont les cris se sont fait entendre pendant la gestation. 1805. 86.
— L'opération césarienne. 1805. 99, 131, 163. - 1806. 77. - 1807. 16, 30, 39, 122.
— Une grossesse extra-utérine. 1806. 31. - 1801. 194.
— Une adhérence de l'épiploon avec l'utérus. 1807. 31.
— Une superfétation. 1807. 39. - 1808. 116.
— Un accouchement laborieux. 1811. 183.
— Par fœtus monstrueux. 1807. 156. - 1808. 22. - 1811. 40, 68.
— Une rupture de la matrice. 1811. 184.
— Le décollement de la tête d'un fœtus hydrocéphale. 1810. 33.

Topographie et Statistique.

Rapports sur la conscription. 1806. 79.
Mémoire sur les hôpitaux. 1807. 14, 63, 65. - 1808. 3, 64, 65. - 1809. 169, 170, 172. - 1810. 21, 49, 132. - 1811. 29.

Mémoire sur les endémies. 1807. 14, 154. - 1808. 131. - 1811. 148.
Mémoire sur la Pologne. 1807. 79.
Table de mortalité. 1806. 18. - 1807. 64. - 1808. 42.
Topographie médicale du département de la Creuse. 1807. 111.
— Du Jura. 1810. 130.
— De la ville de Nontron. 1808. 24.
— Spire. 1808. 54.
— Laval. 1809. 119.
— Piombino. 1808. 55.

Hygiène.

Mémoire sur l'application de la météorologie à l'hygiène navale. 1804. 52.
— Les moyens de se soustraire aux fièvres épidémiques. 1804. 52.
— La fièvre jaune. 1805. 68, 85.
— L'abus des boissons alkooliques. 1805. 85.
Réglement pour prévenir l'introduction des maladies contagieuses. 1805. 114.
Mémoire sur la désinfection de l'air et des substances solides. 1805. 215. - 1806. 104.
Recherches et expériences sur le méphitisme des fosses d'aisance. 1805. 114, 217. - 1806. 3, 17, 78.
Mémoire sur le Lazaret de Marseille. 1806. 2.
— L'influence des jeux publics sur la santé. 1806. 46.
— Le transport de l'air contagieux. 1806. 141.
Mesures à adopter pour la tenue des fontaines publiques. 1807. 80.
Observations sur la chair de barbeau pris avec la coque du Levant. 1807. 93.

Essai sur l'hygiène navale. 1807. 122.
Note sur les champignons vénéneux. 1807. 154.
Des contre-poisons. 1807. 154. - 1808. 1, 3.
Mémoire sur les bains de mer. 1808. 23.
Recherches sur le virus vaccin. 1804. 41.
Observation sur une éruption fébrile après la vaccination. 1804. 53.
— La vaccine. 1805. 86, 115. - 1806. 156. - 1807. - 14, 155. - 1809. 10, 118.
Mémoire sur la vaccine. 1805. 138. - 1809. 120.
Rapports sur la vaccination. 1806. 104. - 1808. 143. - 1809. 169. - 1810. 49. - 1811. 42, 43.
Observation sur l'inoculation de la variole. 1809. 10, 120.
Réflexions sur les secours qu'on peut espérer de la vaccine dans diverses maladies. 1806. 140.
Observations sur un cas de vaccine spontanée. 1811. 97, 135.
Mémoire sur quelques irrégularités de la vaccine. 1806. 157. - 1810. 135. - 1811. 43.
Rapport sur les pâtes de pomme de terre. 1810. 134.
Almanach sanitaire. 1811. 182.
Mémoire sur l'influence de la vaccine dans une épidémie de rougeole. 1810. 135.
De la cause directe des fièvres qui règnent épidémiquement en Europe. 1805. 85.

Physiologie.

Mémoire sur la section des nerfs récurrens. 1810. 35, 41, 50.
Introduction d'une baguette dans l'œsophage et l'estomac. 1810. 100.

Observation sur des mouvemens musculaires extraordinaires. 1810. 99.

Mémoire sur l'action physiologique qu'exercent les médicamens sur les fluides du corps. 1806. 157. - 1807. 31.

Observation sur un jeune homme dont la peau offre des taches velues. 1809. 170.

— Sur un hermaphrodite. 1806. 141.

Mémoire sur le principe du mouvement du cœur. 1809. 76.

— La différence du mucus et de la matière purulente. 1809. 32.

Exposition nouvelle des principes de physiologie. 1809. 172.

Mémoire sur les mouvemens du cerveau. 1805. 87, 220. - 1806. 31.

— Le temps durant lequel les jeunes animaux peuvent être privés de la respiration. 1808. 24, 40, 42, 54, 102, 115. - 1809. 30, 31, 32, 55.

— Le système physique du fœtus. 1811. 66.

Rapports des principes actifs des médicamens avec les propriétés vitales. 1809. 32.

Mémoire sur le système physique de l'enfance. 1806. 103. - 1807. 38.

Expériences sur la théorie de l'action des irritans sur la peau. 1808. 41, 42, 55, 143.

Mémoire sur la couleur jaune des ictériques. 1805. 139.

Recherches sur la persistance des sensations après la décollation. 1805. 220.

— La contractilité des canaux déférens, de l'utérus, etc. 1805. 219.

— La force musculaire des peuples. 1806. 78.

— La roideur cadavérique. 1806. 64.

Notice sur un nain. 1806. 126.
— Des Albinos. 1809. 10.
Précis d'expériences faites sur les animaux pris avec la coque du Levant. 1807. 155.
Analyse de la doctrine de *Gall.* 1806. 47, 63, 78.
Mémoire sur les moyens de rendre la parole aux sourds et muets. 1808. 54, 64.
Observation sur la nécessité de la perception de la lumière pour les mouvemens de l'iris. 1807. 31.
— Deux prétendues stérilités. 1805. 114.
— Une puberté précoce. 1806. 104, 142.
Note sur un fœtus portant les traces d'une lésion. 1805. 216.
Note sur la production artificielle d'une sorte de sang. 1811. 70.

Anatomie pathologique.

Note sur une tumeur remplie d'une matière analogue à l'adipocire. 1808. 4.
Observation sur une obésité extraordinaire. 1807. 3.
— L'exhalation sanguine. 1811. 112.
— Les tumeurs des nerfs. 1805. 226. - 1810. 36.
— Les ossifications contre-nature. 1805. 224.
— Une lame osseuse du cœur. 1809. 15.
— Des concrétions osseuses à la place de la glande thyroïde. 1808. 103.
— Une concrétion ossiforme sous la langue. 1807. 123.
— La reproduction d'un tibia. 1811. 148.
Mémoire sur un genre d'altération morbifique. 1806. 19.
Notice sur des hydatides trouvés dans divers organes. 1811, 147.
Observations sur des kystes. 1805. 225.

Observation sur la transformation graisseuse des muscles. 1805. 223.
— Une tumeur carcinomateuse de la dure-mère. 1808. 83.
— Une végétation cornée implantée sur la dure-mère. 1806. 156.
— Une conformation irrégulière du cerveau. 1806. 143.
— Un carcinome du cerveau. 1806. 103.
— Une infiltration du cerveau. 1805. 221.
— Un hydrocéphale. 1806. 157.
— Des tubercules du cervelet. 1805. 226.
— Des hydatides thorachiques. 1805. 138.
— Un pneumo-thorax. 1805. 221.
— Une perforation ulcéreuse du diaphragme. 1808. 116. - 1811. 98.
— Une ulcération fistuleuse du cœur. 1805. 227.
— La persistance du trou botal. 1805. 219.
— La rupture du ventricule aortique. 1805. 138.
— Une perforation de l'œsophage. 1808. 42.
— La déchirure de l'œsophage. 1807. 31.
Mémoire sur les perforations accidentelles de l'estomac. 1805. 226. - 1808. 2, 23. - 1810. 134.
Observation sur un estomac devenu cartilagineux. 1806. 31.
— Un enfant né sans ouverture duodénale à l'estomac. 1805. 216.
— Une tumeur squirrheuse du pylore avec obstruction du canal cholédoque. 1810. 98.
— L'obstruction du canal cholédoque. 1810. 103.
— Une concrétion biliaire et obstruction du canal cystique. 1805. 84.
— Une communication des veines hépatiques et des canaux biliaires. 1805. 183.

Observation sur les canaux hépatiques s'ouvrant dans la vésicule biliaire. 1805. 219.
— Un appendice cœcal à l'intestin grêle. 1805. 219.
— Un anus artificiel. 1805. 85.
— Une invagination intestinale. 1807. 154.
— Un vice de conformation du rectum. 1806. 140.
— Sur un rectum s'ouvrant dans l'urètre. 1807. 112.
— Un foie rempli de tubercules blanchâtres. 1805. 183.
— Une dégénérescence lardacée du péritoine. 1810. 21.
— Sur l'absence congénitale d'une mamelle. 1805. 219.
— L'absence des membres chez un enfant de trois mois. 1807. 79.
— Un testicule surnuméraire. 1810. 22.
— Un hypospadias. 1810. 22.
— Des hermaphrodites. 1805. 138. - 1806. 141. - 1807. 113. - 1809. 11. 173.
— Des vices de conformation des organes génitaux. 1807. 79. - 1809. 15. - 1811. 99.
— L'imperforation du vagin. 1808. 55.
— Une masse fibro-cellulaire développée sur le clitoris. 1807. 112.
— Une conformation vicieuse de la vessie. 1806. 103. - 1811. 150.
— Des altérations des ovaires ou des trompes. 1805. 162, 223. - 1811. 194.
— Des fœtus monstrueux. 1804. 41, 42. - 1805. 68, 182. - 1806. 3, 47. - 1807. 31, 65, 156. - 1808. 22, 40. - 1810. 17, 35, 51, 131, 134. - 1811. 40, 68, 195.
— Des hernies de vessie avec renversemens. 1804. 42. - 1806. 62. - 1811. 99.
— La réunion de trois reins. 1809. 171.
— Une désorganisation du rein. 1809. 31.

Anatomie.

Rapports de la Société anatomique. 1805. 68, 218. - 1806. 2.
Mémoire sur l'organisation des nerfs. 1808. 82, 83.
Table comparative des proportions du cerveau dans l'homme et les animaux. 1808. 63.
Recherches anatomiques sur la peau de l'homme. 1809. 172.
Mémoire sur la position de l'ouverture externe du canal maxillaire. 1811. 192.

Matière médicale.

Mémoire sur le succédanés du quinquina. 1810. 100.
— Les diverses espèces de quinquina. 1805. 129. - 1807 122, 123.
— L'infusion vineuse du quinquina. 1807. 94.
— L'emploi du *teucrium marum* comme succédané du quinquina. 1808. 143.
— L'efficacité de l'extrait de jusquiame et du sulfate de zinc dans les fièvres intermittentes. 1807. 155.
Réflexions et observations sur l'emploi de l'arsenic dans la médecine interne et dans les fièvres intermittentes. 1808. 102, 131, 132. - 1809. 103, 120.
Recherches sur la propriété fébrifuge de la benoite. 1805. 182. - 1806. 3.
Mémoire sur la substitution des purgatifs indigènes aux exotiqués. 1808. 83.
— Les purgatifs indigènes. 1809. 170.
— Sur le tartrite antimonié de potasse. 1807. 39.
Note sur l'huile de ricin. 1806. 46, 78.
— La vertu purgative du *globularia*. 1808. 129. - 1809. 14.

Mémoire sur la rhubarbe. 1810. 104.
— L'écorce de grenade. 1810. 104.
— L'emploi du muriate de mercure oxygéné administré en lavemens. 1804. 25.
Notice sur des végétaux prétendus anti-syphilitiques. 1804. 25.
Mémoire sur l'emploi du carbonate de potasse dans les maladies laiteuses. 1804. 42.
Observations sur les effets d'une pommade de scille et de digitale pourprée contre l'anasarque. 1807. 157.
— Les effets des frictions de scille contre l'anasarque. 1807. 154.
Mémoire sur le *cyperus esculentus*. 1810. 83.
— Différentes eaux minérales. 1806. 63. - 1807. 16. - 1808. 101. - 1809. 172.
Recherches sur l'opium. 1804. 53. - 1808. 131.
— L'extrait de pavot. 1809. 11, 55. - 1811. 71.
Notice sur un jade-verd. 1811. 8.
Note sur le sulfure de potasse. 1811. 70.
Observations sur l'usage de la grande ortie comme vésicant. 1807. 62.
Note sur un taffetas vésicant. 1806. 46.
— Sur des substances végétales recueillies au Pérou. 1807. 15.
— L'essence de sapin noir. 1807. 94.
Mémoire sur la vertu lythontriptique des eaux de Contrexeville. 1805. 217.
— L'usage de la noix vomique dans la paralysie. 1811. 99, 112.

Chimie et Pharmacie.

Mémoire sur la manière de boucher les vaisseaux qui contiennent des liqueurs volatiles. 1806. 141.

Mémoire sur la préparation de l'acétate cuivreux ammoniacal. 1806. 2.
— Les espèces de quinquina qui agissent sur le tartrite antimonié de potasse. 1807. 65.
— Le tartrite acidule de potasse. 1805. 138.
— La préparation de l'éther phosphoré. 1805. 138, 163.
— L'analyse des eaux de Passy. 1807. 111.
Dissertatio de aëris oxygenii vi ad procreandos et sanandos morbos. 1807. 78.
Recherches sur la nature des gaz des fosses d'aisance. 1805. 114.
Réflexions sur l'acidule tartareux soluble. 1805. 68.
Recherches sur la racine de calaguala. 1805. 87.
Mémoire sur l'extractif du sang. 1806. 78.
— L'analyse de la bile. 1805. 99.
— L'analyse de la sueur. 1805. 216.
Recherches chimiques sur les humeurs de l'œil. 1804. 52. - 1805. 69.

Histoire naturelle.

Observations sur l'Amérique. 1805. 115.
Monographie d'un nouveau genre de graminées. 1805. 87.
Description de plantes alpines. 1805. 98, 99.
Observation sur le fruit de la noix du Brésil. 1810. 2.
Mémoire sur le succin. 1805. 113.
— Le tablier des Hottentotes. 1805. 130.
Observations sur la vipère de Fontainebleau. 1808. 130.
Note sur le tœnia. 1806. 3.
Notices sur différens vers. 1805. 69, 162. - 1806. 156. - 1808. 39.

Histoire de la Médecine.

Fragment d'un discours sur la médecine. 1806. 79.
Notice sur l'état de la médecine en Toscane. 1811. 69.
Mémoire sur les moyens d'étendre et de perfectionner l'étude de la médecine. 1809. 14.
— Les progrès des sciences physiques dans l'Amérique. 1809. 119.

Médecine Vétérinaire.

Mémoire sur la structure des yeux des cétacés. 1811. 69.
— La structure des dents des ruminans. 1809. 103.
— Les dents des lapins. 1809. 118.
— L'existence de l'hymen dans les mammifères. 1805. 164.
— Une espèce de ver trouvé dans le chien. 1805. 115.
Recherches sur la digestion du cheval. 1811. 42, 149.
Note sur les maladies des dents de quelques animaux. 1811. 27.
Observation sur un taureau hermaphrodite. 1811. 69.
Note sur le part dans le cochon-d'Inde. 1810. 102.
Observations sur des fœtus monstrueux. 1810. 65, 99, 102. - 1811. 41.
— Un foie de vache rempli d'hydatides. 1808. 24, 40.
— Une hernie congéniale dans un veau. 1809. 31, 171.
— Une maladie bleue dans un lapin. - 1809. 31.
Mémoires sur des épizooties. 1806. 104. - 1810. 104.
— Les moyens de prévenir les épizooties. 1807. 64.
Mémoire sur la médecine comparée. 1805. 130.
Observations sur la physiologie humaine et comparée. 1809. 118.

MÉMOIRES ET OBSERVATIONS

IMPRIMÉS PAR EXTRAITS.

Médecine.

Mémoire sur le diagnostic de quelques maladies. 1811. 126.
— La médecine symptomatique. 1805. 100.
Rapport de la Société d'instruction médicale. 1809. 3.
Mémoire sur l'éléphantiasis des Arabes. 1811. 87.
— Le diabètes sucré. 1806. 37.
— La phthisie laryngée. 1805. 195.
Recherches et observations sur la lèpre. 1807. 48. - 1808. 145.
Notice sur une espèce de lèpre. 1808. 95.
— La plique. 1807. 85.
Dissertation sur la fièvre puerpérale. 1805. 155.
Observations sur les effets de l'arsenic dans le traitement des fièvres intermittentes. 1808. 152.
Notice sur le recueil des observations et faits relatifs au croup. 1808. 84.
Note sur le croup. 1808. 150.
— Le traitement de la phthisie. 1809. 93.
— Le traitement de l'épilepsie. 1810. 26.
Observation sur le squirrhe de l'estomac. 1810. 106.

Clinique interne.

Rapport sur une maladie épidémique. 1806. 53. - 1807. 41.
—Une fièvre épidémique. 1806. 47.

Rapport sur une épidémie de fièvre bilieuse rémittente. 1807. 66.
Note sur une épidémie. 1809. 77. - 1811. 120.
Rapport sur une maladie contagieuse. 1809.
Mémoire sur une fièvre contagieuse. 1810. 43.
Notice sur la maladie de Livourne. 1804. 49.
— La fièvre jaune. 1808. 56, 149.
Rapport sur l'histoire médicale des années 12 et 13. 1807. 50.
Mémoire sur les maladies régnantes. 1811. 143.
Rapport sur les maladies observées à l'hôpital des Enfans. 1806. 64.
Observation sur un *melœna* fébrile. 1811. 105.
— Une fièvre intermittente pernicieuse. 1807. 82.
— Une fièvre hydrocéphalique. 1807. 127.
— Une espèce de catalepsie. 1805. 120.
— Une léthargie guérie par le galvanisme. 1806. 6.
— Une hémiplégie rhumatique nerveuse. 1810. 79.
— Une paralysie. 1809. 146. - 1811. 7.
— Une paralysie produite par une lésion de la moëlle épinière. 1808. 32.
— Une épilepsie. 1811. 19.
— Une névralgie maxillo-dentaire. 1807. 134.
— Une surdité guérie par le galvanisme. 1808. 108.
— Le croup. 1811. 9, 74.
Notice sur des asphyxies. 1805. 145.
Observation sur une expectoration de concrétions pierreuses chez un phthisique. 1807. 141.
— Une cardite aiguë compliquée de l'inflammation du poumon et de l'estomac. 1809. 140.
— Un anévrisme de l'aorte s'ouvrant dans l'oreillette gauche. 1810. 38.
— Dans l'artère pulmonaire. 1809. 128.

Observation sur une hypersarcose du cœur. 1805. 69.
— Un anévrisme passif des cavités droites du cœur. 1807. 124.
— La maladie bleue. 1807. 21. - 1809. 133.
— Un *cholera morbus*. 1807. 170.
— Un vomissement d'aselles. 1806. 143.
— Des corps rendus avec les selles. 1807. 113.
— Une maladie par suppression de transpiration. 1804. 43.
— Une maladie cutanée. 1805. 191.
— Un éléphantiasis. 1810. 13, 91.
— Une débilité essentielle guérie par le galvanisme. 1805. 173.
— Le traitement de diverses maladies par le moxa. 1807. 69.
Accidens causés par le poisson pris avec la coque du Levant. 1807. 143.
Observation sur la phthisie pulmonaire. 1805. 157.

Chirurgie.

Mémoire sur la carie des dents. 1809. 104. - 1810. 86.
— L'usure des dents. 1810. 6.
Notice sur les pétrifications dentaires. 1810. 150.
Observations sur la fracture et l'entamure des dents. 1811. 115.
Note sur l'influence qu'exercent sur la structure des dents les maladies des parties voisines. 1811. 161.
Mémoire sur quelques cas de courbure des os. 1811. 152.
— La cyphose paralytique. 1806. 105.
— Le traitement des rétrécissemens de l'urètre. 1811. 106.
Notice sur l'extraction des corps étrangers qui compliquent les plaies d'armes à feu. 1811. 135.
— L'anévrisme. 1805. 116.

Clinique externe.

Observation sur un accroissement extraordinaire des os. 1809. 94.
— La consomption de la racine des dents. 1811. 204.
— L'altération des os du crâne par la teigne. 1807. 84.
— Une exostose à la face. 1805. 72.
— Une tumeur de l'os maxillaire. 1805. 107.
— Une plaie contuse à la cuisse. 1811. 207.
— Un bec de lièvre accidentel. 1811. 165.
— Une luxation métatarsienne. 1811. 81.
— Une hernie scrotale étranglée. 1811. 55.
— Un rétrécissement de l'urètre. 1810. 142.
— Un calcul urinaire. 1805. 87.
— Un cancer au sein. 1810. 3.
— Un anévrisme de l'artère poplitée gauche guéri par la compression. 1810. 45.
— A la partie antérieure du col guéri par les débilitans. 1810. 136.
— Un anévrisme faux consécutif. 1807. 148.

Médecine-Opératoire.

Description d'un tourniquet axillaire. 1807. 72.
Observation sur une amputation. 1811. 132, 192.
— L'amputation de l'extrémité tarsienne du tibia. 1811. 141.
— L'extirpation de deux tumeurs fibreuses aux paupières. 1807. 16.
Mémoire sur la cataracte par abaissement. 1805. 198.
Rapport sur un instrument pour l'opération de la fistule lacrymale. 1807. 101.
Observation sur une fistule salivaire. 1811. 44.

Accouchemens et Maladies des nouveaux-nés.

Observation sur un bassin exostosé. 1810. 148.
— Un accouchement laborieux dû à un fœtus monstrueux. 1811. 102.
— Un enfant hydrocéphale décollé pendant l'accouchement. 1810. 60.
— Une rupture de la matrice. 1807. 33.
Mémoire sur la section de la symphyse du pubis. 1804. 29.
Notice sur une superfétation. 1808. 123.
— L'état de syncope des nouveaux-nés. 1806. 32.
Rapport sur les Ecoles d'accouchemens. 1809. 73.

Hygiène.

Note sur la vaccine. 1809. 114.
Observations sur la vaccine. 1805. 152.
Mémoires sur quelques irrégularités de la vaccine. 1807. 6.
Note sur la petite-vérole. 1808. 35.
Instruction sur les champignons. 1809. 19.
Expériences au sujet des accidens causés par le poisson pris avec la coque du Levant. 1807. 143.
Mémoire sur la préparation de la bière avec l'extrait de sapin noir. 1807. 116.
Notice sur quelques applications de la météorologie à l'hygiène navale. 1805. 76.

Physiologie.

Recherches expérimentales sur le principe du mouvement et du sentiment. 1809. 63.

Note sur le principe des mouvemens du cœur. 1809. 69.
— Les animaux à sang froid. 1809. 83
Mémoire sur les mouvemens du cerveau. 1806. 58.
Appareil métallique propre à augmenter la secrétion des membranes buccale, nasale et pulmonaire. 1808. 57.
Expériences relatives à l'action des irritans sur la peau de l'homme. 1809. 108.
Mémoire sur les moyens de rendre l'ouïe aux sourds-muets. 1808. 72.
Recherches sur la différence du mucus et de la matière purulente. 1809. 138.
— Expérimentales sur le pus. 1804. 55.
Description d'un enfant présentant un développement extraordinaire. 1806. 148.
— D'un nain. 1806. 146.
Notice sur un individu dont la peau offre une altération de couleur. 1810. 24.
Mémoire sur le système physique de l'enfance. 1807. 46.
Exposé du système de *Gall.* 1806. 66. - 110, 127.

Anatomie pathologique.

Mémoire sur les lésions organiques. 1804. 13.-1805. 64.
— Les mélanoses. 1806. 24.
Notice sur des osselets trouvés dans la cavité dentaire. 1808. 99.
Note sur la dilatation partielle de la valvule mitrale. 1805. 207.
Observation sur la rupture du ventricule gauche du cœur. 1805. 171.
— Sur des hydatides thorachiques. 1805. 164.
— Une perforation ulcéreuse du diaphragme. 1808. 118. - 1811. 98.
— Une rupture de l'œsophage. 1807. 73.

Observation sur un tube intestinal sans ouverture. 1806. 4.
— Un anus artificiel. 1805. 189.
— Des ascarides remplissant les voies biliaires. 1804. 53.
Notice sur une transposition de viscères. 1810. 131.
Description de trois reins réunis. 1810. 30.
Observation sur une tumeur du rein gauche. 1811. 185.
— Un calcul rénal avec désorganisation du rein. 1809. 97.
— Des cheveux trouvés dans l'intérieur de la vessie. 1808. 58.
— Une conformation vicieuse de la vessie. 1806. 107. - 1811. 167.
Description des parties génitales d'un enfant ayant l'apparence d'un hermaphrodite. 1810. 62.
Observation sur un vice de conformation des organes génitaux. 1805. 170.
— Un hypospadias. 1810. 42.
— Un testicule surnuméraire. 1810. 42.
Notice sur une tumeur adipo-cireuse. 1808. 30.
Description du squelette d'un hydrocéphale. 1810. 27.
— D'un fœtus monstrueux. 1808. 46.
— D'un fœtus mal conformé. 1804. 58.
Rapport sur un fœtus monstrueux. 1805. 201.-1810. 23.
— Un fœtus trouvé dans le ventre d'un jeune homme de quatorze ans. 1804. 4.

Anatomie.

Exposé des travaux de la Société anatomique. 1805. 218.
Rapport sur les pièces d'anatomie artificielle. 1806. 79; 97.
Mémoire relatif à l'organisation des nerfs. 1808. 104.

Matière Médicale.

Mémoire sur les avantages du muriate de mercure oxygéné en lavement. 1805. 74.
— L'huile de ricin. 1806. 42.
— La rhubarbe de la Chine. 1810. 110.
— L'usage de la benoite. 1806. 20.
— L'usage de l'huile de Dippel. 1808. 90.
— L'extrait du pavot somnifère. 1809. 56.
Note sur la mousse de Corse. 1805. 125.
Notice sur des eaux minérales. 1810. 9.
Recherches sur les diverses espèces d'ipécacuanha. 1805. 92.
Observations sur quelques purgatifs indigènes. 1808. 86.

Chimie.

Procédé pour obtenir l'éther phosphorique. 1805. 209.
Rapport sur l'analyse du bouillon d'os et du bouillon de viande. 1806. 35.

Histoire naturelle.

Mémoire sur les vers vésiculaires. 1805. 131.
— Le *distomus intersectus*. 1807. 9.
— La vipère de Fontainebleau. 1809. 79.

Histoire de la Médecine.

Notice sur les Facultés de Médecine dans les Etats-Unis. 1809. 91.
— Foëz. 1809. 162.

FIN DE LA TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES.

TABLE ALPHABETIQUE

Depuis 1804 jusqu'a 1812.

Nota. *Les numéros se rapportent à la pagination de la Table précédente.*

Abcès au foie guéri par expectoration. *Pages* 9
Absence d'une mamelle.
— De tous les membres. 24
Abus des boissons alkooliques. 19
— des évacuans. 6
— de quinquina. *Ib.*
— des narcotiques. *Ib.*
— des préparat. mercurielles. *Ib.*
Accouchemens. 4
— Laborieux. 18, 34
Accroissement singulier des os plats. 16
Acétate cuivreux d'ammoniaque. 27
Acidule tartareux soluble. 27
Asphyxie des nouveaux-nés. 18
Adhérence de l'épiploon à l'utérus. 18
Adipocire. (Tumeur pleine d') 22
Administration. (Conseil d') 1
Aides d'anatomie. (Nomination des) 1
— De clinique. 2
Allaitement facilité. 18
Albinos. (Notice sur des) 22
Aliénation mentale. (Mémoire sur l') 6
Alimens. 4
Almanach sanitaire. 20
Alpines. (Plantes) 2
Amputations diverses. 32
— Du membre supérieur gauche. 16
— Partielle du pied. 16
Amérique. (Observations sur l') 27
Analyses chimiques. 27
Anasarque. (Traitement de l') par la scille et la digitale. 26
Anatomie artificielle. (Pièces d') 35
Anatomie pathologique. 22
Anatomique Société. 25
Anévrisme de l'aorte. 9, 31
— Actif du ventricule gauche. 8
— Au cou, guéri par les débilitans. 16
— Faux de l'artère brachiale. 14, 16
— Guéri par compression. 17, 32
—— Par les débilitans. 32
— De la carotide primitive, opéré, 17
— De l'iliaque, opéré. 16
— De la poplitée, guéri seul. *Ib.*
— Vrai dans un cheval. 36
Angine de poitrine. (Traité de l') 6
— Laryngée aqueuse. (Mémoire sur l'angine.) *Ib.*
Animal enragé. (Blessures faites par un) 9
Animaux à sang froid. 34
Anus articiel. 24, 35

Anus. (Contraction spasmodique de l') 8
Anus imperforé. 17
Aphorismes d'*Hippocrate* 31 et 32
des Prénotions. (Remarques sur les) 7
Apoplexie. (Mémoire sur l') 6
Apoplexie sanguine. (Observation sur une) 8
Appendice cœcal à l'intestin grêle. 24
Arsénic. (Usage interne de l') 25, 29
Art des accouchemens, traduit du chinois. 18
Artère iliaque. (Réflexions sur la ligature de l') 14
Ascarides dans les voies biliaires. 35
Ascite. (Observations sur un) 10
Aselles rendus par le vomissement. 31
Associés résidans de la Société. 4
— Résidans adjoints. 5
Ataxiques. (Fièvres.) 10

Baguette de fusil dans le crâne. 15
— Introduite volontairement dans l'estomac. 20
Bains de mer. (Mém. sur les) 20
Barbeau, poisson pris avec la coque du Levant. 19
Bassin exostosé. 31
Bâtimens. 2
Bec-de-lièvre accidentel. 32
Bénoîte. 36
Bière avec extrait de sapin. 33
Béribéri sténique. 11
Bibliothécaire de la Faculté. — Sa nomination. 1
Bile. (Analyse de la) 27
Bilieuse adynamique. (Fièvre) 12
Blennorrhagie. 10
Bleue. (Maladie, 10
Bouillons la gélatine comparés. 36

Cabiais. (Dents des) 37
— Part. (dans les) 28
Cadavres. — Leur roideur. 21
Calaguala. (Sur la racine de) 27
Calcul biliaire. (Colique par un) 10
— urinaire. 32
Canal cholédoque obstrué. 23
— Cystique obstrué. *Ib.*
Canal maxillaire. (Position de son ouverture externe. 25
Canaux biliaires et veines hépatiques communicans. 23
Cancer au sein. 13, 32
Cardite aiguë. 10, 30
Carie des dents. 31
Catalepsie. 7, 30
Cataracte par l'abaissement. 32
— Mémoire sur l'opération de la. 14
Catarrhale. — Epidémie. 12
Cerveau carcinomateux. 23
— Irrégulier. *Ib.*
— Tuberculeux. *Ib.*
— Mouvemens du. 21
— Ses proportions chez les animaux. 25
Cétacés. (Structure des yeux des) 28
Chaire. (Mutation de) 2
Champignons. (Empoisonnement par des) 10, 20, 33
Charbon à la face. 15
Chaussons pour la cure des cors aux pieds. 14
Cheveux dans la vessie. 35
Chimie. (Laboratoire de) 27
— Nomination du chef et des aides de. 2
Chirurgie. 4, 13
Choléra-morbus. 10
Cire. (Ecole des préparations en cire) 2

Clavélée. 37
Clinique interne. (Hospice de) 2
Clitoris à masse fibro-cellulaire. 24
Cloportes rendus vivans. 10
Cœur. (Hypersarcose du) 31
— Maladies du. 8, 9, 34
— Principe de ses mouvemens. 21
— Rupture de son ventricule gauche. 23
Col du fémur. (Fracture du) 15
Colique épidémique. 12
— Nerveuse. 9
— Par invagination. 10
— Par calcul biliaire. *Ib.*
Conscription. (Rapport sur les examens de la) 18
Constitutions médicales, observées à Auch, Auxonne, Blois, Bordeaux, Bourges. 11
— Châlons-sur-Saône, Cougy, Guéret, Laval, Lons-le-Saulnier, Lyon, Manosque, Narbonne, Nice, Paris, Piombino, Thionville, Vendomois. 12
Concours pour les places de professeurs, de prosecteurs, des aides d'anatomie, des aides de clinique. 2
— de l'École-Pratique. 3
— Pour les prix. *Ib.*
Concrétion cartilagineuse au genou. 15
— des articulations. 13
Contagion. (Essai sur la) 7
— Moyens de s'en préserver. 19
Contractilité des canaux déférens de l'utérus. 21
Contre-poisons. 20
Contrexeville. (Eaux de) 21
Contusion. 15
Coque du Levant. (Expériences avec la) 22, 33
Cordon ombilical. (Ligature du) 18
Corps étrangers. (Extraction des) dans les plaies d'armes à feu. 13, 31
— Dans le vagin. 17
Correspondans de la Société. 5
Cors aux pieds. (Chaussons pour la cure des) 14
Courbures des os chez des enfans. 13
Cours de la Faculté. (Indication des) 3
Couleur jaune des ictériques. 21
Crâne fracturé. 16
— Traversé par une baguette de fusil. 15
Creuse. (Topographie de la) 19
Crises et jours critiques. (Mémoire sur les) 6
Croup. (Observations de) 6, 7, 10, 29, 30
Cyphose paralytique. 31

Danse de Saint-Gui. 7, 10
Dartre. (Répercussion funeste d'une) 10
Déclaration des Professeurs. 2
Déchirure des intestins 17
— De l'œsophage. 8
Décollation. (Persistance des des sensations après la) 21
Décollement d'un fœtus hydrocéphale. 18
Décubitus. (Mémoire sur le) 6
Déchirement d'un fibro-cartilage vertébral. 15
Délire mélancolique. 8
Délivrance artificielle. 8
Dents. (Carie des. — Consomption des racines. — Usure des. — Destruction des. — Fracture des. — Fistules des.) 13, 14
— Maladies des. 32
— Caries des. *Ib.*
— Pétrification des. *Ib.*
— Consomption des. *Ib.*

Dents des animaux. 28, 37
— des cabiais. 37
Dentaires. (Mémoire sur les osselets. 14
Dépenses. 2
Dépôts à la fosse iliaque. 17
Diabètes sucré. 29
Diagnostic. (Mémoire sur le) 29
Diaphragme ulcéré, perforé. 23, 34
Diathèse cancéreuse. 11
Digestion du cheval. 28
Digitale employée contre l'anasarque. 26
Dippel. (Huile animale de) conseillée. 8
Discours de rentrée. 4
Doyen. (Nomination du) 1
Dure-mère carcinomateuse. 23
— A tumeur cornée. *Ib.*
Dysenterie. (Traité théorique et pratique sur la) 7
— Épidémique. 12

Eaux minérales. (Analyse des objets relatifs aux) 4, 36
École pratique d'accouchement 33
— Concours des élèves pour l'. 3
Élèves. (Certificats d') 3
Éléphantiasis. 7, 11, 29, 31
Empoisonnement par des champignons. 10
Empyème. (Opération d') 16
Encéphalite. (Mémoire sur l') 7
Endémies. (Mémoire sur les) 19
Épidémies. 4, 12, 29
— De fièvres. 29, 30
— Médicamens pour les. 30
Epilepsie. (Notice sur le traitement de l') 29
— Sur une par maladie du crâne. 7
Épizooties. 28
Éruption cutanée par l'effet du quinquina. 9
Estomac. (Maladies de l') 11
— Sur les perforations de l'. 6, 11, 13
— Cartilagineux. 23
— Sans orifice duodénal. *Ib.*
Éther phosphoré. 27, 36
Évacuans. (Sur l'abus des) 6
Examens. (Séries des professeurs pour les.) 3
Exhalation du sang. 22
Exophtalmie. 16
Exostôse de cause interne. 15
— A la face. 32
— Du bassin. 33
Extase religieuse. 10
Extraction des corps étrangers dans les plaies d'armes à feu. 13

Faveur spéciale à un élève. 3
Fentes des os. (Mémoire sur les) 13
Fémur. (Fracture du) guérie spontanément. 15
Fibro-cartilage vertébral déchiré. 15
Fièvres bilieuses. (Mémoire sur les)
— Contagieuses. 30, 8
— Jaune. 12, 30
— Épidémiques. (Cause directe des) 20
— Hydrocéphalique. 10
— Puerpérale. 5
— Simples. 5
Fistule lacrymale. (Description d'un instrument pour la) 13
— Guérie sans opération. 16
— Nouvel instrument pour la. 32
— Salivaire. 16, 32
Fœtus monstrueux (dans le ventre d'un jeune homme. 35
— Accouchement difficile par. 18, 24, 28, 35
— Combien de temps peuvent

supporter l'asphyxie. 21
Fontaines publiques. 19
Force musculaire des peuples. 21
Fosse d'aisance. (Sur le méphitisme des) 19
Foie. (Abcès du) produisant manie. 8
Fractures consolidées spontanément. 17
— Par contre-coup du temporal. 15
— Des vertèbres. 17
Fumigations humides. (Avantages des) 8

GALL. (Doctrine de) 22, 32
Galvanisme appliqué avec succès dans une léthargie. 8
— Débilité générale. 9
Gastritis. 11
Gastro-adynamique. (Fièvre) 12
Gastrotomie. 17
Gas des fosses d'aisance. (Recherches sur les) 27
Génitaux organes. (Vices de conformation des) 24, 35
Gestation des Gabiais. 37
Globulaire. (Vertu purgative de la) 25
Goître. (Mémoire sur l'extirpation du) 14
Gorgeret lithotome. (Description d'un) 14
Graminées. (Monographie d'un nouveau genre.) 27
Grenade. (Sur l'écorce de) 26
Grossesse extra-utérine. 18

Hématocèle. 16
Hémiplégie. 11
— Rhumatique. 30
Hémorragies passives. 14
— Intestinales. 11
Hermaphrodite. 21, 24, 35
— Taureau. 37
Herniaires. (Machines) 14
Hernie intra-pelvienne. 14
— Inguinale. 16
— De l'ovaire. *Ib.*
— De vessie. 16
— Scrotale. 16, 32
— Congéniale chez un veau. 28
Hippocrate. (Prénotions, remarques sur les aphorismes 31, 32.) 7
Histoire naturelle. 27
Honneur décerné à un élève. 3
Hôpitaux. (Mémoire sur les) 18
Hospices et instruction secondaire. 2
Hottentots. (Sur le tablier des) 27
Huile empyreumatique de Dippel conseillée. 8, 36
Huile de Ricin. 25, 36
Humeurs de l'œil. (Analyse des) 27
Hydatides trouvés dans divers organes. 22, 34
— Dans un foie de vache. 28, 37
Hydrocéphale aigu. 8, 18, 23, 35
— Décollé en naissant. *Ib.*
Hydrocéphalique. (Fièvre) 10
Hydrophobie. 6, 9
Hydropisie. (Mémoire sur l') 7
— Des trompes. 11
Hygiène. 4, 19
— Navale. 20, 33
Hymen. (Cause de la rétention des règles.) 17
— Dans les mammifères. 28, 37
Hypersarcose du cœur. 31
Hypospadias. 24, 35

Iliaque. (Passion.) 11
Imperforations de l'anus. 17
— Du vagin. 24
Insensibilité d'un seul côté sans perte de mouvement. 9
Instruction. 3
— Secondaire. 2

Société d'instruction. 2, 29
Intermittentes. (Fièvres) 10
Intestins déchirés. 17
Invagination. (Colique par) 10, 24
Inversion de la paupière inférieure. 16
Iris. (Mouvemens de l') dus à la la lumière. 22
Ipécacuanha. 36
Irritans. (Action des médicamens sur la peau.) 21, 34

Jade-Verd. (Note sur le) 26
Jambe. (Fracture complète de la) — avec ouverture de l'articulation du pied. 15
Jaune. (Fièvre) 12
Jura. (Topographie du) 19
Juridiction de la Faculté. 2
Jurys de Médecine. — Leur convocation. 2
— Leur renouvellement. *Ib.*

Kystes. (Observations sur des) 22

Langue. (Contraction spasmodique de la) 8
Lapins. (Dents des) 28
— Maladie bleue d'un. *Ib.*
Laval. (Topographie de) 19
Lazareth de Marseille. (Mémoire sur le) 19
Lépreux. (Mémoires sur des) 6, 10, 29
Lésion du crâne avec perte de cerveau. 15
Léthargie guérie par le galvanisme. 8, 30
Lithotome-gorgeret. 14
Luxation de l'humérus en arrière. — De l'os de la hanche. — Du fémur. — Du condyle interne. — du métatarse. 32

Machines herniaires. 14
Maladie bleue. 10
— Dans un lapin. 28
Mal vertébral. (Mémoire sur le) 13
Mamelle. (Absence congéniale d'une) 24
Manie, suite d'un abcès au foie. 8
Matière médicale. 25
Matrice. (Rupture de) 33
Maxillaire externe. (Canal) 25
Médecine. 4
— Comparée. 28
— Symptomatique. 6, 29
— Histoire de la. 28
Médecins des hôpitaux. 4
Médicamens, (Action des) 4
— Sur les fluides. 21
— Sur la peau. *Ibid.*
— Succédanés. 25
Mélanoses. 34
Membrane pituitaire. (Tumeur de la) 16
Membres-adjoints de la Société. 5
Mémoires de la Société. — Arrêté relatif à l'impression. 5
Méloena. 7, 9, 30
Méphitisme des fosses d'aisances. 19
Métatarse luxé. 32
Météorologie. 19, 33
Mortalité. (Tables de) 19
Mousse de Corse. 36
Mouvemens du cerveau. 21
— Du cœur. 34
— De l'iris. 22
Moxa. (Application du) 11, 31
Mucus et matière purulente comparés. 21, 34
Muriate de mercure oxygéné en lavemens. 36
Muscles changés en graisse. 23
Mutation de chaire. 2

Nain. (Notice sur un) 22, 34
Narcotiques. (Sur l'abus des) 6
Nécrologie. 2, 5
Nerfs. (Organisation des) 25, 35
— Tumeurs des. 22
Névralgie maxillo-dentaire ou faciale. 8, 30
Noix du Brésil. (Observation sur la) 27
Noix vomique. 26
Noms des maladies. (Discours sur la nécessité de réformer les) 7
Nontron. (Topographie de la ville de) 19
Nosographie. (Tableaux synoptiques de) 7
Nouveaux-nés. (Syncope des) 33
Noyés. (Sur les secours à donner aux) 8

Obésité extraordinaire. 22
OEil. — Analyse de ses humeurs. 27
OEsophage déchiré. 8, 23, 34
Opération césarienne. 18
Opium. (Recherches sur l') 26
Organisation de la Société. 2
Ortie (grande), employée comme vésicant.) 26
Os. (Courbure des) 13
— Accroissement extraordinaire des. 15, 32
— Fentes des. 13
— Du crâne altérés par la teigne. 9
— Ramollis. 16
Osselets dentaires. 14, 34
Ossifications contre-nature. 22
— Du cœur. 10
— De la thyroïde. 22
— Sous la langue. 22
Ovaire. (Hernie de) 16
— Hydropisie de l'. 11
Ouïe. (Sur les moyens de la rendre aux sourds et muets) 6

Paralysies. 30
— momentanée des membres inférieurs. 11
— Par lésion de la moëlle vertébrale. 10
Parotides. (Epidémie de) 13
Passy. (Analyse des eaux de) 27
Pathologie. (Mémoire pour servir d'introduction à la) 5
Pavot. (Recherches sur l'extrait de) 26, 36
Paupières. (Extirpation de tumeur) 32
Peau. (Affection extraordinaire de la) 7, 9, 10
— Organisation de la. 25
— Maladies de la. 31
— A taches velues. 21, 34
Perforations de l'estomac. 6, 11
Péripneumonie fausse ou maligne. 7
Péritoine lardacé. 24
Pernicieuses. (Fièvres) 10
Pérou. (Nouveaux médicamens venus du) 26
Petite-vérole. 33
Pharmacie. 27
Phlegmon. (Mémoire sur le) 13
Phrénésie. 11
Phtisie calculeuse. 30
— Laryngée. 1, 5, 29
— Pulmonaire. 7, 31
—— Guérie par méthode de *Reid*. 8
— Tuberculeuse. *Ibid.*
Physiologie. 4
Pierre de la vessie. (Nouveau procédé pour l'extraction de la) 14
Piombino. (Topographie de) 19
Pistache de terre. (Mémoire sur la) 26

Pituitaire membrane. (Sorte de tumeur de la) 16
Plique. 6, 11, 29
Pneumonie. 6, 11
— Chronique. 6
Pneumo-thorax. 23
Poisson empoisonné produisant accidens. 31, 33
Police médicale. 4
Pologne. (Mémoire sur la) 19
Pommes de terre. (Pâtes de) 20
Premier Médecin. — Ses prérogatives. 2
Préparations de divers médicamens. 27
Présidens de la Faculté; de la Société. 4
Principe du mouvement et du sentiment. 33
Prix fondés. 4
— Proposés. 5
— Distribués. 3
— Étrangers. *Ibid.*
Professeurs. (Concours pour les chaires de) 2
— Nomination des. 1
Prosecteurs de la Faculté. (Nomination des) 1
Puberté précoce. 22
Pupille artificielle. 16
Purgatifs indigènes. 36
Pus et Mucus comparés. 21, 34
Pylore. (Induration du) 11
— Obstruction du. *Ibid.*

Quinquina. (Sur l'abus du) 6
— Produit éruption de la peau. 9
— Succédanés du. 25

Ramollissement des os. 16
Réceptions gratuites. 3
Rectum. (Vices de conformation du) 24
Récurrens. (Section des nerfs) 20
Reins. (Trois désorganisés) 21, 35
— Tumeur du gauche. 11
Régime intérieur de la Faculté. 1
Renversement du vagin. 17
Repos nécessité (du) dans les maladies des articulations des membres inférieurs. 13
Résection de la tête de l'humérus. 15
— Du tibia en bas. 15
Respiration. — Temps pendant lequel elle peut être suspendue. 21
Rétention d'urine. 16
Rétrécissement du canal de l'urètre traité par les caustiques. 14, 17
Rétroversion de l'utérus. 17
Rhubarbe. (Mémoire sur la) 24, 36
Ricin. (Huile de) 25, 36
Roideur cadavérique. 21
Rotule. (Fracture de la) par force musculaire.
Rhumatisme essentiel. 7
— Goutteux. 9
Ruminans. (Dents des) 28
Rupture de matrice. 18
— De l'œsophage. 34

Saburre gastrique. (Incertitude de signes de) 7
Sage-femmes. (Concours des) 3
Saignée. (Mémoire sur la) 6
Salivaire. (Fistule) 16
Sang artificiel. 22
— Exhalé. *Ibid.*
— Extractif du. 27
Sapin noir. (Essence de) 26
Scarlatine. (Epidémie de) 13
— Mémoire sur la fièvre. 7
Sceau. (Droit de) 2
Scille et Digitale employée dans l'anasarque. 26
Scorbut. (Mémoire sur le) 6
Scrotale. (Hernie) 16

Séances publiques de la Faculté. 3
Secrétaires de la Faculté. (Nomination des) 1
— De la Société. 4
Secrétions des membranes muqueuses. 34
Section des nerfs récurrens. 20
— De la symphyse. 18, 33
Sensations (persistance des) après la décollation. 21
Signes de saburre gastrique. (Sur l'incertitude des) 7
Société de l'École. (Histoire de la) 4
— Anatomique. 35
— Organisation de la. 2
— D'instruction. *Ibid.*
Sourds-muets. (Sur les moyens de rendre l'ouïe aux) 6, 22, 34
Spire. (Topographie de) 19
Splénitis. (Mémoire sur le) 6
Squirrhe de l'estomac. 29
Stérilités prétendues. 22
Succin. (Mémoire sur le) 27
Sueur. (Analyse de la) 27
Sulfure de potasse. (Note sur le) 26
Superfétation. 18, 33
Surdité guérie par le galvanisme. 10, 30
Symphyséotomie. 18

Tænia. (Note sur le) 27
Taffetas vésicant. 25
Taille. (Opération de la) 16
— Vaginale. 17
Tarse. (Rupture des Ligamens du) 15
Taureau Hermaphrodite. 28, 36
Teigne. (Observation sur une) 11
Temporal fracturé par contre-coup. 15
Tenette pour l'extraction de la pierre. 14
Testicule surnuméraire. 35
Tétanos essentiel. 5, 11
— Des îles. 5
— Guéri par amputation.
Thèses publiques. 3
Tibia reproduit. 32
— Dépôt dans le.
Tic douloureux de la face. 30
Topographies médicales, de la Creuse, — du Jura, — de Laval, — de Nontron, — de Piombino, — de Spire. 19
Tourniquet axillaire. 32
Transpiration. (Suppression de) 9
Transposition des viscères. 35
Trépan. (Opérations de) 16
Trompes. (Hydropisie des) 11
Trou de botal persistant. 23
Tumeur au gros orteil, — cancéreuse, — carcinomateuse, — fibreuse aux paupières, — squirrheuse à l'orbite. 14
— Adipo-cireuse. 16
— Des nerfs. 22
— Du rein gauche. 14
Tube intestinal sans ouverture. 35

Vacances. 2
Vaccination. 20
Vaccines. 20, 33
Vagin renversé. 17
— bouché par un corps étranger. *Ibid.*
— Imperforé.
Variole confluente. 10
Vénériennes. (Sur les maladies) 7, 9
Ventricule aortique rompu. 28
Vers intestinaux. 27
Vers prétendus. 19
— Vésiculaires. 36
Vertèbres fracturées. 17
Vertébral. (Mal)

Vessie. (Hernies de) 24
— Cheveux dans la. 35
Vétérinaire. (Médecine) 28
Vice-Recteur. (Nomination du) 1
Vipère. (Observation sur la) 27, 36
Virus vaccin. (Recherches sur le) 20
Viscères transposés. 35
Voies premières et secondes. (Réflexions sur l'état des) 8
Vomissement nerveux. 9
— Dans les Fièvres remittentes. 7

Ulcère perforant le diaphragme. 34
Urètre. (Retrécissement de l') 14, 31
Utérus extirpé. 17
— Renversé. *Ibid.*

Yeux. (Traitement des maladies des) 13

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

TABLE DES AUTEURS

DONT IL EST FAIT MENTION DANS LES DEUX VOLUMES DU BULLETIN DEPUIS 1804 JUSQU'A 1812.

ALBERS. 1809. 102. - 1811. 69.
Allard. 1811. 44, 71, 87.
Anglade. 1804. 26, 43.
Aubery. 1805. 216. - 1806. 4, 31. - 1807. 33.
Auchiez. 1811. 26.
Aumont. 1805. 222, 223, 226.
Aurian. 1808. 101.
Authenrieth. 1809. 10. - 1810. 100.
Auvity. 1811. 27, 41, 67, 105.
Bacqua. 1807. 16, 39. - 1809. 11. - 1810. 133, 134 135, 136, 142. - 1811. 5, 149, 192.
Ballard. 1808. 22.
Balme. 1807. 154. - 1808. 130.
Baraguey. 1810. 66.
Barankriewiez. 1808. 83.
Barbarin. 1805. 98, 157, 183.
Barbier. 1806. 157. - 1807. 31. - 1811. 69, 74.
Bardenat. 1806. 31.
Baron. 1805. 221. - 1810. 135.
Bastier. 1808. 3, 55.
Bayle. 1808. 116. - 1809. 171. - 1810. 2, 3, 84.
Beauchesne. 1805. 84, 225. - 1806. 64. - 1807. 84. - 1809. 171. - 1810. 21, 27, 30, 35, 50, 51, 103.
Béclard. 1810. 22.
Bellay. 1807. 111, 153, 156. - 1808. 39, 64, 101, 102, 115.

Bellepaud. 1805. 228.
Belloc. 1807. 123.
Bellot. 1806. 78.
Benezech. 1807. 4, 38, 78, 93, 101.
Berger. 1805. 223.
Bernardin. 1809. 15.
Bertin. 1809. 171.
Billeret. 1810. 99.
Bilon. 1810. 33, 60, 134.
Bodson. 1805. 227.
Boistard. 1805. 85.
Bouchet. 1805. 227.
Boullon. 1809. 89.
Boumdner. 1810. 135.
Bouteille. 1804. 53. - 1809. 90, 102. - 1811. 183.
Boyer. 1808. 24.
Boysset. 1806. 141. - 1807. 79.
Breschet. 1805. 226.
Bressy. 1805. 215. - 1806. 104, 141.
Bret. 1805. 68. - 1808. 116, 129.
Broussais. 1811. 131.
Brunet. 1806. 103, 126.
Bry. 1807. 155. - 1808. 101, 131. - 1810. 22, 42.
Bucquet. 1805. 99, 138, 143, 162, 173, 216. - 1806. 79, 104. - 1807. 4, 37, 50, 65. - 1808. 39, 42. 1809. 119. - 1811. 131, 149.
Cahagnet. 1808. 102.
Cailliot. 1806. 156. - 1807. 15, 21.
Calabre. 1805. 220.
Callisen. 1808. 40.
Capuron. 1805. 138.
Cardon. 1809. 31.
Carmoy 1805. 120.
Carre. 1805. 217.
Carro. 1807. 64.

Castaing. 1809. 118.
Cayol. 1811. 6, 55, 147.
Chamerlat. 1811. 183.
Chansarel. 1805. 68, 113, 138. - 1807. 39, 65, 123, 154. - 1808. 1, 3. - 1809. 76.
Chaplin. 1809. 118.
Chardel. 1805. 114.
Chartier. 1805. 69.
Chaumeton. 1809. 75. - 1810. 133.
Chaussier. 1806. 125. - 1807. 3, 31. - 1808. 2, 23, 41, 130. - 1809. 54. - 1810. 1, 2, 34, 67, 83, 131, 134. - 1811. 4, 41, 98, 184.
Chavassieu-d'Audebert. 1805. 130.
Chevillion. 1811. 183.
Chèze. 1808. 131. - 1809. 120.
Chizeau. 1811. 148.
Chomel. 1811. 97.
Clarion. 1805. 87. 98, 99, 139.
Cloquet. 1810. 50, 100, 102, 106. - 1811, 68, 99, 167.
Collet-Maigret. 1805. 115, 152.
Colombot. 1807. 14, 39, 80, 82, 112, 123. - 1808. 102, 132, 152.
Combaldieu. 1807. 156. - 1808. 3, 32.
Cooke. 1808. 82, 95.
Corvisart. 1808. 41, 42.
Courbon-Pérusel. 1811. 113, 150.
Coutouly. 1811. 29.
Cowper. 1809. 90.
Dabbadie. 1811. 183, 207.
Dalmas. 1804. 52, 68.
Dariste. 1805. 163. - 1807. 122.
Dartigaux. 1807. 94.
Daston. 1805. 217. - 1807. 16.
Dancy. 1809. 32.

Decandolle. 1804. 3. - 1805. 92, 125.
Decastella. 1811. 148, 165.
Decoult. 1807. 156.
Degland. 1807. 3.
Degorcy. 1807. 15.
Deguise. 1809. 119 - 1811. 40, 43, 44, 97.
Delabigne. 1805. 227.
Delaroche. 1805. 219, 222, 224, 226.
Delvaux. 1805. 219, 223.
Demangeon. 1805. 144. - 1806. 47, 63, 66, 78, 110, 127.
Demercy. 1806. 31. - 1809. 103. - 1811. 3, 41, 99.
Deneux. 1811. 148.
Desbordeaux. 1804. 52. - 1805. 85. - 1806. 103. - 1807. 38, 46. - 1809. 32, 118. - 1811. 66.
Desbout. 1805. 86.
Deschamps. 1805. 87. - 1806. 31, 46, 58. - 1807. 112. - 1811. 133, 135, 141.
Desloges. 1811. 147, 150.
Desparanckes. 1807. 113. - 1808. 63. - 1809. 89.
Despeaux. 1807. 156.
Desportes. 1811. 113.
Deyeux. 1806. 42, 46.
Double. 1805. 131, 195, 229.
Drouard. 1805. 216. - 1806. 125, 158. - 1807. 77.
Dubois. 1805. 87, 107. - 1806. 103, 107. - 1810. 40, 45, 65. - 1811. 194. (Voyez *Philibert.*)
Dubosc. 1804. 42.
Dubuc. 1810. 2.
Ducarteray. 1806. 31.
Ducastaing. 1807. 95, 112. - 1810. 103.
Duchault. 1807. 155.
Duméril. 1810. 23, 24, 102. - 1811. 7.
Dupuy. 1807. 95, 103.

Dupuytren. 1804. 3, 4, 13, 58. - 1805. 114, 144, 217, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 228. - 1806. 3, 17, 37, 103, 107, 126, 142, 146, 148. - 1811. 148, 152.
Duret. 1807. 112. - 1810. 65, 102, 148.
Dutrochet. 1805. 225. - 1807. 31. - 1810. 33.
Duval. 1805. 115. - 1808. 41, 55, 99, 115. - 1809. 16, 54, 55, 90, 103, 104. - 1810. 3, 6, 22, 52, 86, 100, 103, 132, 150. - 1811. 8, 27, 112, 115, 118, 131, 149, 161, 193, 204.
Duvernoy. 1804. 3. - 1805. 89, 164, 183, 184, 186.
Ehlers. 1806. 31.
Ehrman. 1808. 54.
Espiaud. 1805. 222, 225.
Esquirol. 1809. 172. - 1810. 21, 52. 106. - 1811. 29, 196.
Fabroni. 1807. 122.
Fajan. 1805. 86.
Fargues. 1809. 170.
Fauchier. 1811. 29.
Faure. 1809. 102. - 1810. 35, 43, 67.
Fayolle. 1809. 53, 119.
Fionques. 1809. 30.
Fizeau. 1805. 55, 144, 183, 207. - 1806. 77.
Flaubert. 1805. 222.
Fleury. 1805. 138, 170. - 1806. 157. - 1807. 15, 16, 112, 124.
Fodéré. 1808. 130.
Fouquier. 1811. 99, 112.
Fourrier. 1805. 223.
Friedlander. 1806. 18. - 1808. 22, 55, 150. - 1809. 114.
Gallot. 1809. 15. - 1810. 104.
Ganard. 1811. 1. 114.

Gardien. 1804. 3, 29. - 1805. 84, 114. - 1806. 32. - 1809. 173.
Gastellier. 1805. 155. - 1806. 157. - 1807. 40, 66.
Gautier. 1809. 172.
Gayrine. 1811. 183.
Gendron. 1806. 63, 125. - 1808. 39, 132. - 1810. 40, 83, 132. - 1811. 98, 195.
Geoffroy. 1805. 138, 164. - 1806. 47. - 1807. 39, 41. - 1809. 33, 54.
Gilbert. 1804. 53. - 1805. 69, 191, 221, 222.
Gillaizeau. 1805. 224, 227.
Girard. 1808. 24, 40, 43. - 1811. 134.
Giraud Saint-Romme. 1806. 156.
Godelle. 1807. 122.
Goguelin. 1806. 156. - 1810. 33, 51, 83, 91, 102.
Gondinet. 1809. 169, 170. - 1810. 39, 79, 135.
Goujaud-Bompland. 1805. 115.
Goupil. 1807. 3, 93, 143, 155. - 1808. 3, 130. - 1809. 79. - 1810. 132.
Grand-Gagnage. 1805. 226.
Graziani. 1811. 182, 193.
Grault. 1808. 64.
Grindel. 1811. 70.
Grognier. 1811. 42, 149.
Gruithuzen. 1809. 32, 138.
Guasch. 1808. 63.
Guersent. 1807. 31, 73, 78.
Guietant. 1808. 54. - 1809. 32, 120. - 1810. 130.
Guilgaut. 1804. 53. - 1806. 126. - 1811. 114, 120.
Guillon. 1807. 94.
Guitard. 1808. 64.
Guitton. 1809. 11.
Haldat. 1806. 47. - 1807. 154. - 1808. 55, 101, 108 - 1809. 75, 119, 146.

Hallé. 1806. 157. - 1807. 6. - 1808. 41, 42, 116, 118.
Hébréard. 1805. 85, 139, 189. - 1808. 103.
Hilmer. 1806. 31.
Himly. 1808. 39, 55.
Hopff. 1808. 130.
Horeau. 1809. 172.
Housset. 1806. 2, 31, 46, 78, 104, 141, 156. - 1807. 14, 64. - 1808. 4.
Hufeland. 1805. 217. - 1806. 6.
Hupier. 1811. 40, 68, 102.
Husson. 1806. 26, 104.
Huzard. 1804. 45. - 1810. 104. - 1811. 149.
Itard. 1807. 155. - 1808. 24, 54, 64, 72.
Jacques. 1807. 31. - 1810. 22.
Jadelot. 1806. 26, 64, 143. - 1807. 65. - 1810. 22.
Jallon. 1807. 94.
Joliet. 1806. 140.
Josani. 1806. 143.
Joullietton. 1807. 111. - 1808. 115. - 1809. 14, 89, 90, 171. - 1810. 130.
Jourdan. 1808. 130.
Judcy. 1809. 89. - 1810. 34. - 1811. 43, 71, 81.
Julien. 1805. 86.
Jurine. 1805. 225. 223.
Jussieu. 1805. 87.
Keraudren. 1804. 26. - 1805. 114. - 1807. 94, 116.
Keventer. 1808. 3.
Kluyskens. 1808. 39. - 1811. 184.
Kresig. 1809. 172.
Kopp. 1808. 131.
Labat. 1808. 22.
Lachèze. 1807. 62.
Lacquis. 1807. 122.

Laennec. 1804. 3, 53. - 1805. 68, 131, 162, 183, 207, 219. - 1806. 3, 19, 24, 104, 156. - 1807. 9, 64. - 1810. 135. - 1811. 150, 195.
Lafargue. 1805. 84, 115, 144, 162, 183. - 1806. 79. - 1807. 40, 154. - 1808. 3, 4, 30.
Lamarque. 1811. 146.
Landet. 1805. 138, 163, 209.
Landré-Beauvais. 1811. 150.
Larrey. 1805. 116. - 1807. 156. - 1810. 99. - 1811. 6, 19, 131, 135, 147.
Lassis. 1809. 75. - 1811. 113, 150.
Lassus. 1804. 3.
Lasplagne. 1807. 154.
Latour. 1808. 131, 132.
Lavernet. 1808. 65.
Lavialle. 1805. 201.
Laubaz. 1807. 15.
Laudun. 1810. 132. - 1811. 111, 133.
Lebas. 1807. 64, 93. - 1809. 170. - 1810. 83.
Lefort. 1807. 154. - 1808. 3.
Legallois. 1804. 26. - 1805. 69. - 1808. 24, 40, 42, 54, 102, 115, 116. - 1809. 30, 31, 32, 55, 63, 75, 83, 99, 118, 124. - 1810. 35, 41, 50, 102.
Legouas. 1805. 228.
Legoux. 1807. 148.
Lemaire de Ternantes. 1811. 192.
Lemaître. 1805. 131, 163. - 1807. 30.
Lenoble. 1805. 221, 223, 224.
Lentin. 1808. 142.
Léopold-de-la-Fontaine. 1808. 142.
Lerminier. 1806. 47, 53, 62.
Leroux. 1805. 131, 183. - 1807. 15. - 1808. 41, 65. - 1809. 3, 14, 172. - 1810. 34, 99.

Leroy. 1806. 21. - 1811. 8.
Lesage. 1804. 53. - 1805. 114, 216.
Lestourgie. 1808. 55.
Leullier. 1804. 42.
Léveillé. 1806. 19, 78, 105, 158. - 1807. 4, 5. - 1808. 24, 40.
Levéque. 1805. 228.
Levéque-Lasource. 1811. 100.
Lewkowiez. 1809. 172. - 1810. 22, 40. - 1811. 133.
Linares. 1805. 225.
Loiseleur-Deslonchamps. 1808. 83, 86. - 1809. 11, 55, 56, 170. - 1811. 71.
Louyer-Willermay. 1805. 99. - 1806. 46. - 1807. 62. - 1809. 14.
Lowasy. 1811. 195.
Lullier. 1808. 142. - 1811. 112.
Maccari. 1810. 84, 103.
Magistel. 1808. 1. - 1809. 90.
Marandel. 1805. 219, 222, 226. - 1806. 79.
Marc. 1808. 102.
Marin. 1804. 41.
Marjolin. 1805. 219, 221, 222, 227. - 1806. 103.
Marre. 1806. 143.
Martinet. 1805. 98.
Mateos. 1811. 183.
Marye. 1807. 39.
Mérat. 1809. 172. - 1811. 112, 184, 185.
Miriel. 1811. 192.
Mongenot. 1805. 143.
Moreau. 1806. 104, 126. - 1808. 23.
Morel. 1810. 49.
Mortéhan. 1805. 85. - 1807. 78.

Mousellon. 1806. 79, 126.
Murat. 1805. 86.
Muzeux. 1807. 3, 134.
Nauche. 1805. 86.
Nedel. 1809. 170. - 1810. 33, 40.
Néels. 1810. 52.
Nicod. 1809. 173. - 1810. 3.
Nicolas. 1804. 52. - 1805. 69.
Noel. 1811. 195.
Novarro. 1805. 85.
Nysten. 1806. 64. - 1808. 82. - 1809. 33, 54, 76, 77.
Olombel. 1805. 86.
Pallois. 1809. 120, 133.
Paul. 1805. 85.
Payen. 1808. 83, 90. - 1809. 32.
Peyret. 1809. 14.
Pelissot. 1808. 83.
Pelletan. 1811. 3.
Percy. 1809. 162. - 1811. 150, 167.
Péron. 1804. 52. - 1805. 76, 130. - 1806. 78.
Petiet. 1808. 142. - 1811. 134.
Petit. 1805. 130, 163, 198. - 1808. 130. - 1809. 54. - 1810. 133. - 1811. 67, 106, 194.
Petitot. 1808. 24.
Phelys. 1808. 102.
Philibert-Dubois. 1806. 79. - 1807. 38, 78.
Pignot. 1808. 116, 123.
Pinabel. 1809. 102, 121. - 1810. 100.
Pinel. 1807. 62. - 1810. 26.
Pitet. 1805. 218, 222, 223, 225, 226. - 1806. 2.
Plaichard-Choltière. 1805. 143.
Plutot. 1804. 26. - 1805. 98, 143, 215. - 1806. 17, 63, 126, 156. - 1807. 15, 30.

Polonus. 1806. 140.
Ponderous. 1806. 3, 63, 103. - 1808. 65, 131. - 1809. 119.
Poulletier. 1809. 89.
Poumier. 1806. 156. - 1807. 79. - 1808. 40.
Poyeng. 1807. 113.
Poyféré. 1809. 32.
Prat. 1805. 98.
Prieur. 1807. 123. - 1810. 131.
Prochaska. 1807. 153.
Puaux. 1805. 130.
Py. 1811. 133, 149.
Raikem. 1806. 17, 126.
Raimbaud. 1806. 2.
Ranque. 1806. 46, 143.
Raseri. 1809. 31, 117, 171. - 1810. 35, 51, 65, 83, 99, 102.
Reboul. 1808. 2.
Rehman. 1810. 104, 110, 133.
Renard. 1808. 129.
Renauldin. 1811. 97, 98, 111, 126.
Révolat. 1809. 103, 169. - 1810. 13, 49, 133. - 1811. 97, 134, 147, 183.
Rey. 1805. 219. - 1808. 40.
Reydellet. 1805. 129.
Richard. 1809. 102.
Richelmi. 1805. 68.
Richerand. 1805. 216. - 1806. 104.
Riguier. 1807. 39, 170.
Robert. 1807. 80, 127. - 1808. 129. - 1809. 14. - 1810. 130.
Robin. 1808. 32.
Rochoux. 1805. 182.

Roubaud. 1811, 182.
Rouget. 1806. 158. - 1807. 63, 69. - 1809. 76, 118. - 1811. 71.
Roux. 1808. 42. 131. - 1809. 55.
Roussille-Chamseru. 1807. 79, 80, 85, 122, 154, 157. - 1808. 2.
Royer. 1810. 22.
Royer-Collard. 1805. 99. - 1808. 64, 65.
Rullier. 1805. 221, 224. - 1806. 126. - 1808. 83, 103, 116. - 1809. 10, 76, 94.
Sabatier. 1805. 99.
Saint-Pé. 1811. 111, 114.
Sander. 1807. 78.
Santerelli. 1811. 96.
Salva. 1808. 2, 24.
Savary. 1805. 223, 224, 225. - 1808. 41, 42, 55, 143. - 1809. 108. - 1811. 114, 135, 143.
Savey. 1807. 123.
Savialles. 1804. 42.
Saucerotte. 1804. 41. - 1808. 129.
Saunié. 1806. 156. - 1807. 79, 94. - 1808. 102, 115. - 1809. 10, 103, 120, 173. - 1810. 62, 67, 83, 102. - 1811. 42, 99.
Scavini. 1806. 156. - 1807. 78, 155. - 1808. 115. - 1810. 51.
Schwilgué. 1804. 3, 55. - 1806. 78.
Sebe. 1807. 3.
Signolle. 1807. 155.
Sinibaldi. 1810. 33.
Soubiranne. 1809. 30, 55.
Sue. 1809. 16. 128.
Taillefer. 1804. 42, 60.

Talabere. 1805. 86, 130.
Tenon. 1807. 2.
Terrade. 1810. 130. - 1811. 6, 9.
Tessier. 1807. 80.
Thenard. 1805. 99, 216. - 1806. 35, 37. - 1808. 31.
Tilorier. 1805. 224, 227, 228.
Tils-de-Dreisduckeiler. 1806. 62.
Trehet. 1809. 31, 97. - 1810. 98, 103. - 1811. 113.
Tuault. 1807. 15.
Tueffer. 1805. 221.
Valbert. 1805. 182.
Valentin. 1804. 25. - 1805. 74, 215. - 1806. 17, 78. - 1807. 30, 31, 48, 64, 141, 155. - 1808. 40, 56, 57, 58, 63, 131, 143, 145, 149. - 1809. 10, 31, 91, 119, 169, 171. - 1810. 3, 9, 103. - 1811. 113, 194.
Vallée. 1808. 54.
Vaneverbroëck. 1811. 148.
Vatherhouse. 1808. 35.
Vauquelin. 1805. 87.
Verasio. 1808. 3.
Verbers. 1806. 3, 20.
Verdier-Heurtin. 1804. 53.
Vialles. 1805. 72.
Vidal. 1807. 154, 157.
Vigné. 1810 51.
Villars. 1808. 82, 83, 104.
Viricel. 1810. 132, 134.
Vogel. 1807. 123. - 1808. 23.
Von-Mittag-midi. 1806. 2.
Vordoni. 1809. 119. - 1811. 96, 134.
Vordonni. 1808. 129, 142.
Wauters. 187. 14. - 1808. 2.
Weidman. 1807. 30.

Wiborg. 1809. 32.
Worbe. 1808. 22, 46.
Wurzer. 1898. 55.
Zeinck. 1809. 32.

FIN DES TABLES.

Stanford University Libraries
3 6105 014 796 127

DATE DUE			

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004